BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1918.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

RIX : 1 fr. 25 8e Année —

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

ILLUSTRÉ

de DOUZE DESSINS, par Maurice LEROY
de QUATRE PORTRAITS, par Paul RIQUET
de SIX PORTRAITS EN PHOTOGRAPHIE
de VINGT-SIX VUES DE NOS LOCAUX
et de DEUX CARTES

14, RUE DE ROME
PARIS (VIIIe)

8° Lc22 1047

Service de la publicité de l'Almanach de l'Action française
Bernard SORNIN, 7, *rue Cassette, Paris.*
Publicité Mutuelle générale ; Spécialement organisée pour des publicités d'essai à prix réduits. Renseignements, projets, etc., gratuits.

RHUM VIERGE

Plantations du CARBET (Martinique)

L. JUSSELAIN, Propriét. Exportateur

Pur jus de jet de la canne à sucre avant l'extraction du sucre. Possède toutes les propriétés reconstituantes et nutritives du sucre de cannes. Est aux produits de la distillation de mélasses de cannes ou tafias, vendus sous le nom de rhum, ce que le lait complet est au lait écrémé.

Prière de l'exiger de vos fournisseurs.

Échantillon contre **0 fr. 40** à

M. Auguste BLACHÈRE, Concessionnaire général

AVIGNON (Vaucluse)

LA MAISON FRANÇAISE

RAMLOT

76, rue de Rennes. — **PARIS**

Metro : **SAINT-SULPICE** — *Téléphone :* **SAXE 15-**

TAILLEURS CIVILS et MILITAIRES

TAILLEURS POUR DAMES

CHEMISERIE — BONNETERIE — CHAPELLERIE
VÊTEMENTS IMPERMÉABLES

Sous-vêtements et tous objets utiles aux officiers et soldats.

Demander le catalogue et la feuille de mesure.

EXPÉDITIONS AUX ARMÉES

ENSEIGNEMENT DU PIANO, SOLFÈGE, CHANT, VIOLON par correspondance, demandez le programme à M. **SINAT,** carrefour de l'Odéon, 6, Paris, en vous recommandant de *l'Action Française*.

THE BUTTEROSI SYNDICATE

TÉLÉPH. : PASSY 57-29.
GUT'44-20, PASSY 58-85.

BUREAUX ET MAGASINS : 147-148 AVENUE MALAKOFF_PARIS

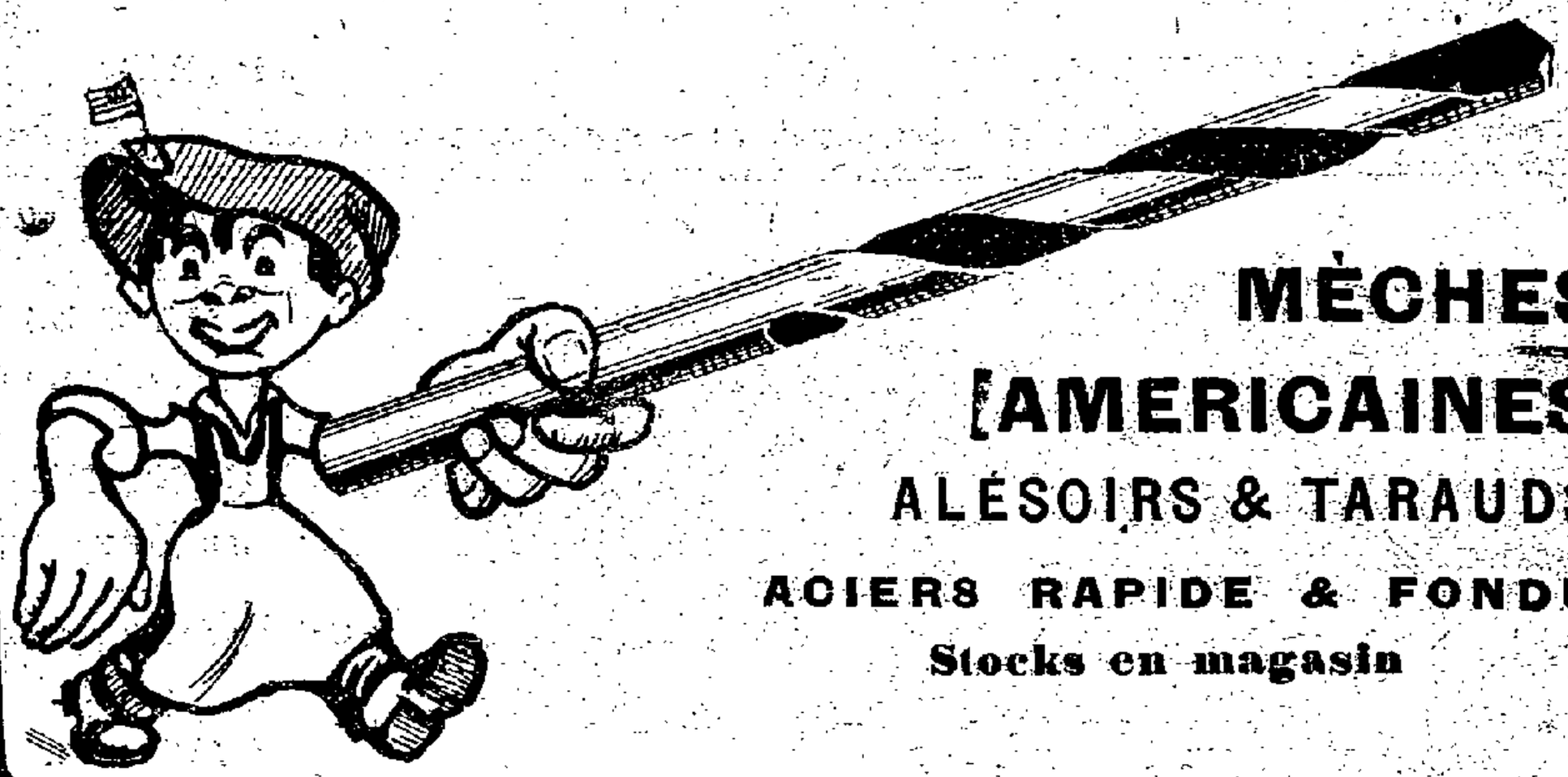

MÈCHES
AMERICAINES
ALÉSOIRS & TARAUDS
ACIERS RAPIDE & FONDU
Stocks en magasin

Maison BAILLY

TRANSPORTS & DÉMÉNAGEMENTS

PARIS — DÉPARTEMENTS — ÉTRANGER

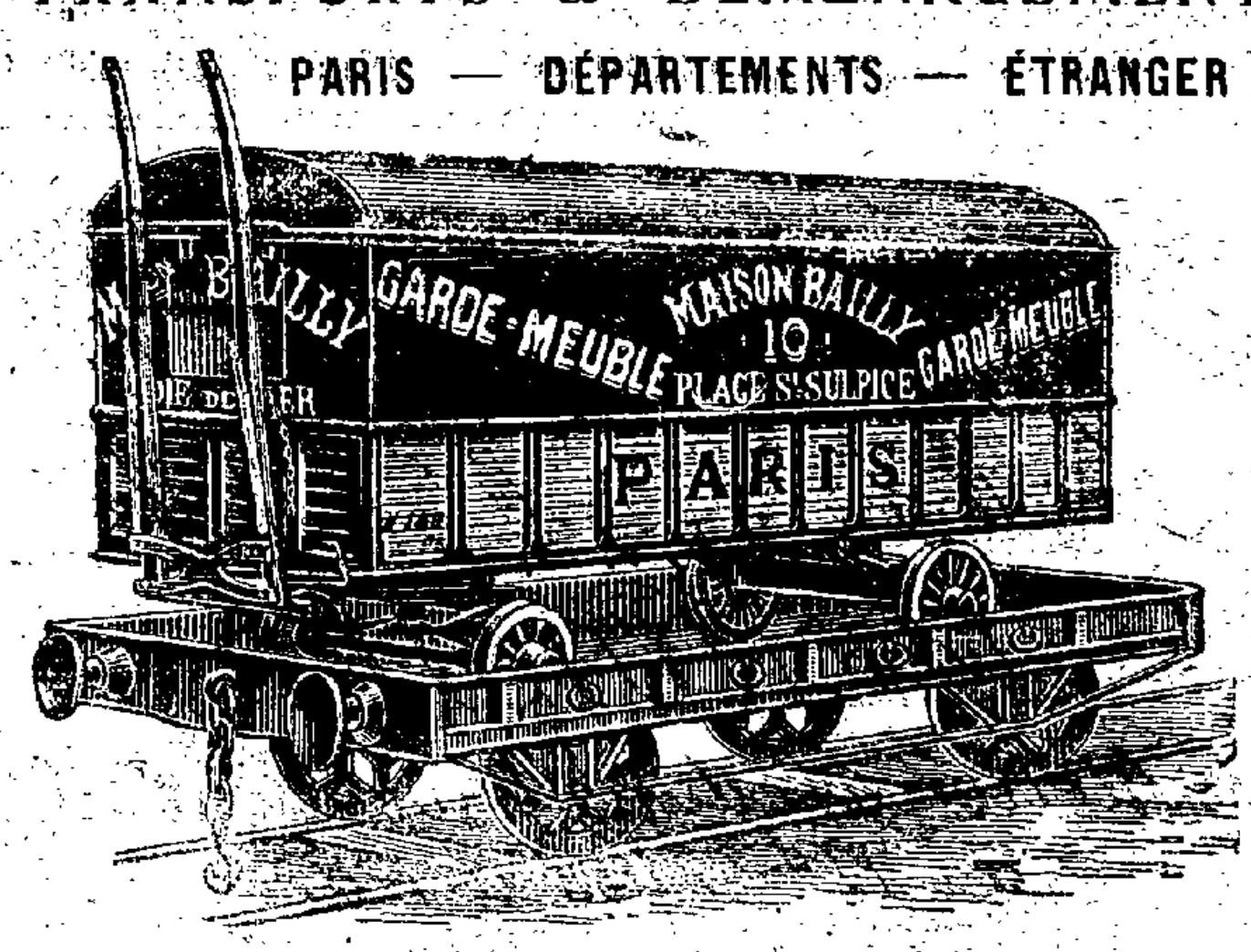

Télép. Saxe : 4.04

Télép. Saxe : 13.32

DIRECTION : **Place Saint-Sulpice, 10.** — *Succursales* : Avenue du Maine, 148 ; rue de Rome, 48 ; rue de Madrid, 1 ; rue Feydeau, 4.

GARDE-MEUBLE

PUBLICS AGRÉÉS

DÉPOT DU MATÉRIEL : 148, Avenue du Maine, 148, PARIS

Lelièvre et Barthe

TAILLEURS

45, Avenue de l'Opéra, 45

Téléph. : LOUVRE 33-01. **PARIS**

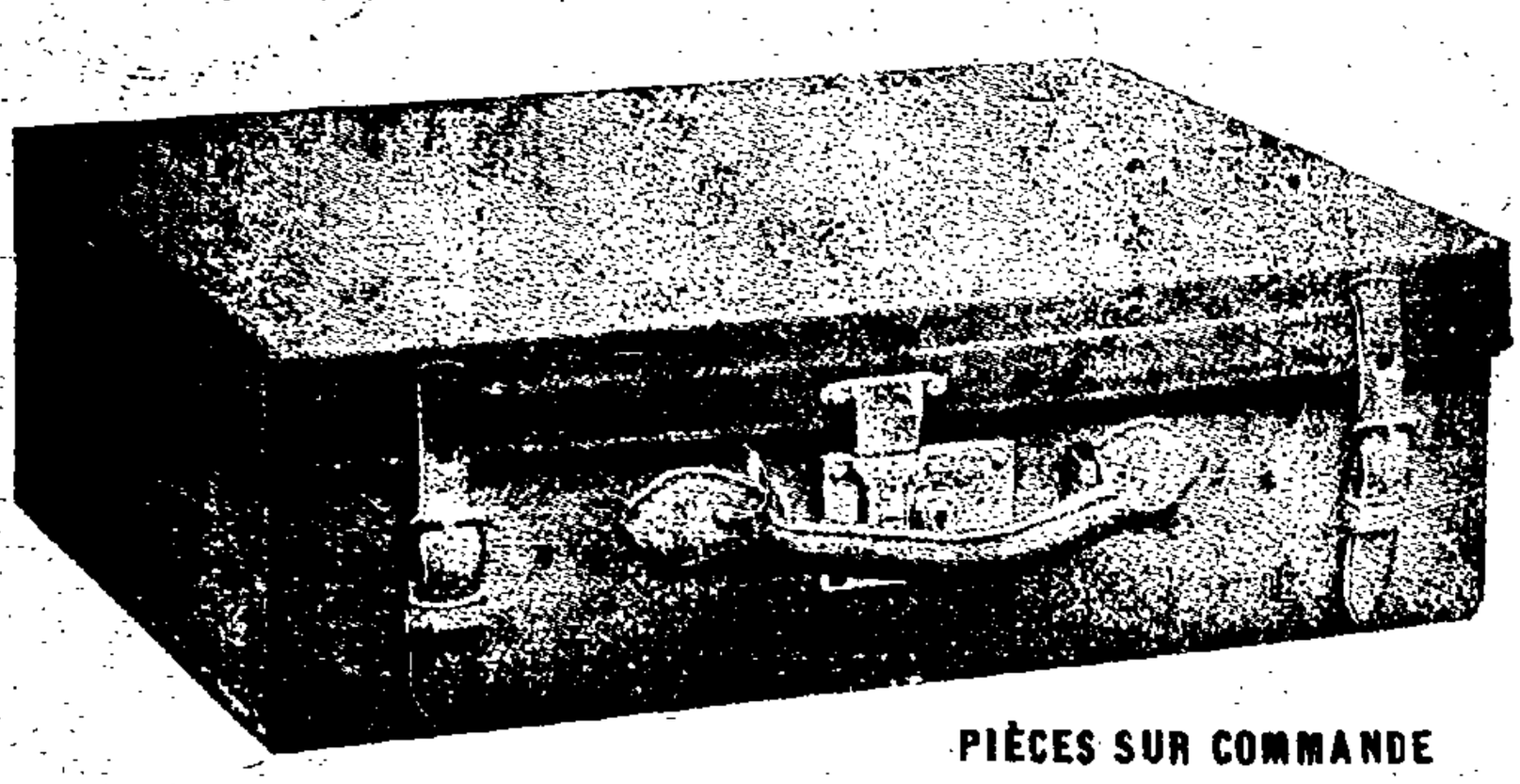

PIÈCES SUR COMMANDE

ARTICLES DE VOYAGE

—

MALLES
de cabines.

—

CANTINES
POUR OFFICIERS

—

Ceinturons et Accessoires
pour
Militaires.

—

MAROQUINERIE

A. VODABLE, 15-17, Passage de l'Opéra, PARIS.

SOURCE BADOIT

La plus légère à l'estomac.

VENTE PAR AN :
20 Millions de bouteilles

Déclarée d'Intérêt public.

AUSSEUR

MENUISIER

Son Atelier est dans l'Avenue de Ségur
au N° 51 bis à Paris
Téléphone N° 706-98

Tous les jeux de salons chez Delaire, rue des Pyramides, 4, Paris.

8e Année. — 1918

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

DON
19483?

ILLUSTRÉ

de DOUZE DESSINS, par Maurice LEROY

de QUATRE PORTRAITS, par Paul RIQUET

de SIX PORTRAITS EN PHOTOGRAPHIE

de VINGT-SIX VUES DE NOS LOCAUX

et de DEUX CARTES

Lc 22
1047

14, RUE DE ROME
PARIS VIIIe

SOMMAIRE DU CALENDRIER POUR 1918

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or	19
Epacte	17
Cycle solaire	23
Indiction romaine	1

Quatre-Temps.

20, 22, 23 février
22, 24, 25 mai
18, 20, 21 septembre
18, 20, 21 décembr

Lettre Dominicale F

Fêtes mobiles.

Septuagésime	27 Janvier	Les Rogations	6 Mai
Quinquagésime	10 Février	Ascension	9 »
Cendres	13 »	Pentecôte	19 »
Rameaux	24 Mars	Trinité	26 »
Pâques	31 »	Fête-Dieu	30 »

vent 1er Décembre

Commencement des Saisons (en t. légal d'hiver).

Printemps	21 Mars à 10 h. 26 m.	Automne	23 Sept. à 20 h. 45 m.
Eté	22 Juin à 6 h. 0 m.	Hiver	22 Déc. à 15 h. 42 m.

Concordance des ères principales.

Année 6631 de la période chronologique de 7e Julienne.
» 2694 des Olympiades ou 2e année de la 674e Olympiade.
» 1918 de la naissance de Jésus Christ (Calendrier Grégorien).
» 1918 » » (Calendrier Julien ou russe).
» 1333 de l'hégire ou des trèves, qui commence le 17 octobre 1917.
» 126 de la République française.
L'année russe 1918 (calendrier Julien) commence le lundi 14 Janvier.

Eclipses de soleil et de lune.

Les éclipses de soleil ont toujours lieu à la nouvelle lune, et les éclipses de lune à la pleine lune.

I. Juin 8-9. Eclipse totale de soleil, invisible à Paris et en France, visible comme totale dans l'Amérique du Nord. Grandeur : 1,015. Maximum de l'éclipse le 8, à 22 h. 8 m. Durée max. de la totalité : 2 m. 23 s.

II. Juin 24. Eclipse partielle de lune invisible en France. Grandeur : 0,135. Milieu de l'éclipse, à 10 h. 28 m.

III. Décembre 3. Eclipse annulaire de soleil, invisible en France, observable comme éclipse annulaire dans l'Amérique du Sud. Grandeur maxima : 0,969. Maximum de l'éclipse, à 15 h. 23 m.

Au Gui l'an neuf.

LA REVUE LES ARTS

15, RUE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE, PARIS

EST UN PRÉCIEUX TRÉSOR DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE

ABONNEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT A LA PLUS IMPORTANTE

DE NOS REVUES FRANÇAISES D'ART

D. Q. le 5 à 11h49
N. L. le 12 à 22h35

JANVIER

P. Q. le 19 à 14h38
P. L. le 27 à 3h14

DATES	JOURS	FÊTES ET SAINTS	SOLEIL lever	SOLEIL couch.	Jour de la lune	LUNE lever	LUNE coucher
1	Mardi	**Circoncision.** S. Odilon, Ab.....	7h46	16h2	19	20h45	9h35
2	Mercr.	**Le S. Nom de Jésus.** S. Macaire, Ab.	7 46	16 3	20	21 49	9 54
3	Jeudi	Se Geneviève, V. S. Antère, Pp. M.	7 46	16 4	21	22 53	10 11
4	Vend.	S. Rigobert, E.....	7 46	16 5	22	23 58	10 28
5	Sam.	S. Télesphore, Pp. S. Siméon St., C.	7 46	16 6	☾	———	10 47
6	**Dim.**	**Epiphanie.** S. Melaine, E.....	7 46	16 8	24	1 4	11 8
7	Lundi	Se Viergue, V.....	7 45	16 9	25	2 11	11 33
8	Mardi	S. Lucien, E. M. Se Gudule, V.....	7 45	16 10	26	3 19	12 5
9	Mercr.	S. Julien l'hospitalier, C.....	7 45	16 11	27	4 27	12 46
10	Jeudi	S. Guillaume, E.....	7 44	16 12	28	5 31	13 38
11	Vend.	S. Hygin, Pp. M.....	7 44	16 14	29	6 27	14 42
12	Sam.	S. Arcade, E.....	7 43	16 15	●	7 14	15 57
13	**Dim.**	**Oct. de l'Epiphanie.** S. Agrèce, E.	7 43	16 16	2	7 51	17 18
14	Lundi	S. Hilaire, E. D.	7 42	16 18	3	8 22	18 41
15	Mardi	S. Maur, Ab S. Paul Er	7 41	16 19	4	8 48	20 3
16	Mercr.	S. Marcel, Pp. M.....	7 41	16 21	5	9 11	21 24
17	Jeudi	S. Antoine, Ab. S. Sulpice, E.....	7 40	16 22	6	9 34	22 44
18	Vend	**Ch. de S Pierre à R** Se Prisque, V. M.	7 39	16 23	7	9 57	———
19	Sam.	S. Canut, R M. S. Marius et Cc. MM.	7 38	16 25	☽	10 22	0 4
20	**Dim.**	**IIe après l'Epiphanie**..... SS. Fabien et Sébastien, MM.....	7 37	15 26	9	10 52	1 22
21	Lundi	Se Agnès, V. M.....	7 36	16 28	10	11 28	2 37
22	Mardi	SS. Vincent et Anastase, MM.....	7 35	16 30	11	12 12	3 46
23	Mercr.	S. Raymond de P. Se Emérentienne.	7 34	16 31	12	13 4	4 47
24	Jeudi	S. Timothée, E. M.....	7 33	16 33	13	14 4	5 38
25	Vend.	**Convers. de S Paul.** S. Ananie, C.	7 32	16 34	14	15 10	6 19
26	Sam.	S. Polycarpe. E. M. Se Paule, Vv.	7 31	16 36	15	16 18	6 51
27	**Dim.**	**Septuagésime**..... S. Jean Chyrs., E. D. Se Dévote, V. M.	7 30	16 38	♋	17 25	7 18
28	Lundi	S. Charlemagne, Em. C.....	7 29	16 39	17	18 31	7 40
29	Mardi	S. François de Sales, E. D.....	7 28	16 41	18	19 36	7 59
30	Mercr.	Se Bathilde, R. Vv..... Se Aldegonde, V. Se Martine, V M.	7 26	16 42	19	20 40	8 17
31	Jeudi	S. Pierre Nolasq, Se Marcelle, Vv.	7 25	16 44	20	21 44	8 35

La célébration des Mariages recommence le 7 janvier.
21. *Anniversaire de la mort du roi Louis XVI.*

NOTA. — Nous suivons fidèlement dans ce calendrier, le calendrier romain ; les noms de saints et de saintes ont été choisis de préférence parmi ceux de France et de Belgique.

ABRÉVIATIONS. — Ab. abbé. Ap. apôtre. Arch. archevêque. C. confesseur. D. docteur. E. evêque. Emp. empereur. Er. ermite. Imp. impératrice. M. martyr. P. pénitent. Pp. pape. R. roi ou reine. V. vierge. Vv. veuve.

Toute Femme soucieuse d'élégance doit s'abonner au Journal

LES MODES

15, RUE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE — PARIS

QUI REPRODUIT MENSUELLEMENT LES PLUS NOUVEAUX MODÈLES
DE NOS GRANDS COUTURIERS ET DE NOS MEILLEURES MODISTES

Les Crêpes.

Chez MAXIM'S

***Les** plus Belles Chaussures aux Prix les plus bas*

19, Faubourg Saint-Antoine, PARIS *(Aucune succursale)*

A TITRE DE PRIME

5 % de remise sur présentation de l'ALMANACH

D. Q. le 4 à 7h52
N. L. le 11 à 10h4

FÉVRIER

P. Q. le 18 à 0h57
P. L. le 25 à 21h34

DATES	JOURS	FÊTES ET SAINTS	SOLEIL lever	SOLEIL coucher	Jour de la lune	LUNE lever	LUNE coucher
1	Vend.	S. Ignace, E. S. Sigebert, R. C. . .	7h 24	16h 46	21	22h 49	8h 53
2	Sam.	**Purification de N. D.**	7 22	16 47	22	23 55	9 13
3	**Dim.**	**Sexagésime** S. Blaise, E. M. . . .	7 21	16 49	23	———	9 36
4	Lundi	S. André Corsini, E.	7 19	16 51	☾	1 2	10 4
		Se Jeanne de France, R. Vv.					
5	Mardi	Se Agathe, V. M.	7 18	16 52	25	2 8	10 39
6	Mercr.	S. Tite, E. Se Dorothée V. M . . .	7 16	16 54	26	3 12	11 24
7	Jeudi	S. Romuald, Ab.	7 15	16 56	27	4 11	12 21
8	Vend.	S. Jean de Matha, C.	7 13	16 57	28	5 2	13 29
9	Sam.	Se Apolline V. M.	7 12	16 59	29	5 44	14 46
		S. Cyrille d'Alexandrie, E. D. . .					
10	**Dim**	**Quinquagésime**	7 10	17 0	30	6 18	16 9
		Se Scholastique, V.					
11	Lundi	S. Séverin, Ab.	7 9	17 2	●	6 47	17 34
12	Mardi	SS Fondateurs des Servites, CC. .	7 7	17 4	2	7 13	18 58
		Se Eulalie, V.					
13	Mercr.	**Cendres** S. Polyeucte, M	7 5	17 5	3	7 37	20 22
14	Jeudi	S. Valentin, M.	7 4	17 7	4	8 1	21 45
15	Vend.	SS. Faustin et Jovite, MM.	7 2	17 9	5	8 26	23 6
16	Sam.	S. Onésime, C.	7 0	17 10	6	8 55	———
17	**Dim**	**Ier de Carême** S. Théodule, C. .	6 58	17 12	7	9 29	0 24
18	Lundi	S. Siméon, E. M.	6 57	17 14	☽	10 11	1 37
19	Mardi	S. Gabin, M	6 55	17 15	9	11 1	2 41
20	Mercr.	S. Eucher, E.	6 53	17 17	10	11 59	3 35
21	Jeudi	B. Pépin de Landen, C	6 51	17 18	11	13 2	4 18
22	Vend.	**Chaire de S. Pierre à Antioche.**	6 49	17 20	12	14 8	4 53
		S. Paschase, E.					
23	Sam.	S. Pierre Damien, E.	6 47	17 22	13	15 15	5 12
24	**Dim**	**IIe de Carême**	6 45	17 23	14	16 21	5 45
		S. Mathias, Ap (†)					
25	Lundi	B. Isabelle de France, V.	6 44	17 25	☺	17 26	6 6
26	Mardi	S. Nestor, E.	6 42	17 27	16	18 30	6 24
27	Mercr.	Se Honorine, V. S. Léandre, E. . .	6 40	17 28	17	19 34	6 42
28	Jeudi	S. Romain. Ab.	6 38	17 30	18	20 39	7 0

11, *Première apparition de Notre-Dame à Lourdes.*
12, *Mardi-Gras.*
13, *Ouverture du Carême, Temps clos pour les noces* (les soldats exceptés) *jusqu'au dimanche après Pâques.*
20, 22, 23, *Quatre-Temps.*
28, *Mi-Carême.*

☞ La fête liturgique de S. Mathias, apôtre est reportée au 25.

CHAMPAGNE

ROI ALBERT Ier

EPERNAY

Fournisseur de la Cour de Belgique par lettre Royale en date du 12 janvier 1929

12, rue de Sèze (TÉL. : *Gutenberg* 22-07) PARIS

Les Giboulées.

Produits HIPPOLYTE DUVAL : Bouillons en cubes, Potages en tablettes, Purées de légumes en tablettes, Farines de légumes cuits, Aromes, Pâtés, etc.
Usines et Bureaux : 317. rue de Belleville, PARIS.

ELATINE BOUIN Ext. de la Sève de Pin et Goudron de Norvège
Combat avec succès les Affections des Voies respiratoires :
Toux rebelles, Bronchites chroniques, Catarrhes, Enrouements, etc.
50 Années de Succès. — Toutes Phies. LE FLACON 3 fr.

D. Q. le 6, à 0h43
N. L. le 12, à 19h52

MARS

P. Q. le 19, à 13h30
P. L. le 27, à 15h33

DATES	JOURS	FÊTES ET SAINTS	SOLEIL lever	SOLEIL coucher	Jour de la lune	LUNE lever	LUNE coucher
1	Vend.	S. Léon, E. S. Aubin, E.	6h36	17h32	19	21h44	7h19
		Se Eudoxie, M.					
2	Sam.	S. Simplice, Pp.	6 34	17 33	20	22 49	7 41
3	**Dim.**	**IIIe de Carême**	6 32	17 35	21	23 54	8 7
		Se Cunégonde, Imp. V.					
4	Lundi	S. Casimir, C.	6 30	17 36	22	———	8 39
5	Mardi	S. Adrien, M	6 28	17 38	23	0 58	9 19
6	Mercr.	Se Colette, V.	6 26	17 39	☾	1 58	10 8
		SSes Perpétue, Félicité et Comp. MM.					
7	Jeudi	S. Thomas d'Aquin, D.	6 24	17 41	25	2 51	11 9
8	Vend.	S. Jean de Dieu, C.	6 22	17 42	26	3 35	12 20
9	Sam.	Se Françoise Romaine, Vv.	6 20	17 44	27	4 12	13 38
10	**Dim.**	**IVe de Carême**	6 18	17 46	28	4 44	15 0
		40 Martyrs de Sébaste.					
		S. Droctovée, Ab.					
11	Lundi	S. Firmin, Ab	6 16	17 47	29	5 11	16 24
12	Mardi	S. Grégoire le Grand, Pp. D.	6 14	17 49	●	5 36	17 49
		S. Paul Aurélien, E.					
13	Mercr.	Se Euphrasie, V.	6 11	17 50	2	6 0	19 1
14	Jeudi	Se Mathilde, R. Vv.	6 9	17 52	3	6 25	20 3
15	Vend.	S. Zacharie, Pp.	6 7	17 53	4	6 54	22 1
16	Sam.	S. Abraham, C.	6 5	17 55	5	7 28	23 1
		S. Héribert, E.					
17	**Dim.**	**Passion de N.-S.**	6 3	17 56	6	8 8	———
		S. Patrice, E.					
18	Lundi	S. Gabriel, Arch., S. Cyrille, E. C.	6 1	17 58	7	8 57	0 29
19	Mardi	S. Joseph, C.	5 59	17 59	☽	9 53	1 28
20	Mercr.	S. Vulfran, E.	5 57	18 1	9	10 55	2 16
21	Jeudi	S. Benoît, Ab.	5 5	18 2	10	12 1	2 54
22	Vend.	**Compassion de N.-D.** Se Léa, V.	5 53	18 4	11	13 7	3 25
23	Sam.	S. Victorien, M.	5 51	18 5	12	14 13	3 50
24	**Dim.**	**Rameaux.** S Romule, M.	5 48	18 7	13	15 18	4 11
25	Lundi	**Annonciation** (remise au 6 avril).	5 46	18 8	14	16 22	4 30
		S. Hermelan[1], Ab.					
26	Mardi	S. Castule, M.	5 44	18 10	15	17 26	4 48
27	Mercr.	S Jean Damascène, D.	5 42	18 11	☉	18 30	5 7
		S. Rupert, E.					
28	Jeudi	La Cène du Seigneur.	5 40	18 13	17	19 35	5 26
		S. Jean de Capistran, C.					
		S. Gontran, R. C.					
29	Vend.	S. Eustase, Ab	5 38	18 14	18	20 40	5 1
30	Sam.	S. Amédée, C.	5 36	18 16	19	21 45	6 2
31	**Dim.**	**PAQUES.** Se Balbine, V.	5 34	18 17	20	22 49	6 42

ORFÈVRERIE ◇ BRONZES D'ÉGLISE ◇ CHASUBLERIE
Réparations — Remis à neuf
TOILE — BATISTE — LINON — DAMAS — MOIRE — GALONS — FRANGES

BOULARD, 2, rue de Sèvres, PARIS (VIe)

Métro : St-Sulpice - *N. S.* Sèvres (Croix-Rouge)
Échantillons sur demande.

Les œufs de Pâques de la Marraine.

APPAREILS & FOURNITURES pour la PHOTOGRAPHIE

Georges MULÉ

104, rue de Richelieu, PARIS — Téléph. : GUTENBERG 54-76

DÉPOT des plaques et papiers " ILFORD "

DÉPOT es jumelles " BELLIENI ". — TRAVAUX pour AMATEURS

D. Q. le 4, à 13h33
N. L. le 11, à 4h34

AVRIL

P. Q. le 18, à 4h7
P. L. le 26, à 8h5

DATES	JOURS	FÊTES ET SAINTS	SOLEIL lever	SOLEIL coucher	Jour de la lune	LUNE lever	LUNE coucher
1	Lundi	S. Hugues, E.	5h32	18h19	21	23h49	7h19
2	Mardi	S. François de Paule, C.	5 29	18 20	22		8 5
3	Mercr.	Se Marie Egyptienne, P	5 27	18 22	23	0 43	9 1
4	Jeudi	S. Isidore, E. C.	5 25	18 23	☾	1 30	10 6
5	Vend.	S. Vincent Ferrier, C.	5 23	18 25	25	2 9	11 18
		S. Irène, V.					
6	Sam.	S. Célestin, Pp.	5 21	18 26	26	2 41	12 35
7	**Dim.**	*In albis*, S. Hégésippe, C.	5 19	18 28	27	3 9	13 55
8	Lundi	S. Gautier, Ab.	5 17	18 29	28	3 34	15 17
9	Mardi	Sc Valtrude, V.	5 15	18 31	29	3 58	16 40
10	Mercr.	S. Macaire, E.	5 13	18 32	30	4 23	18 4
11	Jeudi	S. Léon, Pp. D.	5 11	18 34	●	4 51	19 29
12	Vend.	S. Jules, Pp.	5 9	18 35	2	5 22	20 52
13	Sam.	S. Herménégilde, M.	5 7	18 37	3	6 0	22 8
14	**Dim.**	**IIe après Pâques**, SS. Tiburce Valérien et Maxime, MM.	5 5	18 38	4	6 47	23 14
		S. Justin, M.					
15	Lundi	Se Anastasie, M.	5 3	18 40	5	7 42	
16	Mardi	S. Paterne, E. S. Fructueux, E.	5 1	18 41	6	8 44	0 9
		S. Benoît J. Labre, C.					
17	Mercr.	S. Anicet, Pp.	4 59	18 43	7	9 50	0 52
18	Jeudi	S. Parfait, M.	4 57	18 44	☽	10 57	1 26
19	Vend.	S. Elphège, E. M.	4 55	18 46	9	12 44	1 53
		S. Expédit, M.					
20	Sam.	S. Marcellin, E.	4 53	18 47	10	13 9	2 15
		Se Opportune, V.					
21	**Dim.**	**IIIe après Pâques**	4 51	18 49	11	14 13	2 35
		S. Anselme, E. D.					
22	Lundi	SS. Soter et Caïus, Pp. MM.	4 49	18 50	12	15 17	2 54
23	Mardi	S. Georges, M.	4 48	18 51	13	16 21	3 12
24	Mercr.	S. Fidèle de Sigmaringen, M.	4 46	18 53	14	17 26	3 31
25	Jeudi	S. Marc, Ap.	4 44	18 54	15	18 31	3 52
26	Vend.	SS. Clet et Marcellin. Pp. MM	4 42	18 56	☿	19 37	4 16
27	Sam.	S. Anastase, Pp.	4 40	18 57	17	20 42	4 45
28	**Dim.**	**IVe après Pâques**	4 38	18 59	18	21 43	5 20
		S. Paul de la Croix, C.					
		S. Vital, M.					
29	Lundi	S Pierre de Vérone, M.	4 37	19 0	19	22 39	6 3
30	Mardi	Se Catherine de Sienne, V.	4 35	19 2	20	23 28	6 36
		S. Eutrope.					

17, *Solennité de S. Joseph, patron de l'Église universelle.*
25, *Procession des Grandes Litanies.*

BOIS — CHARBONS — COKES
Maison fondée en 1780
E. BROSSEL
Paris, 238, rue de Vaugirard. — *Tél.* Saxe 11-99
CHANTIERS. — 178, avenue de Versailles, PARIS, *Tél.* AUTEUIL 01-26.
4 et 6, rue de Maître-Jacques, BOULOGNE. *Tél.* BOULOGNE 140.

La Rose de France.

La Maison Française RAMLOT
76, RUE DE RENNES, PARIS — MÉTRO : Saint-Sulpice

IMPERMÉABLES

LA PELERINE RAMLOT
A manches (Raglan), capuchon mobile (800 grammes environ)
longueur 115, **49** fr. **50** — longueur 130, **52** fr. **50**
A capuchon fixe (500 grammes environ)
longueur 100, **28** fr. — longueur 110, **30** fr. **50** — longueur 120, **32** fr.

D. Q. le 3, à 22h26
N. L. le 10, à 13h1

MAI

P. Q. le 17, à 20h14
P. L. le 25, à 22h32

DATES	JOURS	FÊTES ET SAINTS	SOLEIL lever	SOLEIL coucher	Jour de l'année	LUNE lever	LUNE coucher
1	Mercr.	SS. Philippe et Jacques le M.. App.	4h33	19 3	21	———	7h58
2	Jeudi	S. Athanase, E. D.....	4 32	19 5	22	0h8	9 8
3	Vend.	**Invention de la Sainte Croix**...	4 30	19 6	☾	0 42	10 22
		SS. Alexandre et Comp MM.....					
4	Sam.	Se Monique, Vv. Se Antoinette, M	4 28	19 8	24	1 11	11 38
5	**Dim.**	**Ve après Pâques.** S. Pie V, Pp..	4 27	19 9	25	1 36	12 56
6	Lundi	**S. Jean Porte Latine**.....	4 25	19 10	26	1 59	14 15
7	Mardi	S. Stanislas, E. M.....	4 23	19 12	27	2 23	15 36
8	Mercr.	**Ap. de l'Arc S. Michel.** S Désiré, C.	4 22	19 13	28	2 48	16 59
9	Jeudi	**ASCENSION** S. Grégoire de N.E.D.	4 20	19 15	29	3 17	18 22
10	Vend.	SS. Antonin, Gordien et Epimaque.	4 19	19 16	●	2 52	19 41
		Se Solange, V.....					
11	Sam.	S. Mamert, E.....	4 17	19 17	2	4 34	20 53
12	**Dim.**	**Dans l'Octave de l'Ascension**....	4 16	19 19	3	5 26	21 55
		SS. Nérée et Achillée.....					
		Se Flavie Domitille et S. Pancrace.					
13	Lundi	S. Servais, E.....	4 14	19 20	4	6 27	22 44
14	Mardi	S. Boniface, M. S. Pacôme, Ab...	4 13	19 21	5	7 33	23 23
15	Mercr.	S. Jean-Bapt de la S. S. Euphraise, E.	4 12	19 23	6	8 42	23 53
16	Jeudi	S. Ubald, E. S. Honoré, E.....	4 10	19 24	7	9 50	———
17	Vend.	S. Pascal Baylon, C.....	4 9	19 25	☽	10 57	0 18
18	Sam.	**Vigile.** S. Venant, M.....	4 8	19 27	9	12 2	0 40
19	**Dim.**	**PENTECOTE.** S. Pierre Célestin, Pp	4 7	19 28	10	13 6	0 59
		Se Pudentienne, V. S. Yves, C...					
20	Lundi	S. Bernardin de Sienne, C.....	4 5	19 29	11	14 10	1 17
21	Mardi	Se Estelle, V. S Hospice, C.....	4 4	19 31	12	15 14	1 36
22	Mercr.	S. Ausone, M. S. Romain, Ab...	4 3	19 32	13	16 19	1 56
23	Jeudi	S. Didier, E.....	4 2	19 33	14	17 25	2 19
24	Vend.	**Notre-Dame Auxiliatrice**.....	4 1	19 34	15	18 31	2 46
		S. Donatien et Rogatien, MM....					
25	Sam.	S. Grégoire VII, Pp. S. Urbain, Pp.	4 0	19 35	♉	19 35	3 19
26	**Dim.**	**Trinité.** S. Philippe de Néri, C...	3 59	19 37	17	20 33	4 0
		S. Eleuthère, Pp. M.....					
27	Lundi	S. Jean, Pp. M. S. Bède, D.....	3 58	19 38	18	21 25	4 51
28	Mardi	S. Augustin de Cantorbéry, E....	3 57	19 39	19	22 8	5 51
29	Mercr.	Se Marie-Madel. de P. S. Maximin.	3 56	19 40	20	22 44	6 59
30	Jeudi	**Fête-Dieu.** S. Félix, Pp M.....	3 55	19 41	21	23 14	8 12
		B. Jeanne d'Arc, V. S. Ferdinand.					
31	Vend.	SSes Angèle de M. V. Pétronille, V.	3 55	19 42	22	23 40	9 28

1er *Fête de Monseigneur le duc d'Orléans.*
6, 7, 8, *Les Rogations.* 22, 24, 25, *Quatre-Temps.*
12. *En France, solennité de la B. Jeanne d'Arc, V.*

Photographie G. PENABERT

SPÉCIALITÉ DE

PORTRAITS REPRODUCTIONS & AGRANDISSEMENTS

APRES DECES

36 et 38, Passage du Havre (rue Caumartin), *PARIS* (Au Rez-de-Chaussée),

NOTA : Sur demande la Photographie PENABERT envoie de suite pour photographier immédiatement après décès.

Le Bleuet.

CHARLES HÉNAULT

ENTREPRENEUR DE VITRERIE, PAPIERS PEINTS

Diplôme Exposition Universelle 1900

PARIS — 19, rue du Départ — PARIS

Téléphone : *Saxe* **64-77** — Métro et N. S. : Montparnasse

D. Q. le 2, à 4h20
N. L. le 8, à 22h3

JUIN

P. Q. le 16, à 13h11
P. L. le 23, à 10h38

DATES	JOURS	FÊTES ET SAINTS	SOLEIL lever	SOLEIL coucher	Jour de la lune	LUNE lever	LUNE coucher
1	Sam.	SS. Pothin et ses Comp., MM.	3h54	19h43	23	———	10h44
		S. Pamphile, M.					
2	**Dim.**	**IIe après la Pentecôte**	3 53	19 44	☾	0h3	12 1
		SS. Marcellin, Pierre et Erasme, MM.					
3	Lundi	Se Clotilde, R. Vv.	3 53	19 45	25	0 26	13 19
4	Mardi	S. François Carraciolo, C.	3 52	19 46	26	0 50	14 39
5	Mercr.	S. Boniface, E. M.	3 51	19 47	27	1 17	15 59
6	Jeudi	S. Norbert, E. S. Claude, E. M.	3 51	19 48	28	1 48	17 18
7	Vend.	**Fête du Sacré-Cœur**	3 50	19 48	29	2 25	18 33
8	Sam.	S. Maximin, E. S. Médard, E.	3 50	19 49	●	3 12	19 39
9	**Dim.**	**IIIe après la Pentecôte**	3 50	19 50	2	4 9	20 34
		SS. Prime et Félicien, MM.					
		Se Pélagie, V. M.					
10	Lundi	Se Marguerite, R. Vv.	3 49	19 51	3	5 13	21 18
11	Mardi	S. Barnabé, Ap.	3 49	19 51	4	6 22	21 52
12	Mercr.	S. Jean de S. Facond, C.	3 49	19 52	5	7 32	22 20
		SS. Basilide et Comp. MM.					
13	Jeudi	S. Antoine de Padoue, C.	3 48	19 52	6	8 41	22 43
14	Vend.	S. Basile, E. D.	3 48	19 53	7	9 48	23 3
15	Sam.	SS. Guy et Modeste, MM.	3 48	19 53	8	10 53	23 22
		SSes Crescence, Germaine Cousin.					
16	**Dim.**	**IVe après la Pentecôte**	3 48	19 54	☽	11 57	23 41
		SS. Ferréol, Ferjeux et Cyr, MM.					
		Se Julitte, M.					
17	Lundi	S. Avit, C.	3 48	19 54	10	13 1	———
18	Mardi	SS. Marc et Marcellin, MM.	3 48	19 55	11	14 6	0 0
19	Mercr	Se Julienne Falconieri, V.	3 48	19 55	12	15 11	0 21
		SS. Gervais et Protais, MM.					
20	Jeudi	SS. Silvère, Pp. M. et Lain, E.	3 48	19 55	13	16 17	0 46
21	Vend.	SS. Louis de G., C. et Leufroi, Ab.	3 48	19 56	14	17 22	1 17
22	Sam.	S. Paulin, E.	3 49	19 56	15	18 23	1 54
23	**Dim.**	**Ve ap. la Pentecôte** S. Félix M.	3 49	19 56	16	19 18	2 41
24	Lundi	S. Jean-Baptiste	3 49	19 56	☾	20 6	3 39
25	Mardi	SS Guillaume, Ab. et Antide, E. M.					
		S. Prosper, E.	3 49	19 56	18	20 45	4 46
26	Mercr.	SS. Jean et Paul, MM.	3 50	19 56	19	21 17	5 59
27	**Jeudi**	S. Ladislas, R.					
		SS. Agloard et Agilbert, MM.	3 50	19 56	20	21 45	7 15
28	Vend.	SS. Léon II, Pp et S. Irénée, E. D. E.					
29	Sam.	SS. Pierre et Paul, Ap.	3 51	19 56	21	22 9	8 33
30	**Dim.**	**VIe après la Pentecôte**	3 51	19 56	22	22 32	9 51
		Commémoraison de S. Paul, Ap.					
		S. Martial, E.	3 52	19 56	23	22 55	11 9

Mme Suzanne Vallon

MODES

60, Avenue de Malakoff

English spoken PARIS

J. VODABLE, tailleur

ÉTOFFES DE PREMIER CHOIX POUR CIVILS ET MILITAIRES

FAÇON SOIGNÉE

PASSAGE DE L'OPÉRA, 22-24, PARIS

D. Q. le 1, à 8h43
N. L. le 8, à 8h22

JUILLET

P. Q le 16, à 6h24
P. L. le 23, à 20h33
D. Q. le 20, à 13h14

DATES	JOURS	FÊTES ET SAINTS	SOLEIL lever	SOLEIL coucher	Jour de la lune	LUNE lever	LUNE coucher
1	Lundi	**Le T. P. Sang du Seigneur**..... S. Rombaud, Ev S. Thibaud, C..	3h52	19h56	☾	23h20	12h27
2	Mardi	**Visitaton de N. D**..... SS. Processus et Martinien, MM..	3 53	19 56	25	23 49	13 45
3	Mercr.	S. Anatole, E. S. Héliodore, E...	3 53	19 55	26	——	15 3
4	Jeudi	Se Berthe, V. S. Ulrich, E.....	3 54	19 55	27	0 23	16 18
5	Vend.	S. Antoine Zaccaria, C. Se Zoé, M.	3 55	19 55	28	1 5	17 26
6	Sam.	Se Lucie, M.....	3 56	19 54	29	1 57	18 24
7	**Dim**	**VIIe après la Pentecôte**..... SS. Cyrille et Méthode, EE..... Se Aubierge, V.....	3 56	19 54	30	2 57	19 12
8	Lundi	Se Elisabeth de P., R.Vv S Dié, E	3 57	19 53	●	4 4	19 50
9	Mardi	Se Ode, V.....	3 58	19 53	2	5 14	20 20
10	Mercr.	Les 7 frères martyrs..... SSes Rufine et Seconde, MM.....	3 59	19 52	3	6 23	20 45
11	Jeudi	S. Pie Ier, Pp M.....	4 0	19 51	4	7 31	21 7
12	Vend.	S. Jean Gualbert, Ab..... SS. Nabor e Félix, MM.....	4 1	19 51	5	8 38	21 27
13	Sam.	SS. Anaclet, Pp. M. et Eugène, E.	4 2	19 50	6	9 43	21 45
14	**Dim.**	**VIIIe après la Pentecôte**..... S. Bonaventure. E. D	4 3	19 49	7	10 47	22 4
15	Lundi	S. Henri, Emp C. Se Rosalie, V.	4 4	19 49	8	11 51	22 25
16	Mardi	**N.-D du Mt-Carmel**. S. Généroux.	4 5	19 48	☽	12 56	22 48
17	Mercr.	S. Alexis. C.....	4 6	19 47	10	14 1	23 15
18	Jeudi	S. Camille de Lellis, C..... Se Symphrose et ses 7 fils, MM...	4 7	19 46	11	15 6	23 49
19	Vend.	S. Vincent de Paul, C. Arsène, C.	4 8	19 45	12	16 8	——
20	Sam.	S. Jérôme Em. Se Marguerite, V.M.	4 9	19 44	13	17 6	0 32
21	**Dim.**	**IXe ap. la Pentecôte**. S. Praxède, V. SS Victor, Félicien et Longin, MM.	4 10	19 43	14	17 57	1 24
22	Lundi	Se Marie-Madeleine, E. M.....	4 11	19 42	15	18 41	2 27
23	Mardi	SS. Apollinaire, E.M. et Liboire, E.C.	4 13	19 41	☾	19 17	3 39
24	Mercr.	**Vigile**. Se Christine, V. M.....	4 14	19 39	17	19 47	4 56
25	Jeudi	SS. Jacques le M., Ap. et Christophe.	4 15	19 38	18	20 13	6 15
26	Vend.	Se Anne, mère de la T.-S V.....	4 16	19 37	19	20 37	7 35
27	Sam.	S. Pantaléon, M.....	4 18	19 36	20	21 1	8 55
28	**Dim**	**Xe après la Pentecôte**..... S. Nazaire et Celse, MM..... SS. Victor, Pp. M. et Innocent, Pp. C.	4 19	19 34	21	21 26	10 15
29	Lundi	Se Marthe, V.....	4 20	19 33	22	21 54	11 34
30	Mardi	SS Abbon et Sennen, MM.....	4 21	19 32	☾	22 26	12 52
31	Mercr.	SS Ignace de L. et Germain l'Aux.	4 23	19 30	24	23 5	14 7

LEDEZ & VIGNAL, TAILLEURS CIVILS ET MILITAIRES

189, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Pour les envois au front prière de demander des renseignements

L'ASTHME VAINCU

PLUS d'ÉTOUFFEMENTS NI INSOMNIES

Suppression des Crises par l'

ANTIASTHME BENGALAIS

Pharm. FAGARD, Pharm., 23, Av. La Motte-Picquet, Paris

ECHANTILLON FRANCO contre 2 timbres de 0'15.

La belle récolte.

Produits HIPPOLYTE DUVAL : Bouillons en cubes, Potages en tablettes, Purées de légumes en tablettes, Farines de légumes cuits, Aromes, Pâtés, etc.
Usines et Bureaux : 317, rue de Belleville, PARIS.

Les Spécialités WARRÉCURES sont les meilleurs remèdes pour albumine, anémie, cœur, constipation, eczéma, entérite, estomac, foie, goutte, nerfs, neurasthénie, rhumatisme, tuberculose, etc. Envoi gratuit, aux lecteurs de l'almanach, du volume illustré **LA SANTÉ**. Spécialités **WARRÉCURES**, 128, rue Victor-Hugo, Tours (I.-et-L.).

N. L. le 6, à 20h29
P. Q. le 14, à 23h16

AOUT

P. L. le 22, à 5h2
D. Q. le 28, à 19h27

DATES	JOURS	FÊTES ET SAINTS	SOLEIL lever	SOLEIL coucher	Jour de la lune	LUNE lever	LUNE coucher
1	Jeudi	**S Pierre ès liens**.....	4h 24	19h 29	25	23h 52	15h 17
		Les SS. Machabées, MM					
		S. Exupère, E					
2	Vend.	S. Alphonse de Liguori, E. D ...	4 25	19 27	26	——	16 18
		S. Etienne, Pp. M					
3	Sam.	**Invention du corps de S. Etienne**.	4 27	19 26	27	0 48	17 8
		Se Lydie, M. S. Geoffroy, C.....					
4	**Dim.**	**XIe ap. la Pentecôte** S. Dominique.	4 28	19 24	28	1 51	17 49
5	Lundi	**N.-D. des Neiges**. S. Memmie, E	4 29	19 23	29	2 59	18 22
6	Mardi	**Transfiguration du Seigneur**....	4 31	19 21	●	4 8	18 49
		S. Xyste, et Comp. MM.....					
7	Mercr	SS. Gaëtan, C. et Donnat, E M..	4 32	19 20	2	5 17	19 12
8	Jeudi	SS. Cyriaque, Large et Smaragde	4 33	19 18	3	6 24	19 32
9	Vend.	**Vigile**. S. Romain, M.....	4 35	19 16	4	7 29	19 51
		B. Jean-Marie Vianney, C.....					
10	Sam.	S. Laurent, M	4 36	19 15	5	8 34	20 10
11	**Dim.**	**XIIe ap. la Pentecôte**. S Tiburce	4 38	19 13	6	9 38	20 30
		Se Suzanne, M. S. Géry, E.....					
12	Lundi	Se Claire, V.....	4 39	19 11	7	10 42	20 52
13	Mardi	SS Hippolyte et Cassien, MM....	4 40	19 10	8	11 46	21 17
		Se Radegonde R. Vv.....					
14	Mercr.	**Vigile**. S. Eusèbe, C.....	4 42	19 8	☽	12 50	21 48
15	Jeudi	**ASSOMPTION DE N. D.** S. Tarsce.	4 43	19 6	10	13 53	22 26
16	Vend.	SS. Joachim, C.. S. Roch, C.....	4 45	19 4	11	14 52	23 12
17	Sam.	S. Hyacinthe, C.....	4 46	19 3	12	15 46	——
18	**Dim.**	**XIIIe après la Pentecôte**.....	4 47	19 1	13	16 32	0 9
		S. Agapit, M. Se Hélène, Imp., Vv.					
19	Lundi	SS Louis d'Anjou, E. et Thècle, M.	4 49	18 59	14	17 11	1 16
20	Mardi	S. Bernard, Ab. D.....	4 50	18 57	15	17 45	2 30
21	Mercr.	Se Jeanne de Ch, Vv. S Privat, E M	4 52	18 55	16	18 14	3 49
22	Jeudi	SS Timothée, Hippolyte et Symphor.	4 53	18 53	☾	18 29	5 10
23	Vend.	**Vigile**. SS. Philippe B. et Sidoine	4 54	18 51	18	19 4	6 32
24	Sam.	SS. Barthélemy, Vésian et Ouen...	4 56	18 49	19	19 30	7 54
25	**Dim.**	**XIVe après la Pentecôte**.....	4 57	18 47	20	19 57	9 16
		SS. Louis, R. C. et Geniès, M...					
26	Lundi	S. Zéphyrin, Pp M.....	4 59	18 45	21	20 28	10 37
27	Mardi	SS. Joseph Calas, C et Césaire, E.	5 0	18 43	22	21 6	11 55
28	Mercr.	SS. Augustin, E. D. et Hermès, M.	5 1	18 41	☾	21 51	13 8
29	Jeudi	**Décollation de S. Jean-Baptiste**	5 3	18 39	24	22 44	14 12
		Se Sabine.....					
30	Vend.	Se Rose de Lima, V.....	5 4	18 37	25	23 45	15 6
		SS Félix, Audacte, MM. et Fiacre, C.					
31	Sam.	S. Raymond N., C. Se Florentine, V.	5 6	18 35	26	——	15 49

BOIS — CHARBONS — COKES

Maison fondée en 1780

E. BROSSEL

Paris, 238, rue de Vaugirard. — TÉL. : *Saxe* 11-99

CHANTIERS. — 178, avenue de Versailles, PARIS. *Tél.* AUTEUIL 01.26

4, et 6, rue de Maître-Jacques, **BOULOGNE.** *Tél.* BOULOGNE 110

La Chasse.

PAPIERS PEINTS — DÉCORATION L'APPARTEMENT
VITRAUPHANIE — LINCRUSTA
Félix POULAIN, *Spécialiste*
11, Avenue de Clichy (PARIS, 17e)

Produits HIPPOLYTE DUVAL : Bouillons en cubes, Potages en tablettes, Purées de légumes en tablettes, Farines de légumes cuits, Aromes, Pâtes, etc.
Usines et Bureaux : 317, rue de Belleville, PARIS.

N. L. le 5, à 10h44
P. .Q le 13, à 15h2

SEPTEMBRE

P. L. le 20, à 13h1
D. Q. le 27, à 4h39

DATES	JOURS	FÊTES ET SAINTS	SOLEIL lever	SOLEIL coucher	Jour de la lune	LUNE lever	LUNE coucher
1	**Dim.**	**XVe ap. la Pentecôte** S. Gilles, Ab. S. et Leu, E. **Les 12 Frères mart.**	5h7	18h33	27	0h51	16h24
2	Lundi	SS. Etienne, R. et Antonin, M....	5 9	18 31	28	1 58	16 52
3	Mardi	SS Mansuy, E. et Merri, Ab.....	5 10	18 29	29	3 6	17 16
4	Mercr.	SSes Rosalie et Candide, VV.....	5 11	18 27	30	4 13	17 37
5	Jeudi	SS. Laurent Just., E. et Bertin, Ab	5 13	18 25	●	5 19	17 57
6	Vend.	S. Eleuthère, Ab. Se Eve, M.....	5 14	18 23	2	6 23	18 16
7	Sam.	S. Cloud, C. Se Reine, V.....	5 16	18 21	3	7 27	18 36
8	**Dim.**	**XVIe après la Pentecôte**..... **Nativité de N.D.** S. Adrien, M...	5 17	18 19	4	8 31	18 57
9	Lundi	SS. Gorgon, M. et Omer, E.....	5 19	18 17	5	9 35	19 21
10	Mardi	S. Nicolas de T.. C. Se Pulchérie, V.	5 20	18 15	6	10 38	19 50
11	Mercr.	SS. Prote et Hyacinthe, MM.....	5 21	18 13	7	11 40	20 24
12	Jeudi	**Saint Nom de Marie.** S. Léonce, M.	5 23	18 11	8	12 40	21 6
13	Vend.	SS. Maurille et Amé, EE.....	5 24	18 8	☽	13 35	21 58
14	Sam.	**Exaltat. de la Croix.** S. Materne, E	5 26	18 6	10	14 23	22 58
15	**Dim**	**XVIIe après la Pentecôte**..... **Compassion de N. D** S. Nicomède.	5 27	18 4	11	15 5	———
16	Lundi	SS. Corneille, Pp et Cyprien, E. MM. SSes Euphémie, Lucie et S Géminien	5 28	18 2	12	15 40	0 6
17	Mardi	**Stigmates de S. François d'Assise.** S. Lambert, E.....	5 30	18 0	13	16 10	1 21
18	Mercr.	SS. Joseph de C., C. et Ferréol M.	5 31	17 58	14	16 37	2 40
19	Jeudi	SS. Janvier et Comp. MM. et Arnoul.	5 33	17 56	15	17 3	4 1
20	Vend.	**Vigile.** S. Eustache et Comp. MM.	5 34	17 54	♋	17 29	5 24
21	Sam.	S. Mathieu, Ap. Ev. Se Iphigénie, V.	5 35	17 51	17	17 56	6 48
22	**Dim.**	**XVIIIe après la Pentecôte**..... S. Thomas de Villeneuve, C..... SS. Maurice et Comp. MM. et Lô, E.	5 37	17 49	18	18 27	8 12
23	Lundi	S. Lin, Pp. M. Se Thècle, V. M...	5 38	17 47	19	19 4	9 34
24	Mardi	**N. D. de la Merci** ..... S. Andoche et Comp. MM.....	5 40	17 45	20	19 47	10 52
25	Mercr.	SS. Firmin et Aunaire, EE.....	5 41	17 43	21	20 39	12 2
26	Jeudi	S. Cyprien et Se Justine, MM .... Se Delphine, Vv.....	5 43	17 41	22	21 39	13 0
27	Vend.	SS. Cosme, Damien, MM. et Elzéar.	5 44	17 39	☾	22 44	13 47
28	Sam.	S. Wenceslas, Duc et M..... Se Eustochie, V.....	5 46	17 37	24	23 51	14 25
29	**Dim**	**XIXe après la Pentecôte**..... **Dédicace de S. Michel Archange.**	5 47	17 34	25	———	14 56
30	Lundi	S. Jérôme, D.....	5 49	17 32	26	0 59	15 21

18, 20 et 21. *Qualre-Temps.*

Menuiserie. – Parquets. – Travaux d'Art

Maisons Auguste et Lucien LACOUR réunies

FONDÉES EN 1871

Maison principale : 3, rue Vésale, **Paris-5e. Tél. Gobelins 28-87.**
Succursale : 28, rue Dussoubs.

Les Vendanges.

La Maison **MIGNARD** Frères

LIBRAIRIE ET OBJETS DE PIÉTÉ

Possède une organisation spéciale pour l'impression des

Souvenirs Mortuaires

38, rue St-Sulpice, **PARIS** (VI^e^) — Tél. Fleurus 10-72. Métro : *St-Sulpice*

Envoi immédiat franco, sur demande, de spécimens des différents genres

N. L. le 5, à 3h5
P. Q. le 13, à 5h0

OCTOBRE

P. L. le 19, à 21h35
D. Q. le 26, à 17h35

DATES	JOURS	FÊTES ET SAINTS	SOLEIL lever	SOLEIL coucher	Jour de la lune	LUNE lever	LUNE coucher
1	Mardi	SS. Rémy, E., Bavon, C., Piat, M.	5h50	17h30	27	2h6	15h43
2	Mercr.	**SS. Anges Gardiens.** S. Léger, E.	5 51	17 28	28	3 11	16 3
3	Jeudi	S. Gérard, Ab	5 53	17 26	29	4 15	16 22
4	Vend	S. François d'Assise, C.	5 54	17 24	30	5 18	16 42
		Se Aure, V.					
5	Sam.	S. Placide et Comp. MM.	5 56	17 22	●	6 23	17 3
6	**Dim**	**XXe après la Pentecôte**	5 57	17 20	2	7 26	17 26
		S. Bruno, C					
7	Lundi	**Le T.-S. Rosaire.** S. Marc, Pp.	5 59	17 18	3	8 30	17 53
		S. Serge et Comp. MM.					
8	Mardi	Se Brigitte, Vv.	6 0	17 16	4	9 32	18 26
9	Mercr.	S. Denis et Comp. MM.	6 2	17 14	5	10 32	19 5
10	Jeudi	S. François de Borgia, C.	6 3	17 12	6	11 27	19 53
11	Vend.	S. Clair, E.	6 5	17 10	7	12 17	20 49
12	Sam.	S. Wilfrid, E.	6 6	17 8	8	13 0	21 52
13	**Dim.**	**XIe après la Pentecôte**	6 8	17 6	☽	13 36	23 2
		S. Edouard R. C.					
14	Lundi	S. Calliste, Pp. M.	6 9	17 4	10	14 7	———
		Se Angadrême, V.					
15	Mardi	SSes Thérèse, V. Aurélie, V.	6 11	17 2	11	14 35	0 16
16	Mercr.	S. Bercaire, Ab.	6 13	17 0	12	15 1	1 33
17	Jeudi	Se Hedwige, R. Vv.	6 14	16 58	13	15 26	2 52
18	Vend.	S. Luc, Evang.	6 16	16 56	14	15 53	4 14
19	Sam.	S. Pierre d'Alcantara, C.	6 17	16 54	☾	16 22	5 38
20	**Dim.**	**XXIIe après la Pentecôte**	6 19	16 52	16	16 56	7 3
		SS. Savinien et Potentien, MM.					
		SS. Jean Cantius, C. et Caprais, E.					
21	Lundi	S. Hilarion, Ab.	6 20	16 50	17	17 38	8 25
		Se Ursule et Comp. VV. MM.					
		Se Céline, V.					
22	Mardi	Se Seconde, V.	6 22	16 48	18	18 28	9 41
23	Mercr.	S. Gratien, C.	6 23	16 46	19	19 27	10 47
24	Jeudi	SS. Raphael, Arch. et Magloire, E.	6 25	16 44	20	20 32	11 40
25	Vend.	S. Chrysanthe et Se Darie, MM.	6 26	16 43	21	21 41	12 23
		SS. Crépin et Crépinien, MM.					
		S. Front, E.					
26	Sam.	**Vigile.** S. Evariste, Pp. M.	6 28	16 41	☾	22 50	12 57
27	**Dim.**	**XXIIIe après la Pentecôte**	6 30	16 39	23	23 57	13 24
		S. Frumence, E.					
28	Lundi	SS. Simon et Jude, Ap.	6 31	16 37	24	———	13 47
29	Mardi	S. Narcisse, E.	6 33	16 35	25	1 3	14 8
30	Mercr.	S. Gilbert, C.	6 34	16 34	26	2 7	14 28
31	Jeudi	**Vigile.** S. Quentin, C.	6 36	16 32	27	3 10	14 48

AU CAMÉLIA

Métro St-Paul

2, rue de Rivoli, 2
PARIS

Tél : Arch. 21-40

— SPÉCIALITÉ POUR DEUIL —

La Croix de Bois.

LES PRODUITS

WARRÉALIMENTS

Mannes, Potages, **Miel**, etc., sont recommandées depuis 25 ans aux gens en bonne santé, aux malades, aux surménés, ils conviennent à ceux du front. Tarif gratis, **PRODUITS WARRÉALIMENTS**, 128, rue Victor-Hugo, TOURS (I.-et-L.).

N. L. le 3, à 21h1
P. Q. le 11, à 1h46

NOVEMBRE

P. L. le 18, à 7h33
D. Q. le 25, à 10h25

DATES	JOURS	FÊTES ET SAINTS	SOLEIL lever	SOLEIL coucher	Jour de la lune	LUNE lever	LUNE coucher
1	Vend.	**TOUSSAINT**.....	6h38	16h30	28	4h14	15h9
2	Sam.	**Trépassés**.....	6 39	16 29	29	5 18	15 31
3	**Dim.**	**XXIVe ap. la Pentec.**, S. Bénigne, SS. Hubert et Austremoine, EE..	6 41	16 27	●	6 21	15 57
4	Lundi	S. Charles Borromée, E..... SS. Vital et Agricola, MM..... SS. Flour et Amans, EE.....	6 42	16 26	2	7 24	16 28
5	Mardi	**Les Ses Reliques**, Se Bertille, V..	6 44	16 24	3	8 25	17 6
6	Mercr.	S Léonard, C.....	6 46	16 22	4	9 22	17 51
7	Jeudi	S. Amandis, C.....	6 47	16 21	5	10 14	18 44
8	Vend.	**Les Quatre SS. Couronnés, MM.** S. Godefroi, E.....	6 49	16 19	6	10 58	19 45
9	Sam.	**Dédicace de la Basil. du Latran** SS. Théodore, M. et André Avel., C.	6 50	16 18	7	11 36	20 51
10	**Dim**	**XXVe après la Pentecôte**..... S. Tryphon et Comp., M..... S. Georges, E.....	6 52	16 17	8	12 9	22 2
11	Lundi	SS. Martin, E. et Menne, M.....	6 54	16 15	☽	12 37	23 15
12	Mardi	SS. Martin, Pp. M et René, E...	6 55	16 14	10	13 2	———
13	Mercr.	SS. Didace, C. et Miltre, M.....	6 57	16 13	11	13 26	0 30
14	Jeudi	S. Josaphat E. M..... SS. Ruf et Amand EE.....	6 58	16 11	12	13 51	1 48
15	Vend.	Se Gertrude, V. et S. Eugène E...	7 0	16 10	13	14 18	3 8
16	Sam.	S. Edmond. E.....	7 2	16 9	14	14 49	4 30
17	**Dim.**	**XXVIe après la Pentecôte**..... SS. Grégoire le Thaum. et Aignan, E.	7 3	16 8	15	15 36	5 52
18	Lundi	**Dédicace basil S Pierre et S. Paul.** S Odon, Ab.....	7 5	16 6	●	16 12	7 12
19	Mardi	Se Elisabeth, Vv., S. Pontien, Pp. M.	7 6	16 5	17	17 8	8 25
20	Mercr.	S. Félix de Valois, C., Se Maxence, V.	7 8	16 4	18	18 12	9 26
21	Jeudi	**Présentation de N D**, S Albert. E.	7 9	16 3	19	19 22	10 15
22	Vend.	Se Cécile, V. M.....	7 11	16 2	20	20 33	10 54
23	Sam.	S. Clément. Pp M. et Se Félicité, M	7 12	16 1	21	21 43	11 25
24	**Dim.**	**XXVIIe après la Pentecôte**..... S. Jean de la Croix, C..... S. Chrysogone. M., Se Flore, M...	7 14	16 0	22	22 51	11 51
25	Lundi	Se Catherine, V M.....	7 15	15 59	☾	23 57	12 13
26	Mardi	S. Sylvestre, Ab..... SS. Pierre d'Alex, E.M. et Amateur.	7 17	15 59	24	———	12 33
27	Mercr.	S. Maxime, E.....	7 18	15 58	25	1 1	12 53
28	Jeudi	S. Sosthène, C.....	7 19	15 57	26	2 4	13 13
29	Vend.	**Vigile**, S Saturnin, M.....	7 21	15 57	27	3 7	13 35
30	Sam.	S. André, Apôtre.....	7 22	15 56	28	4 11	14 0

AUTELS PORTATIFS complets pour les aumôniers aux armées

ORNEMENTS D'ÉGLISES

Broderie, Tapisserie, Chasubles, Etoles, Chaises et Prie-Dieu

La Maison se charge de monter toutes broderies et tapisseries sur tissus fournis par les clients.

Tous les articles pour la **FÊTE DE JEANNE D'ARC**, drapeaux, oriflammes.

J. ARAGON, rue Bonaparte, 20, PARIS. *Métro* : St-Germain-des-Prés.

Catalogue et tous renseignements franco.

La Belle Étoile.

POMMADE MOULIN

DÉMANGEAISONS, DARTRES, BOUTONS, ECZÉMA,
CHUTE des CHEVEUX, PELLICULES, HEMORROIDES
Le Pot 3 fr. (*Impôt en sus*). — Pharmacies.
Franco 3 fr. 30 : **VIDAL & OUDOT**, Phens, à **Melun** (S.-et-M.).

100 MONUMENTS FUNÉRAIRES EXPOSÉS en MAGASIN **L. LAMBERT** 37, Bd Méni lmontant

N. L. le 3, à 15h19
P. Q. le 11, à 2h31

DÉCEMBRE

P. L. le 17, à 19h17
D. Q. le 25, à 6h30

DATES	JOURS	FÊTES ET SAINTS	SOLEIL lever	SOLEIL coucher	Jour de la lune	LUNE lever	LUNE coucher
1	**Dim.**	**Ier de l'Avent**	7h23	15h55	29	5h15	14h29
		SS. Eloi et Léonce, EE			30	6 17	15 4
2	Lundi	Se Bibiane, V. M	7 25	15 55			
3	Mardi	S. François-Xavier, C	7 26	15 54	●	7 16	15 47
4	Mercr.	S. Pierre Chrysologue, E. D	7 27	15 54	2	8 10	16 39
		Se Barbe, V. M					
5	Jeudi	S. Sabas, Ab	7 28	15 54	3	8 57	17 38
6	Vend.	S. Nicolas, E	7 30	15 53	4	9 37	18 43
7	Sam.	**Vigile**	7 31	15 53	5	10 11	19 53
		S. Amboise, E. D., Se Fare, V					
8	**Dim.**	**IIe de l'Avent**	7 32	15 53	6	10 40	21 5
		Immaculée-Conception de N.-D.					
		S Romanic, Ab					
9	Lundi	Se Léocadie, V M	7 33	15 53	7	11 6	22 19
10	Mardi	S. Melchiade, Pp. M	7 34	15 52	8	11 30	23 33
		SSes Eulalie et Julie, VV. MM					
11	Mercr.	S. Damase, Pp. C	7 35	15 52	☽	11 54	———
12	Jeudi	S. Corentin	7 36	15 52	10	12 18	0 49
13	Vend.	SSes Lucie, V. M. et Odile, V	7 37	15 52	11	12 46	2 7
14	Sam.	S Venance Fortunat, E	7 38	15 52	12	13 19	3 27
15	**Dim.**	**IIIe de l'Avent**, S Mesmin, C	7 39	15 52	13	13 59	4 46
16	Lundi	S Eusèbe, E. M	7 39	15 53	14	14 49	6 0
17	Mardi	S. Lazare, E. M	7 40	15 53	☺	15 49	7 7
18	Mercr.	S. Gatien, E	7 41	15 53	16	16 57	8 3
19	Jeudi	SS. Avit, Ab. et Némèse, M	7 42	15 53	17	18 9	8 48
20	Vend.	**Vigile**, S. Théobald, C	7 42	15 54	18	19 22	9 23
21	Sam.	S. Thomas, Ap	7 43	15 54	19	20 33	9 51
22	**Dim.**	**IVe de l'Avent**	7 43	15 55	20	21 41	10 15
		S. Flavien, C					
23	Lundi	Se Victoire, V. M	7 44	15 55	21	22 47	10 37
24	Mardi	**Vigile** Se Irmine, V	7 44	15 56	22	23 51	10 57
25	Mercr.	**NOËL**	7 45	15 56	☾	———	11 17
		Se Anastasie la jeune V. M					
26	Jeudi	S. Etienne, M	7 45	15 57	24	0 55	11 38
27	Vend.	S. Jean l'Evangéliste, Ap	7 45	15 58	25	1 59	12 2
28	Sam.	**Les Saints Innocents**	7 46	15 59	26	3 2	12 29
29	**Dim.**	**Dans l'Octave de Noël**	7 46	15 59	27	4 5	13 2
		S Thomas Becket, E					
		SS. Trophime et Ursin, EE					
30	Lundi	S. Sabin, E	7 46	16 0	28	5 5	13 42
31	Mardi	S. Sylvestre, Pp	7 46	16 1	29	6 2	14 30

18, 20, 21. *Quatre-Temps.*

ACHAT DE VIEUX DENTIERS

MÊME BRISÉS. Apporter ou envoyer par poste à

B. LOUIS, 8, Faubourg-Montmartre, 8 — PARIS

ARGENT PAR RETOUR DU COURRIER

SIGNES SACRÉS

A. AUGIS

EDITEUR-JOAILLIER

LYON

LE RÉNOVATEUR des BIJOUX SYMBOLIQUES

s'est, ici, inspiré de la Croix lumineuse du **LABARUM** et de l'élévation manifeste des âmes vers le **SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.**

LA "CROIX DE CONSTANTIN"

est, comme jadis, le signe de la victoire prochaine suivie de la paix religieuse, sous l'égide du **SACRÉ CŒUR.**

TOUS LES **BIJOUTIERS**
peuvent vendre la
"CROIX DE CONSTANTIN"
EN 2 MODÈLES & 4 GRANDEURS
Métal, Argent ou Or.

Notice franco : **A. AUGIS - LYON.**

Une part du produit est affectée à l'œuvre des Français prisonniers en Allemagne.

BASILIQUE DE MONTMARTRE

Demandez le catalogue des dernières créations : La médaille des **ALLIÉS** ; la médaille de la **PAIX** ; Bijoux Glorieux : **LES TORQUES** ; médaille de la **VICTOIRE** ; médaille du **SOUVENEZ-VOUS**, etc.

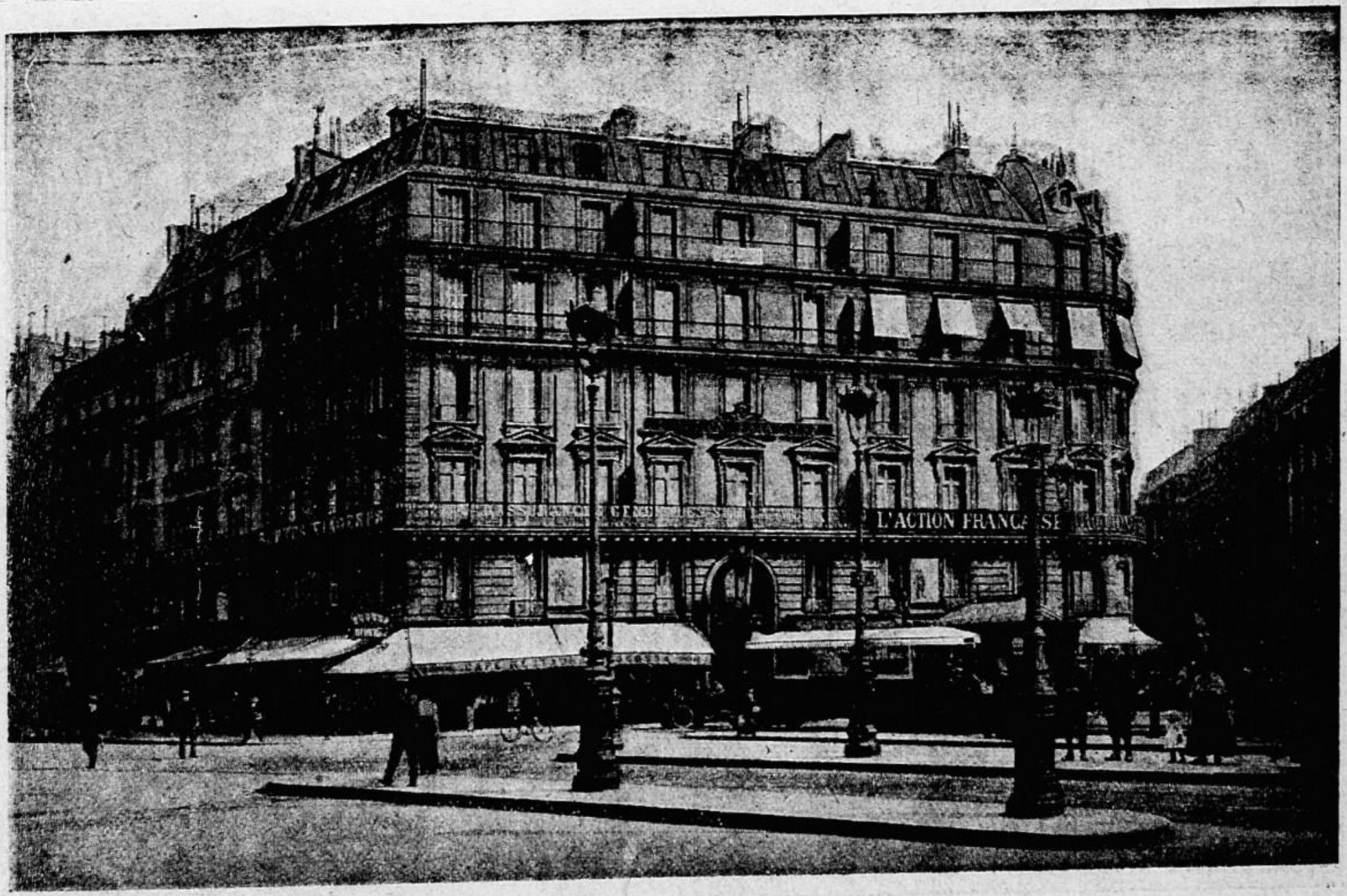

SIÈGE DE L'ACTION FRANÇAISE

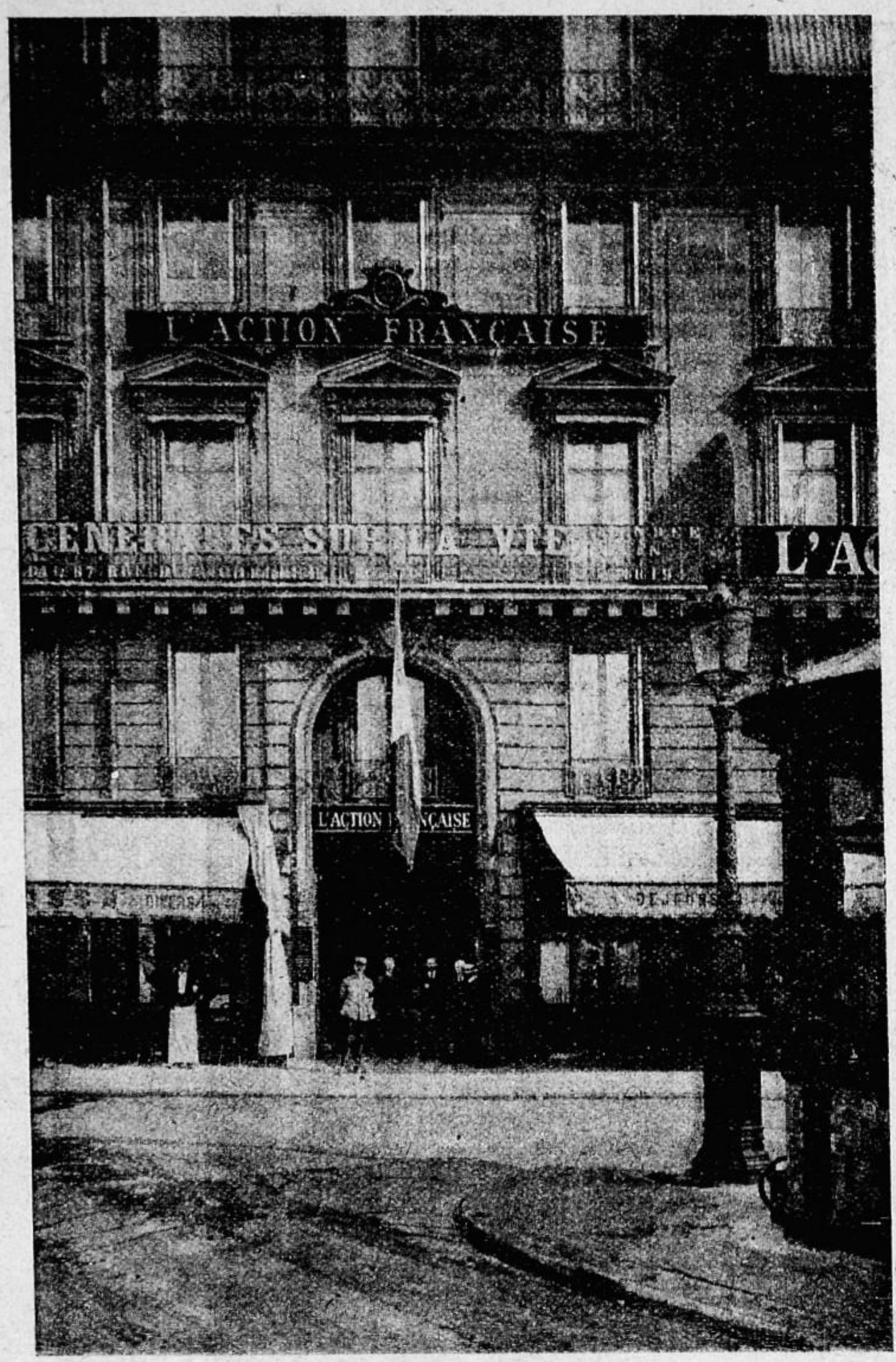

ENTRÉE PRINCIPALE DE L'ACTION FRANÇAISE

MANIERE DE S'ORIENTER SANS INSTRUMENT
PAR LES ÉTOILES

Tout le monde a entendu parler de l'*étoile polaire,* étoile qui est presque immobile, et autour de laquelle tournent toutes les autres, parce qu'elle est très voisine du pôle nord du ciel.

Quand on regarde l'étoile polaire on a le *nord* devant soi, le *levant* à sa droite, le *couchant* à sa gauche et le *midi* derrière soi. Comme on dit, alors on est orienté.

C'est par l'étoile polaire que se dirigeaient les anciens navigateurs, et c'est par elle qu'un soldat égaré, par exemple, pourrait savoir de quel côté il doit se porter pour retrouver sa compagnie.

Cette étoile n'appartient pas à un groupe remarquable qui l'indique immédiatement, mais on peut la reconnaître facilement au moyen de la constellation de la *Grande Ourse*, constellation appelée vulgairement le *Chariot* et qui est représenté par notre figure : on voit qu'elle ne ressemble pas plus à un chariot qu'à une ourse grande ou petite, mais qu'avec plus de raison, comme les chinois, on peut la comparer à une *casserole.*

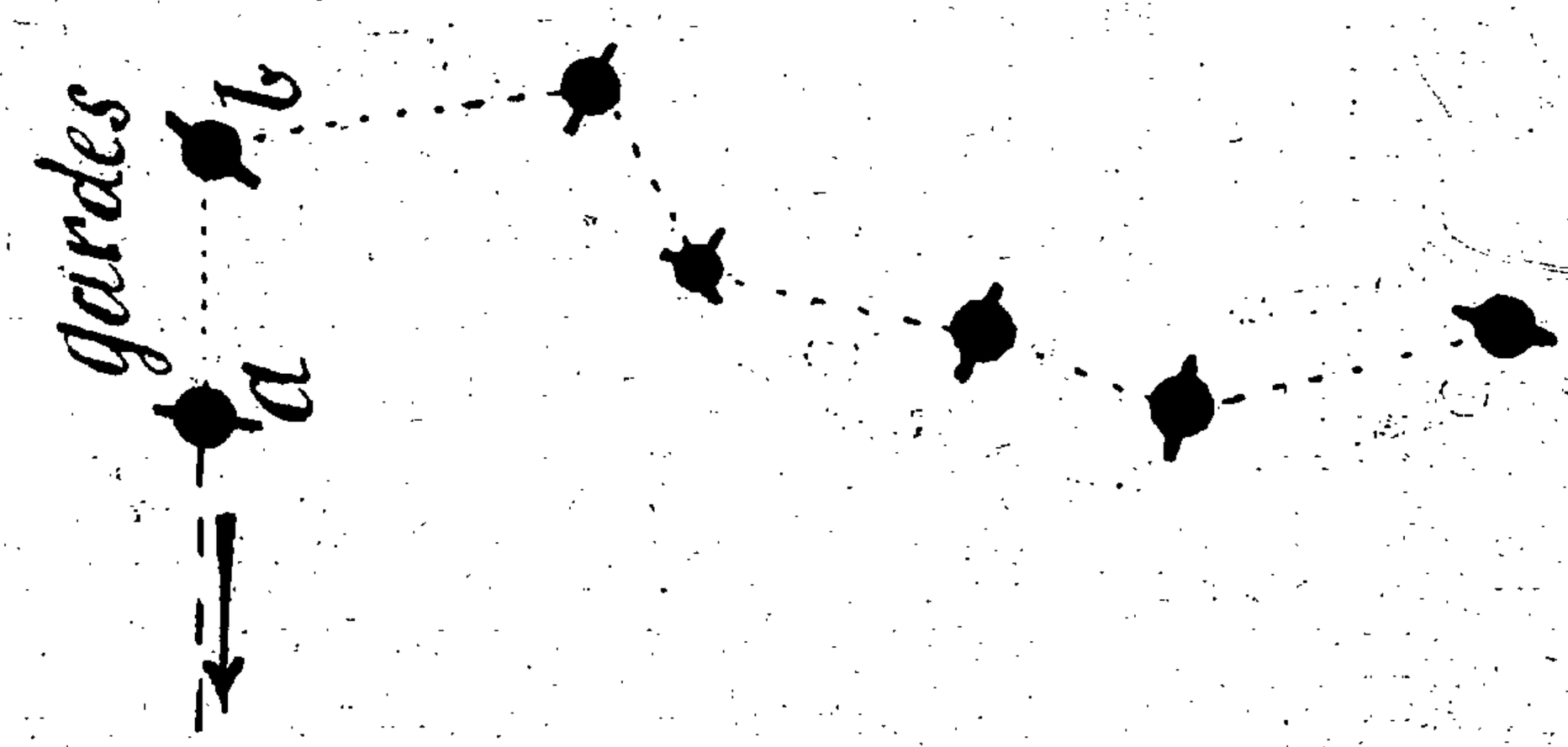

Les deux étoiles marquées par les lettres *a*, *b*, sont appelées les *gardes* de la Grande Ourse.

Prolongez, par la pensée, la ligne des gardes de cinq fois sa longueur, en allant de *b* vers *a*, c'est-à-dire dans le sens de la flèche, et vous tombez sur une belle étoile, de même éclat que les gardes ; c'est la polaire.

Pour les régions boréales, comme la France, la Grande Ourse ne se couche jamais. Vous pouvez employer ce moyen toutes les nuits claires. Remarquez seulement que la Grande Ourse, tout en restant toujours dans la partie nord du ciel, change de place suivant l'heure et suivant la saison ; mais il vous suffira de l'avoir reconnue une fois pour la retrouver ensuite sans peine.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA GUERRE

AOUT

1er 1914. — Mobilisation de l'armée française. — Guerre déclarée par l'Allemagne à la Russie.
1917. — Bataille des Flandres. — Avance des Alliés sur l'Yser.
2 1914. — La neutralité du Luxembourg violée. — Ultimatum de l'Allemagne à la Belgique. — Guerre déclarée par l'Allemagne à la France.
1917. — Avènement du nouveau roi Alexandre en Grèce.
4 1914. — Guerre déclarée par l'Allemagne à la Belgique. — Guerre déclarée par l'Angleterre à l'Allemagne.
5 1914. — La Belgique envahie.
6 1914. — Guerre déclarée par l'Autriche à la Russie.
1915. — Sarrail commandant de l'armée d'Orient.
8 1914. — Occupation de Mulhouse par les Français.
10 1915. — L'entrée du golfe de Riga tentée par la flotte allemande.
1916. — Prise de Goritz par les Italiens.
11 1914. — Liège tournée par les Allemands.
1916. — Prise de Stanislau par les Russes.
1917. — Conférence de Stockholm.
12 1914. — Guerre déclarée à l'Autriche par la France et l'Angleterre.
13 1917. — Grèves générales en Espagne.
15 1914. — L'autonomie polonaise proclamée par le tsar.
1917. — Note du Saint-Siège aux belligérants en faveur de la paix.
17 1917. — Avance victorieuse dans les Flandres : prise de Langemarck.
18 1916. — Reprise de Fleury par les Français.
1917. — Guerre déclarée par la Chine à l'Allemagne.
19 1914. — Mort du pape Pie X.
1917. — Bataille de Lens. — Offensive allemande repoussée. — Combat naval d'Héligoland.
20 1914. — Bataille de Morhange.
1917. — Prise du bois d'Avocourt sous Verdun, du Mort-Homme, du bois des Corbeaux et de Carrières sur la rive gauche de la Meuse et sur la rive droite de la Côte du Talon, la cote 344, de Champ, Champneuville et la ferme de Mormont. — Victoire des Italiens sur l'Isonzo.
21 1917. — Prise de Régneville et de Samogneux sous Verdun.
22 1914. — Bataille de Charleroi.
1917. — Prise de la cote 304 et du bois Camard. — Les Italiens avancent sur le Carso. — Prise de Monte-Santo.
23 1914. — Guerre déclarée à l'Allemagne par le Japon.
26 1914. — Galliéni gouverneur de Paris.
27 1916. — Guerre déclarée à l'Allemagne par l'Italie.
28 1916. — Guerre déclarée à l'Autriche par la Roumanie, et à celle-ci par l'Allemagne.
29 1916. — Passage du Danube par les Russes.
1917. — Les Italiens atteignent la Bainsizza. — Les Bulgares repoussés sur le Vardar par les Grecs. — Réponse du président Wilson à la note pontificale.
30 1916. — Guerre déclarée par la Turquie à la Roumanie.
1916. — Disgrâce de Von Falkenhayn.
31 1917. — Démission de M. Malvy.

SEPTEMBRE

2 1914. — Départ du Gouvernement français pour Bordeaux. — Election du pape Benoît XV.
1916. — Mouvement nationaliste grec à Salonique. — Guerre déclarée à la

Roumanie par la Bulgarie. — Démonstration navale des Alliés au Pirée. — Remise d'une note franco-anglaise au Gouvernement grec.

1917. — Succès des Français au Chemin des Dames, à l'ouest d'Hurtebise.

3 1916. — Prise de Dar-en-Salana, colonie allemande par les Anglais.

1917. — Succès des Français en Champagne à Souain et Somme-Py. — Prise de Riga par les Allemands.

4 1914. — La prise de Lemberg annoncée.

5 1914. — Bataille de l'Ourcq. — Traité de Londres, par lequel les puissances s'interdisent de faire séparément la paix avec l'Allemagne.

1917. — Prise du Monte-San-Gabriele par les Italiens.

6 1914. — Offensive générale des Français sur la Marne.

8 1917. — Démission du ministère Ribot.

10 1914. — La bataille de la Marne gagnée.

1917. — Coup d'Etat en Russie : Kornilof marche sur Petrograde. — Incident entre la Suède et l'Allemagne. — Les relations rompues entre le Costa-Rica et l'Allemagne.

12 1916. — Hindenbourg nommé généralissime des armées allemandes; Ludendorf nommé chef d'Etat-Major général.

1917. — Ministère Painlevé.

13 1916. — Les Bulgares occupent Cavalla.

14 1914. — Retranchement des Allemands sur l'Aisne.

1917. — Kornilof battu par Kerensky.

16 1917. — Proclamation de la république en Russie.

17 1914. — La bataille de l'Aisne commencée.

18 1915. — Prise de Florina (en Macédoine) par les Français.

19 1914. — La cathédrale de Reims bombardée.

1916. — Avance des Anglais en Macédoine. — Prise de Gornitchevo.

20 1916. — Les Roumains vainqueurs en Dobroudja.

1917. — Prise du bois d'Invernes et de Ybencorse en Flandre.

21 1917. — Réponse de l'Allemagna et de l'Autriche au Saint-Siège.

23 1916. — Raid des avions alliés sur Essen et Mannheim.

24 1916. — Prise de Morval par les Anglais.

25 1915. — Offensive française en Champagne.

1917. — Les Allemands battus au bois du Polygone en Flandre. — Prise de Zonnebeke et de Tower-Hamist.

26 1916. — Prise de Thiepval et de Combes. — Prise de Tahora par les Belges dans l'Est africain allemand.

28 1914. — La bataille de l'Aisne étendue de la Meuse à la Somme.

29 1916. — Victoire de Verdun par les Français.

30 1917. — Victoire des Anglais à Ramadia en Mésopotamie.

OCTOBRE

1er 1917. — Echec des Allemands à Berry-au-Bac en Champagne.

2 1917. — Bombardement de Bade, Fribourg, Longwyon, Metz, Thionville, Sarrebourg par les avions des Alliés.

3 1916. — Victoire des Serbes sur le Starkovgrob et le Brod ; prise de Sovic. Les Français entrent à Petorac et Vrbeiui ; les Anglais à Jenikoi. — Victoire des Russes au sud de Brzezany.

5 1915. — Débarquement de la France et de ses alliés à Salonique. Démission de Vénizélos.

1917. — Bataille de Broodseinde, prise de Reutel et de Noerdinhoeck.

6 1915. — Prise de Tahure.

1917. — Rupture du Pérou et de l'Uruguay avec l'Allemagne.

9 1915. — Première prise de Belgrade par les Allemands.

1917. — Prise de Poelcapelle en Flandre. — Le sous-marin allemand *U.*-293 s'évade de Cadix,

10 1914. — Mort du roi Charles de Roumanie.

1917. — Le président de la République portugaise, sur le front. Le ministère Kerensky coastitué.

12 1914. — Occupation de Lille, prise d'Anvers, par l'Allemagne.

1916. — Mort de l'ancien roi de Bavière Othon.

1917. — Prise de Broodseinde en Flandre.
13 1914. — Le gouvernement belge au Havre.
1915. — Démission de M. Delcassé. M. Viviani le remplace. — Guerre déclarée par la Bulgarie à la Serbie. — Neutralité de la Grèce proclamée.
16 1916. — Débarquement des marins alliés à Athènes et au Pirée.
17 1915. — Guerre déclarée par la France à la Bulgarie.
19 1915. — Guerre déclarée à la Bulgarie par l'Italie.
30 1914. — Offensive de la France et de la Belgique sur l'Yser.
1915. — Démission des ministres en France. Ministère Briand.

NOVEMBRE

4 1916. — Prise du fort de Vaux par les Français.
7 1914. — Prise de Tsintao par les Japonais.
10 1916. — M. Wilson réélu président des Etats-Unis.
12 1914. — Guerre déclarée par la Turquie à la France et à la Russie.
14 1914. — Mort de lord Roberts.
1915. — Voyage de M. Cochin à Athènes.
1916. — Prise de Beaumont et de Beaucourt par les Anglais.
19 1916. — Prise de Monastir par l'armée française-serbe.
20 1915. — Lord Kitchener à Athènes.
21 1916 — Mort de François-Joseph, empereur d'Autriche. — Avènement de Charles Ier.
22 1914. — Bombardement d'Ypres par les Allemands.
1916. — Les ministres nos ennemis chassés de Grèce.
25 1915. — Premier emprunt de la défense nationale.
1916. — Chute dn ministre Sturmer en Russie.
27 1916. — M. Salvago Raggi remplace M. Tittoni comme ambassadeur d'Italie à Paris.
29 1915. — Le gouvernement serbe à Scutari.
30 1916. — Le gouvernement provisoire de Salonique déclare la guerre à l'Allemagne et à la Bulgarie.

DÉCEMBRE

1er 1916. — Guet-apens d'Athènes. — Emeutes en Grèce.
2 1916. — Démission de M. Lloyd George, ministre de la guerre d'Angleterre.
3 1914. — Deuxième occupation de Belgrade par l'Autriche.
1916. — Premières déportations opérées par l'Allemagne des Français et des Belges des pays occupés.
4 1915. — Occupation de Monastir.
5 1914. — Combat de la Maison du passeur, entre Dixmude et Ypres.
7 1915. — L'adhésion de l'Italie au traité de Londres publiée.
1916. — Blocus de la Grèce. — Prise de Bucarest.
8 1914. — Bataille navale des îles Falkland perdue par les Allemands.
9 1914. — Victoire des Serbes sur l'Autriche.
10 1916. — Le ministère Lloyd George à Londres.
12 1916. — Le ministère Briand remanié. — Les propositions de paix essayées par l'Allemagne.
13 1914. — Rentrée des Serbes dans Belgrade.
1915. — Castelnau chef d'Etat-Major général.
14 1915. — Prise de Cettigné par l'Autriche.
1916. — Premier ultimatum à la Grèce.
15 1916. — Prise de la cote du Poivre et de Hardaumont sous Verdun,
17 1916. — Nivelle, généralissime.
18 1914. — Déposition du khédive d'Egypte.
20 1915. — Rupture de l'Autriche et du Monténégro.
21 1916. — Intervention du président Wilson. — Retraite des Roumains en Dobroudja.
22 1914. — Rentrée du gouvernement à Paris.
24 1916. — Mort de Mgr Lobbedey, évêque d'Arras.
26 1915. — Transport de l'armée serbe à Corfou.

28 1916. — Le général Joffre nommé maréchal de France.
30 1915. — Un zeppelin sur Paris fait trente-quatre morts.
1916. — Réponse des Alliés à l'Allemagne sur la paix.

JANVIER

1er 1917. — Le général Douglas Haig maréchal. — Raspoutine assassiné.
4 1915. — Combat de Cernay en Alsace.
5 1917. — Conférence des Alliés à Rome.
8 1915. — Les combats de Soissons engagés.
9 1917. — Nouvel ultimatum à la Grèce.
10 1917. — Soumission de la Grèce. — Réponse des Alliés aux Etats-Unis.
17 1917. — Mobilisation de la deuxième division suisse. — Brillants succès des Alliés vers Lens et Liévin.
19 1917. — Ratification de la vente des Antilles aux Etats-Unis par le Danemark.
20 1915. — Premiers zeppelins sur l'Angleterre.
21 1917. — Message du président Wilson au Sénat d'Amériqne.
23 1917. — Combat naval sur les côtes hollandaises. Les vaisseaux allemands dispersés.
28 1917. — Attentat contre le roi d'Espagne.
30 1917. — Conférence des Alliés à Pétrograde.

FÉVRIER

1er 1917. — Reprise de la guerre sous-marine.
5 1917. — Rupture des relations entre les Etats-Unis avec l'Allemagne. — Mort d'Edouard Drumont.
7 1917. — Protestation des neutres contre la guerre sous-marine. — Le Sénat américain approuve M. Wilson.
10 1916 — MM. Briand et Thomas, ministres de France, à Rome.
11 1915. — Prise de Lodz par les Russes.
15 1916. — Prise d'Erzeroum par les Russes.
20 1915. — Les Dardanelles bombardées par les Anglais.
23 1916. — Attaque des Allemands sur Verdun.
26 1917. — Prise de Kut-el-Amara en Mésopotamie par les Anglais.
27 1917. — Arrivée à Pauillac du navire américain *Orléans*.

MARS

1er 1917. — Marche des Anglais sur Bapaume. — Le *Rochester* à Bordeaux.
7 1917. — Manifestation nationale à la Sorbonne. — Mort du comte Zeppelin.
8 1916. — Devant Verdun, le bois des Corbeaux repris.
9 1916. — Guerre déclarée par l'Allemagne au Portugal.
1917. — Prise de Bagdad par les Anglais.
10 1917. — Convocation du Congrès d'Amérique.
11 1915. — Bataille au nord d'Arras.
15 1917. — Démission du général Lyautey. — Abdication de Nicolas II.
16 1916. — Démission de Galliéni comme ministre de la guerre. Le général Roques prend sa place.
17 1917. — Prise de Bapaume, Roye et Lassigny. — Démission du cabinet Briand.
8 1917. — Prise de Noyon, Nesles, Carlepont, Crouy par les Français ; de Péronne et Chaulnes par les Anglais.
19 1917. — Le ministère Ribot. — Soissons dégagée. — Reprise de Tergnier.
22 1917. — La famille impériale de Russie arrêtée. — Succès des Serbes à Monastir.
25 1915. — Entrée des Italiens en Autriche.
26 1917. — Les Allemands repoussés à Maisons-de-Champagne. — Prise de Coucy, Verneuil et Petit-Barisis.

27 1916. — La conférence des Alliés instituée.
29 1916. — Le réduit d'Avocourt enlevé.
30 1916. — Dubail gouverneur de Paris.

AVRIL

2 1917. — Message du président Wilson au Congrès.
3 1917. — Les Anglais vainqueurs de la Somme à l'Oise.
4 1917. — Bataille de Saint-Quentin.
5 1917. — Echecs des Allemands à Sapigneul et à Reims.
6 1917. — Déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Allemagne. — L'ambassadeur d'Autriche aux Etats-Unis rappelé.
9 1917. — Prise de Hermies et Bourzies, de Fresnay-le-Petit et de Vimy par les Alliés.
15 1917. — Reprise de Liévin par les Alliés. — Rupture des relations du Brésil et du Chili avec l'Allemagne.
16 1917. — Victoire des Français entre Soissons et Craonne : prise du mont Cornillet. — Grève générale en Allemagne. — Troubles à Berlin, Leipzick, Hambourg, Essen, Dantsick Kiel, Stettin, Brême.
21 1916. — Essai de débarquement de munitions en Irlande.
1917. — Combat naval de Douvres : trois destroyers allemands coulés.
23 1917. — Victoire anglaise sur la Scarpe : prise de Guemappe. — La Mission française aux Etats-Unis.
25 1916. — Emeutes à Dublin.
1917. — Combat naval devant Dunkerque.
26 1917. — La conscription américaine votée.
30 1916. — Capitulation de Kot-el-Amara.
1917. — Le général Pétain chef d'Etat-Major général.

MAI

1er 1916. — L'émeute de Dublin réprimée.
2 1917. — La Mission française reçue au Congrès américain. — Bombardement de Trèves par les Alliés.
3 1917. — Prise de Craonne par les Français.
7 1917. — Manifestation des Alliés à la statue de Strasbourg.
9 1917. — Les Allemands battus au Chemin des Dames, à Hurtebise et sur le plateau de Californie.
10 1917. — Découverte d'un complot contre Vénizélos. — Prise de Skra-di-Legen sur le Vardar.
13 1917. — Le comité exécutif russe repousse la paix séparée. — Prise de Bullecourt et de Rœux par les Anglais.
15 1917. — Pétain généralissime; Foch, chef d'Etat-Major général.
16 1917. — En Champagne, échec des Allemands au moulin de Laffaux. — Offensive italienne dans le Carso.
17 1916. — L'armée serbe à Salonique.
1917. — Mort de Voivode serbe Pultnick. — La conscription américaine signée par le président Wilson.
18 1917. — Bataille de Champagne : prise du Casque et du Teton par les Français et reprise du mont Cornillet.
21 1916. — L'offensive autrichienne arrêtée dans le Trentin.
23 1917. — Succès des Français à Auberive. — Victoire italienne sur le Carso. — Chute du ministère Tisza en Hongrie.
23 1916. — Première reprise de Douaumont par les Français.
27 1915. — Mort de Galliéni.
28 1916. — Entrée des Bulgares en Grèce.
29 1915. — Combats de Neuville-Saint-Vaast.
31 1917. — Kerensky et M. Albert Thomas visitent le front russe.

JUIN

1er 1916. — Bataille navale du Jutland perdue par les Allemands.
5 1915. — Combats de Souchez.
1917. — Combat naval dans la Mer du Nord : un destroyer allemand coulé. — Bombardement d'Ostende et de Zeebrugge.
6 1915. — Przemysl reprise par les Allemands.
1916. — Le cuirassé *Hampshire* coulé. Mort de lord Kitchener. — Les Russes vainqueurs en Galicie et en Volhynie.
7 1917. — Rupture des relations entre Haïti et l'Allemagne.
9 1916. — Le fort de Vaux perdu. — Les Russes en mouvement du Pripet au Danube.
1917. — M. Jonnart à Athènes. — Appel du présldent Wilson à la Russie.
10 1915. — Prise de Montfalcone par les Italiens.
12 1917. — Abdication du roi de Grèce Constantin.
13 1917. — Le général Pershing en France.
14 1916. — Conférence économique de la France et de ses alliés.
15 1915. — Bombardement de Carlsruhe par nos aéroplanes.
18 1916. — Prise de Tchernovitz par les Russes.
19 1917. — Démission de Hoffmann, ministre des affaires étrangères suisse à la suite de l'incident Grimm.
22 1915. — Retraite des Russes en Galicie.
26 1916. — Les Autrichiens en retraite dans le Trentin.
25 1917. — M. Vénizélos à Athènes.
28 1917. — Avance des Anglais sur Souchez et sur Lens. — Echec des Allemands à Cerny et Corbeny.
29 1917. — Rupture de la Grèce et de l'Allemagne.
30 1916. — Reprise de Thiaumont sur les Allemands. — L'armée grecque démobilisée. — Prise de Kolomia par les Russes.

JUILLET

1er 1916. — Offensive des armées françaises et anglaises en Picardie.
1917. — Lens investie. — Offensive des Russes dans la région de Loutsk. leur avance vers Tarnopol et Lemberg.
3 1916. — Prise de Montauban et de la Boisselle.
5 1917. — L'Indépendance des Etats-Unis fêtée à Paris. — Révolution en Chine, restauration de l'Empire.
9 1917. — Victoire de Kornilof sur la Zemnitza. — Abdication de l'Empereur de Chine et rétablissement de la République.
11 1917. — Prise d'Halitch par les Russes.
12 1917. — Prise de Kaluch par les Russes.
13 1917. — Démission du chancelier Bethmann-Hollweg.
16 1917. — Incident entre l'Allemagne et le Norvège. — Michaëlis chancelier.
19 1917. — Manifestation de Barcelone.
20 1917. — Nouvelle défaite des Allemands à Craonne. — Attentat contre Kerensky,
23 1917. — Echec des Allemands au Chemin des Dames et au mont Cornillet. — Succès russe à Krevo, dans la région de Vilna.
26 1916. — Prise d'Erzindjan.
1917. — Retraite de Lénine en Allemagne. — Avance des Russes et des Roumains en Moldavie.
28 1916. — Prise de Brody.
1917. —Retraite des Russes en Galicie et en Bukovine.

LE DUC D'ORLÉANS

Demanda le 9 août 1914 à servir dans l'armée française.
Il en fut refusé
à cause de la législation qui interdit au descendant des rois
l'accès de la France.
La même raison lui ferma les rangs des armées anglaise, belge et américaine.
Les efforts teutés inutilement par le Prince pour servir
dans une des armées alliées
sont relatés dans l'*Action Française* du 29 mars 1915.

LE TABLEAU DE CHASSE DE LÉON DAUDET

Léon Daudet a réussi, lans l'année qui vient de s'écouler, à se faire entendre par la justice militaire. C'est, on peut dire, la récompense des efforts prolongés pendant trois ans et plus, pour dévoiler les menées de l'ennemi à l'intérieur, efforts auxquels n'avaient pas cessé de répondre les exécutions en divers genres des criminels ou des suspects qu'il signalait.

C'est le moment de mettre aux mains de nos lecteurs la liste de ces personnages, qui compose comme le tableau de chasse de ce vaillant Français.

On trouvera ci-dessous les noms des individus sur qui s'est déjà abattue, d'une façon ou d'une autre, la main de la justice et de la police.

Hermann Von MUMM, propriétaire de la marque de champagne de Reims. Conseiller privé du Kaiser et attaché à son grand Etat-*Major* en qualité de chef de l'espionnage des régions du Nord et de l'Est de la France.

Organisateur de la préparation allemande d'avant-guerre du Soissonnais où se produisit la coulée ennemie en forme de V. (Voir *Hors du joug allemand*, de Léon Daudet, pages 262 et suivantes). On lui doit, entre autres crimes, l'occupation des régions envahies qui eut pour conséquence leur dévastation. On lui doit également la destruction systématique de la ville et de la cathédrale de Reims, sans compter d'autres villes comme Soissons, d'après ses données antérieures à son arrestation qui eut lieu en août 1914.

Interné dans un camp de concentration du Finistère ; nous l'y avons fait maintenir non sans peine et malgré les pourparlers engagés par ses tenants pour son internement en Suisse sous le fallacieux prétexte d'un état maladif inexistant. Son frère, Walter, enfui de France la veille de la déclaration de guerre, a pu ainsi remettre à l'Allemagne les dernières clés de l'œuvre accomplie contre nous par Hermann. Hermann von Mumm devrait être fusillé depuis longtemps et ses protecteurs, quels qu'ils soient, devraient passer en Conseil de guerre.

UHDE, capitaine aux hussards de Zieten, agent boche du littoral méditerranéen, chargé plus spécialement de Toulon, ayant sa villa à l'Almanarre et qui fit avant la guerre deux procès à l'*Action française* pour avoir dénoncé ses agissements ; a été arrêté le 2 août 1914, alors qu'il se sauvait en automobile, et interné dans un camp de concentration.

Ernest THURNAUER, dit le Boche de Paris, véritable Frégoli des Sociétés par actions ; né en 1862, à Burgkunstadt (Bavière), ayant la plupart de ses parents dans les armées allemandes et autrichiennes, allié à Brettauer, et ami de Rathenau, general-direktor des Compagnies françaises pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston ; attaché à l'Allgemeine Elektricitæts-Gesellschaft ; membre d'importantes Soctéiés françaises dont il a été chassé : Compagnie générale des Omnibus, Compagnie générale de distribution d'Energie électrique (4 juin 1915), Compagnie des Tramways de Rouen (5 mars 1915).

Lucien BAUMANN, minotier juif-allemand des Illkirche Mühlen Werke et des Grands Moulins de Corbeil. A demandé sa naturalisation française le 15 juin 1907, sans perdre sa nationalité allemande, en vertu de la loi Delbrück. (V. l'*Avant-guerre*, de Léon Daudet ; Lucien Baumann, chapitre III, pages 33 et suivantes ; et *Hors du joug allemand ;* l'artifice de la naturalisation, p. 146 et suivantes.) Son frère est resté directeur des Illkirche Mühlen Werke. A été chassé du poste de directeur-administrateur de la Société des Grands Moulins de Corbeil le 12 août 1915.

Sommé, par décision du général Roques, ministre de la Guerre, de restituer une somme de 826.000 francs volée à l'Etat français dans les fournitures d'intendance en 1914.

KRATZ-BOUSSAC, maire allemand de Douville (Eure), né le 16 juin 1859 à Wadorf (Allemagne) naturalisé le 13 juin 1904, révoqué par arrêté préfectoral du 25 décembre 1915, chevalier de la Légion d'honneur, bien que condamné en police correctionnelle pour vente de cannes et vaporisateurs obscènes, à 200 francs d'amende le 21 juillet 1888 par la 9e chambre pour outrage aux mœurs.

Le **Docteur LOMBARD**, collaborateur du *Torchon*, condamné pour réformes frauduleuses le 24 avril 1916, par jugement du 3e Conseil de guerre de la Seine à dix ans de travaux forcés et 3.000 francs d'amende.

GARFUNKEL, condamné par le même jugement à cinq ans de prison, 3.000 francs d'amende et à la dégradation civique, dénoncé dans l'*Action Française* plus de quatre mois avant son arrestation.

Le **Docteur LABORDE**, condamné par le même jugement à cinq ans de prison et à la dégradation militaire, rayé des cadres de la Légion d'honneur. Dégradé le 15 octobre 1917 dans la cour de la prison du Cherche-Midi.

Emil ULMANN, juif-allemand nationalisé à la Delbrück. Chef de la finance allemande à Paris; chassé du poste de directeur-administrateur du Comptoir national d'Escompte le 28 avril 1916; également chassé du poste d'administrateur de la Banque de l'Indo-Chine.

Karl REUSCHER, né le 21 octobre 1878, à Wehlen-sur-Moselle, remplissait les fonctions de directeur général de la Société des « Grands-Hôtels d'Evian-les-Bains »; a été signalé comme espion le 26 juin 1915, par Léon Daudet, qui affirmait qu'il avait toujours été à Evian « en mission », condamné en janvier 1917, à quatre mois de prison et à l'interdiction de séjour par les tribunaux suisses, pour faits d'espionnage.

Il devait son emploi de directeur des Grands-Hôtels à son kompatriote Emil Ullmann.

Théodore MANTE, le « Judas marseillais », président de la Société des charbons, cokes et briquettes de Marseille, officier de la Légion d'honneur, condamné le 30 juin 1916 pour commerce avec l'ennemi, à 20.000 francs d'amende et dix ans de privation de ses droits civils et civiques, par l'arrêt de la Cour d'appel d'Aix, dont voici l'extrait :

Attendu que Mante a fait tous ses offorts pour maintenir à la Société ses tendances et son caractère allemands; que son conseil d'administration était composé d'Allemands, que la plupart de ses agents et employés étaient eux aussi d'origine allemande, qu'il leur offrait, aux frais de la Société, des réjouissances variées et ne manquait pas de les convier aux fêtes allemandes pour exalter le kaiser et ACCLAMER L'ALLEMAGNE PLUS GRANDE.

Théodore Mante est encore officier de la Légion d'honneur.

RABBAT, banquier turc, ami de Vigo, commanditaire du *Torchon*, arrêté et condamné en Suisse pour recel et vente de titres volés par les Allemands dans les régions envahies.

Extradé, puis mis en jugement en France, devant le tribunal correctionnel pour escroqueries.

ZUCCO, banquier, condamné à deux ans et sept mois de prison et 4.116 francs d'amende pour escroqueries et opérations frauduleuses.

GEISSLER, directeur de l'hôtel boche Astoria condamné par jugement de la 10e Chambre correctionnelle du 31 mai 1916 à trois ans de prison, 3.000 francs d'amende et 150.000 francs de restitution à la Société des hôtels de l'Etoile.

David REISS, Allemand naturalisé, accusé de commerce avec l'ennemi, débouté et condamné aux dépens dans son procès contre l'*Action Française*, par jugement du tribunal de Melun du 31 janvier 1917, et dont l'attendu suivant est conçu dans un esprit national.

Attendu que, de tous ces faits, résulte la preuve que les prévenus n'ont pas agi avec l'intention de nuire à un individu... mais dans un but d'intérêt national ; qu'on ne saurait nier qu'au moment où un pays est engagé dans la lutte la plus terrible qu'aucun peuple ait jamais subie, où toutes ses forces devraient être tendues dans un seul souci de salut public, C'EST UN DEVOIR POUR TOUT CITOYEN... d'élever la voix pour signaler tout individu contre lequel existe une réelle suspicion d'être un allié de l'ennemi... acquitte tous les prévenus, déboute Reiss, partie civile, de toutes ses conclusions et le condamne aux dépens.

La Cour de Paris appelée à statuer sur appel, a maintenu, par arrêt du 25 juin dernier, purement et simplement, le jugement du tribunal correctionnel de Melun.

SOUTTER, directeur à la fois à Paris et à Singen (Allemagne) de la Société Maggi-Kub accusée d'espionnage par Léon Dandet et soumise à une enquête par jugement du 22 juillet 1913. Les panneaux-réclames de la Maggi-Kub ont été enlevés en août-septembre 1914, par décision de l'autorité préfectorale, sur le territoire de 77 départements français, décision renouvelée par la Préfecture de la Seine, le 1er décembre 1914. Enfin, le Parquet de la Seine a ouvert le 9 août 1917 une enquête sur le détournement d'énergie électrique commis par l'usine Kub au détriment de l'usine de guerre française : « Loire ».

Soutter fait de fréquents voyages en Suisse, sur l'intérêt desquels nous n'avons jamais cessé de mettre en éveil les services compétents de la Sûreté.

Von MEYEREM, accusé par nous d'espionnage, a été arrêté à Nice et fusillé à Paris.

Et maintenant, en avant ! Voici la bande du *Torchon*, que nous n'avons cessé de poursuivre depuis le premier jour de sa formation.

A tout seigneur, tout honneur :

Bonaventure VIGO, dit Miguel Almereyda, directeur du *Torchon*, arrêté le 7 août 1917, pour commerce et intelligence avec l'ennemi, mort dans sa prison par suicide ou assassinat, le 14 août 1917.

Emile DUVAL, co-administrateur du *Torchon* de Vigo, arrêté au début de juillet 1917 et inculpé de commerce et d'intelligences avec l'ennemi.

Emile MARION, co-administrateur du *Torchon* de Vigo, a été arrêté le 3 septembre 1917.

LANDAU, du *Torchon*, de l'*Agence Primo* et de la *Tranchée républicaine*, a été arrêté le 25 septembre 1917, pour intelligences avec l'ennemi.

Jean GOLDSCHILD, dit Goldsky, du *Torchon*, co-directeur de la *Tranchée républicaine*, a été arrêté le 25 septembre 1917, pour intelligences avec l'ennemi.

BALTHAZAR, commissaire spécial de police à Nice, commensal et obligé de Margueliès, mis en disponibilité.

De JOLY, l'extravagant préfet des Alpes-Maritimes, a été démissionné par mouvement préfectoral du 9 juin 1917 ; sa sœur, M^lle^ **de JOLY**, reste le secrétaire de l'espion austro-boche Jellineck-Mercédès (voir plus bas).

MARGULIES, l'espion boche de Nice, a été arrêté ; l'affaire est instruite par le parquet de Nice qui serait sur le point de s'en dessaisir en faveur de la justice militaire.

Gaston ROUTIER, agent de la propagande allemande en Espagne, acolyte de la bande à Vigo, est poursuivi suivant instruction ouverte le 30 septembre 1917, par les soins du capitaine Bouchardon.

JELLINECK, directeur de la Société allemande des automobiles Mercédès, chef de l'espionnage de la Côte d'Azur (partie comprise entre Saint-Raphaël et Menton).

Ami intime du préfet des Alpes-Maritimes, de Joly, dont il emploie la sœur comme secrétaire.

A été arrêté pour espionnage par la police fédérale, à Genève, le 2 octobre 1917.

Le voleur **Albert DUBARRY** a été débarqué de la direction du journal le *Pays*, le 23 septembre 1917.

Guillaume DESOUCHES et **Pierre LENOIR**, acquéreurs du *Journal* avec les fonds Hohenlohe, cousin du kaiser allemand.

PAIX SÉAILLES, directeur du *Courrier européen*, dont les campagnes pour le rapprochement franco-allemand, contre l'Etut-major français et la loi de trois ans ont été dénoncées en 1913-1914 par M. Daudet ; souscripteur du *Torchon* pour 7.000 francs ; associé d'Emmel, agent allemand dont les biens sont sous séquestre. Le gouvernement militairs de Paris a ordonné le 4 novembre qu'une instruction soit ouverte contre lui ; elle a prouvé que Paix-Séailles avait livré à Vigo des documents sur l'armée d'Orient, qui livrés à l'Allemagne, lui ont permis d'écraser la Roumanie.

LEYMARIE, ami de Malvy, directeur de la Sûreté générale, chef de cabinet de Malvy, inculpé de commerce avec l'ennemi le 8 novembre.

Tous ces faits ne donnent-ils pas une confirmation éclatante aux révélations sensationnelles de Léon Daudet ?

A cette liste longue et éloquente, ajoutons Edmond D. MOREL, dénoncé par J. Bainville, bien avant la guerre, et condamné en Angleterre, le 6 septembre 1917, à six mois de prison pour propagande germanophile.

On voit que cette liste, relativement peu chargée dans les deux premières années de la guerre alors que la vigilance des pouvoirs publics n'était pas encore éveillée et que l' « Inexplicable » couvrait en France les espions et agents de l'Allemagne, devient, au contraire, extraordinairement serrée pendant ces derniers mois.

Tel est le compte des services rendus sur ce plan par l'*Action Française* à la justice et à la patrie.

Mais tout n'est pas détruit.

Il reste encore à l'étranger des agents allemands comme Henri Guilbeaux, à Genève ; Camille Blanc et Raoul Gunsbourg, à Monte-Carlo ; en France des suspects comme les juifs réfractaires Belakolm, Alexandre Raffalowich, de Schkaff. Il reste les cas compliqués de Cahen de Caïffa et des Cohn et Kohn. Il reste à Paris même des collaborateurs de Vigo comme Emile P... dit Georges Clairet, des fonctionnaires qui couvrirent la bande du *Torchon*. Il reste les tenanciers de maisons infâmes, les Marquet et les Blanc.

L'*Action Française*, ayant avec elle tous les patriotes, exigera la complète lumière et le châtiment de tous les coupables.

M. LÉON DAUDET DANS SON CABINET

OÙ LE BOCHE A PASSÉ...

Par LE BIFFIN, membre des Comités directeurs d'Action Française.

I

On ne fait pas ce qu'on veut à la guerre. C'est aujourd'hui seulement, quand l'hiver est commencé, que je trouve le loisir de feuilleter et de mettre en ordre quelques notes prises au printemps dernier. Mais y a-t-il une « actualité » pour les impressions ineffaçables que chaque jour de ce temps-ci grave au cœur des Français ?

Nous sommes arrivés au 10 juin, pour une période de repos, dans les régions libérées, trois mois auparavant, de l'occupation allemande. Le village où nous cantonnons, à quelques kilomètres de Noyon, et tout près des anciennes lignes ennemies offre un exemplaire typique des ravages laissés par les barbares. Des deux côtés de la longue rue principale, les maisons sont effondrées, le toit, souvent presque intact, reposant sur les ruines. Partout le style des destructions est le même et les soldats, dans leur besogne, ont employé les mêmes procédés. Pour épargner la dynamite, on a scié les maîtresses poutres, puis, avec des chevaux attelés ou des tracteurs, on a tiré jusqu'à ce que les murs s'écroulent et que les charpentes tombent, écrasant cloisons et mobilier. C'est la destruction « en séries » après avoir été décidée « par principes ». C'est bien fait, c'est complet : il n'y a plus rien.

Les Boches qui ont fait cela ont vécu trente mois sous ces toits. Ils ont partagé la vie des habitants presque tous restés au village, et, ces soldats, sous le poids de leur misère, sous l'angoisse constante des obus français qui les pressaient devant la famine qui les talonnait, laissaient souvent déborder devant leurs hôtes la détresse de leurs cœurs.

Nos Français les ont vus, au retour de la ligne de feu, partir pour un dur travail sans répit, en marmottant cette chanson en langage franco-allemand-petit-nègre, que tous les gamins du Nord ont retenue :

Toujou, toujou travailler
Allemand Soldate,
Toujou, toujou travailler,
Nicht viel (Pas beaucoup) manger !

Toujou, toujou travailler.
Brod (Pain) et marmelade... etc.

Nos Français ont vu aussi les mornes alarmes qu'inspiraient à ces envahisseurs la situation qu'ils avaient laissée chez eux.

Combien de fois notre hôtesse ne les a-t-elle pas surpris, ramassant des haricots épars dans les coins ou parmi les détritus pour en emplir précieusement les petites boîtes de métal où ils avaient reçu leur tabac et les envoyer en Allemagne où l'on avait encore plus faim que sur le front ! Plusieurs semaines avant d'aller en permission, ils saisissaient l'occasion rare d'acheter quelque innommable saucisson qui se desséchait et se racornissait en attendant le jour où ils l'emporteraient, avec du pain, pour avoir de quoi manger pendant leur séjour au pays. Et, au retour de ces permissions, combien de fois aussi ne les a-t-elle pas vus s'accouder sur la table et rester longtemps silencieux, la tête enfouie dans leurs bras ! Ce n'était pas le cafard, c'était le désespoir.

Ils sollicitaient la commisération, la sympathie de ces Français et de ces Françaises dont ils occupaient le foyer. Ceux-ci gardaient une froideur instinctive et d'ailleurs prudente, car l'expérience leur avait appris qu'on tenait compte de leurs moindres paroles interprétées à perte de vue et qu'on n'eut pas manqué d'abuser de leur confiance.

Ces Boches devenaient pâles lorsque, devant eux, il était question de la Belgique. Ils n'aimaient pas à parler de ce qu'ils avaient vu et fait là-bas. C'étaient des souvenirs d'horreur qui ne cessaient pas de les tourmenter et ils entraient en rage lorsqu'on les mettait sur ce chapitre. Car, s'indignant qu'on les appelât les Barbares, ils voulaient produire l'effet de braves gens. Ils faisaient des avances à la brune fillette de la maison, âgée de six ans, mais elle glissait, comme une couleuvre, entre leurs bras et, pendant ces trente mois, aucun d'entre eux ne réussit à l'embrasser. Du moins, ils se faisaient photographier avec elle pour réaliser un de ces tableaux sentimentaux qui sont aussitôt utilisés, comme celui qui orne la première page de l'Almanach de la *Gazette des Ardennes*. Mais, sur l'image, entre ces deux ogres, qui la tiennent chacun par une main, avec ses sourcils froncés, ses yeux brillants, la pauvrette semble une captive qui s'attend à être mangée. Ses geôliers, dans leur raideur, prennent l'air avantageux d'hommes paisibles, sensibles, pleins de *Gemuthlichkeit*...

La forte et fine paysanne qui nous raconte ces détails regarde les ruines de sa maison, soupire et s'écrie avec toute son âme :

— Les cochons !

II

L'excellente femme évoque ces souvenirs avec une abondance, une volubilité d'autant plus grandes qu'elle a dû se taire plus longtemps, et son récit n'est pas toujours facile à suivre car le patois picard y prend vite le pas sur le français et elle émaille le tout de mots allemands qu'elle a retenus comme elle a pu.

Le parler picard est terrible, mais d'ailleurs charmant. Si mon hôtesse me raconte comment les Boches « avoient prins s'vaque et fonoit crévi ché quevau », je dois faire un effort méritoire, mais, l'ayant fait, je salue au passage, avec le souvenir de *Monsieur de Pourceaugnac*, quelques vieilles formes de la langue, et, lorsque j'ai compris que « ché quevau » signifie « le cheval », je commence à entrevoir la solution du problème fameux : comment cheval a pu venir de *equus*.

Par exemple, ce n'est pas sans une joie intense que je me représente la figure des officiers allemands lorsqu'ils arrivèrent dans ce pays, fiers de montrer aux naturels leur science de notre langue. Ayant engagé la conversation, ils ouvrirent bientôt des yeux tout ronds, plissèrent leur front, cherchèrent dans le dictionnaire : ça n'était plus ça du tout ! Après avoir longuement médité, ils prononcèrent enfin que ces gens ne parlaient pas le bon français. A quoi ma bonne femme riposta aussitôt, empruntant l'accent boche pour être mieux comprise : « Si vous voulez entendre du bon français, allez donc à *Pariss* ? »

Le Boche, cette fois, saisit très bien, mais il n'insista pas.

Quel admirable exemplaire de notre race que cette paysanne noyonnaise ! Son fils, âgé de dix-huit ans, a été emmené en Allemagne dès les premiers jours de la guerre. A la veille du départ des envahisseurs, elle a encore vu partir, dans les tristes convois de prisonniers civils, son mari et deux jeunes filles. Son gendre, grand blessé, est prisonnier de guerre. Elle reste seule avec une de ses filles, sa petite-fille et une vieille tante qu'elle a recueillie, dans les ruines de son foyer détruit. Pendant trente mois, elle a subi la cohabitation de l'ennemi, lui opposant inlassablement des trésors de souplesse et d'énergie, et aussi cette ironie française qui, même chez une paysanne, laisse le Boche perplexe et inquiet. Aujourd'hui, elle a tout à maintenir de ce qui reste aux siens ; elle doit pourvoir à leur subsistance ; elle doit suffire aux travaux des champs. Elle pourrait nous montrer un visage de désespoir ; elle sourit.

Ils sourient comme elle, tous les habitants de ce pays si éprouvé. Ils ont la figure de gens qui sortent de prison... ils respirent ! Non que les

Boches auxquels ils ont eu affaire fussent particulièrement méchants : c'étaient des territoriaux assez tranquilles et qui cherchaient à se lier. Mais, de jour en jour, au cours de cette longue occupation, s'est accentuée une incompatibilité invincible. Le dégoût et la haine ont monté dans les cœurs, nourris par une série de vexations et de manques de tact, ou par le simple spectacle de natures où, sous une sentimatilité grossière, se révélaient la sournoiserie et la brutalité. — « Ah ! s'écrie ma bonne femme, nous avons eu six mois de bons, les derniers, parce que nous les voyions à plat, affamés, mornes, désespérés ! »

Le soulagement de ces pauvres gens se montre dans l'accueil qu'ils nous font, à nous soldats français : il nous change quelque peu de tant de villages du front où nous n'avons rencontré que le civil méfiant et le mercanti exploiteur. S'il reste une salade dans le jardin, elle est pour nous. Comme nous nous excusons auprès de notre hôtesse de lui demander du café quand elle revient, exténuée, des champs, elle répond : « Comment ! Pendant deux ans et demi, j'en aurais fait pour *chés* sales Boches et je n'en ferais pas pour vous ! »

Mais quoi ! Elle sourit aussi, leur terre dévastée ! Que ce pays est beau ! Je devrais le plaindre et je ne songe qu'à l'admirer. Oui, de la ligne majestueuse des peupliers qui traversaient la prairie quelques-uns subsistent seuls, les autres ayant formé les énormes rondins qui cuirassaient les abris de l'artillerie boche, mais le paysage a gardé sa grâce supérieure qni efface tout et, défiant le barbare, la courbe des collines reste divine.

Le Boche a passé là, mais le printemps a passé après lui. Le renouveau de la nature, montant de ce riche sol, voile la nudité de ses blessures, jette son charme varié sur l'horreur de ces destructions uniformes et mécaniques. L'herbe haute couvre les briques éparses ; les pousses vertes sortent touffues du pied des hauts peupliers amputés à ras de terre. Les rosiers fleurissent dans les jardins saccagés... O fleurs des ruines, que je vous aie rencontrées au milieu de ces débris récents, ou bien dans les villages bombardés du front, parmi l'herbe épaisse ayant poussé sur des désastres à qui trois années ont donné figure antique : gerbe altière de pavots dont la distinction humilie la bonne santé des coquelicots, bourgeoise touffe de giroflées qui s'est maintenue sous tous les revers ; dernière grappe de glycine suspendue à un mur écroulé, roses folles qui émergez des halliers, et vous-mêmes, petites pensées devenues grandes comme des violettes parce que vous avez commencé à dégénérer, — quelle valeur singulière vous avez prise pour moi, fleurs délicates des jardins perdues dans la brousse, image paradoxale de la

civilisation au sein de la barbarie, et quelle mélancolique gratitude est allée à vous de mon cœur !

III

Oui, une grande douceur émane des gens et des choses. Nous sommes légers et gais. Le bruit du canon est lointain. Pour un peu, on oublierait... Et voici que deux impressions pénibles, qui m'atteignent au plus intime de l'âme, me rendent le sentiment du poids qui nous oppresse encore.

A la fin de ces belles journées de juin, quand la chaleur est tombée, après la soupe du soir, nous nous répandons dans les champs et dans les bois. Les bois sont pleins de fraises, les champs pleins de cerises Car, ici, les arbres fruitiers n'ont pas été coupés : faute de temps, sans doute, la hache du Barbare n'a pu qu'en écorcer quelques-uns au pied afin de les rendre stériles. C'est un peu plus loin que commence le désert où pommiers, poiriers, cerisiers gisent à travers la campagne, à perte de vue, couchés près de leur souche comme des cadavres. Pour nous, le « temps des cerises » est particulièrement généreux et il y en a tant que les propriétaires nous les abandonnent : dès le crépuscule, il y a un poilu dans chaque arbre. Pour atteindre les branches, on grimpe sur les vieux réseaux de fils de fer barbelé qui courent à travers la plaine et pour lesquels on n'avait pas prévu cet usage. C'est la « bonne vie ».

Nous allons visiter les anciennes cagnas des Boches, leurs abris d'artillerie, travaux cyclopéens qu'ils ont dû abandonner pourtant. Voici devant nous de grands arbres au penchant de la colline. Nous apercevons de blancs monuments, des inscriptionss : c'est un cimetière allemand.

Il est joli, ce petit cimetière qui descend de la crête, s'offrant au vent léger qui agite doucement le dôme de hauts feuillages. Ceux qui reposent là n'auraient peut-être pu trouver chez eux un site pareil : les voilà installés pour dormir au point le plus charmant de notre paysage français. Il est touchant ce cimetière, avec ses deux cents tombes où chaque pierre sculptée, dont pas une n'est pareille à l'autre, semble témoigner, non du goût, certes, de ceux qui les ont élevées, mais de leur piété. Le même soin se révèle dans la pierre guillochée du simple *Wehrmann* et dans le monument de l'officier supérieur, placé un peu à l'écart, massif, orné seulement des armoiries du hobereau prussien. Je traduis l'inscription qui revient le plus souvent : « Il mourut de la mort des héros... » L'évocation de la mort, de la mort avant l'âge, de la mort pour son pays,

a un prestige puissant par une belle soirée d'été. Un Français ne reste pas insensible à l'appel qu'on adresse au fond commun, au fond humain qui fut toujours son domaine prospère, le lieu même de sa pensée. Sous ces beaux arbres, flotte le souvenir des paroles de Werther à Charlotte : « Regarde vers la colline et vois si le vent du soir incline l'herbe haute sur ma tombe. » J'ai le cafard.

Au point le plus élevé du cimetière se dresse un monument commun à tous ces morts. Je lis sur la pierre, en allemand : « Celui qui est tombé dans le combat sacré, au sein de la terre étrangère, est encore dans sa patrie. » Et, sur la foi de ce principe, au sommet du monument, l'aigle impériale boche étend ses ailes sur notre sol. Ma mélancolie confuse prend conscience d'elle-même : elle est de l'irritation.

Vous qui avez détruit sans pitié les foyers de nos vivants, vous demandez le respect pour les demeures de vos morts. Vous avez saccagé cette terre où vous les avez couchés et les fumées des incendies de la vallée ont monté en holocauste vers cette colline funéraire, Ces beaux monuments de vos morts, combien ont été taillés dans les pierres tombales volées à nos cimetières? Et quand vous n'avez pas volé, vous avez brisé. Nos morts, à nous, nos morts paisibles, vous les avez réveillés du sommeil sacré. N'ai-je pas vu les tombes qui gisent ouvertes, les ossements épars autour des petites églises de village que vous avez fait sauter? Pas plus que le mystère de la mort, vous n'avez respecté celui de la vie : par votre bestialité, imposée à des malheureuses, des enfants sont nés qui vivront, qui vivront! témoignage perpétuel de la honte, souillure ineffaçable de la race. Vous avez empoisonné la vie. Et maintenant, de même que vos soldats sollicitaient la sympathie des hôtes dont ils devaient détruire les maisons, ces morts nous disent : « Plaignez-nous! Admirez-nous! Saluez-nous! »

Mais, ô Boches, votre propre piété n'est que de l'orgueil. Avec votre cimetière, vous avez voulu nous en fiche « plein la vue ». Vous avez voulu surtout surprendre ce qu'il y a de plus profond, de meilleur en nous : notre sensibilité d'honnêtes gens, notre délicatesse d'hommes civilisés, pendant qu'au-dessus de nous, utilisant le respect de la mort, votre aigle sanglant déployait ses ailes.

Et c'est parce que j'ai senti de si près la sournoise emprise boche que mon dégoût et ma haine se réveillent comme sous l'effet d'une souillure, comme si, sous les fleurs tentatrices de ce merveilleux soir d'été, j'avais eu le contact visqueux d'un serpent.

IV

Une seconde rencontre achèverait, s'il en était besoin, de me rendre présent et vivant le vrai caractère de l'ennemi.

Par ces chaudes journées de juin, on nous envoie, un caporal et moi, récupérer du cable-lumière et du fil sous plomb dans les anciennes tranchées boches qui sillonnent les collines boisées. Nous nous promenons à travers les tranchées, les abris, les cagnas, maintenant solitaires, mais qui gardent les traces d'une longue installation. Ce poste de commandement, établi dans une caverne avec ses différentes pièces solidement parquetées, cette vérandah, construite à l'issue qui domine la vallée, avec ses arceaux légers où un patient cannelage de bouts de bois formant des dessins, évoque le style guinguette, témoignent d'une recherche de confort et même d'élégance. Des bouteilles vides en tas gisent auprès des popotes. Auprès de chaque abri d'artillerie, nous apercevons des clapiers où ces guerriers, pacifiques tout en nous envoyant des 220, donnaient satisfaction à leurs goûts champêtres et essayaient de tromper la famine en élevant des lapins.

Une après-midi, par un temps lourd d'orage, je me trouvai séparé de mon compagnon. Comme je l'appelais, ainsi que nous avions l'habitude par des « Ohé! » confiés à l'écho des bois, ma voix me revint soudain avec un son étrange et je vis que j'étais dans un singulier endroit.

Dans une dépression où s'enfonçait la route se développait un cirque de rochers. Un réseau de fils barbelés, tout rouillés, en chevauchait les bords tourmentés. Ça et là, dans les herbes où couraient quelques sentiers, se rencontrait la tombe d'un homme frappé là. Au fond, par deux porches énormes, dans une mnraille de granit, s'ouvraient les galeries de grandes carrières. Sur cette muraille, un aigle rouge héraldique de plus de deux mètres de hauteur, profondément gravé, mettait son sceau odieux. Au-dessus de la double entrée, tenant toute la largeur du roc, cette inscription en noir, également gravée : *Hieguet Brandenburg alle Weg!* que je traduisis : « En avant, Brandebourg, par tous les chemins! »

L'orage éclate. Je dois chercher un refuge à l'entrée des galeries qui s'enfoncent sous la montagne. En regardant tomber la pluie, j'aperçois ce que je n'avais pas vu encore. Au centre du cirque se dresse un gigantesque dolmen, ouvrage de la nature. Cinq énormes pilliers en supportent le plateau qui, à quinze ou vingt mètres de haut, se couronne

d'un bouquet d'arbustes. Au fronton sourcilleux de l'arc principal, je lis cette nouvelle inscription : *Wir Deutsche furchten Gott sanft nichts auf der Welt.* « Nous, Allemands, nous craignons Dieu, mais rien sur la surface du monde. »

Quel malaise m'envahit, qui va jusqu'à l'angoisse ! Les alternatives de l'orage font passer une lumière livide sur les pierres et les feuillages, détachent les affreux caractères gothiques de ces inscriptions dressées vers le ciel. Ah ! ce n'est pas sans raison que le Barbare a marqué ces lieux ! Ces cavernes profondes, ces rochers abrupts, où les fils barbelés et les tombes mêlent l'appareil de la guerre, devaient plaire à son cœur. C'est toute l'Allemagne qui s'est évoquée à son imagination dans ce coin sauvage de la douce France. Ce sont les Alpes de Bavière où j'ai vu, il y a vingt ans, les châteaux fantomatiques du roi fou, accrochés au roc ; où j'ai lu, sur les maisons bariolées, des inscriptions de ce genre. Et ce n'est pas seulement l'Allemagne physique et l'Allemagne guerrière : c'est aussi l'Allemagne intellectuelle, celle de la poésie, celle de la musique.

J'en jurerais : les cavernes ont représenté, pour ces fils de Wagner, l'entrée du royaume souterrain d'Albérich et de ses nains. Au sommet du dolmen colossal, ils ont placé le sommeil de Brunnhilde, gardée par le Feu. Quelqu'un est monté sur l'étroit plateau, parmi les ronces et les arbres rabougris, et a chanté les adieux de Wotan à la Walküre ou, nouveau Siegfried, la fanfare du réveil.

Je me sens seul, seul avec l'ennemi. Dans cette solitude et ce silence, le rêve allemand se dresse devant moi, il m'entoure, il m'oppresse d'autant plus douloureusement que ma jeunesse lui a plus accordé au temps où « les Français ne s'aimaient pas ». Il éveille en moi le remords, le regret du temps perdu, des forces généreuses déviées, surtout le sentiment qu'il serait insupportable, qu'il est impossible que ce rêve-là se réalise jamais.

Je le reconnais, ce rêve barbare, mais aujourd'hui je le domine et le formule. Ces Boches sont bien le peuple d'Albérich, peuple d'êtres incomplets, nains et gnômes, au point de vue moral, amants de la Nuit souterraine où ils forgeaient lourdement des instruments de destruction et de mort. Ils ne se reposaient que pour se livrer à des pensées larvaires, à des songes indéfinis au fond desquels brillait l'Or. Sur les parois de leurs cavernes, leurs philosophes, leurs poètes traçaient une représentation du monde rudimentairement abstraite, violente, démesurée qui n'exprimait pas l'harmonie du réel, réglée par la lumière, mais seulement la frénésie de leurs cœurs obscurs et brutaux.

La terre les a vomis au jour par une catastrophe pareille à l'éruption

du volcan qui attriste la nature. Le peuple de gnômes s'est répandu sur le séjour des hommes, occomplissant son œuvre de dévastation, prompt aussi à regagner le sein de la terre, à se cacher au fond des tranchées ou des antres natals. Et le triomphe qu'il cherche n'est pas au faîte d'un temple, fleur et couronne d'une civilisation. Il est au sommet de ce roc sauvage, entouré de tombes et de ruines, où il a inscrit son défi au monde...

Mais l'orage est passé. Les « Qhé ! » de mon camarade me parviennent. Le mauvais cauchemar s'est dissipé, et voici, au tournant de la route, sous la lumière très pure, les bois humides qui deseendent vers la vallée large, les villages dont les blessures s'effacent, les lignes nobles des coteaux qui s'étagent et la sérénité puissante de nos horizons reconquis.

LE FAUX COMPLOT DE L'ACTION FRANÇAISE

Pourquoi ?

Le samedi 27 octobre, vers 11 heures du soir, Charles Maurras arrivait à l'imprimerie du journal d'*Action française* rue du Croissant. Collaborateurs et ouvriers l'accueillirent avec une joyeuse surprise.

— Vous n'êtes donc pas arrêté?

— Moi? non. Pourquoi?

— On vient de perquisitionner au journal.

Le fait absurde était vrai.

Le monde à l'envers.

C'était vrai. Le chef de la sûreté M. Valette, s'était présenté aux bureaux de l'*Action française* à 9 heures du soir, accompagné d'une quinzaine d'inspecteurs, Les uns se répandirent dans les bureaux; les autres surveillèrent les entrées.

Les locaux étaient déserts. Seul s'y trouvait un garçon, Michel Stiltz, Alsacien, homme d'âge, père d'un soldat. gravement blessé à l'ennemi. Le cycliste du journal, qui entrait dans ce moment n'eut pas la permission de ressortir. M. Valette annonça qu'il avait commission de procéder « à toute perquisition et saisie ». Puis il dit : « Où est le bureau de M. Plateau? » Marius Plateau se trouvait désigné comme le chef du complot recherché. La loi ne permet pas que dès perquisitions soient faites en l'absence de ceux qu'elles visent. Elle ne fut pas observée ici. La police opéra, dévissant les serrures, à défaut de clés que personne n'était là pour leur donner.

Cependant le secrétaire du Conseil d'administration du journal, M. René Theetten, averti par téléphone, arrivait. Il était 10 h. 1/4. M. Theetten fit les réserves de droit, et prit copie du mandat de perquisition. « Le monde est à l'envers, dit-il, on perquisitionne chez les patriotes, on laisse courir les espions ! Mais vous ne faites qu'exécuter des ordres. Voici les clefs. »

Les recherches durèrent trois heures et demie. Les salles de rédaction, les bureaux, la Permanence centrale, la salle des Camelots du roi, de la Ligue d'*Action française* et de la Ligue de guerre d'appui furent visités.

Pour finir, les scellés furent mis au cabinet de Marius Plateau, en vue d'autres perquisitions.

Pluie de perquisitions.

Les événements de la rue de Rome devaient se répéter le lendemain en dix endroits. On perquisitionna partout : à l'Institut d'*Action française*, 33, rue Saint-André-des-Arts, à l'imprimerie, 18, rue du Croissant, et dans toutes les sections d'arrondissement de la Ligue d'Action Française. On perquisitionna chez Daudet, on perquisitionna chez Maurras, on perquisitionna chez Dimier, on perquisitionna chez Plateau, on perquisitionna chez Emmanuel Buffet, secrétaire adjoint des Étudiants d'Action Française.

La veille, Maxime Réal del Sarte avait eu sa perquisition, et c'est de celle-là que vint toute l'affaire.

Chez Réal del Sarte.

Maxime Réal del Sarte est président des Camelots du roi. Il était absent quand la police survint. L'atelier de sculpteur où il pratique son art logeait une caisse où quelques matraques et quelques cannes plombées furent saisies. Un camelot du roi suspect, auquel se confiait la police, avait dénoncé ces matraques. France et Estève, de la Sûreté générale, à qui il portait ses renseignements, se crurent assurés du complot.

On prévient aussitôt le ministre de l'Intérieur ; le Président du Conseil est avisé. L'arrestation de Daudet et de Maurras est demandée sur l'heure. Le général Dubail, de qui cette arrestation dépendait, la refusa, mais il signa l'ordre de perquisition, tant il est vrai que l'erreur gagnait tout le monde.

On accusait l'Action Française d'attentat contre l'ordre public. On n'osait qualifier cet attentat de complot royaliste proprement dit : on se rabattait sur la guerre civile qu'on disait qu'elle organisait, ayant mis ces armes en réserve dans ce dessein.

Quand on apprit à Réal del Sarte ce qui venait d'avoir lieu chez lui : « A-t-on au moins retrouvé la main que j'ai perdue aux Éparges? » Maxime Réal del Sarte est amputé de la guerre.

Chez Léon Daudet.

Chez Léon Daudet, la police opérait dans le vide. « Sans doute écrivait le directeur de l'*Action française* dans son article du 29 octobre,

nous conspirons depuis trois ans, oui; mais pour le salut de la France et pour la victoire... Je signale l'existence d'un complot, trop réel celui-là, qui fut ourdi contre la défense nationale depuis le milieu de 1915 jusqu'au mois de mai 1917... Des entrepôts d'armes de guerre et d'explosifs furent organisés en plein Paris, dans des endroits que je puis désigner, sans que la Sûreté générale ni la Préfecture de police aient eu le moindre souci de cette vaste organisation... Il s'en fallut de peu que le plan des conjurés ne réussît. »

M. Pachot, commissaire de police du quartier de Léon Daudet, commença par mettre sous scellés les dossiers de sa campagne patriotique. A ceux qui eussent voulu s'en réjouir : « Mes petis amis, disait Daudet le surlendemain, j'ai une excellente mémoire... je suis certain de ne pas perdre le fil de ma bobine... Ceux que je tiens au collet sont bien tenus : je vous le dis en français, Kamarades! »

Pampille a conté dans le journal, l'arrivée des policiers chez Daudet. On lira son récit ci-dessous.

Chez Charles Maurras.

Charles Maurras avait passé le nuit à l'imprimerie de la rue du Croissant, travaillant au numéro du journal qui devait annoncer au public stupéfait les perquisitions menées contre l'*Action Française*.

« Était-il, raconte Maurras, sept ou huit heures quand je quittai l'imprimerie pour aller dormir sur la rive gauche ? Deux ou trois heures après mon départ de la rue du Croissant, la police s'y précipita. » Et il ajoute cette remarque : « A la différence de ce qui s'était passé pour le journal de Vigo, on n'attendit, on ne prévint aucun de nous. » Il n'était pas douteux que la police viendrait chez lui. Maurras se mit tranquillement au lit. Un rédacteur du *Temps* l'éveilla Il répondit à ses questions, puis se rendormit jusqu'à midi, heure où le commissaire parut.

Il y a beaucoup de papiers chez Maurras. « Tous les sièges, dit-il lui-même, sont vêtus de cet ornement. » Fouiller, inventorier ces monceaux, c'est impossible. La police montra de l'effroi.

— Par où commencer ?

— Par où vous voudrez.

Un de ces messieurs tira des rayons de la bibliothèque un vieux livre, « dans les brochures duquel M. Turmel, dit Maurras, aurait pu dissimuler des billets suisses et le général Mallet un faux ordre militaire. Il s'envola seulement un peu de poussière ». On remua ce que l'on put. Aucun choix ne fut fait; il n'en pouvait être question. Le

commissaire, M. Faralicq, finit par dire qu'il allait chercher des ordres.

Il partit, puis revint chargé d'une nouvelle incroyable : l'affaire était grave. Des dépôts d'armes, des documents révélateurs étaient saisis. Maurras le pria de se rassurer. Comme on ne pouvait tout emporter, mais qu'il fallait pourtant emporter quelque chose, deux grands sacs furent bourrés « de toutes pièces jugées, sur leur premier aspect, postérieures à la déclaration de guerre ». On les scella, Maurras signa. On ne lui permettait pas de sortir. Par un procédé de police inemployé jusqu'à présent, on le gardait à vue, quoiqu'il ne fût pas arrêté.

« Nos confrères, continue Maurras, dans son récit, accouraient de tous les journaux de Paris. Nos amis de l'*Action française* m'apportaient des nouvelles de Daudet, bloqué comme moi. » Le frère du directeur de l'*Action française*, le Dr Maurras, médecin principal de 2e classe, fraîchement débarqué d'un train de l'Est, se trouvait le témoin de ce renversement.

Enfin l'ordre vint d'en haut de laisser sortir Maurras. La plaisanterie qui le retenait prit fin, et les deux frères allèrent dîner.

Dans cette mémorable journée, l'écrivain, avouait n'avoir senti d'impatience qu'en un point, c'est quand « dans le soir tombé, dit-il, les mains étrangères se rabattirent sur le petit lot de papiers posé à mon chevet .. qui résument mes réflexions sur la guerre depuis vingt ans ! J'exigeai qu'il fût fait un paquet spécial de mes chimériques trésors et ris ensuite de cette arrière-pensée, au moins digne de Camoëns... » Prochaine *Allée des Philosophes* où Maurras étudie son « cher vieux problème de la *Guerre et du Progrès*.

Pour le reste Maurras n'avait que de la pitié. « J'avoue, écrivait-il lui-même dans le journal, que cela m'étonnait infiniment et je n'ai cessé d'exprimer la surprise de l'homme raisonnable, la stupeur de l'esprit, cohèrent, à toutes les phases des perquisitions d'hier. La pensée se refuse à cohabiter avec certaines absurdités... » Il est certain que l'idée même du complot était inimaginable en un moment où toute la jeunesse d'Action Française est au front. De quelle force les conjurés auraient-ils disposé?

Chez Louis Dimier.

L'administrateur de l'*Action française* reçut les perquisiteurs de 8 heures du soir à minuit. Les trois mille volumes de sa bibliothèque firent « reculer la police ». En revanche, les paniers de marché, les jouets d'enfants, les cahiers de classe, les lettres personnelles de Mme Dimier, les chambres de ses filles, celles de ses fils, dont l'un est au front, tout le ménage fut visité ; avec quelle « stérilité

de résultat, prolongée et complète », on le devine. Le commissaire de police charmait cet ennui en s'entretenant avec M. Dimier des ouvrages « dont on remuait les papiers ».

Interrogé sur l'intérêt que pouvait avoir pour lui ce bouleversement d'un paisible ménage, de notes littéraires et notamment le rapt d'une vingtaine de lettres d'évêques. le commissaire répondit qu'il avait son idée.

Chez Marius Plateau.

Les policiers, en retard d'une demi-année, allèrent chercher à Nanterre Marius Plateau, domicilié à Paris depuis avril 1917. Retour de Nanterre, ils se rendirent avenue de la Motte-Picquet, à 2 heures du matin. M. Vallet, chef de la Sûreté, procédait à l'opération. Le butin fut de quelques papiers, dont on devait faire d'abord grand état, et dont il a bien fallu enfin reconnaître l'insignifiance.

Le même M. Vallet revint ensuite au journal, fouilla de nouveau le cabinet de Plateau, tant ce cabinet était suspect. Marius Plateau, comme Maxime Réal del Sarte, est un des grands blessés de la guerre. C'est le châtiment de pareils actes que les soupçons qui les inspirent s'avisent de tomber sur ces hommes-là.

Les opérations se prolongèrent. Comme Marius Plateau s'en plaignait, M. Vallet, se rappelant peut-être qu'il l'avait déjà privé de sommeil, lui proposa de le reconduire chez lui dans son automobile, avec ses inspecteurs, ce que Plateau accepta. En retour, Plateau offrit à M. Vallet sa photographie, qu'on n'avait pas saisie. Il y joignit cette dédicace : « A M. Vallet, en souvenir d'une perquisition. »

Dans les provinces.

A Lyon, à Nîmes et en général dans les différentes sections d'Action Française de province, les visites de la police eurent lieu. A Montpellier, on associa l'*Éclair* à la perquisition pratiquée au siège du groupement d'Action Française. A Bordeaux, l'opération policière s'étendit de la section d'Action Française au *Nouvelliste*, et ces fidèles confrères de nos amis se félicitèrent d'avoir partagé leur sort.

A Bordeaux encore, chez le comte de Lur-Saluces, Président d'honneur de l'Action Française, on fit aussi des perquisitions. Elles eurent lieu en son absence.

Les directeurs de l'Action Française consignés.

Toute la journée du dimanche donc, Charles Maurras et Léon Daudet avaient été aux arrêts de rigueur et gardés à vue dans leur appartement. Cette captivité se prolongea pour Léon Daudet jusqu'au lundi matin. Comme rien dans les textes de loi ne la justifie, les deux écrivains patriotes étaient en droit d'en porter plainte et, le cas échéant, d'agir en dommages-intérêts devant le tribunal civil. L'article 114 du Code pénal punit de la dégradation civique tout acte arbitraire attentatoire à la liberté individuelle. Cet acte arbitraire est donc, comme l'a fait remarquer Maurras, et en l'état actuel de notre législation, un crime, de la compétence de la Cour d'assises. Léon Daudet, Charles Maurras n'ont ni voulu, ni daigné poursuivre. Ils ont jugé qu'une querelle juridique soulevée dans les conditions actuelles, était trop secondaire pour les occuper. Pas davantage ils n'avaient jugé utile de sortir de chez eux malgré les policiers qui n'avaient pas le droit de les retenir. C'était recourir à des violences que l'intérêt public commande d'éviter.

Le plus grand journal de la République, qui a mérité d'être qualifié « le plus bête des journaux », le *Temps*, osa prendre prétexte de cette abstention pour exercer son persiflage, et les représenter comme des conspirateurs infiniment dociles et résignés. On put voir le lendemain, dans le journal d'*Action française*, sous la plume de Charles Maurras, quel « dédain » et quel « dégoût » provoqua chez eux « ce pauvre ricanement ».

Communiqué officiel.

Le lundi 29 octobre, tous les journaux inséraient la note suivante, communiquée par le gouvernement :

« Les perquisitions opérées dans la soirée d'hier ont permis de saisir plusieurs dépôts d'armes prohibées constitués depuis le début de la guerre, en même temps que des documents de la plus haute gravité.

« Une instruction est ouverte pour manœuvres tendant à provoquer la guerre civile en armant les citoyens les uns contre les autres. »

L'instructeur était M. Morand. Elle était ouverte « contre X... ou toute autre personne que pourrait révéler l'instruction à la suite des perquisitions opérées ».

C'est sur la loi du 24 mai 1834 et les articles 89 et 91 du Code pénal que s'appuyait M. Lescouvé, procureur de la République, pour ouvrir son

information. Ces articles de loi qui visent l'excitation à la guerre civile, prévoient des peines allant de un an d'emprisonnement à la peine de mort.

Ce qu'a dit la presse.

L'accueil de la presse ne fut pas ce qu'eût désiré le gouvernement. Elle prit en général le parti de l'*Action française*. Sauf deux journaux, inutiles à nommer, tous marquèrent au moins des réserves. Plusieurs protestèrent et se mirent à cribler l'action policière d'épigrammes méritées. Sans être coupé par la censure, on put écrire des mots comme ceux-ci : vengeance politique, ridicule complot, revanche, diversion, tentative pour brouiller les cartes, pour égarer l'opinion, prétexte à mettre la main sur les *papiers* de Daudet, saisie de panoplies et papiers blancs, etc. etc. On ne tarda pas à rire franchement, et les rieurs n'étaient pas du côté des poursuites. Comme pour mieux souligner les protestations des patriotes, un journal boche, la *Paix*, imprimé à Berlin en langue française, dans son numéro du 11 octobre, déversa sur les deux hommes qui dénoncent et détruisent l'œuvre de l'espionnage allemand, des injures infiniment honorables.

Un autre journal allemand put écrire que « la Monarchie préparait la guerre civile. » Il est de l'utilité de l'ennemi de parler ainsi.

Ce qu'a dit le public.

Le public patriote, c'est-à-dire tout le public, disait : « C'est tout naturel, quand un homme dénonce un coupable, ce dernier cherche à échapper ; toujours les bandits veulent la mort du gendarme. »

En conséquence l'*Action française*, que beaucoup ne connaissaient pas la veille, était achetée et commentée. Marcel Sembat, avec une mélancolique insistance, déplorait qu'on s'arrachât ce journal et qu'il eût doublé son tirage.

Dans les couloirs de la Chambre, l'aventure défrayait toutes les conversations et le triste écho répétait : « C'est absurde, c'est ridicule, c'est idiot ! »

Le butin de la police.

Quelles trouvailles avait-on faites dans ces perquisitions ? *Le Rappel* en a donné une assez bonne synthèse : « Un livre grec chez Maurras (caractères suspects), une plume empoisonnée chez Daudet, les canons de

l'Eglise chez Dimier, et deux citations à l'ordre de l'armée chez Réal del Sarte. »

Mais soyons complet. Des armes furent saisies. C'étaient des revolvers au nombre d'un peu moins de trente, 28 exactement, des haltères, des fleurets et quelques cannes d'entraînement; une panoplie aussi, où figurait symboliquement une carabine que le policier Bordes avait autrefois fait vendre à l'Action Française et qu'elle avait achetée, en ayant soin de laisser le lot que Bordes proposait afin de la compromettre. Voilà pour « les dépôts d'armes » mentionnés au communiqué officiel.

D'autre part, on trouva un plan de concentration des forces de l'Action Française. « La date, regardez la date! » disait Maurras: 1912! Les sections de Lille et de Roubaix, dispersées aujourd'hui dans leurs villes prises par l'ennemi, figuraient dans ce plan à leur rang! Quelques notes prises sur des amis mobilisés n'avaient pas plus d'importance. Et voilà ce que le communiqué appelait des « documents de la plus haute gravité ».

Quand ces résultats furent connus, l'indignation des uns, l'ironie des autres ne connurent plus de bornes, et ces deux courants se rejoignirent en une réprobation unanime.

La correspondance de l'Action Française retenue.

La série des mesures arbitraires prise par l'administration contre l'*Action française* n'était pas close : le mardi 30 octobre, sauf les mandats-cartes, tout le courrier du journal (soit des centaines de lettres privées, tant à l'adresse de l'un et l'autre directeurs qu'à celle des rédacteurs) fut saisi et retenu. Le courrier adressé à domicile subissait le même sort. Des lettres adressées à Louis Dlmier, par son fils combattant au front, se virent arrêtées. L'*Action française* du 31 porta le fait à la connaissance de ses abonnés et correspondants, « victimes de l'absurde complot ». En même temps, elle saisissait de l'affaire le Syndicat de la Presse parisienne et les différents groupements de presse.

Cependant affluaient au journal les témoignages de l'admiration et de la sympathie. Le zèle des indifférents s'échauffa. Le registre ouvert rue de Rome pour recevoir les signatures des bons Français de toute opinion, raconta bientôt avec éloquence la profondeur et l'étendue de ce ralliement.

Protestation des Syndicats de Presse.

L'ordre du jour voté à l'unanimité des membres présents, par le comité du Syndicat de la Presse parisienne, était conçu en ces termes :

« Le Comité du Syndicat de la Presse parisfenne constate que les procédés employés à l'égard des rédacteurs de l'*Action française* et des personnes impliquées dans un prétendu complot contre la sûreté de l'Etat, constituent des violations caractérisées de la liberté individuelle.

« Il proteste avec énergie contre les mesures arbitraires telles que les arrêts de rigueur, qu'aucune loi n'autorise, la saisie des papiers personnels, la prise de possession de correspondances privées, sans aucune relation avec les présomptions qui ont motivé l'ouverture d'une instruction judiciaire. »

D'autre part, le syndicat des journaux d'opinion décidait de demander audience au président du Conseil pour appuyer la protestation adressée par l'*Action francaise* au Syndicat de la Presse.

Ce qu'ont dit Léon Daudet et Charles Maurras.

Aux amis de l'*Action française*, Maurras, le 29 octobre, adressait cette prière, dont la discipline d'Action Française faisait un ordre : « Et d'abord, du calme. Et ensuite, pas de bêtises. On en fait contre nous. Il ne faut pas en faire, qui ne profiteraient qu'au roi de Prusse et à ses complices cachés. Il n'y a aujourd'hui qu'un grand intérêt à servir, c'est celui de la France. A nos amis du front surtout, nous tenons à crier : Face à l'ennemi ! Un silence stoïque, c'est tout ce que nos amis des armées doivent opposer à l'indigne accusation. Nous leur demandons de garder aussi la bonne humeur et le sourire. »

A son tour, Léon Daudet, nullement distrait de sa chasse aux espions et aux traîtres, se retournait un instant vers « tous les braves gens » qui le suivent et « qui s'indignent » ; et leur jetait ces mots : « Ne nous frappons pas ! » Nous sommes en guerre. Avant tout, pas d'agitation. Il ne faut pas que le moral admirable de la nation... surtout combattante, soit altéré une minute par les forgeries saugrenues de certains types de la Sûreté générale. »

A la presse.

Les deux directeurs de l'*Action française*, firent à la presse les mêmes déclarations.

Charles Maurras, dans les visites qu'il reçut de ses confrères, insista sur « l'extravagance » de cette « marotte d'un complot ». « Avant la guerre, nous étions ouvertement des conspirateurs, a-t-il dit notamment au *Petit Journal*, j'ai conspiré loyalement, au grand jour, contre

le gouvernement de la République. Je n'ai pas réussi, et je le regrette. Mais quand la France fut attaquée ...*Face à l'ennemi commun !* »

Cela est redit à un confrère du *Temps* : « A la déclaratien de guerre, nous avons affirmé que nous soutiendrions le gouvernement quel qu'il soit, du moment qu'il tiendrait le drapeau et l'épée de la France. Nous avons même été résolument ministériels. »

« Messieurs, disait-il encore à ses confrères du *Matin*, du *Petit Parisien*, du *Petit Journal*, alors que la police était chez lui, il est trop clair que ce que vous voyez est d'injustice pure, même d'injustice criante. Cependant je vous prie de ne pas passionner cette pitoyable affaire. Nous devons songer à la France. Il n'y a pas très grand dommage à dire que les auteurs de cette histoire inepte ne sont pas des gens très malins. Il y aurait un vrai malheur à les représenter comme des méchants ou des ennemis du pays. »

Les témoignages au Palais de Justice.

L'action judiciaire fit voir tout de suite que les poursuites seraient sans résultat. Le 31 octobre, Léon Daudet, entendu à titre de témoin par le juge d'instruction, recevait de lui l'assurance que ses papiers saisis lui seraient bientôt rendus.

Dans la même journée eut lieu la déposition du secrétaire général des Camelots du roi. Plateau n'eut pas de peine à établir que les quelques notes saisies chez lui n'étaient pas attentatoires à la sûreté de l'État. Il fit connaître au magistrat le nom de l'individu qui, de complicité avec France de la Sûreté générale, avait inventé toute la conspiration. Charles Maurras signa le vendrendi 2 novembre, comme témoin, sa déposition entre les mains de M. Morand.

Ce que le magistrat entendait peut-être pour la première fois, ce qu'au nom de l'union et de la paix intérieures l'*Action française* taisait à ses lecteurs mais que savaient parfaitement ses amis ou ennemis à Paris, c'est que des menaces d'agression de la bande Vigo et des agressions effectives contre l'*Action française* avaient eu lieu. De tels faits rendaient nécessaire un minimum de précautions défensives. Justifiant son droit de légitime défense, l'*Action française* du 29 octobre cite le cas, et qui n'est pas isolé, de sa permanence des IIIe et IVe arrondissements, dans la rue aux Juifs.

Maxime Réal del Sarte fut entendu le même jour que Charles Maurras. Il démontra que les armes trouvées chez lui étaient défensives et non agressives. Il protesta, bien qualifié pour cela, de l'héroïsme des Came-

lots du roi et de l'amour qui les anime pour la France unie et forte devant l'envahisseur.

M. Emmanuel Buffet déposa dans le même sens.

Le non-lieu général.

Le résultat ne se fit pas attendre. Le vendredi 2 novembre, moins de huit jours après les perquisitions, tous les papiers saisis dans ces perquisitions furent rendus.

Le 6 novembre, toute la presse publiait ce communiqué judiciaire officiel.

« M. Morand, juge d'instruction, a rendu cet après-midi une ordonnance de non-lieu dans l'affaire de l'*Action française*. Le magistrat estime que « si importants qu'aient pu paraître les documents trouvés au cours des perquisitions, les éléments juridiques d'un complot ne se trouvent pas réunis ».

L'ordonnance est précédée d'un long réquisitoire de M. Lescouvé, procureur de la République, exposant les faits qui ont motivé l'inculpation de complot et les raisons qui justifient le non-lieu.

Le juge ne retient pas non plus l'inculpation de détention d'armes.

« Cette plaisanterie aura duré juste huit jours, commente à la même date Charles Maurras. Elle se termine, ce me semble, par ce qu'Alfred Capus, d'accord avec tous les honnêtes gens, appelait de ses vœux : un non-lieu loyal. »

Les justes réparations.

Tous les papiers, y compris les dossiers de Léon Daudet, avaient été rendus aux perquisitionnés dès le 3 novembre. Mais les armes? nos armes? réclamait Maurras aussitôt connu le non-lieu. « Elles sont achetées avec notre argent pour le plus juste et le plus urgent des motifs ; il n'y a qu'à les rendre aussi. »

Une lettre collective de Léon Daudet et de Charles Maurras, échoppée dans l'*Action française* du 8 novembre, parue dans le numéro du lendemain, élevait une autre réclamation : M. Steeg, ministre de l'Intérieur, était prié de révoquer immédiatement le fonctionnaire de la Sûrete générale, France, instrument de la machination.

Une troisième réclamation était faite par l'*Action française*, celle d'une enquête ! Quel haut personnage avait organisé les poursuites? A quel inconnu mystérieux avait obéi la Sûreté ? Et Maurras facilitait aussitôt l'enquêt enécessaire en mettant un nom sous l'X, sous le grand X?

La lettre de Monseigneur le Duc d'Orléans.

Le samedi 10 novembre, on pouvait lire dans l'*Action française*.

Monseigneur le duc d'Orléans vient d'adresser à notre directeur, Léon Daudet, la dépêche suivante :

Sunninghill 82 188 105 8 12 h. 19 m.

Mon cher Daudet. Nous connaissions tous, moi le premier, votre patriotisme et savions que, tant que l'ennemi menacerait notre chère patrie, vous et vos amis consacreriez uniquement votre ardeur combative à sa défense.

Il vous manquait pourtant une sanction officielle, vous l'avez maintenant. Je vous félicite donc, vous et vos amis, d'avoir eu l'occasion de démontrer à tous que notre seul but est le salut de la France, et d'en avoir si bien profité.

Continuez donc fièrement la belle tâche que vous avez entreprise si courageusement! Mes vœux vous accompagnent.

Votre affectionné, DUC D'ORLÉANS. N. F.

UN ÉPISODE. — LA JOURNÉE DES DUPES

Par PAMPILLE.

Je ne sais pas quelles peuvent être les impressions des gens chez qui l'on vient perquisitionner, lorsqu'ils ont quelque chose à cacher ou lorsqu'ils se sentent coupables. Je suppose que cela doit être tout de même assez impressionnant de voir son appartement envahi tout à coup par quatre hommes robustes et silencieux, qui vont et viennent dans toutes les pièces, ouvrent les tiroirs et les armoires, lisent vos lettres, jettent un coup d'œil méfiant sur vos chemises et sur vos bas et cherchent partout *les secrets*. S'il en existe un seul, comme on doit y penser! comme on doit se sentir la nuque serrée, les tempes pâles et comme on doit crier tout bas en croyant se taire : « N'allez pas là! » Cette atmosphère d'angoisse et de dissimulation, souriante ou faible, selon les caractères, ne doit pas longtemps tromper ceux qui cherchent; et je suis bien sûr qu'en moins de cinq minutes les policiers qui sont dans une maison doivent être fixés, s'ils ont le flair de leur métier de chasseur, sur la présence ou l'importance du gibier qu'ils poursuivent.

Mais quand on n'a rien à se reprocher, quand on se sent le cœur aussi léger qu'une balle de verre, quand on se répète avec le petit Joad :

> Celui qui met un frein à la fureur des flots
> Sait aussi des méchants arrêter les complots,

on éprouve, je vous l'avoue, des impressions variées et presque délicieuses, en voyant arriver la police chez soi, par un beau dimanche, et l'on assiste à

la petite comédie imprévue avec autant d'intérêt et de détachement que si cela se passait au cinéma :

Scène I. L'heure du déjeuner dans une salle à manger de famille: la scène se passe dans un vieil appartement de la rive gauche, plein de placards, de recoins et de cachettes.

Un petit garçon de deux ans et demi, aux cheveux frisés, aux yeux noirs de polémiste, tape de toutes ses forces avec sa cuiller dans son assiette vide et demande avant d'avoir commencé le repas : « Qué qu'y a avec ça, maman? » Un autre petit garçon de huit ans, tête ronde de chat et yeux d'ange, applaudit en voyant apparaître sur la table un poulet à la crème et aux salsifis.

A ce moment, coup de sonnette timide :

« Ce doit être le commissaire, » dit le papa très calme.

Le petit garçon frisé, qui se croit à Guignol, et il n'a pas tort :

« On lui donnera des coups de bâton. »

Rires. Chuchotements étouffés dans l'antichambre ; la porte s'ouvre, on voit se profiler quelques vigoureuses silhouettes masculines, et pas mal de fortes bottines bien cirées.

Ce sont *eux*. Il faut aller les recevoir, il ne faut pas leur faire mauvais visage. A quoi bon! Les gens qui viennent aujourd'hui ne sont que des agents d'exécution, ils ont reçu des ordres dont ils ne sont pas responsables, ils sont peut-être ennuyés ou gênés de la besogne qu'on leur impose — qui sait — et, en tout cas, lis exécutent ces ordres avec beaucoup de politesse et même avec une certaine discrétion.

Scène II. Quelques heures plus tard, dans le cabinet du conspirateur : tous les placards sont ouverts, tous les papiers sont en l'air ; on voit de tous côtés traîner des lettres qui commencent ainsi : « Monsieur, j'étais républicain, mais après la magnifique campagne que vous menez depuis trois ans contre les Boches de l'intérieur... » ou encore : « Monsieur, puisque vous êtes le seul qui pourchassiez les espions en France, je vous signale..., etc. » Les policiers attentifs ramassent tous ces cris de colère ou d'indignation française.

Ils en font des paquets, ils en mettent sous scellés et en emportent de gros ballots, qui vont sans doute, tout droit dans le cabinet du juge. Un peu de désordre s'est glissé dans la maison : tous les conspirateurs sont consignés à la chambre, y compris le petit frisé et l'enfant à la tête de chat. Le premier s'occupe peu de la consigne et tue quelques Boches dans sa chambre, en faisan un grand tintamarre ; le second verse quelques larmes, il comptait aller voirt ses petites cousines... « Allons, lui dit sa mère, tu vas y aller avec ta bonne, et si les policiers qui sont dans la rue te disent quelque chose, tu leur répondras que tu es le fils de la modiste... » L'enfant part enchanté ; quel bonheur de passer sous le nez des policiers et de braver un petit danger qui n'existe pas! C'est de plus en plus comme au cinéma.

Scène III. C'est le crépuscule : la nuit vient vite en novembre, les policiers sont las; par acquit de conscience, ils regardent encore dans tous les meubles, mais on voit bien que c'est sans aucune conviction. Ils oublient même d'ouvrir les cartons à chapeaux et jettent des yeux rapides sur des tiroirs remplis d'archives et de souvenirs de famille. Les sentiments ont tourné avec

les heures, et la comédie, qui semblait presque joyeuse en plein midi devient triste avec la cendre du soir. Quoi ! se disent les faux conjurés, c'est chez les patriotes que l'on envoie le commissaire ! C'est chez eux que l'on fait les perquisitions ! C'est sur eux que l'on cherche à détourner les soupçons, alors que tant de canailles ou de suspects se promènent en liberté avec des menaces à la bouche et des passeports dans leur poche ! Comment un pareil scandale sentimental est-il possible ? Quel ensemble de circonstances tragiques a pu permettre dans notre pays une pareille violation, non seulement de la justice, mois encore du bon sens ? Par quels fous sommmes-nous donc menés ?

Et comme les sentiments féminins sont plus instables et plus violents que les autres, la femme du conspirateur éprouve tout à coup un immense regret, presque une douleur, de n'avoir pas eu la joie de tromper les trompeurs, la joie d'aller jusqu'au bout de leur infamie, la joie de se faire arrêter pour la plus belle des causes, celle du salut de la France. « Si j'avais voulu, pense-t-elle, j'aurais pu cacher bien des secrets dans ce petit tiroir : ils y ont à peine regardé. Quel délicat plaisir ce serait maintenant de brûler tous ces noms imaginaires qu'ils cherchaient, de détruire en quelques minutes la trace matérielle de ce complot dont ils rêvaient. Oh ! comme je voudrais que tout cela fût vrai ! »

Et devant le joli feu clair, qui brillait dans la cheminée du salon, la femme du conspirateur entendit une voix qui lui disait : « Patience ! Toutes les heures sonnent. »

LES CRIMES CONTRE LA PATRIE

Ces pendus, du diable entendus,
Appellent des pendus encore.

TH. DE BANVILLE.

Pour connaître exactement l'affaire du journal que l'*Action Française* n'a jamais appelé que le *Torchon*, il faut remonter avant la guerre.

Vigo dit Almereyda, qui le dirigeait, était un gibier de correctionnelle. Comme suite à ce premier état, on l'avait vu se spécialiser dans la propagande antimilitariste, le sabotage et le reste. En même temps il se recommandait à la gratitude d'hommes politiques puissants par le soin qu'il prenait de leurs personnes aux heures d'indignation populaire. Le *Torchon*, modeste organe de défense républicaine, dut aux services ainsi rendus de voir ses finances prospérer lors du procès de Mme Caillaux.

Le premier jour de la mobilisation, Vigo, qui n'était pas sans craintes, courut d'urgence chez M. Malvy : « Où dois-je m'enrôler? » lui dit-il. « Pour le moment, répondit le ministre, des hommes comme vous sont plus utiles à Paris qu'à la frontière; je vous prie de rester. » On sait à qui les hommes comme Vigo devaient être utiles pendant trois ans.

L'activité des rédacteurs du *Torchon* allait s'exercer de deux manières : par le journal et par la propagande des tracts émanés des agences de renseignements et de désertion, des fausses nouvelles et des rumeurs ennemies. L'action du journal semble s'être développée sur trois plans : les fraudes, l'espionnage, la paix allemande.

LES FRAUDES

Le *Torchon* prenait la défense des banqueroutiers et des voleurs, comme Déperdussin, Rochette, de forçats en rupture de ban tels que Schwalm et Schœnnagel, de Geissler, le Boche de l'Astoria, de Bill, l'ancien membre de la bande Bonnot, de déserteurs comme Cochon, le fallacieux déménageur du camarade député Brizon ; de Lucien Baumann, notre vieille connaissance. Il fit entre autres, une campagne pour sauver de la prison le docteur Lombard, qui collaborait au journal, et ses complices dans l'affaire des réformes frauduleuses. Il soutint également Desclaux sans parvenir à le sauver d'un condamnation à sept ans de prison pour vol. Ces campagnes jettent un jour propice sur la maison, Diffé-

rentés des campagnes qui livraient le pays, elles ont l'avantage de découvrir toute une bande politicienne, ayant partie liée avec les malfaiteurs de droit commun.

L'ESPIONNAGE

L'Allemand naturalisé Ulmann, directeur du Comptoir d'Escompte, que Léon Daudet a obligé à se démettre, le Boche Kratz-Boussac, le Boche Reiss, le prétendu tchèque Heller, qui se promenait impunément en automobile sur le front au début de la guerre, et qui, pour assigner l'*Action Française*, ne trouva rien de mieux que de choisir Cahors, fief électoral de M. Malvy et de M. de Monzie, son avocat, le juif de bourse Rosenberg, les Maggi, l'Autrichien de la Côte d'Azur Jellineck-Mercèdès, le riche Théodore Mante, Monaco, ses jeux et ses cadavres, son Camille Blanc, ses espions à l'affût des joueurs désespérés, tous ceux que l'*Action Française* a dénoncés, ceux qui tiennent encore, ceux qui se troublent déjà, trouvèrent dans le *Torchon* un instrument de défense obscène et impudent.

LA PAIX ALLEMANDE

Tout cela n'était pas le but essentiel du *Torchon*; il en avait un plus grave encore : celui d'obtenir à bref délai la paix désirée par l'Allemagne. Toutes ses campagnes tendaient à cela, d'une manière plus ou moins directe. Mais il ne faut pas croire que l'aveu tout net de ce dessein fut épargné. On faisait l'éloge des pacifistes, de Romain Rolland, des pèlerins de Zimmerwald et de Kienthal. Brizon, partisan de la paix allemande était rédacteur au *Torchon*. On encourageait le parti, on le soutenait dans la besogne criminelle qu'il menait à la Chambre; on allait jusqu'à falsifier les décisions des congrès socialistes, quand cela pouvait servir la cause. On ne perdait pas une occasion de faire l'éloge des Allemands. On accueillait leurs plaidoyers, par exemple celui de Guillaume Wundt, le 3 janvier 1916 et les jours suivants. On excusait les déportations du nord, les dévastations. et en général tous les excès et tous les crimes de l'envahisseur. A l'avance on s'appliquait à parer les coups contre l'Allemagne. On déclarait ne vouloir pas d'annexion, pas d'indemnité, nulles représailles. Ne touchons pas même, disait-on, à l'article 11 du traité de Francfort accordant à nos ennemis le traitement de la nation la plus favorisée.

D'autre part, on menait l'attaque en règle contre toutes les forces vitales de l'Entente. Lloyd George, qui veut redoubler l'action guerrière est pris à partie. L'introduction du service obligatoire en Angleterre est combattue. La grâce du traître Casement est réclamée, les révoltés irlandaises sont félicités. L'entrée en guerre de l'Amérique est accueillie avec mauvaise humeur. Les Russes patriotes qui ne se réjouissent pas

comme lui de l'accession au pouvoir de Sturmer (n° du 9 février 1916) et de Protopopof (n° du 12 octobre 1916) sont insultés.

En ce qui concerne notre pays, c'est toujours l'*Action Française*, l'organisation la plus dangereuse ponr les Boches et leurs valets, gage de la rénovation de la France, qui reçoit le plus gros du tombereau d'ordures quotidien. Et tout dans ces attaques accuse non seulement la haine de malfaiteurs pris la main dans le sac, mais aussi un plan concerté pour amener les royalistes à venger leurs chefs insultés jusque dans les personnes qui leur sont les plus chères. Cette riposte aurait servi de prétexte à des troubles ou à une répression dont eussent profité le *Torchon* et ses amis boches.

Daudet tint ferme dans son dessein de ne considérer que l'intérêt public, que le pays. Pleine du sentiment de sa responsabilité, l'*Action Française* continua sa tâche avec une sereine ardeur, se contentant de reproduire, pour toute réponse, le relevé des condamnations encourues par ses insulteurs et de leur donner le nom de traître, qui leur convenait. Des procès s'ensuivirent, où on ne fut pas peu surpris de voir les juges désireux avant tout de tenir la balance entre le bien et le mal, entre les défenseurs de la France et ceux qui la trahissaient. Ces arrêts aujourd'hui n'ont plus qu'un sens. Ils font honneur à l'*Action Française* comme ayant pris à tâche, seule dans la presse, de dévoiler la trahison et d'en poursuivre le châtiment auprès des pouvoirs publics. Mais dans tout cela Paris n'a connu que ce que la censure laissait passer. Il faut savoir qu'une autre édition du *Torchon* paraissait, où les articles censurés avaient place et qu'on envoyait aux soldats. Les mercantis, répandaient cette édition dans les camps et les cantonnements.

Le négociant en café Cahen, dit Cahen de Caïffa, commanditaire du *Torchon* pour 200.000 francs, faisait servir ses innombrables petites voitures au colportage de ces papiers. Cette propagande clandestine prit toute son extension au printemps de 1917, et s'exerça surtout dans l'armée. On devait en voir bientôt les résultats, sur lesquels une plume patriote n'a pas à l'heure qu'il est le droit de s'appesantir. Il faut, tant que la France ne sera pas hors de danger, tant que la victoire définitive ne sera pas remportée, nous taire sur ces malheurs.

LA TOLÉRANCE DU MINISTÈRE

Toutes ces choses avaient lieu avec la tolérance du ministère. Tolérance n'est pas assez dire, puisque le *Torchon* recevait de M. Malvy, ministre de l'Intérieur, pour faire cette jolie besogne, 8.000 francs de pension mensuelle, 96.000 francs par an sur les fonds secrets de l'Etat, français. Ce n'est un mystère pour personne qu'Almereyda était son familier et son ami. Ils se tutoyaient l'un l'autre. Ainsi la trahison se trouvait avoir ses attaches au cœur même de l'Etat français.

Comment cette situation paradoxale put-elle durer ? Les révélations de l'avenir le diront.

Pendant trois ans, depuis le début de la guerre, M. Malvy put se maintenir au ministère de l'Intérieur, alors que tous les autres ministres changeaient. On croyait donc utile sa besogne, à moins que cette situation n'ait été l'effet d'une puissance supérieure. Ceux qui passent pour les protégés de Malvy ont eu parfois l'air d'être ses protecteurs. Almereyda ne s'est-il pas vanté d'avoir fait entrer son ami daus le ministère? Quand il lui parlait, même en public, c'était sur un ton de condescendance, dont le récit suivant fera juger.

Le *Torchon* veuait d'être suspendu pour quinze jours. Almereyda rencontre M. Malvy à la Chambre dans la salle des Pas-Perdus.

— C'est toi qui as fait saisir mon journal?

— Non, ce n'est pas moi. Je te jure que je n'en savais rien...

M. Malvy tend la main. Almereyda hésite à la prendre, puis s'y résoud, mais non sans jeter ces mots, que plusieurs personnes ont entendus :

— Mais, tu sais, c'est la dernière fois.

Tels étaient les rapports d'un membre du gouvernement avec Almereyda. Un événement soudain allait les mettre à l'épreuve.

L'AFFAIRE DU CHÈQUE

Le 9 mai, on saisissait à la frontière un chèque important sur la personne de Duval, administrateur du *Torchon* qui faisait son seizième voyage en Suisse. Les précédents s'étaient effectués sans encombre, grâce à des protections efficaces. Parfois Almereyda lui-même accompagnait Duval afin de lui éviter les formalités. Mais depuis quelque temps la police militaire avait l'œil sur nos deux coquins. On osa donc fouiller Duval comme un voyageur ordinaire. Le chèque provenait de la banque Marx (de Mannheim), un des centres du grand espionnage.

Au ministère de l'Intérieur on tenta d'étouffer l'aflaire. M. Leymarie, directeur du cabinet de Malvy, chef de la Sûreté Générale fit rendre le chèque à la bande du *Torchon*. Mais l'enquête menée par l'autorité militaire n'en suivait pas moins son cours; le 3 juillet, Duval fut arrêté. Est-ce pour répondre à ce coup que deux jours après le ministre de l'Intérieur interdisait aux commissaires de la Sûreté Générale d'envoyer aux généraux de régions aucun rapport sur la propagande antipatriotique? Le 8 juillet, à la Chambre, Maurice Barrès interpella sur les mesures à prendre, pour M. Malvy, à l'égard de la « canaille » du *Torchon*.

Le 12 juillet Daudet écrivait : « Quelque chose me dit que les Vigo, les Marion, les Albert Dubarry ont décidément fini de rire. » Le len-

demain le *Torchon* fut suspendu. Les journaux qui jusque-là avaient reçu défense de parler de l'affaire du chèque, virent délier leur plume, L'*Action Française* en profita pour avertir le pays de l'épouvantable étendue du mal. « Ce serait une erreur de croire, disait Daudet, que ce trafic criminel va cesser parce que la justice a mis la main sur un ou deux de ces bandits. Il en est de l'espionnage allemand comme du tœnia ; tant qu'on n'a pas arraché la tête, il ne fait que s'incruster davantage. Eh bien ! je sais où est la tête et je m'engage, si l'on m'en donne les moyens, à l'arracher publiquement. » En conséquence il adressa aux commissions de l'armée de la Chambre et du Sénat une lettre ouverte, où il demandait d'être entendu. Il y dénonçait l'existence d'un complot contre la défense nationale, complot dirigé de Suisse, d'Espagne, de Monaco.

Cette adjuration fut dédaignée. Mais elle trouva des échos dans la presse, Clemenceau se mit à mener contre Malvy une attaque parallèle. Le 22 juillet il parla au Sénat. Quoique incomplète, sa documentation avait de quoi renverser cent fois le ministre responsable, que soutinrent les complicités de partis. Jusqu'au dernier moment M. Malvy se crut en mesure de braver les menaces accumulées. Le 20 juiliet il reçoit encore Almereyda au ministère. Ce même mois la présence du même Almereyda était signalée en Suisse aux côtés de l'espion autrichien Rosenberg. Tout cela n'en devait pas moins finir. On apprit que le ministre allait à Veules pour se reposer. C'était le 6 août. Son protégé était arrêté le lendemain.

On le mit d'abord à la Santé. Puis comme il fut jugé malade, on le transporta à Fresnes, où l'administration dispose de soins spéciaux. A peine le changement avait-il eu lieu, qu'on apprit soudain la mort d'Almereyda. Un des journalistes de la bande, Clairet, télégraphia aussitôt à M. Caillaux : « Ai la douleur de vous apprendre la mort de notre ami Almereyda. »

Ainsi les attaches politiques du misérable, et la puissance qu'elles lui valaient se marquaient jusque dans des circonstances où éclatait la trahison.

LE MYSTÈRE DE LA MORT D'ALMEREYDA

La première version qu'on fit courir au sujet de ce tragique événement, fut que Vigo avait succombé à une hémoptysie. Ensuite le médecin Hayem, qui dit avoir assisté aux derniers moments d'Almereyda, déclara que la mort avait été causée par l'abus qu'il faisait de la morphine. Enfin les experts désignés conclurent que le défunt s'était étranglé. Cela ne les empêchait pas de noter les maux dont il souffrait : péritonite et appendicite suppurées. Il faudrait donc estimer que ces maux n'auraient pas empêché le patient de se lever, de chercher ses lacets de souliers, et de se pendre aux barreaux de son lit, quoique les pieds traînassent

à terre, puis de se dépendre sans avoir besoin de personne pour défaire le nœud, de se remettre au lit, où on le trouva ensuite.

La version du suicide ne trouva que des incrédules, et l'on ne savait que penser des autres. Quelque mystère qui planât sur cette mort, la leçon qu'elle présentait n'en était pas moins certaine. Daudet la résumait ainsi :

« Je rappelle aux commissions de l'armée de la Chambre et du Sénat que je leur ai proposé de m'entendre en présence de M. Malvy. Ce que j'avais à leur dire eût permis de comprendre les événements qui se sont déroulés depuis cinq mois et ceux qui se déroulent aujourd'hui. Clemenceau sait beaucoup de choses ; mais il ne sait pas tout. J'ajoute que la continuation de la guerre dans ces conditions ne peut mener qu'aux pires déboires. »

Il énumérait ensuite d'autres agents de l'Allemagne travaillant dans le même but que Vigo, et en laissait entendre que personne n'avait encore nommés : « Vigo et ses complices, Jacques Landau, Goldschild dit Goldski, Henri Guilbeau, Gaston Routier, Marion et Duval ne sont pas les seuls, disait-il, coupables d'intelligences avec l'ennemi, et de plus importants qu'eux sont encore en liberté. »

Une enquête fut menée sur le mystère de Fresnes. On en chargea M. Philippon, substitut, ami de Malvy, toutefois sans avancer les affaires de ce dernier, dont la situation devint intenable. Il donna sa démission le 31 août. La raison qu'il en alléguait était d'avoir toute liberté pour confondre ses accusateurs. Mais c'est une liberté, dont il n'a pas usé. La démission de M. Leymarie avait précédé de quelques jours.

Cependant le conseil de guerre était saisi de l'affaire Duval, et le capitaine Bouchardon se voyait chargé de l'instruction. Celui-ci fit bientôt arrêter Marion, Landau et Goldski.

C'est à ce point qu'en sont les choses. Le *Torchon* ne paraît plus, mais ses inspirateurs et bailleurs de fonds n'ont pas été inquiétés. Les exécutants, folliculaires et hommes de main qui ne sont pas sous les verrous, restent aussi actifs et aussi arrogants. Leurs moyens d'action sont les mêmes et sous la protection de leurs amis politiques, ils continuent de montrer la même audace. D'autres journaux imités du *Torchon* impriment leur prose abominable. Un nouveau quotidien, le *Pays* monté à grands frais pour le triomphe de la même politique, a remplacé l'organe d'Almereyda. La situation reste donc infiniment grave.

Malgré ses avertissements cent fois répétés dès l'Avant-Guerre, et tous vérifiés, on ne veut pas charger Daudet du soin de nettoyer le pays de l'espionnage allemand, alors qu'il est seul capable de mener à bien cette œuvre pour deux raisons :

1° *Il sait* ; il est avéré qu'il est depuis des années, le grand spécialiste des questions d'espionnage ;

2° *Il peut*, car en sa qualité de royaliste, il n'aura pas à craindre de

tomber constamment, au cours de ses enquêtes, sur des camarades politiques qu'il faudrait épargner ou ménager. On est bien obligé de constater que l'*Action Française* a raison ; mais on la laisse combattre seule en l'entravant en secret autant qu'on peut.

A cet égard l'affaire du *Torchon* fait preuve. Si Daudet n'avatt pas pris au collet la bande qui menait cet organe et les intrigues dont il était le centre, leur œuvre de trahison continuerait encore et rien n'eût empêché qu'elle allât jusqu'au bout. La postérité impuissante et douloureuse se serait arrêtée à cette page de notre histoire comme on s'assemble autour d'un tombeau.

ÉPILOGUE

Depuis ces faits accomplis, Daudet a écrit au président de la République pour accuser Malvy de trahison. Le Gouvernement n'a pas craint de rendre publique cette dénonciation par une lecture donnée du document devant la Chambre, le 4 octobre. Cette lecture fut accueillie par des cris. Les députés demandèrent des mesures contre la presse, qui cependant n'était pas en cause, puisqu'il s'agissait d'une lettre et non d'un article de journal. Aussi ces menaces sont des menaces vaines. On aura provoqué ce tapage sans résultat.

Daudet a été invité à apporter ses preuves, ce qu'il sollicitait depuis longtemps. Sa déposition s'est poursuivie devant le capitaine Bouchardon. En dépit des forces que lui opposent les complices volontaires ou inconscients de l'Allemagne, on peut être certain que la vérité sera faite et que la France sera vengée.

PIERRE LOFFET.

CABINET DE CHARLES MAURRAS.

LA PART DU COMBATTANT

D'APRÈS CHARLES MAURRAS

L'expérience de la guerre que nous subissons n'a pas suffi à montrer leur erreur aux sectateurs de la religion humanitaire. Fidèles à des doctrines périmées, ils prêchent encore à la France envahie, spoliée, ravagée, leur formule de désintéressement : ni annexions, ni indemnités. Contre une prédication si folle, l'Action Française n'a pas cessé de propager et d'imposer cette vérité : que cette guerre atroce doit être *une guerre qui paie*.

CHARLES MAURRAS

Non contente d'énoncer ce principe, l'Action Française en a déduit les conséquences nécessaires. Dans une série d'articles parus dans le journal, depuis le 25 octobre 1916, et qui sont réunis en brochure, Charles Maurras n'a cessé de redire et de démontrer qu'il faut associer

le combattant aux produits de la victoire, et constituer leur part aux combattants.

Cette manifestation de réalisme prévoyant arrivait à son heure, et la campagne de Charles Maurras a profondément retenti dans le pays.

LA PART DU COMBATTANT

Les réparations collectives. — La tradition française montre de quelle manière cette guerre doit tourner à l'avantage de la nation. La vieille France n'aimait pas la guerre, elle la regardait comme un fléau, également redouté des intérêts et de la morale; mais la monarchie s'appliquait à extraire les biens contenus dans ce mal. Et ces biens étaient visibles : c'étaient les plus belles provinces de nos frontières, un Artois et un Roussillon, une Flandre, une Franche-Comité, une Alsace.

Ces justes résultats comblaient le détriment qu'avait éprouvé le pays. Aujourd'hui la France victorieuse n'aura pas seulement droit à l'équivalent des maux de toutes sortes qu'elle éprouve. Il lui faudra en outre quelque chose d'analogue à ce que la justice nomme dommages et intérêts : c'est à savoir des remaniements territoriaux qui nous fortifient et divisent l'Allemagne, et qui de la sorte assurent à nos descendants une tranquillité profonde et une longue paix. En outre, des indemnités en argent et en nature doivent permettre à l'Etat français de réparer les désastres de l'invasion, d'aménager et de construire sur tout le territoire, des routes, des voies ferrées, des monuments d'utilité nationale qui demeureront comme le vivant et éternel trophée de la victoire.

Réparation individuelle aux combattants. — Mais cet avantage serait incomplet s'il n'apportait aussi un bénéfice immédiat, directement senti, au moins à ceux qui auront supporté la plus lourde charge de la guerre.

Plus tard, si l'indemnité de guerre est bien employée, nos vétérans pourront regarder comme leur œuvre la prospérité des provinces, qui enrichies, embellies, feront refleurir aux yeux des anciens soldats un paysage enchanté. A ce spectacle il ne faut pas qu'ils puissent faire un triste retour sur leur sort et dire avec douleur : Et nous?

Certes il existe de grandes vérités générales, au nom desquelles on peut demander à l'homme le sacrifice de son sang, de sa volonté de sa vie. Toutefois, si bien né que soit l'homme de sang français, il est sujet aux nécessités de l'existence. L'honneur, le patriotisme, la gloire sollicitent son cœur; mais il y a en lui des places moins hautes où vivent les désirs de l'intérêt. Et ces désirs sont légitimes. Arrachés à leurs paisibles travaux par les hordes prussiennes ou saxonnes, citadins et

paysans français risquent de retrouver demain leurs ateliers fermés et leurs domaines en friche. Ce serait un abus que de réclamer, au nom de la patrie, à l'universalité des citoyens valides, quand on peut récompenser leur peine, un effort comme celui qu'ils soutiennent, sans rien leur promettre en échange. Ce serait faire du courage, sous prétexte d'être sublime, le scandale de la raison.

La nation est leur débitrice. Elle leur doit, au retour dans leurs foyers, les moyens de gagner la subsistance de leur famille, et de reprendre, artisans, agriculteurs ou commerçants, leurs affaires abandonnées et leur labeur interrompu. Elle leur doit davantage; car eux aussi seront fondés à demander au dépens de l'ennemi vaincu des dommages et intérêts. Les soldats combattants sont les ouvriers de la victoire. Ils l'auront produite. Ils doivent en tirer un profit matériel, tangible, évident.

Forme de cette réparation. — Les assurances de pensions aux vétérans et aux familles des morts sont des institutions nécessaires, mais elles ne suffisent pas. La pension est le moyen extrême par lequel l'Etat et la société acquittent leur dette envers les dévouements qui les ont sauvés. Mais cette rente représente pour celui qui la donne et pour celui qui la perçoit une sujétion réciproque, à laquelle il vaut mieux qu'on ne soit pas asservi. Et le moyen de l'éviter, c'est que l'Etat récompense chacun de ses serviteurs par l'attribution d'un capital, soit en espèces, soit en nature, que le soldat victorieux revenu à la vie civile pourra faire valoir à son gré. Ce serait pour l'ingéniosité, l'initiative, l'industrie de la race, une belle occasion de se manifester.

L'Etat démocratique ne procède pas volontiers à ces versements en bloc. Il aime mieux tenir le peuple par des annuités et le rendre de cette façon son client et son obligé. Mais cette exigence n'a lieu que dans l'intérêt de parti, qui n'est pas à considérer. Au contraire il est à désirer que le pe'u soit indépendant du percepteur, du député, du ministre. En outre les petits capitaux qu'il recevra susciteront des efforts et des labeurs qui engendreront à leur tour des richesses nouvelles. Avec de l'ordre et de la chance, leurs possesseurs pourront faire fortune. Créateur d'activité, le capital confère aussi la liberté.

Il convient de prévoir cependant, pour un petit nombre, le risque de dissipation ou de malchance. La société y pourvoira en réglant généreusement l'assistance aux anciens militaires, qui, après s'être battus en héros, n'auraient su devenir ni habiles commerçants, ni bons agriculteurs, nt industriels heureux.

Bien entendu, les droits des soldats morts à la guerre seront reportés sur leurs familles. Enfants, femmes ou vieux parents ne seront certes pas consolés dans leurs larmes; du moins ils recevront intact, à la place du soldat de la France, le prix de ses peines et de ses travaux.

Où la prendre. — Cette part du combattant, où la prendra-t-on ? Il ne faut pas que ce soit chez nous. Attribuer par voie administrative aux armées les dépouilles de citoyens français ne ferait honneur à personne, et ce déplacement de fonds n'enrichirait pas le pays. Il faut que l'ennemi supporte les frais de notre victoire.

L'Allemagne est riche. Depuis plus de trois ans que la guerre dure, elle n'a pas été envahie. Et les Boches n'ont pas cesser de fabriquer et de produire. Ils seront à même de payer très largement. Vainqueurs, nous ne devrons pas nous embarrasser de prohibitions et de scrupules. Dans l'intérêt de la raison, de la justice et des soldats français, nous devrons prendre tout ce qu'il nous sera possible d'enlever aux Boches, en veillant seulement à leur laisser l'appareil de production agricole ou industrielle, nécessaire pour qu'ils puissent acquitter le tribut.

On opérera premièrement chez nos ennemis, des perceptions en nature. Certaines marchandises existent chez eux en abondance, dont ils se préparent à inonder l'univers dès que leurs magasins et entrepôts seront débloqués. Mieux vaudra s'assurer de ces réserves et les répartir équitablement entre les vainqueurs. Cette indemnité matérielle sera la bienvenue pour la population militaire et civile, incapable de se remettre immédiatement au plein labeur d'avant la guerre. Les denrées périssables iront naturellemeut aux armées. Les autres seront distribuées selon les besoins.

Une autre catégorie de butin, plus précieuse encore, sera constituée par l'outillage agricole et industriel de l'ennemi. L'Allemagne possède en abondance, une machinerie aratoire dont nous sommes encore trop démunis. La meilleure façon de procéder, ce serait de rapporter ce matériel en France, de le vendre aux Français et d'en partager le prix entre les combattants. De même les librairies, les bibliothèques des grandes villes d'universités, les musées, tout cela peut contribuer à indemniser la France.

On peut aussi prévoir, dans le cas inévitable d'annexion de la rive gauche du Rhin, une concession des terres à nos soldats. En Alsace même, il va sans dire que nulle propriété ne serait plus pieusement respectée que celles des anciens habitants ; mais contre les émigrés Boches, on rétablirait la vieille peine de la confiscation. Et dans les provinces rhénanes, tous les domaines communaux, ainsi que de nombreux domaines personnels, fourniraient l'indemnité terrienne de notre armée.

Enfin l'Allemagne paiera une indemnité en argent, sous forme de tribut, auquels nos soldats auront part, non seulement comme pensionnaires, mais comme participants au capital. Les Etats allemands seront les premiers contribuables. Ils possèdent en effet des biens personnels étendus, et c'est d'un domaine immense que dispose, à lui seul, l'Etat prussien.

L'accélération de la victoire par la mobilisation des intérêts, — L'engagement pris par la nation, d'associer le combattant aux bénéfices de la victoire, aura pour premier résultat d'accélérer cette victoire en stimulant le combat. Si l'on attendait la victoire pour énoncer de telles promesses, on favoriserait au contraire la pire inertie. Au *Pourquoi te bats-tu?* que les agents ou les manœuvriers de l'Allemagne font circuler chez les soldats, au doute assassin des antimilitaristes et des philoboches, il faut opposer uue réponse péremptoire. Il faut que la patrie se voie et se sente. Il faut que son bienfait devienne sensible au cœur et à la chair. Persuadé qu'il trouvera, chez l'ennemi la récompense des souffrances infinies qu'il endure, le combattant saura qu'il n'est pas dupe. Et le sentiment de son intérêt excitera son zèle et son ardeur contre l'ennemi.

La notion d'une guerre ascétique et sacerdotale, où des gens tuent et se font tuer par plaisir, ou par devoir, ou par ordre, est une folie funeste. On n'anime point, avec la seule idée du sacrifice, une armée nationale composée de millions d'hommes. On ne peut exiger de ces millions d'hommes, qu'ils soient tous des chevaliers. Debout les morts ! disait le héros de la tranchée. N'hésitons pas à dire : Debout les intérêts !

On se borne, en faisant ainsi, à suivre l'expérience militaire de tous les temps. Nos pères Romains qui avaient une armée nationale, donnaient des terres aux légions. Et c'est aussi la tradition française. Bonaparte, en vue des grasses plaines lombardes, exhortait ses troupes en ces termes : « Soldats, je vous conduirai dans les plus rîches plaines du monde. » Et Henri IV, au matin de Coutras : « Mes amis, disait-il. voici une curée qui se présente bien autre que vos butins passés. C'est un nouveau marié (le duc de Joyeuse) qui a encore l'argent de son mariage dans ses coffres, toute l'élite des conrtisans est avec lui. Courage ! Il n'y aura si petit entre vous qui ne soit monté sur des grands chevaux et servi en vaisselle d'argent. » De nos jours mêmes les primes sont toujours en usage dans l'armée, où elles stimulent le courage et l'initiative du troupier : c'est ainsi que, dans certaines circonstances, le soldat touche cinquante francs par prisonnier boche qu'il ramène.

Il y a, par le fait des conseils de guerre, des sanctions qui punissent. Il doit y avoir aussi des sanctions qui récompensent. Les croix et les galons sont chose principale, parce qu'ils représentent la gloire, motif essentiel à la guerre : mais ils ne sauraient empêcher les sanctions d'intérêt d'agir.

LA CAISSE DES PRIMES MILITAIRES

L'Action Française n'a pas l'habitude de laisser les idées en route : elle passe jusqu'au fait. Aussi Charles Maurras a convié tous les patriotes à constituer une *Caisse de primes militaires*, grâce à laquelle les pro-

messes faites aux soldats sont accompagnées d'un commencement de réalisation.

Alimentée par les souscriptions volontaires des Français, cette caisse ne peut ni ne prétend suppléer les dépouilles de l'ennemi. Elle ne vise point à indemniser toute l'armée française. Mais la première élite, les corps francs chargés des coups de main difficiles, bénéficieront des ressources que l'Action Française a recueillies et continue de recueillir. Ces espèces sonnantes et trébuchantes, réparties entre quelques-uns des plus héroïques soldats, prouvent d'ores et déjà qu'en se dévouant à son pays le soldat n'est pas un jobard, et que, non content d'être juste, le pays saura être reconnaissant. Cet avant-goût de la victoire fait sentir et concevoir tous les bienfaits qu'elle apportera demain.

Les Français généreux qui versent leur argent à la Caisse des primes militaires font ainsi librement, spontanément, une avance sur l'indemnité boche. Et si matériellement ils n'ont pas à espérer de rentrer dans leurs fonds, ils les retrouveront au point de vue moral dans une très large part.

Par l'action exercée sur l'armée. Dûment convaincues qu'elles sont l'objet de la vigilance et de l'admiration nationales, nos troupes en assèneront de plus forts coups à l'envahisseur.

Par l'action exercée sur le pays. Les liens, parfois un peu distendus entre le front et l'arrière, se resserreront ; la pensée de la guerre reprendra quelque chose de sa gravité tragique d'août 1914. Et cette pensée raisonnée, rendue sensible par de nouveaux sacrifices, pèsera utilement sur les politiciens, sur les partis, sur leurs intrigues, pour les contraindre à cette bienheureuse et immobile sagesse qui est une des conditions de notre victoire.

Enfin par l'action exercée sur les pouvoirs publics. Tout souscripteur à la caisse des primes militaires sera moralement intéressé à ce que la France ne se laisse pas berner à la paix. Une élite civile se sera formée au service de l'élite militaire. Elle sera portée à exiger que ses sacrifices ne soient pas perdus. La paix infructueuse rêvée par des fous ou des sots dangereux, aura dans le pays autant d'adversaires militants qu'il y aura eu de bons citoyens empressés à indemniser nos soldats. Ainsi la liste des donateurs de la caisse des primes militaires équivaut vraimeut à une *Ligue politique pour la part de la France et du poilu.*

LA PART DU COMBATTANT ET L'OPINION

La réponse des soldats. — La campagne de Charles Maurras a tout de suite, en témoiguage éclatant de sa juste opportunité, soulevé l'enthousiasme des soldats combattants. L'*Action Française* et la brochure de Maurras ont cité plusieurs de leurs lettres. De toutes les provinces, de toutes les classes sociales et de tous les grades, officiers supérieurs

comme simples soldats, paysans comme ecclésiastiques. Flamands des pays envahis comme Provençaux ou Gascons, ils ont de tous côtés encouragé l'Action Française. Leur sentiment général est manifesté d'une manière significative par le trait suivant. Un infirmier raconte que des soldats paysans du Limousin et de la Gascogne, auquels il venait de lire les articles de Maurras, s'écrièrent : « *Aqui un brabo ome!* » (Voilà un brave homme !)

La caisse des primes. — La Caisse des primes est organisée. La liste des souscripteurs s'est ouverte par le nom d'un prince de la Maison de France et le don magnifique de S. A. R. Monseigneur le duc de Vendôme. Elle s'est développée, selon l'usage de l'Action Française, par le vaste concours de toutes les bonnes volontés, de toutes les bourses, de toutes les classes.

L'opinion des patriotes. — Chez tous les patriotes, l'appel de Charles Maurras a obtenu un favorable accueil. Toujours plus libre que la presse parisienne, la presse de province a surtout manifesté son approbation : les courageux journaux royalistes d'abord, puis de nombreuses gazettes républicaines. A Paris même, parmi les républicains dits libéraux, Barrès et Herbette à l'*Echo de Paris*, Léon Bailby à l'*Intransigeant*, ont préconisé avec l'Action Française la part du combattant. Chez les radicaux orthodoxes, on a enregistré l'adhésion formelle de M. Charles Bos qui, dans l'*Heure*, a écrit ces deux phrases où se résume toute notre campagne ; « Chaque soldat doit avoir un intérêt personnel à faire la guerre. L'Allemagne devra payer. » Il faut noter aussi le précieux suffrage apporté, au nom de la Belgique martyre, par le *XX^e siècle*, et par le *Vaderland*, journal de langue flamande.

Le gouvernement et le parlement. — Sur le gouvernement et le parlement lui-même, la campagne de Charles Maurras n'a pas été sans influence. Le pécule mis en réserve pour chaque soldat, la haute paye des tranchées, ce sont les premiers essais officiels d'une indemnité allouée aux combattants. D'autre part M. Charles Leboucq, député de la Seine, a déposé un projet de loi qui s'inspire de vues analogues à celles de l'Action Française; et M. André Lefèvre a proposé que l'on attribuât des primes aux équipages de nos navires qui auraient coulé des sous-marins ennemis. Ce sont encore des démarches bien timides : le gouvernement n'ose pas proclamer le grand principe qui serait un nouveau facteur de la victoire, à savoir que les Boches paieront. Il n'en admet pas moins implicitement que les soldats ont une créance sur la nation. D'autre part, les cercles officiels se gardent bien d'avouer que c'est l'Action Française qui la première a demandé pour nos soldats le prix de leurs travaux : les royalistes sont trop compromettants

pour que l'on avoue les emprunts qu'on leur fait. Les gouvernements, surtout depuis la guerre, n'ont pu gouverner qu'en appliquant les principes éternels que l'Action Française a si souvent rappelés. Celle-ci est donc accoutumée dès longtemps à ce qu'on use de ses idées sans la nommer. Elle ne proteste point là-contre. L'important pour elle, ce n'est pas de revendiquer son bien, c'est de servir la nation.

Caillautistes et socialistes. — En opposition avec l'enthousiasme des combattants et l'adhésion des patriotes, la part du combattant a suscité chez les caillautistes et les socialistes une fureur qui s'est traduite en outrages et en mensonges : et c'est là pour l'Action Française comme une contre-épreuve, qui lui prouve qu'elle est dans le vrai.

A la suite de diverses feuilles socialistes de province, M. Bracke dans l'*Humanité*, s'est décidé à prendre position, au nom de son parti, contre la part du combattant. Pour que rien ne manquât à l'honneur de l'Action Française, une feuille innommable, dévouée à M. Caillaux, n'a pu maîtriser sa rage. Cela est dans l'ordre : les agents inconscients de l'Allemagne, comme les misérables soudoyés par elle, ne peuvent que détester tout ce qui hâterait la victoire.

Socialistes et caillautistes ont affecté de s'indigner. Leur polémique de mauvaise foi a reproché à l'Action Française d'ériger en doctrine l'égoïsme et les appétits, de bafouer le désintéressement et le sacrifice. Charles Maurras avait simplement dit que le droit, l'honneur, la justice, le patriotisme, mobiles admirables, ne suffisent point aux multitudes : les poilus étant des hommes, ont le légitime souci de leurs familles et de leurs foyers.

Socialistes et caillautistes, eux, clament leur désintéressement. Il est vrai qu'ils ne sont pas désintéressés pour eux-mêmes, mais pour les combattants. Au nom de la rigueur stoïcienne, de l'hypocrisie morale de Rousseau, du devoir kantien, ces beaux fils qui ne se battent pas, défendent aux soldats de tirer nul bénéfice de la guerre. Eux-mêmes, cependant, tirent de leur besogne tous les profits qu'elle comporte. Ils emboursent jusqu'au dernier sou le prix de leur discours. Mais ils ne reconnaissent aux combattants que le droit de se faire tuer.

La réalité que cache cette tartuferie, c'est que les socialistes et caillautistes redoutent la part du combattant. Premièrement ils ont horreur de prendre aux Boches quoi que ce soit : la propriété en Bochie est sacrée pour eux. Ensuite il ne veulent pas que le poilu français, si durement éprouvé par la guerre, en obtienne la moindre compensation : en effet l'idée d'une guerre qui paierait ses soldats, renverse la dogmatique du pacifisme, au lieu que le poilu, dans leur système, doit être à l'avenir dégoûté de se battre pour son pays. En outre, socialistes et caillautistes admettent les pensions, parce qu'elles placent les citoyens sous la dépendance de l'Etat, c'est-à-dire du parti au pouvoir ; mais ils refusent les

indemnités en capital, qui assureraient au poilu français son indépendance. Enfin la part du combattant, en réunissant toute la nation dans la conscience de son commun intérêt, en éteignant la jalousie qu'on essaye d'inspirer aux soldats contre les ouvriers d'usines, en montrant aux artisans, aux bourgeois, aux paysans, qu'ils pensent ensemble s'enrichir grâce aux dépouilles de l'ennemi, créérait la paix sociale et la concorde des classes. C'est ce que socialistes et caillautistes craignent par-dessus tout.

Leur occupation préférée, où ils réussissent à merveille, c'est d'attiser la révolution sociale et la haine mutuelle entre Français. Il faut, pour le succès de cet abominable dessein, que nos héros ramènent, avec l'honneur et la gloire, la misère à leurs foyers.

CONCLUSION

La guerre dure. Cette « guerre totale », comme dit Léon Daudet, a besoin de toutes les forces du pays. En face de l'Allemagne qui a déchaîné la guerre pour assouvir ses appétits, il serait insensé autant qu'inique d'obliger nos soldats, en vertu d'une philosophie boche, à ne se battre que pour l'honneur. Cela diminuerait leurs forces ; cela équivaudrait à les découvrir devant l'ennemi. Une fois de plus, l'Action Française a eu la claire notion de ce qu'exige l'intérêt national. Elle l'a crié et répété. Une vérité si urgente ne pouvait pas ne pas être entendue.

Tout attachés qu'ils sont à certaius sophismes, nos gouvernants républicains ne peuvent plus désormais omettre de négliger la part du combattant. Sous la pression de la nécessité nationale, elle sera reconnue au jour de la victoire.

Mais dans quelle mesure ? Cela dépend de notre persévérance. Afin que la part du combattant ait toute son ampleur et porte toute ses conséquences heureuses, il faut que les patriotes ne cessent pas de la réclamer. L'Action française les prie d'envoyer leurs offrandes à la Caisse des primes, et de propager les arguments de Maurras. Pour collaborer sur ce point avec l'Action Française, il n'est pas nécessaire d'adhérer à toutes ses doctrines. A cette campagne de salut national et de justice française, nous ne convions pas seulement les royalistes, mais, sans distinction de couleur politique, tous les bons Français.

R. P.

On les aura ! Oui, mais..

Le Poilu aura sa part

Comment ?

pour le savoir, lisez

L'ACTION FRANÇAISE

JOURNAL QUOTIDIEN

SALLE DE RÉDACTION

LA RÉVOLUTION RUSSE

D'APRÈS JACQUES BAINVILLE

La nouvelle de la révolution russe a surpris le public français et l'a en partie décontenancé. On ne pouvait croire qu'un pays dont l'immensité géographique donne une si grande impression de force fût sujet à de tels accidents.

Depuis longtemps, dans l'*Action Française*, Jacques Bainville avait fait les réserves qui s'imposaient au maniement de l'alliance entre la France et la Russie, alliance dont le principe était dans la nature des choses, mais qui pour réussir pleinement exigeait l'entière connaissance de l'état des deux nations. Cela le désignait pour nous expliquer *Comment est née la Révolution russe*. Sous ce titre a paru, l'année écoulée, le livre signé de lui dont voici la substance.

ON POUVAIT ÉVITER LA RÉVOLUTION

Depuis assez longtemps, un fait grave, un fait capital, s'imposait aux yeux les moins prévenus, c'était la désaffection générale de la nation russe envers son gouvernement. En dehors de ses bénéficiaires, le régime n'avait plus de défenseurs. Cependant, la bonne volonté du pays et de la Douma était certaine. Le désir d'union nationale faisait que les questions de politique intérieure étaient ajournées à plus tard. Le bloc *progressiste* de la Douma, qui comprenait presque toute l'assemblée (l'extrême droite et l'extrême gauche étant seules exceptées) se bornait à demander, au lieu d'un ministère bureaucratique, des hommes politiques qui eussent, disait-il, la confiance du pays. Les *Cadets* eux-mêmes, avaient cessé provisoirement de demander la responsabilité des ministères devant les Chambres, c'est-à-dire le régime parlementaire. Leurs chefs les plus qualifiés étaient disposés à se contenter de quelques satisfactions limitées dans le sens de leurs idées,

Par la force des choses, une espèce d'opinion moyenne s'était formée dans ce bloc progressiste, par la fusion des éléments radicaux avec les éléments modérés. Une conciliation avec le pouvoir était vivement désirée par la majorité de la Douma, et certains de ses chefs espéraient devenir ministres de Nicolas II. En février 1916, l'empereur, heureusement inspiré, était venu assister à l'ouverture de la Douma. Ce fut partout une joyeuse surprise, car l'événement semblait annoncer un nouveau cours des événements favorable à l'union nationale. Les libéraux de la Douma

ne firent jamais preuve d'autant de modération que dans les mois qui suivirent la visite impériale. Jamais ils ne montrèrent autant d'aptitudes au gouvernement. Le président Rodzianko, M. Milioukof, chef des Cadets, M. Maklakof, M. Goutchkof, qui menaient le parti, étaient persuadés que graduellement l'empire accueillerait les réformes propres à leur donner satisfaction.

Cependant c'est à ce moment que commença le mouvement de réaction contre les tendances qu'ils représentaient. M. Sturmer remplaça M. Goremykine. De ce choix lamentable date pour la Russie le commencement de la politique allemande et la tentative de la bureaucratie pour remettre la main sur le gouvernement. M. Sturmer fut accueilli froidement. Un assez grand nombre de progressistes n'en conservaient pas moins des dispositions conciliantes ; mais les troupes du parti se montraient mécontentes. Elles ne comprenaient ni les sentiments qui inspiraient les chefs, ni leur tactique. Cet esprit de conciliation était taxé de faiblesse, et. parfois même de trahison.

LE NATIONALISME DE LA DOUMA

A l'origine la guerre menée contre l'Allemagne avait été une guerre populaire. Entre 1909 et 1914, entre les deux ultimatums remis par l'ambassadeur d'Allemagne dont le premier, semblable au second, avait déterminé un recul de la Russie, l'orgueil national n'avait cessé de ressentir des inquiétudes, que la Douma manifestait. L'éclipse du prestige russe en Orient avait fait la matière de plaintes répétées à la tribune du palais de Tauride.

Aussi l'inspiration qui fit prendre à l'empereur la défense de la Serbie menacée, puis tenir tête à l'ultimatum de l'Allemagne, fut accueillie avec chaleur des progressistes et de toute la nation. Le nationalisme était la tendance prédominante à la Douma. Le libéralisme s'y mêlait, comme nous avons vu en France les libéraux combattre à la fois la monarchie et les traités de 1815, réputés ennemis de l'intérêt français. Le même mélange s'était montré en Italie et en Allemagne, où les aspirations unitaires s'étaient confondues avec les idées libérales. Ce fut partiellement aussi le cas des Jeunes-Turcs en 1908. Cette confusion d'idées continuait ainsi par la Russie, son tour du monde. Les congrès néo-slaves avaient reparu avec les Doumas. Le panslavisme renaissait sous une nouvelle forme. Héritage de la Sainte-Russie, il se trouvait associé à la doctrine politique des libéraux. M. Milioukof, l'un des spécialistes de la Douma en politique extérieure, aura été l'un des premiers (bien avant M. Trépof, lors de son bref passage au pouvoir) à désigner Constantinople comme un des buts de guerre de la Russie. C'était la vieille idée impériale trouvant de nouveaux interprètes. Cela faisait une grande

différence avec les meneurs de la révolution de 1905, lesquels au contraire avaient tenté d'exploiter les défaites de Mandchourie pour changer l'Etat.

Renouveler la Russie par la liberté pour lui permettre d'achever ses destinées nationales, qu'était-ce maintenant que cette idée, sinon une idée d'intellectuels, une idée de bourgeois ? Aussi cette quatrième Douma était-elle bourgeoise. Comment l empereur ne vit-il pas cela ? Les restrictions du droit électoral et les remaniements de circonscriptions opérés en 1907 et en 1911 avaient fait élire cette assemblée ; tout avait été combiné pour obtenir une Douma gouvernable, et on l'avait en somme obtenue. On devait donc s'estimer très heureux de l'avoir, principalement lorsqu'on la comparait aux anciennes telles qu'elles étaient sorties des premières consultations populaires.

Nicolas II ne sut pas faire ce que d'autres monarques avaient fait avant lui pour redonner une vie nouvelle à leur dynastie, neutralisant le libéralisme qui travaillait contre leur trône, par le nationalisme qui le fortifiait. La guerre offrait à l'empereur, l'occasion de maintenir sa dynastie au milieu de concessions que les partis demandaient. Tout s'unissait pour conseiller aux Romanof quelque chose comme la conduite tenue par la Maison de Savoie dans le Risorgimento, par la Maison de Brandebourg lors des deux guerres de 1866 et de 1890. Victor-Emmanuel et Guillaume Ier, chacun à son tour, avaient renouvelé leurs traditions. Il ne tenait qu'à Nicolas II d'acquérir de la même manière, l'équivalent de ce que fut en Allemagne le parti des *nationaux-libéraux*.

Il est certain que le libéralisme russe avait engagé son avenir dans la guerre. Si l'ultimatum de l'Allemagne, obéi en 1909, avait été repoussé en 1914, c'était en partie aux critiques de la politique portées par la Douma, que ce résultat était dû. Les sentiments et les théories des libéraux étaient intéressés dans cette lutte contre l'Allemagne et l'Autriche. Leur responsabilité ne l'était pas moins. Ils avaient approuvé tous les sacrifices que la guerre impose aux nations. Si la guerre se terminait mal, ce n'était pas seulement la cause slave et le patriotisme de la Douma qui auraient à souffrir ; ce serait la Douma elle-même qui serait atteinte. L'extrême droite et l'extrême gauche, qui n'y tenaient qu'une place minime, la guettaient au résultat pour l'en accabler. L'extrême gauche s'intitulait défaitiste. C'est ainsi que, toute théorie mise à part, l'instinct de la conservation devait entraîner la Douma à pousser la guerre à fond. C'est ce qui la mit en conflit avec la bureaucratie, et de ce conflit sortit un duel à mort.

LA TRAHISON DES BUREAUCRATES

Quand Pierre le Grand, il y a deux siècles créa sa hiérarchie administrative afin de donner une consistance à son empire, il avait composé

le *tchin* aux quatorze degrés. Cette institution était issue des traditions de la Horde d'or et d'éléments empruntés à la Prusse. Dans la pensée du fondateur, le tchin devait faire de toutes les branches de la bureaucratie une machine souple et disciplinée comme l'armée. Jamais il n'eût imaginé que cette créature du tsarisme en viendrait à entraîner un tsar dans son impopularité et sa chute. Le tchin avait été réglé pour collaborer en sous-ordre à l'œuvre impériale par excellence : l'unification de la Russie. Il était aussi destiné à l'introduction des mœurs occidentales. C'était un instrument de gouvernement et d'avancement social.

Ce mécanisme rendit d'immenses services entre les mains d'empereurs énergiques. D'un bout à l'autre du vaste empire, les *tchinovniks* faisaient régner l'ordre russe. C'était eux qui rattachaient au pouvoir central tant de provinces séparées par de longues distances, surtout par la langue et la race. Appuyée sur de telles traditions, confondues avec l'histoire de la Russie depuis Pierre le Grand, la bureaucratie se croyait intangible : nécessaire qu'elle était à maintenir le faisceau de la puissance russe dont on peut l'appeler l'armature. Le gouvernement provisoire a donné de cette importance une preuve supérieure, quand, après avoir destitué les gouverneurs des provinces, il a maintenu les cadres secondaires de l'administration. Mais comme toutes les institutions, la bureaucratie avait changé avec les ans. D'organisme purement administratif, elle était devenue une puissance politique qui s'enflait aux dépens de l'empereur. Le tchin tendait à former un Etat dans l'Etat, l'esprit de caste y grandissait; et en même temps l'autorité de Nicolais II s'affaiblissait et diminuait tous les jours. Le peuple ne sentait plus la main ferme des tsars, mais l'avidité et la brutalité des bureaucrates.

Entre ces deux pouvoirs parut la Chambre, mais pour sentir son impuissance et s'en irriter. Les ministres auxquels elle donnait sa confiance continuaient à n'être aux yeux de l'empereur que des fonctionnaires, et il les choisissait parmi les fonctionnaires. Tel était le système contre lequel s'élevaient les libéraux. Les fonctionnaires se sentirent menacés. Nicolas II continuait de trouver dans le haut personnel bureaucratique des ministres dévoués à sa personne et au bien public, comme Stolypine. Il ne sut pas voir que le tchin, exploitant sa faiblesse, n'usait désormais de l'autorité de l'empereur que pour défendre sa propre situation.

La guerre venue, la bureaucratie craignit plus que jamais de se voir dépossédée, et elle avait de sérieuses raisons de le craindre. Non seulement elle n'avait pas préparé la Russie à soutenir la lutte, non seulement elle se savait inférieure à la tâche actuelle du pays, mais son cœur n'y était même pas. Car elle s'était formée sur le modèle prussien et avec des éléments allemands. Le moment de sa naissance était le temps où le progrès occidental venait à la Russie par l'Allemagne. Sous Pierre le Grand et sous ses successeurs, nul n'était bien vu en Russie que ce qui

portait un nom allemand. De ces origines, une forte empreinte était restée à la bureaucratie. Les gens du tchin virent donc venir la guerre avec l'Allemagne avec crainte et sans enthousiasme. Ils virent qu'elle avait pour effet de grandir leur impopularité, et de faire surgir des organisations capables de les supplanter. Ils n'eurent plus qu'une pensée, et ce ne fut pas celle de réparer leurs fautes, ce fut de profiter du pouvoir politique qu'ils tenaient de l'empereur pour tromper l'empereur et perdre leurs rivaux.

La bureaucratie eut à défendre ses privilèges contre les Zemtvos, ces organisations sociales produits spontanés de la terre russe, conformes aux traditions nationales, et qui s'employaient à fournir l'armée et la population de tout ce qui pouvait leur manquer. La bureaucratie a vu dans les comités formés par les assemblées locales ou municipales ou issues de groupements de particuliers, ce qu'y voyait tout le monde, c'est-à-dire des remplaçants. En conséquence elle tendit à les supprimer. La situation avait acculé la bureaucratie à ce dilemme : ou céder la place, reconnaître le rôle et l'utilité des Zemtvos dans l'Etat et c'était l'aveu de son incapacité, ou briser cette concurrence, le bien public dût-il en souffrir, la dynastie dût-elle être compromise dans la lutte. C'est à ce dernier parti que s'arrêtèrent les hauts dignitaires du tchin. Un souverain moins faible que Nicolas II aurait refusé de se faire l'instrument de leur parti.

Il est surprenant que l'empereur, si ferme dans son intention de mener la lutte jusqu'au bout, se soit abandonné à des hommes qui, voyant la guerre tourner contre eux, la menaient avec mollesse, en attendant le moment propice pour passer à la trahison. Depuis que M. Kokovtsof eut quittté le ministère en 1914 et que M. Krivocheïne eut refusé de lui succéder, ce fut une succession lamentable de créatures du tchin au pouvoir. Les disciples de Stolypine, tels que M. Sasonof, furent successivement écartés. Cependant eux seuls étaient capables de conserver de l'autorité et du prestige au pouvoir, tout en gouvernant dans un esprit nouveau. La Russie n'était plus gouvernée, et, chose grave, elle le sentait. Une seule chose demeurait debout : l'absolutisme des bureaux. La faiblesse du gouvernement faisait reparaître le règne lointain des boïars. On revenait insensiblement à la situation d'où Michel Romanof avait tiré la Russie, trois siècles auparavant.

LE ROLE DE RASPOUTINE

Le nom de Raspoutine est destiné à remplir l'histoire des derniers jours du règne de Nicolas II.

On a beaucoup exagéré son influence à la cour. La crédulité populaire favorisait les calculs de Raspontine, qui tenait boutique ouverte de

aveurs et d'influences, en lui attribuant toutes les faveurs et toutes les disgrâces, les événements heureux comme les malheureux ; en sorte que ce sorcier de village, dont l'ignorance était grossière, à en croire la rumeur publique, aurait gouverné la Russie. Il est vrai qu'on faisait tourner les tables au palais impérial. A Tsarskoë-Sélo, on y regardait Raspoutine comme une sorte de porte-bonheur, et même de prophète, tandis que, dans l'ombre, les rusés vizirs de la bureaucratie faisaient servir le favori à leurs desseins.

Mais, non moins que sur l'empereur et sur l'impératrice, l'étrange et scandaleux personnage régnait sur l'imagination des foules. Tandis que l'ennemi envahissait le territoire, que la révolution montait, il devenait dans l'imagination de tout un peuple le symbole des malheurs publics. Le nom qu'il s'était donné autant par défi que par feinte humilité mystique (*Raspoutine* signifie dissolu) exprimait la décomposition d'un état de choses. Là où Catherine II s'était entourée de ceux qu'on nommait les philosophes et qui du moins prétendaient raisonner, son lointain descendant se contentait de Raspoutine. Cependant aux yeux de l'Europe, la cour conservait son prestige. Le système des alliances et la guerre universelle supposaient la continuation de la grande politique russe telle que les diplomates avaient pris l'habitude de la voir depuis deux siècles. En réalité, la Russie impériale tombait en dissolution.

Raspoutine aura fait plus de mal à l'empereur qu'à la Russie. Car il eut cet effet entre autres de lui aliéner les classes conservatrices, dont l'aide n'avait jamais manqué au trône, et de refroidir le zèle dynastique des prélats de l'église orthodoxe. C'est dans le clergé qu'aura commencé, avec la haine de Raspoutine, la désaffection à l'égard de l'empereur. Raspoutine n'avait même pas reçu les ordres mineurs ; cependant il usait de son influence pour faire la loi à l'Eglise nationale. Différents incidents, tels que l'affaire de l'évêque de Tobolsk, l'affaire Samarine, etc., causèrent beaucoup de ressentiments. L'empereur sapait ainsi de ses mains un des solides appuis de son trône. L'Eglise russe se mit entre autres choses à redemander le patriarcat, que Pierre le Grand avait supprimé, C'était faire échec à l'empereur.

L'Eglise russe est plus ancienne que le tsarisme, et a contre lui de vieux griefs. Les tsars l'avaient autrefois emporté sur les patriarches, à la différence des empereurs d'Allemagne qui n'avaient pu triompher du Pape. Pierre le Grand avait bureaucratisé l'Eglise. Il avait remplacé le patriarche par un Saint-Synode, dont le président était un fonctionnaire, parfois même un militaire. Il n'y eut donc rien de surprenant à ce que l'Eglise, profitant de l'affaiblissement de l'empereur, essayât de prendre sa revanche. Ainsi s'explique en partie que l'on n'ait pas vu trace chez les masses paysannes, gouvernées par les popes, de cette chouannerie que l'on escomptait en cas de révolution. Par la faute de Nicolas II, les Romanof n'auront pas trouvé en Russie les dévouements que la cause

des Stuarts et celle des Bourbons avaient suscités jadis. L'heure de la chute venue, l'empereur fut abandonné de tous et de l'Eglise elle-même.

LA RÉVOLUTION

Depuis le commencement de 1917, la situation de l'empereur empirait chaque jour. La lettre de remontrances respectueuses que les Vladimirovitch et le grand-duc Dimitri Pavlovitch lui adressèrent, était restée sans réponse. Les mêmes, aidés par le prince Soumarokof Elston, mari de la grande-duchesse Irène, et par un député de l'extrême droite à la Douma, M. Pouritchpievitch, organisèrent le complot qui fit périr Raspoutine. Une révolution de palais, conforme à beauconp de précédents russes, semblait se préparer à Pétrograde. Cette cabale des grands-ducs était un signe de la décomposition du régime. Ce n'était plus seulement à la Douma, ni même au Conseil de l'Empire, c'était dans la famille impériale elle-même, qu'on demandait un changement de politique, et peut-être de régime.

Raspoutine mort, la Russie se crut délivrée. Des millions d'hommes respirèrent. Mais on put voir alors combien le rôle du moine avait été exagéré. Tout continua comme par le passé. Les forces ténébreuses et les puissances occultes se faisaient toujours sentir. Par une lamentable superstition de mots, le pouvoir continuait à se dire absolu, cependant son impuissance allait en s'aggravant. Les masses ne se sentant plus dirigées, étaient entraînées à l'anarchie par le mécontentement trop justifié de la crise des approvisionnements, qui allait jusqu'à la disette. Cet état d'esprit était général ; l'armée elle-même, lasse de se battre sans fusils, sans canons, le partageait.

Tel est l'instant que le tchin expirant aura choisi pour essayer de rétablir sa situation par un coup d'Etat. En jouant son va-tout, il a perdu l'empereur, qui avait déjà abdiqué entre ses mains avant d'abdiquer entre celles du gouvernement provisoire. Un ancien libéral, ancien vice-président de la Douma, M. Protopopof, se fit l'instrument suprême des bureaucrates. Ces derniers n'avaient plus qu'une chance de salut : briser par la force la Douma, les Zemtvos, et puis en finir avec la guerre aussitôt qu'il serait possible, puisque la guerre ne servait qu'à faire éclater leur incapacité. La paix conclue, on chercherait dans un pacte avec la Prusse autoritaire une assurance contre le mouvement libéral.

Pour faire une contre-révolution, il fallait qu'il y eût la révolution d'abord. Sûr de lui-même, sûr des mesures d'ordre qu'il avait prescrites, M. Protopopof ne craignit pas de provoquer l'insurrection. A la Douma des paroles violentes, des avertissements sévères à l'adresse de l'impératrice, avaient été prononcés. Mais rien ne ressemblait là dedans à des appels à la révolte. Les chefs libéraux sont restés fidèles jusqu'au bout à

leur ligne de conduite; ils ont jusqu'au dernier moment essayé de sauver l'empereur, puis quand ils virent que cela était impossible, de conserver la dynastie.

Faisant bon marché de la couronne qui était l'enjeu de cette aventure, M. Protopopof mit le feu aux poudres dans un moment d'excitation générale. Des députés socialistes arrêtés pour complot contre la sureté de l'Etat, la Douma prorogée, les journaux suspendus, tols furent les actes de son gouveruement. Certains signes même font croire que pour être certain d'avoir sa révolution, M. Protopopof l'attisa par-dessous. Le défaut complet de ravitaillement de la capitale ne peut avoir été qu'intentionnelle à ce moment.

On oublia que, si les libéraux étaient prêts à de larges concessions, les révolutionnaires vaincus en 1905, n'attendaient que le moment favorable de prendre leur revanche. C'était leur offrir l'occasion. La révolution éclata. Les conséquences ne faisaient point de doute. Mais que fût-il advenu d'un succès de la contre-révolution? Certes, personne en France n'aura le triste courage d'accabler Nicolas II, fidèle à sa parole et à celle de son père, dans l'alliance que lui avait léguée Alexandre III. Il est certain pourtant que la politique à laquelle il se laissait entraîner devait le conduire à rompre ses engagements, et que tel était bien le but poursuivi par ses conseillers. Il faut donc constater qu'au moins la révolution lui a épargné ce déshonneur.

CONCLUSION

Le règne de Nicolas II s'appellera dans l'histoire *le règne des occasions manquées*. L'empereur aura perdu la plus belle occasion qui se soit présentée de rajeunir une monarchie. Il aura gâché une situation excellente. Il y a cinq ans (1913) la Russie avait célébré le troisième centenaire de l'avènement des Romanof. Nicolas n'aura pas compris cette leçon de politique et d'histoire, L'autocratie aura eu le tort d'oublier ses origines électives. C'est par l'élection et pour que la Russie eût un chef capable de la sauver de l'invasion étrangère, que Michel Romanof avait été porté au trône. Là se trouvait l'indication du rôle qui revenait au successeur du tsar de Moscou dans la nouvelle crise que traversait la nation russe.

La révolution de mars 1917 a été une révolution de palais, qui en descendant dans la rue s'est transformée en révolution politique et sociale. Commencée sous l'aspect d'une révolution de 1830, elle a fini en révolution de 1789. Elle est la phase nouvelle d'un ancien conflit entre l'esprit russe et les influences allemandes, conflit permanent en Ruissie depuis deux siècles. D'anciennes révolutions de palais, en 1741 en 1763 avaient procédé du même état. La première fut faite par Elisabeth, la seconde par Catherine II. A la Russie aura manqué cette fois une Elisabeth

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ou une Catherine. Les vieilles recettes suivies dans ces occasions auront été omises cette fois. Les alliés de la Russie, qui alors s'en étaient servis auront peut-être à regretter de n'avoir pas dirigé la révolution d'aujourd'hui, et de l'avoir laisser errer, au grand dommage de la lutte en commun. Mais les alliés autrefois n'étaient pas gouvernés par des démocraties; leurs affaires étaient aux mains de fortes monarchies. Les démocraties apparaissent comme plus gauches dans le maniement des alliances que ces gouvernements traditionnels.

Quel sera le sort du nouveau régime? A quelle tradition se rattachera-t-il? Il y a tant de traditions russes! Est-ce à son passé républicain et anarchique du moyen âge? ou la tradition des tsars, *rassembleurs de la terre russe?*

En tombant, le régime ancien a fait la part trop belle aux éléments d'extrême gauche. Nous assisterons probablement à une lutte entre la vieille anarchie slave et le nationalisme russe, qui est ancien aussi et qui vient de montrer sa volonté de vivre. Il est à espérer qu'après des péripéties, peut-être tragiques, le nationalisme l'emportera. Sinon, la mosaïque russe groupée par la main de fer des tsars se disloquera, pour le plus grand contentement des empires voisins.

La France, alliée de la Russie aujourd'hui comme hier, suivra avec une certaine inquiétude et un immense intérêt tous les efforts du nouveau régime pour refaire un Etat russe. Réussira-t-il ? C'est le secret de demain.

André Olivier.

SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES CHEFS SOCIALISTES ET LA GUERRE

D'APRÈS CHARLES MAURRAS

Quand on considère sans parti pris les événements auxquels nous assistons, on est forcé de reconnaître que le parti socialiste est un des principaux responsables de la guerre. Non pas que l'idée socialiste prise en soi en soit cause. Cette idée ne serait pas incompatible avec un patriotisme vigilant. Vers l'année 1894, on aurait pu parfaitement concevoir un socialisme nationaliste, dont le patriotisme vigilant se fût réclamé par exemple de Blanqui. Ce socialiste ne vit pas le jour.

LES SOCIALISTES AVANT LA GUERRE

Sous l'influence de Jaurès et de ses amis, le socialisme français adopta au contraire l'idéologie allemande de Marx et les doctrines pacifistes.

Jaurès devait à l'Allemagne sa philosophie, ses chimères, toutes ses façons de penser et de sentir. Il lui vouait son admiration et avait en elle la vraie patrie de son intelligence. Marx annonçait que le sentiment social des classes allait prendre la prépondérance sur le sentiment national. Avant d'être Anglais, Français ou Allemands, les ouvriers de toutes nations étaient prolétaires; et, plutôt que de se battre les uns contre les antres, ils s'uniraient tous contre le capitalisme, leur ennemi commun, En conséquence les guerres devaient être impossibles; il fallait ne songer qu'à la révolution. Jaurès fit sien cet évangile de pacifisme révolutionnaire. Marcel Sembat, dans son livre fameux de 1914, *Faites un roi, sinon faites la paix*, l'a dit formellement : les socialistes se refusaient à envisager l'éventualité de la guerre. Les progrès de la science, le tribunal de La Haye, l'unification socialiste internationale, assuraient, selon eux, au monde un prolongement indéfini de ce que Jaurès avait un jour appelé « la clairière de paix ».

Il est facile de voir que l'Allemagne unifiée des Hohenzollern se servait du marxisme comme d'un instrument très propre à désarmer ses rivaux, En France surtout cette manœnvre n'eut que trop de succès. Pendant vingt ans l'erreur pacifiste des socialistes a dominé notre politique. De 1898 à 1911, elle règne sans conteste ; et ce fut sous son inspiration qu'on persécuta l'état-major, qu'on abolit le Service des renseignements, qu'on soumit notre armée de terre et de mer à la direction des André, des Picquart et des Pelletan. Après 1911, on essaya de réagir. Mais les

mesures de salut ne furent prises alors qu'à l'encontre d'une opposition persévérante des socialistes.

La guerre, en éclatant, leur infligeait donc un terrible démenti. Ils avaient traité de visionnaires les Français clairvoyants qui avertissaient leur pays de se tenir prêt à la lutte. L'événement démontrait trop bien que les visionnaires c'étaient eux. En conséquence ils n'avaient le choix qu'entre deux partis : leur idéologie menteuse et la patrie.

Tout de suite il fut évident que les socialistes en France, comme en Allemagne, se ralliaient presque unanimement à la patrie. Les serments de grève générale et de sabotage militaire n'étaient plus tout à coup que paroles vaines et périmées. Et cela confirmait le principe fondamental de l'Action Française, à savoir que les intérêts représentés par la communauté de classe ou de profession sont beaucoup moins actifs que les intérêts représentés par la communauté de patrie. L'Allemagne et l'Autriche ayant attaqué, les socialistes d'Allemagne et d'Autriche ont attaqué aussi. La Belgique, l'Angleterre et la France se sont défendues ; les socialistes de ces pays se sont défendus aussi. Tous ont suivi le sort de leurs Etats et de leurs peuples. Tous ont rompu le pacte international.

L'OBSTINATION DES CHEFS SOCIALISTES

Ainsi convaincus par les faits d'avoir entretenu chez nous la plus dangereuse illusion, nos chefs socialistes allaient-ils donc profiter de cette expérience ? Sans répudier explicitement leurs sophismes, allaient-ils du moins se taire, et, comme tous les Français, se borner à servir ?

On put croire, aux tout premiers jours de la guerre, que telle était leur résolution. Mais tandis que la masse des adhérents se soumettait de bon cœur à la discipline générale de la France, les chefs du parti n'acceptèrent pas longtemps de lui obéir.

Dès la fin d'août 1914, le manifeste qu'ils publièrent, quand Jules Guesde et Marcel Sembat furent appelés au pouvoir, attesta leur pensée secrète. Ils étaient soucieux par-dessus tout de sauver le parti, leur fortune se liant à la sienne. Cette préoccupation constante explique leur conduite ultérieure, leur arrogance et jusqu'à leurs divisions.

Pour commencer, loin de se résoudre au silence modeste qui leur eût convenu, ils osèrent se vanter d'avoir tout prévu et prédit. Ils organisèrent, et répandirent dans les intelligences trop complaisantes, leur légende d'un Jaurès grand patriote. Les hommes qui avaient incriminé comme une « folie » l'accroissement des armements et la construction d'une artillerie tutélaire, se transfiguraient en prophète de la guerre. Et, s'autorisant de cette sagesse qu'ils s'attribuaient dans le passé, ils se décernaient le droit de contrôler la défense nationale. S'ils lui accordaient leur

concours, c'était moyennant de certaines conditions, qu'il leur plaisait de fixer.

Ainsi se comportait l'ensemble des chefs socialistes. Ils n'ont consenti à la défense nationale que dans la mesure où elle leur semblait compatible avec le maintien de leur doctrine. Cela n'a pas empêché plusieurs factions de se former dans le parti selon le plus ou moius d'intransigeance professée et l'opinion qu'ils avaient de leurs intérêts à cet égard. La thèse leur est comuune ; ils ne se sont séparés que sur les opportunités de l'application.

L'histoire du parti depuis la guerre accuse les mobiles de son activité. La période de son union dura peu, et les divergences qui se produisirent en 1914 ne firent que s'étendre ensuite, au cours de 1915, lorsque le Parlement se fut réuni. Il y avait alors, parmi les socialistes, une majorité qui affectait de vouloir persévérer jusqu'à la victoire. Mais ceux-là même sommaient la France de respecter et sauvegarder leur idéologie humanitaire. Ils subordonnaient la France à leur parti. Ceux de la minorité, qui tiraient de ce principe les conséquences extrêmes qu'il comportait, devaient l'emporter sur les premiers. C'est ce qu'on vit peu à peu se produire. L'influence efficace et agissante dans le parti fut donc celle de la minorité pacifiste. Et c'est autour de cette minorité qu'en 1917 l'union du parti fut à peu près reconstituée, à propos de la résolution à prendre sur la conférence de Stockholm. L'intérêt de la France fut alors presque entièrement subordonné.

Auparavant, les politiciens socialistes, selon qu'ils estimaient l'une ou l'autre attitude plus habile, s'étaient partagés entre quatre tendances, que suffisent à caractériser les noms d'Hervé, de Renaudel, de Longuet et des Kienthaliens.

LES DIVERS PARTIS SOCIALISTES

Hervé incarne le socialisme qui se dit patriote. Sur la nécessité de la victoire complète, sur la restitution de l'Alsace et de la Lorraiue à la France, il s'est prononcé à plusieurs reprises en termes que les patriotes peuvent avouer. Mais cela ne l'a pas conduit à renier son passé. Bien au contraire il en tire vanité. Celui qui voulait planter le drapeau de Wagram dans le fumier, qui s'est tant évertué contre notre force militaire, n'a pas peur de soutenir qu'il agissait de la sorte dans l'intérêt de la patrie. En même temps qu'il veut aujourd'hui la victoire, il fait tout ce qu'il faut pour l'empêcher ou la retarder. Par les *peut-on le dire ?* qu'il publie quotidiennement dans son journal, il tente de déprécier nos officiers et de ruiner le commandement. Dans ses propres articles, il se mêle de stratégie et de tactique, conseille ou morigène nos généraux, dogmatise et menace. Ou bien il distribue l'Europe à sa manière, qui est insensée, morcelant l'Autriche au profit de l'Allemagne, agrégeant au centre de

l'Europe une masse germanique plus puissante que celle d'avant la guerre. Ou encore il proclame que la culture allemande est « un des facteurs les plus précieux de la civilisation humaine ». Il touche à tout, ne cessant de se contredire, brouillant les arguments et les idées. Charles Maurras l'a élevé au grade de *gobe-mouches national*.

L'ensemble de son parti n'en a pas moins jugé qu'Hervé faisait trop de concessions à la France. Parmi les chefs socialistes, Gustave Hervé n'est plus qu'un isolé. Et toutefois il a rendu à son parti le service de lui conserver, pour après la guerre, un certain nombre d'adhérents, qui, patriotes sincères, se sont figuré qu'ils pourraient, comme Hervé, concilier les intérêts de la France et l'internationalisme révolutionnaire.

A l'autre extrémité du parti, les hommes de Kienthal, Brizon et ses amis, réclament la paix immédiate. Ils ont soulevé contre eux la réprobation de toute l'opinion française quand ils sont allés à Zimmerwald, pour y conférer avec les socialistes allemands et ourdir avec eux une propagande en faveur de la paix blanche. Comme Hervé, les Kienthaliens servaient le parti à leur manière. En spéculant sur la fatigue où pouvaient tomber les combattants après de si longs et de si pénibles efforts, ils se préparaient des partisans. Par une propagande abominable, ils excitaient dans les soldats des sentiments de mécontentement, et ils espéraient de la sorte poser devant la foule le parti socialiste comme l'apôtre et le restaurateur de la paix. D'autre part les Kienthaliens servaient de repoussoir à ceux de leur parti, pour qui le simple refus d'aller à Zimmerwald comptait comme brevet de patriotisme.

Entre Hervé et les Kienthaliens, Renaudel et Longuet conduisent les deux groupes socialistes les plus importants. Hanté par le souvenir de Jaurès, l'ancien vétérinaire Renaudel, devenu député et directeur de l'*Humanité*, a d'abord aspiré à mener tout le parti. Il y a trouvé des rivaux ; mais le prestige de son emphase et l'aplomb de sa médiocrité l'ont avancé dans son dessein. Il a réussi à tenir le rang d'interprète des socialistes officiels et plus ou moins ministériels, à rédiger des ordres du jour proposés à la Chambre et les motions votées par les assemblées du parti. D'anciens amis de Jaurès comme Albert Thomas et Varenne, des guesdistes notoires comme Bracke et Compère-Morel, et toute une troupe de politiciens obscurs, sont ralliés autour de Renaudel. Comme ils avaient d'abord le nombre, on les a désignés sous le nom de majoritaires.

Jean Longuet est petit-fils de Karl Marx. Cela lui mérite le nom de *Quart de boche*, que l'*Action Française* lui donne. Il fut le chef des *minoritaires*, qui admettaient la paix allemande, sans oser se joindre d'abord aux pèlerins de Kienthal. La médiocrité d'esprit de Longuet est égale à celle de Renaudel. Une prétention de son extrême vanité est de garder la doctrine marxiste pure de tout alliage et de toute compromission. Pour le reste il est difficile de dire en quoi les principes de Renau-

del différent de ceux de Longuet. Leurs différences sont tout en phrases ; leur langage étant sans précision, à l'image de leur pensée qui flotte, il est facile à ces rivaux d'influence d'éterniser entre eux des disputes d'interprétation. Une seule chose au demeurant pourrait les opposer solidement, c'est le conflit de leurs ambitions.

LA CONDUITE COMMUNE DU PARTI

L'événement suffit à prouver que, hors de là, rien ne les divisait. D'autre part, tout le parti, avec plus ou moins de franchise, a fini par incliner aux Kienthaliens. Ses congrès ont marqué les différentes étapes de ce mouvement. Les premiers de ces congrès, tenus quand Jules Guesde et Sembat venaient d'entrer au ministère, traitaient de fourbes les social-démocrates. Mais bientôt les amis de Longuet, après quelques scrupules de forme, ont consenti à rencontrer en pays neutre les socialistes allemands. Puis les amis de Renaudel, après un simulacre de résistance, ont cédé. Enfin, ce fut à l'unanimité qu'au mois de mai 1917, le parti décida d'envoyer à Stochkolm des délégués pour négocier avec les socialistes de l'empereur. Pour empêcher cette manière de trahison, il fallut l'intervention du gouvernement, encouragé par tous les patriotes. De même, touchant l'Alsace et la Lorraine, on a vu les formules socialistes, d'abord suffisamment catégoriques, faire place à des généralités équivoques, puis, proclamer le plébiscite comme condition de retour de ces provinces.

Bien loin de se délivrer de l'ascendant allemand, le parti socialiste, depuis la guerre, a donc de plus en plus glissé vers l'internationalisme. Cela n'est pas étonnant. Le cœur des chefs socialistes est souvent resté en Allemagne. A l'exemple de Jaurès, c'est elle qu'ils aiment et qu'ils vénèrent. Les témoignages de cette tendance abondent. La société boche des Maggi n'a pas trouvé de plus ardent champion que Compère-Morel. La presse et l'opinion française ayant omis de réserver leur enthousiasme et leur admiration aux marins allemands du bateau corsaire *Emden*, Jean Longuet s'est vivement indigné.

Aussi les socialistes ont-ils, avec une véhémence obstinée, défendu l'Allemagne contre toute idée de la disloquer ou de l'amoindrir. Ce qui exaspère leur fureur, ce ne sont pas les barbaries saxonnes ou prussiennes, ce sont les projets destinés à préserver contre une guerre et une invasion nouvelles la France de l'avenir. Les socialistes ne tolèrent aucun dessein de fond contre l'Allemagne. Détrôner les Hohenzollern, rompre l'unité allemande, annexer la rive gauche du Rhin, sont autant de projets qu'ils réprouvent, qu'ils qualifient d'arbitraires et d'odieux. L'unité de l'empire allemand leur est sacrée.

Parle-t-on d'imposer à l'Allemagne vaincue la réparation des dom-

mages qu'elle a causés, ajoute-t-on que, pour mieux la tenir dans l'impuissance, on exigera d'elle comme tribut la somme qu'elle consacre annuellement aux dépenses de guerre, les socialistes se révoltent. Ni annexions, ni indemnités, ni réparations, ni garanties, c'est la devise de la paix qu'ils désirent. Il faut, dès lors, que cette paix laisse l'Allemagne intacte, accrue même de quelques territoires, plus orgueilleuse et plus avide que jamais. Ainsi que nous le relatons d'autre part, la campagne menée par Charles Maurras en faveur de la part du combattant a eu les socialistes pour violents adversaires : c'était dans l'ordre. Le fol humanitarisme que leur a inculqué la philosophie kantienne, leur interdit de prendre à l'Allemagne une motte de terre, à plus forte raison un ressort de machine ou un sac de charbon. Il leur semble juste et profitable que ce soit la France qui paie.

Tout en proclamant qu'ils ne veulent pas qu'une guerre si affreuse recommence, tout ce qu'ils font et proclament ne va qu'à la faire recommencer. Pour empêcher le retour d'une telle calamité, les moyens n'ont rien de mystérieux ; ils nous sont indiqués par la sagesse des siècles : ce sont ceux dont la monarchie française usa dans le traité de Westphalie. En refusant de les employer, on renonce à la longue paix qu'ils procureraient. Les socialistes préfèrent se fier à la démocratie allemande, à une future société des nations. Pendant vingt ans ils ont déclaré la guerre impossible, de par l'évolution générale du monde. C'est en vertu des mêmes chimères, en face du démenti des faits, qu'ils déclarent à l'heure qu'il est toute guerre future impossible. Leur obstination tenant lieu de raison, ils n'imaginent pas qu'aujourd'hui plus qu'hier le devoir d'un ami de la paix soit de prendre des précautions contre les fauteurs de guerre.

LES SOCIALISTES A PART DE LA NATION

Dominés, aux premiers jours de la guerre, par l'inéluctable communauté des intérêts nationaux, les chefs socialistes se sont donc peu à peu séparés de la nation. Membres de leur parti avant d'être Français, ils rendent des comptes au parti et non à la France. Leurs congrès sont des assemblées secrètes, où l'on discute, à l'abri des profanes, tous les actes du gouvernement. Jules Guesde, Albert Thomas, Marcel Sembat, ministres de l'Etat français, ont dû comparaître aux assises du parti, répondre aux interrogations et aux critiques, faire parfois amende honorable et souscrire aux engagements qu'on exigeait d'eux. La France a supporté ce scandale, tant les socialistes ont réussi à ériger le parti en Etat intérieur, en oligarchie toute-puissante, en pouvoir indépendant du gouvernement. Qu'en conclure, sinon que le parti tient lieu aux socialistes de patrie, de nation et d'Etat?

Une conclusion ressort de tout ceci. C'est que dans le jeu joué contre

nous par l'Allemagne, nos socialistes composent le dernier atout de Guillaume.

Alors que la défaite de l'Allemagne s'annonce comme fatale et qu'on devrait pouvoir la prédire, comme le général de Castelnau, avec une certitude mathématique, l'empereur d'Allemagne met son espoir de ce côté. Les social-démocrates allemands qui, majoritaires ou minoritaires, ne sont que des pantins dont l'empereur tire les fils, excellent à flatter Renaudel, Bracke et Longuet, à les berner de bonnes paroles et d'assurances pacifistes, à les adjurer de reformer l'Internationale contre les castes militaires de tout pays. D'abord rebutées, ces manœuvres n'ont ensuite que trop persuade les esprits faibles auxquels elles s'adressaient. Dupes plus ou moins inconscientes de Guillaume II et de Bernstein ou de Scheidemann, nos socialistes s'évertuent chez nous à désorganiser l'union nationale, à semer les discordes, à répandre dans les intelligences les nuées profitables à l'ennemi.

L'effort du parti socialiste menace donc gravement les intérêts français. Il a fallu protéger contre lui toutes les idées essentielles à l'achèvement de la victoire et à la sécurité de l'avenir. Charles Maurras, avec une vigilance toujours aux aguets, a rempli cette tâche de salut. Les socialistes ont eu beau déguiser leur pensée, envelopper de phrases tapageuses leurs doctrines de renoncement, masquer de tirades emphatiques leurs manœuvres, le sens de leurs intrigues est apparu. C'est le détriment, la ruine de la patrie. L'opinion publique a été avertie et mise en garde. Dans toute la presse patriote, à l'*Echo de Paris*, au *Rappel*, à l'*Intransigeant*, à la *Liberté*, il est né des campagnes parallèles à la nôtre. Toutes contribueront à sauver le pays.

R. P.

SERVICE DES ABONNEMENTS

LÉON DAUDET LE PROCUREUR DU ROI

Tant il est vrai qu'une rare sentence
Parfois échappe au délire d'un fol !
Depuis longtemps notre reconnaissance,
A lui, qui sut voir et montrer d'avance
L'hydre puant qui ceignait notre sol,
En vain cherchait lauriers ou noble titre;
Quand (voilons-nous de honte et désarroi)
Voici nommé — le subtil maladroit —
De par le dit d'un vagissant bélître :
Léon Daudet, le Procureur du Roi.

Ullmann, longtemps blasonné d'arrogance,
Baumann, cuvant à la hâte son vol,
Crapauds de presse et corbeaux de finance,
Sous un même Bonnet, fangeuse engeance,
Comme à plaisir il vous secoue au col !
Blanc le Sanglant, Gunsbourg, ténébreux pitre.
Dubarry, dont le bruit déjà décroît,
On ne va loin, quand vous serre à l'étroit
De son poing sûr, rude à qui récalcitre,
Léon Daudet, le Procureur du Roi.

Que des poltrons, que son franc rire offense,
Les yeux baissés, blâment son vitriol.
Tout pantin claque au quolibet qu'il lance.
S'il n'a pouvoir de dresser la potence,
Quel pilori, du moins, vaut son guignol?
Son sobriquet coiffe comme une mitre
Les délinquants cloués au bon endroit.
Il s'en remet à monsieur Qui-de-droit;
Mais, quand il faut, sait casser quelque vitre,
Léon Daudet, le Procureur du Roi.

ENVOI

Poilu, qui vas bravant fer, flamme et nitre,
Marches d'avant et portes le coup droit,
Pour te garer de ceux du traître adroit,
Veille et sévit, sans toge et sans pupitre.
Léon Daudet, le Procureur du Roi.

MAXIME BRIENNE.

SERVICE DU DÉPART

» J'AI UNE IDÉE! »

NOUVELLE INÉDITE

Par Jacques des Gachons.

« J'étais de mon côté à l'hôpital, avec mon petit René. Nous avions attrapé ça de lui, le pauvre mignon... Quand, un matin, je suis pris de peur : Gaston doit être plus mal. On me laisse sortir. Je cours à l'autre hôpital. Là, on me dit : Il est mort ! Et on m'emmène pour le reconnaître. Tout son visage n'était qu'une croûte. C'est tout juste si j'ai pu trouver un petit coin pour l'embrasser. Il y avait deux jours qu'il était là, tout froid, à m'attendre... On l'a conduit au cimetière de Bagneux, avec deux autres... »

La femme est restée debout devant son mari, pour parler. Elle est grande, amaigrie, sans couleurs ; sa parole est saccadée, mais point timide. Elle raconte les faits à la suite, dans leur ordre, sans préparation, sans rien atténuer. Le malheur est le malheur ; lorsqu'il est venu, il n'y a qu'à s'incliner.

L'homme est assis, penché, les mains ballantes entre les genoux. Il a posé son casque sur la table. Il écoute, remue un peu les épaules, souleve ses mains qui retombent impuissantes. Son rude visage n'exprime qu'une sorte d'étonnement, d'hébétude.

On lui a donné trois jours de permission parce que son petit dernier était mort. Il l'avait vu deux fois ; la première fois, c'était une petite chose molle et geignante qu'il avait portée dans ses grands bras déshabitués des douces corvées du foyer ; la seconde fois, est-ce qu'il pouvait l'avoir oublié ? le bonhomme avait souri plusieurs fois avec ses yeux vifs d'un gris bleu comme ceux de sa mère. Et puis voilà qu'on lui accordait un congé parce que le petit était mort...

« Quant à René, poursuivit la femme, après un moment de silence, il va tout à fait mieux. Je l'ai remmené à Orgerus. Tu pourras peut-être aller le voir... »

Le soldat répéta son geste de lassitude et de résignation. Puis il se mit à regarder la pièce dans laquelle ils se trouvaient. Presque à chacun de ses voyages il lui fallait se faire à un nouveau logis.

« Ici, dit la femme, devinant la pensée de son mari, ici, je suis plus près de l'usine.

— T'as bien fait, approuva le soldat.

— Le quartier aussi est moins désert. C'est ce qu'il faut, rapport au travail de nuit.

— T'as bien fait, répéta l'homme et ses yeux continuaient de regarder autour de lui.

— Ah ! dame, ça ne vaut pas notre petite maison de Champlan. L'air est moins bon. Après la guerre, on y retournera... »

Le permissionnaire fit encore ses gestes d'indifférence, puis sa tête tourna lentement à droite, puis à gauche, puis à droite de nouveau...

« Ce que j'en dis, bien sûr, c'est pour te faire plaisir. T'es pas un homme des villes. T'aimes mieux tes chevaux, tes chariots... »

L'homme continuait à remuer la tête.

« A moins que tu préfères travailler à Paris, maintenant. On gagne davantage. Mais la vie est plus chère et c'est plus fatigant. Faut même que je te quitte, vois-tu, parce que si on arrive en retard, on est puni : puis, au bout de trois fois, ils vous remercient... Ah ! ils n'ont pas de peine à trouver du monde !... »

La femme tendit sa main ; l'homme serra le bout des doigts et ils se séparèrent.

Resté seul le soldat alla ouvrir toute grande la fenêtre puis il revint à sa place et après s'être encore absorbé en lui-même, il dit tout haut d'une voix ferme :

« J'ai une idée. »

Le lendemain, de bon matin, il accompagna sa femme jusqu'au seuil de son usine, puis il prit le train pour Versailles et Champlan. Il voulait revoir son père et aller dire bonjour à son ancien patron, M. Charoux, un fermier à son aise chez qui il avait été charretier pendant cinq ans.

Champlan est un hameau de Seine-et-Oise, pas bien gai depuis la guerre ; mais la campagne, autour, ne semble pas y avoir trop souffert. Les prairies sont bien grasses, les troupeaux en bon état. On voit, dans les jardins, les femmes occupées aux légumes.

D'un pas traînant, Félix Dufresne, a pris un chemin qui coupe à travers les cultures. Il s'arrête, regarde tantôt une luzerne qu'on fauche, tantôt un pommier surchargé de fruits, puis il repart. Son visage est tour à tour souriant et préoccupé.

Il y a trois ans, c'est lui qui serait venu, fouet claquant, avec Biribi et Blanchard attelés à la grande charrette, jusqu'au *pré du coin*. Il aurait aidé à charger et, par la *basse route*, il aurait rentré le beau foin qui grise. Et parbleu, oui, c'était le bon temps. Et ce petit toit rouge derrière ce noyer, c'est celui de leur maison. Il suffirait de prendre par ce sentier pour passer devant. A quoi bon ? Peut-on recommencer ce qui est fini ? Félix ne voit plus rien ; il marche, visage fermé, jusqu'au petit clos où il sait qu'il trouvera son père.

Le vieil homme arrache ses pommes de terre. Au bruit du barreau, il se retourne, puis se redresse tout à fait :

« C'est-il toi, Félix ?

— Oui.

— Qu'est-ce qu'il y a, comme ça, pour que tu reviennes si tôt ?

— C'est à cause du petit qu'est mort.

— René ?

— Non, l'autre. »

De courts favoris grisonnants, un nez *conséquent*, des yeux qui fouillent, des lèvres gouailleuses, tel est le père Dufresne. A cette mort de son petit-fils, il est comme Félix, il ne comprend rien. D'instinct, il se résigne.

Et ils vont visiter ensemble M. Charoux, dans le petit bureau, décoré de cartes et de généraux en couleurs, où le vieux fermier se tient de préférence.

« Mon pauvre Felix, t'avais pas besoin de ça ! Il n'y a que les vieux ânes comme moi qui ne souffrent pas. Ni fils, ni gendre et bon à rien moi-même. Aussi, vois-tu, je me ronge toute la journée ! C'est bien, de ta part, d'être venu

serrer la main à ton vieux maître. On ne t'oublie pas ici, où tu fais bien défaut. Quand tu reviendras tu pourras tout de suite rentrer dans ta place. Et si tu viens rôder par chez nous m'est avis que tu as comme qui dirait des démangealsons de reprendre le collier...

— Quand je reviendrai, c'est pas tout de suite, à ce que je crois... Et là-dessus, voyez-vous, Monsieur Charoux, j'ai mon idée... »

Le soldat eut un geste vague. Alors M. Charoux, à la mine fleurie, au gros visage bien rasé, tira d'un placard une longue bouteille et trois petits verres :

« Tu vas nous dire si on t'en sert de la pareille là-bas... Et puis, voyons, parle nous un peu de toi. Où es-tu en ce moment? Tu sais nous autres, vieux laissés pour compte, nous avons faim de nouvelles... De quel côté que cela a été le plus terrible?

— Vous savez Monsieur Charoux, au front c'est partout pareil.

— Voyons, voyons, Verdun, la Champagne, l'Artois...? Car tu as « fait » tout cela?

— L'Artois? Ah! l'Artois c'était pas pareil! »

M. Charoux et le père Dufresne, le petit verre au creux de la main, regardaient Félix. Félix, les yeux durs, n'ajouta rien, mais on sentait, à travers son silence, que ses souvenirs, sur ce point, étaient précis, vivaces, affreux.

« Par ici, en somme, dit le père Dufresne sur la route de la gare, on n'a pas trop à se plaindre. La terre donne ce qu'on lui demande. C'est bien à considérer... »

* * *

Le dernier jour, la femme ayant obtenu la permission de l'après-midi, ils prirent ensemble le métro, puis, à la porte d'Orléans, le tramway jusqu'à l'entrée du cimetière. Ils eurent beaucoup de mal à trouver l'endroit qu'ils cherchaient. De sections en divisions, ils arrivèrent devant un petit tertre détrempé sur lequel trois petites croix de bois blanches s'appuyaient l'une contre l'autre.

Le soldat, les mains réunies devant lui, resta à regarder sa femme qui essayait de redresser les croix puis d'enfoncer en terre le bouquet qu'elle avait acheté. Il balança sa tête, fit mine de soulever son casque et de porter sa main à son front... Tous ses pauvres gestes s'arrêtaient à mi-chemin.

Enfin la femme se releva, le visage en larmes et ils s'en allèrent, sans se tromper de chemin, cette fois.

De temps en temps, à travers Montrouge, la femme élevait la voix :

« C'est il que vous êtes plus fatigués cette année...? Crois-tu que cet hiver sera le dernier ..? Et ton capitaine? Tu ne me parles pas de ton capitaine, cette fois-ci?... Il n'a pas été tué, au moins?...

L'homme répondait par une moue, un mouvement d'épaule, ou par un « oh!-» qui signifiait tantôt *oui*, tantôt *non*...

Le soir, ils mangèrent en silence et l'heure de partir sonna. Mais Félix, tout équipé, ses musettes garnies, ne se décidait pas à tirer la porte, à s'enfoncer dans le noir de l'escalier; il restait debout, appuyé contre la table, à demi-éclairé par la petite lampe fumeuse.

Enfin, il prit son parti :

« Il faut que je te dise, Françoise ; j'ai une idée... »

Françoise regarda son homme qui allait enfin parler, dire ce qui le tourmentait...

« J'ai une idée pour quand je reviendrai, si j'en reviens. Ça serait qu'on aille, tous deux, là-bas, travailler..., dans le pays dévasté. »

Françoise buvait avidement ces paroles graves. Son corps fatigué par les dures journées de l'usine, se redressa. Jamais elle n'avait entendu son mari parler ainsi. Sa voix tremblait ; son poing crispé était tendu. Et l'homme répéta d'une voix sourde où il mettait toute sa haine de soldat et toute sa bonté de paysan français :

« ...Dans le pays dévasté ! »

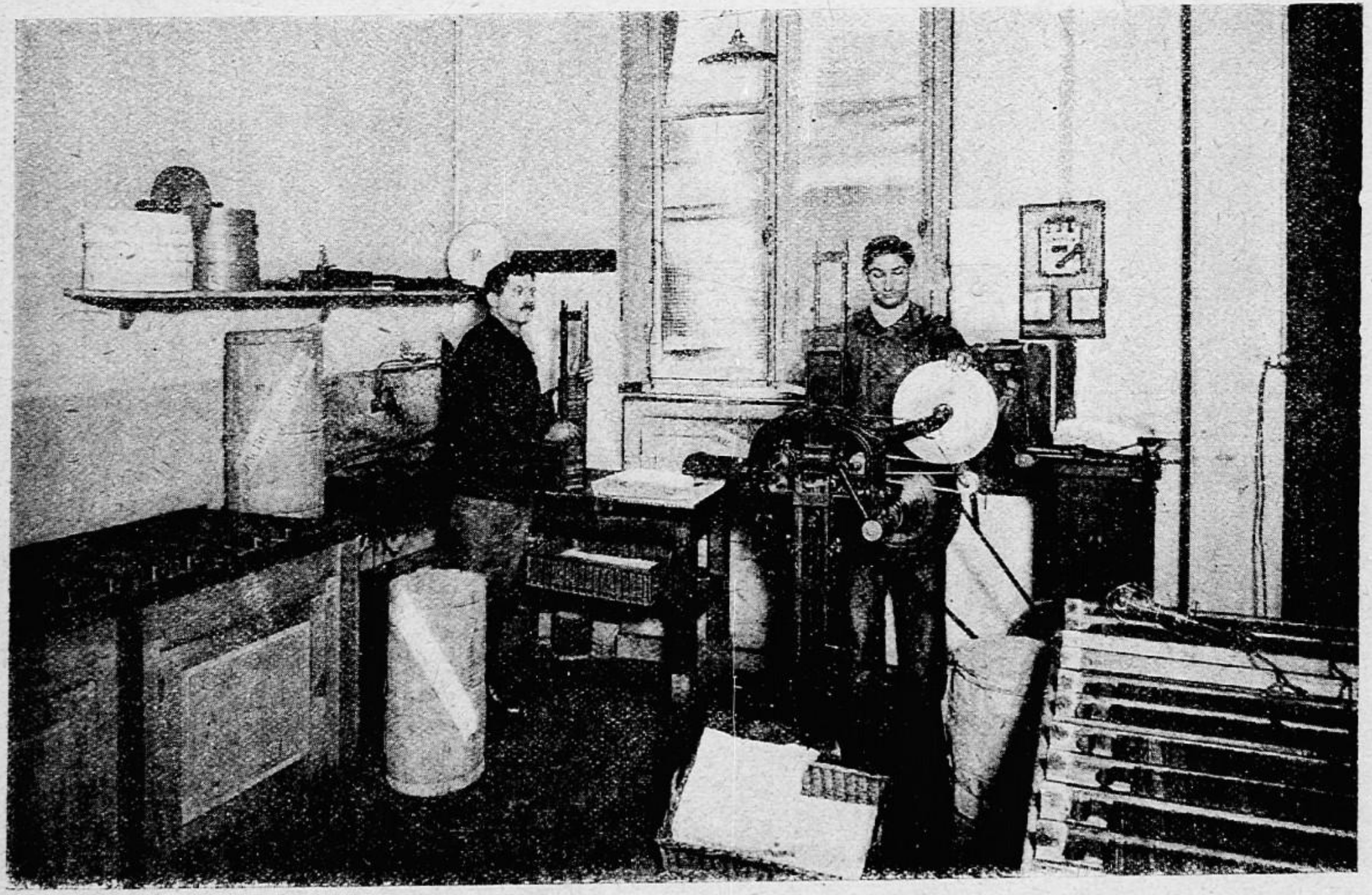

SERVICE DES BANDES D'ABONNEMENT

Oui, mais..
Le Poilu
aura sa part
Comment ?
ION FRANÇAISE
En Vente Partout
LA VERMINE du MONDE

LA GUERRE SOUS-MARINE

Evincée dès le début des hostilités, de toutes les routes maritimes du globe, l'Allemagne devait naturellement chercher une compensation dans la riposte ordinaire à ceux qui n'ont pas la maîtrise de la mer : la guerre de course. Mais prévoyant l'insuffisance à laquelle les conditions de la navigation moderne condamnent la guerre de course régulière exercée par des navires de surface, elle s'avisa de transformer ses sous-marins en corsaires. C'était au détriment de toutes les lois de la guerre et de l'humanité, car les sous-marins sont à la fois incapables de sauvegarder l'existence des équipages lorsqu'ils détruisent le navire arrêté, et de convoyer celui-ci s'ils le veulent épargner. Les Allemands ne regardèrent pas à cela, et personne ne s'en étonnera. L'avantage qui pouvait s'ensuivre pour leurs affaires était celui-ci : battus sur la Marne, battus sur l'Yser, obligés de subir une guerre prolongée, dans laquelle toutes les ressources qu'ils pouvaient tirer de l'étranger étaient interceptées par le blocus ; impuissants à rompre ce blocus par une sortie de leurs escadres, forcés par conséquent d'imposer à leurs peuples des restrictions alimentaires qui devaient aller en s'aggravant, ils espéraient leur faire prendre patience en disant que l'emploi des sous-marins retournerait le blocus contre les Alliés. On affamerait l'Angleterre incapable de se nourrir elle-même ; on immobiliserait l'industrie française en la privant de charbon et de métaux ; enfin on couperait de sa base l'armée sans cesse grandissante du maréchal French.

***

Crurent-ils tenir tout ce qu'ils promettaient ? Quant aux hommes du métier, cela semble douteux ; mais les politiques espérèrent agir sur les neutres par la crainte, et sur les Alliés par les neutres qui étaient leurs fournisseurs, en particulier par les Etats-Unis. C'est pourquoi la note du 4 février 1915 qui annonçait le début de la guerre sous-marine pour le 18, prenait soin d'avertir que les navires neutres qui se rendraient dans la zone dangereuse établie autour de l'Angleterre et dans la Manche, le feraient à leurs risques et périls. La manœuvre devait se préciser encore plus tard dans les notes que l'Allemagne échangerait avec les Etat-Unis : comme condition à de prétendues concessions, elle mettrait toujours une intervention destinée à rompre le blocus de ses côtes par les marines alliées.

La guerre sous-marine qui devait commencer le 18 février 1915, avait en réalité commencé bien plus tôt. Dès le 26 octobre 1914, l'*Amiral Ganteaume* est torpillé au large de Boulogne ; le 30 janvier 1915 deux navires marchands anglais le sont dans la mer d'Irlande, et deux au large

u Havre. Mais ce ne sont là que des coups d'essai. Au début de février, l'amiral Tirpitz donne la volée à ses pirates : leur vrai travail va commencer.

Pour couper les Alliés du reste du monde, combien sont-ils ? Leur chiffre exact est difficile à fixer. Pourtant, à ce début de la guerre sous-marine, on peut s'en faire une idée approchée. Au commencement d'août 1914, l'Allemagne possédait 11 grands sous-marins, et 16 petits pouvant difficilement exécuter un voyage au delà de la mer du Nord. Elle en a construit de nouveaux, et, en juin 1915, on estimera à 10 le nombre des grands sous-marins récemment mis en service. En février, ils doivent donc, tant grands que petits, être un peu plus d'une trentaine. Beaucoup d'entre eux sont à faible rayon d action : le champ de leurs exploits en est forcément limité.

De fait, pendant les mois de février, mars et avril 1915, c'est uniquement dans la mer du Nord et la mer d'Irlande que les sinistres se produisirent. La Manche, particulièrement visée par les Allemands, mais relativement facile à surveiller, leur était interdite ; l'Atlantique et la Méditerranée étaient hors de portée.

Sur ces espaces restreints, comment opèrent les pirates ? D'une manière générale, pendant les premiers mois de la guerre sous-marine, les attaques sont faites à peu près exclusivement à la torpille. Par là, le sous-marin s'assure sa plus grande chance de salut : l'invisibilité. Car, dès la déclaration de la guerre sous-marine, l'Angleterre avait répliqué en annonçant que ses navires marchands seraient dorénavant munis de canons pour se défendre. Ils se défendent même sans être armés : dès le 27 février l'*Alston* éperonne un sous-marin dans le Pas de Calais ; le 28, le *Thoradis* en coule un autre près de Beachy-Head ; il suffit de feuilleter les journaux pour voir que ces exploits se continuent, quoique rendus de plus en plus rares par la méfiance de l'ennemi et l'augmentation du tonnage des submersibles qui leur permet d'être armés pour la lutte en surface.

L'attaque à la torpille exclut presque nécessairement l'avertissement au navire visé ; elle ajoute ainsi à la perte matérielle la destruction sauvage d'existences inoffensives et non défendues. L'odieux de ces conséquences touche peu les Allemands, ce qu'ils font semblant de vouloir en corriger n'est de leur part qu'un défi de plus à l'humanité. C'est ainsi qu'à la fin de mars, ils accordent aux passagers du *Talaba* et de l'*Aquila*, à l'un DIX, à l'autre QUATRE minutes pour se sauver dans les embarcations du bord : le délai dérisoire expiré, ils lancent leur torpilles qui, en éclatant font naufrager plusieurs canots.

Plus encore que l'avis préalable, l'attaque à la torpille exclut la visite du navire rencontré, de là d'inévitables erreurs quant à la nationalité de celui-ci. De ces erreurs, ce sont les neutres qui pâtissent, On peut croire d'ailleurs que la consigne des commandants de sous-marin n'est pas de

les épargner systématiquement. Au contraire, il s'agit, entre autres, de dégoûter les Scandinaves, qui font le commerce pour les Alliés, et d'influencer les Etats-Unis dont on espère la rupture du blocus anglais.

C'est pourquoi, dès le 22 février, le navire américain *Evelyn* est torpillé ; au début d'avril, c'est le *Green-Briar* ; le 28 avril, le *Cushing* n''échappe que par miracle ; le 1er mai le *Gulflight* disparaît. Mais ce n'était pas assez. Dans chacun de ces cas, on pouvait discuter et plaider la méprise ; il faut frapper un coup qui, sans conteste. montre au monde que l'Allemagne ne reculera devant rien. Qui sait si de la terreur ne naîtra pas l'accommodement ? Et, le 8 mai, le télégraphe sans fil apprend à l'univers que le *Lusitania* paquebot de la compagnie Cunard, revenant d'Amérique, a été torpillé sans avis sur la côte d'Irlande. La première stupeur passée, on compte les morts : ils sont douze-cents.

*
* *

Un long cri d'horreur et de colère s'éleva de tous les points du globe. Le gouvernement américain jusqu'alors immobile, commença de s'agiter. En torpillant le *Lusitania*, l'Allemagne venait de semer le germe de la guerre avec les Etats-Unis ; c'est du mois de mai 1915 que date l'échange des notes qui, en précisant de plus en plus le point de vue américain, devait finalement faire éclater l'incompatibilité de l'existence de l'Empire allemand avec l'indépendance des peuples.

Cependant les conversations diplomatiques n'arrêtent pas l'œuvre des sous-marins. Paquebots et cargo-boats de toute nature et de tout pavillon continuent à sombrer sous leurs coups. Ce fut le sort du l'*Onduna*, de l'*Arabic*, de l'*Hesperian*, de la *Ville de la Ciotat*. du *Persia*, Entre temps, cette action funeste avait reçu des perfectionnements. Les difficultés du lancement des torpilles rendant cette arme insuffisante, les attaques au canon commencent, et se multiplient d'autant plus que les navires marchands armés sont encore l'exception. La construction de sous-marins d'un plus fort tonnage permet les randonnées lointaines. En septembre, puis en novembre, on signale des actions dans l'Océan. De là les corsaires passent dans la Méditerranée, ils y rejoignent leurs camarades autrichiens, et ceux qui, comme l'U. C. 12, capturé par les Italiens et incorporé à leur flotte, ont été envoyés par chemin de fer de Kiel à Pola.

Cependant l'année 1915 s'achève. C'est le moment de compter les résultats. Depuis onze mois qu'ils canonnent et torpillent, quels avantages les sous-marins allemands ont-ils valu à leur nation ?

Militairement ces résultats sont nuls. L'armée anglaise en France tous les jours augmentée, est ravitaillée sans accident. L'armée des Dardanelles, puis celle de Salonique, le sont de même. Les transports

immenses et réguliers nécessités par la liaison de ces armées à leurs bases, s'exécutent méthodiquement, en dehors du contrôle des sous-marins ennemis. En Méditerranée, il est vrai, ceux-ci ont pu dans un laps de deux ans, couler quelques transports de troupes : la *Provence*, le *Gallia*, quelques autres; mais la proportion reste infime. Elle prouve que, malgré les menaces allemandes, la maîtrise et l'usage de la mer restaient entièrement aux Alliés. Elles devaient leur rester encore dans la suite. Pendant l'hiver et le printemps de 1916, l'armée serbe tout entière fut transportée d'Albanie à Corfou, puis de Corfou à Salonique, sans que se perdît un seul navire; à la même époque des troupes russes parties de Dalny, puis d'Archangel, arrivèrent sans encombre à Marseille, puis à Brest. L'armée italienne d'Albanie communiquait à volonté avec la mère patrie En 1917, la première division des troupes américaines passa l'Atlantique sans plus de difficulté. La preuve était donc faite que, contre des transports déterminés auxquels les Alliés attachaient de l'importance, les sous-marins ennemis, quels que fussent leur nombre et leur entraînement, étaient pratiquement impuissants.

Cependant la protection donnée aux transports exclusivement militaires ne peut s'étendre à tous les navires marchands. Contre ceux-ci, l'action des corsaires était forcément plus facile, et devait produire des résultats. Ces résultats, de quel ordre sont-ils, jusqu'à quel point menaçaient-ils les transactions des Alliés ?

Dans son discours du 25 mai 1917 à la Chambre des députés, l'amiral Lacaze a fixé à 132.656 tonnes le chiffre des pertes des marines marchandes alliées pour le 1er trimestre de 1915. Il y faut ajouter plus de 30.000 tonnes neutres, soit, en chiffres ronds, 165.000 tonnes au 1er mars. Mais ce n'était qu'un début. Pour le 2e trimestre, les pertes seront de 320.000 tonnes; etles seront de 400.000 pour le 3e trimestre, et de 450.000 pour le 4e trimestre: au total, plus de 1.300.000 pour onze mois, soit près de 120 000 tonnes par mois.

Si élevés que soient ces chiffres, ils sont certes bien au-dessous de ceux qu'il eût été nécessaire d'atteindre pour interrompre le commerce des Alliés, comme l'Allemegne se l'était promis. Qu'on songe que sur un tonnage total de 40 milllions de tonnes, pour tout l'univers, l'Angleterre, à elle seule, possédait avant la guerre plus de 20 millions de tonnes et la France près de 2 millions et demi. A ces chiffres il faudrait ajouter le tonnage des navires neutres qui font des transports pour le compte des Alliés ; et il faudrait ensuite défalquer des pertes les bâtiments neufs qui, pour l'Angleterre seule, se montent à 688 000 tonnes dans l'année 1915, et les prises dont on ne connaît pas le chiffre exact. On peut, en somme, compter que la guerre sous-marine de 1915, n'a pas sensiblement affaibli la capacité de transport des flottes commerciales dont peut disposer l'Entente; elle a fait monter les taux d'assurances, et dans une certaine mesure, les frets. Là se borne son effet.

Cet effet, il s'agissait pour l'Allemagne de l'augmenter, et elle construisit de nouveaux sous-marins ; il s'agissait aussi de le multiplier par la crainte que la liberté donnée aux corsaires répandait. Dès le 12 février 1916, une note des deux Empires annonça que les navires marchands seront désormais traités comme des navires de guerre, sous prétexte qu'ils sont armés, et n'attendent pas toujours d'être attaqués pour se défendre. C'était la systématisation de l'attaque sans visite et sans avis préalable. Comme en 1915, il convenait d'appuyer les menaces par quelques coups d'éclat. De là s'ensuivit, le 16 mars, le torpillage du transatlantique hollandais *Tubantia*, et, le 24, celui du *Sussex*, coursier de Folkestone à Dieppe.

* * *

Il semble qu'à ce moment même des dissentiments aient éclaté dans les conseils de l'Allemagne. Depuis treize mois qu'il durait, le prétendu blocus sous-marin apparaissait à quelques-uns comme inutile et coûteux, car de plus en plus les neutres réclamaient. Qui sait si, au lieu d'affamer les Alliés, l'Allemagne n'est pas tout simplement en train de se fermer, pour après la guerre, les quelques marchés qui lui restent ouverts? Pour une guerre sous-marine vraiment efficace, il faudrait un nombre de submersibles que l'Allemagne ne possède pas et ne possédera pas avant plusieurs mois. Devant cette évidence, l'amiral Tirpitz donna sa démission. On le laissa partir, et aussitôt les politiques de profiter de son départ pour adoucir le Président Wilson à qui le torpillage du *Sussex* vient de fournir l'occasion de préciser d'une façon plus ferme les droits des Américains. S'ils n'étaient pas respectés, disait-il, le gouvernement des Etats-Unis n'aurait pas d'autre alternative que de rompre les relations diplomatiques avec le gouvernement de l'Empire allemand.

Devant cette menace l'Allemagne parut céder. Par une note du 4 mai, elle annonça que les commandants de ses sous-marins avaient reçu l'ordre de ne plus couler des bateaux sans avertissement tant en dedans qu'en dehors de la zone de guerre. C'était à la vérité, à condition que l'Amérique obtiendrait de l'Angleterre la levée du blocus de ses côtes. Mais jamais l'Allemagne n'a pensé à tenir son engagement; ceux qui l'ont pris ne sont pas ceux qui sont chargés de l'exécuter ; la chancellerie ne se fait conciliante que pour permettre à l'amirauté de gagner du temps et de pousser ses constructions.

Pendant que le comte Bernstorff parle doucement à Washington, l'amiral Capelle, successeur de Tirpitz, lance de nouveaux submersibles, et l'on peut penser que leurs commandants n'ont pas pour consigne de jamais épargner ni l'ennemi, ni les neutres. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la liste des torpillages pendant l'année 1916.

Sauf dans la Manche, ils se produisent partout, mais principalement en Méditerranée, où la complicité du roi de Grèce, Constantin, ménage aux corsaires des abris dans les îles grecques. Sans le moindre égard, les neutres sont compromis ou attaqués : en juin l'U. 35 venu à Carthagène apporter une lettre de Guillaume II au roi d'Espagne, se ravitaille, et torpille en sortant plusieurs navires alliés ; en octobre, l'U. 53 qui apporte des dépêches au comte Bernstorff, renouvelle les mêmes exploits à quelques milles des côtes américaines. Au mois de novembre, le gouvernement norvégien ayant interdit ses eaux territoriales à tous les sous-marins quels qu'ils soient, l'Allemagne, pour le faire revenir sur cette mesure qui la gêne, torpille systématiquement ses navires. Les blessés eux-mêmes ne sont pas respectés : sous le prétexte mensonger qu'à l'abri de la Croix-Rouge se transportent du matériel de guerre et des munitions, l'Allemagne torpille, et fait torpiller par ses alliés, les navires hôpitaux de l'Entente : en mars, c'est le navire français *Portugal* ; en juin, le navire russe *Vpériode* ; en novembre, le navire anglais *Galeka*. Ces horreurs gratuites devaient continuer sans interruption désormais, si bien qu'en septembre 1917, le roi d'Espagne, pour les faire cesser, a accepté de faire embarquer sur tout navire-hôpital, un contrôleur chargé de vérifier qu'il ne se trouve à bord que des blessés et ce qui est nécesaire à leurs soins.

Mais au moment où ils commencent, ne faut-il pas voir dans ces crimes inutiles la rage de barbares qui se vengent de leur impuissance ?

Car si, en 1916, le tonnage des navires disparus augmente, il ne monte pas encore au chiffre qui serait nécessaice pour atteindre gravement les Alliés. Il est de 265.000 tonnes pour le premier trimestre de l'année, de 485.000 pour le second, de 475.000 pour le troisième, puis saute brusquement à 1 000.000 pour le quatrième ; au total 2.225.000 tonnes, soit 185.000 tonnes par mois. C'est cinquante pour cent d'augmentation sur l'année 1915 ; ce n'est pas encore suffisant, puisque les journaux allemands eux-même admettent que la flotte commerciale anglaise, principalement visée, restait, en juillet 1916, grâce à ses constructions neuves et à ses prises, dans la même situation qu'au début d'août 1914.

Mais, on l'a vu, le quatrième trimestre de 1916 présente une augmentation soudaine du tonnage détruit. De 475.000 tonnes on passe à 1 million. Ce n'est pourtant qu'au mois de février 1917 que la guerre sous-marine à outrance sera déclarée. Qu'en conclure, sinon comme l'a dit l'amiral Lacaze, que l'Allemagne a toujours torpillé tout ce qu'il lui a été possible d'atteindre ? En vue d'une campagne sans merci, elle a augmenté le nombre de ses sous-marins ; à la fin de l'automne et pendant l'hiver 1916-1917, ils sortent des chantiers. Aussitôt on leur donne du champ, avec mission d'essayer leurs forces. Les résultats semblent bons. Capelle croit tenir l'instrument qui mettra les Alliés à *quia*. Les chantiers

continuent à travailler, les vides creusés dans la flotte submersible par les filets, les chalutiers, et les hydravions alliés seront comblés ; avec les jours .plus longs du printemps et de l'été, le rendement de la guerre de course augmentera ; c'est le moment, à tout risque, de ne plus garder aucun ménagement : l'Allemagne jette le masque et, le 1er février 1917, met l'interdit sur les mers. Dans tout l'Atlantique, dans toute la Méditerranée, dans la mer du Nord, tout navire rencontré sera considéré comme ennemi, et coulé sans miséricorde.

C'est la rupture, puis la guerre avec les Etats-Unis. Qu'importe ! Suivant la parole de Bethmann-Hollweg « la guerre sous-marine est le moyen de nuire de la façon la plus grave à nos ennemis », il faut la mener coûte que coûte.

*
* *

Il ne sert à rien de se faire illusion. L'augmentation du nombre des sous-marins ennemis, les perfectionnements nés d'un usage intensif et qui permettent en particulier d'allonger considérablement le rayon d'action ; la protection qui, demain, rendra sans doute leurs superstructures invulnérables aux canons de petit calibre ; tout cela crée pour les Alliés une situation sérieuse. Les torpillages, qui ont été de 1.300.000 tonnes pour le premier trimestre de 1917, ont passé à 850.000 pour le seul mois d'avril ; ils ont d'ailleurs diminué depuis, et ne doivent guère, l'un dans l'autre, dépasser 450.000 à 500.000 tonnes pour les mois qui suivent. Ils diminueront encore, et pour plusieurs raisons. L'une est qu'on ne peut indéfiniment multiplier les submersibles en peu de temps La difficulté de recruter, de former des équipages de spécialistes et qui puissent supporter l'existence du sous-marin pendant des croisières de quarante-cinq jours et plus, est, à cet égard, plus grande encore que les difficultés de construction. Un submersible détruit avec son équipage n'est donc pas immédiatement remplaçable. Or les méthodes de chasse se perfectionnent chaque jour. Elles sont rendues difficiles par ce fait que la nature même du sous-marin ne permet contre lui que le combat indirect : le piège, ou l'affût. Telles quelles elles donnent des résultats : la baisse du chiffre des torpillages après le mois d'avril en est une preuve. Il n'est pas dit d'ailleurs que des systèmes plus radicaux ne puissent pas être découverts par les recherches convergentes des plus grands inventeurs de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

Mais il serait dangereux de croire que la guerre sous-marine est inefficace. Elle n'est pas mortelle ; mais elle est à craindre et deviendrait grave si l'on ne paraît pas aux dangers qu'elle crée. Ces dangers sont multiples : la disparition des navires torpillés, la diminution du tonnage que les neutres terrorisés mettent à notre disposition, la hausse des assurances et par contre-coup, celle des frets.

Il serait inutile de signaler ces dangers aux particuliers s'ils étaient impuissants à y parer. Mais s'il est évident que la guerre sous-marine ne cessera qu'avec l'écrasement de l'Allemagne, œuvre de l'armée; s'il est certain qu'on ne peut en pallier directement les effets que par la construction de nouveaux navires, et la surveillance de plus en plus minutieuse de la mer, œuvre des chantiers et de la marine de guerre; le moindre des particuliers, en restreignant sa consommation au nécessaire, et, s'il habite la campagne, en s'ingéniant à produire le plus possible de denrées, lutte très efficacement contre le blocus sous-marin. On peut même affirmer que les efforts publics seront insuffisants si cette collaboration privée ne vient les seconder. Tous les Français de l'arrière devraient en être persuadés.

JACQUES D'ANGLEJAN.

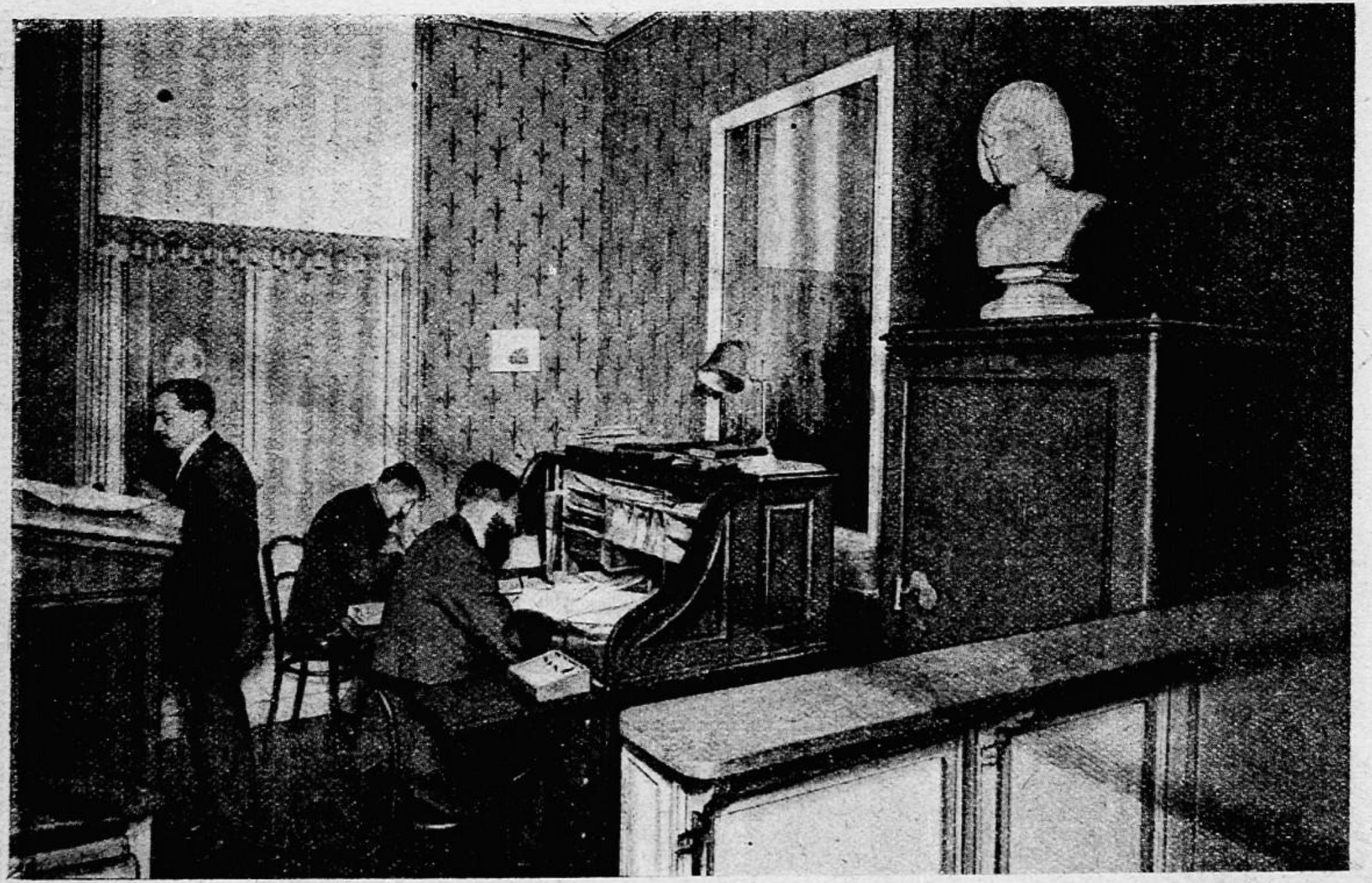

CAISSE ET COMPTABILITÉ

BUREAU DU SECRÉTARIAT

LES ÉTATS-UNIS ET LA GUERRE

Avant que la guerre n'éclatât, peu d'Américains s'intéressaient aux événements qui se passaient en Europe. En dehors des Etats qui bordent l'Atlantique, où il n'y avait pas un citoyen sur cent qui fût en mesure de donner son avis sur la rivalité de l'Angleterre et de l'Allemagne sur la question de l'Alsace et de la Lorraine ou sur les problèmes des Balkans.

Le sentiment général à l'égard de tous ces problèmes était le dédain, équitablement partagé entre tous les peuples européens pour toutes ces nations qu'on réputait s'user en conflits inutiles.

Le citoyen des Etats-Unis pensait avec satisfaction que, grâce à la situation géographique de l'Union, grâce à des institutions sans défaut, il ignorait le service militaire, les gros impôts, conséquence des armées immenses entretenues par la vieille Europe. Pour expliquer cet état de choses chez nous, les Américains recouraient à la critique des monarchies et des aristocraties qui selon eux en étaient la cause. Ils estimaient que leur renversement suffirait à réconcilier l'Europe.

Les seules préoccupations extérieures des Etats-Unis avaient trait au Mexique, aux affaires des Antilles et à la domination du Pacifique; encore s'en fallait-il que tous les Etats de l'Union portassent à ces affaires un intérêt égal; il n'y avait pour pousser le gouvernement de Washington à une intervention que ceux que leur situation géographique y intéressait directement. Les habitants du Vermont par exemple n'avaient garde de s'occuper de ce qui se passait à Mexico.

*
* *

La catastrophe d'août 1914 ne parut pas d'abord devoir atteindre l'Amérique si ce n'est dans ses intérêts d'argent. Une crise grave éprouva le pays et se prolongea jusqu'à l'année 1915. Mais cela ne tournait pas les esprits à la guerre. Nul ne pensait à ce moment que les Etats-Unis pussent être amenés à y prendre part.

Ce n'est pas que l'opinion fût neutre en général. Les sympathies du plus grand nombre allaient dès ce moment vers l'Entente; mais on croyait peu à sa victoire. Même ceux qui aimaient la France demeuraient prévenus d'un succès fatal de l'Allemagne et s'affligeaient du sort que l'avenir nous réservait. Comme l'Allemagne était celle qu'aux Etats Unis mêmes on avait des raisons de redouter à titre de rivale industrielle, on ne pouvait pas ne pas croire à son succès.

N'oublions pas aussi qu'en dehors des Allemands d'Amérique nous avions contre nous deux importants groupements de population, appelant de tous leurs vœux la défaite de l'Entente, les Irlandais d'une part, les émigrés russss de l'autre. Notre alliance avec la Russie représentée par son empereur avait cet effet paradoxal de nous aliéner ces derniers. Effet d'autant plus à retenir qu'il avait son contre-coup chez les Américains d'origine même, en consé-

quence de divers conflits élevés entre le gouvernement fédéral et l'empereur e Russie au sujet de ces mêmes sujets russes. Les juifs de Russie y avaient lonné lieu. Il faut savoir que ces Juifs ne sont guère moins de 800.000 à ew York par exemple. Cela leur donne une grande influence dans les élections. Il n'est pas étonnant que les partis politiques aient pris à l'envi leur arti. En conséquence la coalition des démocraties d'Occident et de la Russie étaient représentée couramment comme la plus immorale des alliances,

Ces sources de défaveur dans l'opinion changèrent en conséquence de trois motifs différents qui furent le prestige de nos victoires, la solidarité croissante des intérêts financiers, la brutalité de la politique allemande à l'égard de l'Union et les menées des Allemands d'Amérique.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'effet produit par les victoires de la Marne, de l'Yser, de Lemberg. On parle beaucoup depuis quelque temps de l'idéalisme américain. Cet idéalisme existe, cependant il n'exclut pas l'estime de la force, et l'on se tromperait beaucoup si l'on méconnaissait que nos magnifiques armées ont plus fait là-bas pour notre cause que toutes les propagandes menées au nom du droit.

Une certaine hypocrisie juridico-démocratique passe volontiers cette raison sous silence. Il en est une autre qu'elle n'aime pas, quoique elle n'ait rien que d'honorable pour l'Union, c'est le flot de commandes venues des nations alliées qui fit d'abord cesser la crise économique à laquelle l'Amérique fut sujette et finit par donner à l'industrie américaine un essor extraordinaire.

Les Américains avaient cessé d'être simplement spectateurs des événements leurs énormes créances sur les puissances de l'Entente les intéressaient à leur succès. On le comprit fort bien à Berlin, où l'on se mit à compter dès lors les Etats-Unis au nombre des ennemis éventuels de l'Allemagne. De la propagande d'idées les agents allemands passèrent à une action d'un tout autre caractère; la diplomatie d'Etat des deux empires ne visa plus qu'à reculer une échéance désormais regardée comme fatale. Cependant les Etats-Unis exprimaient des intentions sincères quand ils se déclaraient prêts à vendre des armes à tous les belligérants sans distinction qui seraient en mesure d'en prendre livraison. Même le blocus mené par les puissances de l'Entente contre l'Allemagne les avait d'abord mécontentés, principalement les Etats du Sud que préoccupait avant tout la vente du coton.

La violence que mit l'Allemagne à soulever la question de la fourniture des munitions fut une première cause de froissements La première déclaration de guerre sous-marine ajouta à ce premier motif un autre grief beaucoup plus grave. Les Américains ne purent supporter que l'Allemagne prétendît leur interdire un commerce regardé par eux comme légitime. L'horreur et la colère causées par le coulage des paquebots-postes mit contre les deux empires centraux l'opinion d'un nombre énorme d'Américains.

Enfin les Allemands d'Amérique dépassèrent toute mesure dans leur propagande. Ce n'est pas que les Américains trouvent en général mauvais que leurs concitoyens de provenance étrangère se groupent selon leur origine. Ils y sont trop accoutumés. Mais ils voyaient ceux qui venaient soit de Russie, soit des Iles britanniques combattre les puissances de ces contrées; les juifs russes, lithuaniens, polonais, slaves du Sud, les Irlandais ne s'organisaient qu'en haine du gouvernement russe ou anglais, L'Amérique n'y voyait pas de mal. Au contraire, c'était en faveur du gouvernement allemand

et sous sa direction que les Allemands d'Amérique prétendaient exercer une action sur la politique même des Etats-Unis. De là vinrent les mécontentements. Comme patriotes d'abord, comme républicains ensuite, les Américains s'en offensèrent. Le sentiment démocratique aux Etats-Unis fait regarder comme absolument inouï que les hommes ayant vécu sous un gouvernement monarchique d'abord, puis sous un régime républicain réservent au premier leur amour.

Cependant les Allemands d'Amérique menaient bruyamment leur propagaude, réunis en congrès, en ligues, en manifestations publiques de tout genre. Ils y joignaient l'action occulte de l'espionnage allemand dont les deux chefs étaient les ambassadeurs mêmes des deux empires centraux, le comte Bernstorff et le Dr Dumba. Ces procédés avaient pour effet malheureux de rappeler ceux de quelques associations de malfaiteurs célèbres dans les grandes villes de l'Union. Ainsi se développait l'animosité contre l'Allemagne; cependant le pouvoir politique n'avait pas encore pris parti. Voici comment il y fut conduit.

Les tendances du Président Wilson étaient incertaines, son élection avait eu lieu en novembre 1912 en conséquence d'une lutte de partis où les affaires d'Europe ne tenaient nulle place. Toute déclaration ayant été omise par l'un ot l'autre des deux grands partis américains au sujet de la guerre, quand elle éclata, le Président Wilson avait les mains libres.

D'autre part, la révolution du Mexique paraissait devoir accaparer ses soins; toute une partie des Etats-Unis lui reprochait le manque de fermeté de sa politique à cet égard. Quant aux questions européennes, on s'en remettait à lui, on ne le pressait point. Il fallut du tempe pour que la direction de sa politique extérieure se déplaçât. Cela eut lieu insensiblement, à partir du printemps de 1915. Depuis ce moment, l'Europe lui causa infiniment plus de soucis que les agitations de la république voisine.

Tout ceci fera comprendre que le Président Wilson ait eu beaucoup à apprendre de nos affaires. De plus, il les connaissait moins qu'un autre, y ayant toujours donné moins d'attention qne n'ont coutume de faire les Américains de sa situation. Cela doit être d'autant plus compté que les circonstances lui rendaient l'information plus difficile.

Les mœurs particulières à sa nation augmentaient cette difficulté. Il n'existe pas aux Etats-Unis d'ambassadeurs et de ministres de carrière; les postes diplomatiques ont un caractère purement politique. les titulaires sont pris parmi des amis signalés du parti au pouvoir. Ce qu'ils demandent à la diplomatie, c'est avant tout des satisfactions sociales. Aussi les changements sont fréquents dans ces postes, afin de faire jouir le plus de personnes possible des avantages qu'ils procurent.

* * *

Malgré tous ces obstacles, M. Wilson s'éclaira. Il était homme de trop de scrupule pour s'engager sur un terrain qu'il n'eût pas parfaitement connu. Les deux années qui s'écoulèrent ne furent pas, comme on le croit, pour lui une période d'hésitations, mais bien d'informations et de préparation.

Il ne fut pas longtemps à reconnaître que l'Amérique, sous peine de déchéance, ne pouvait se désintéresser d'une guerre d'où promettait de sortir quelque chose comme un monde nouveau. Mais la forme sous laquelle sa

volonté devait s'exercer ne fut pas arrêtée du premier coup. Le Président Wilson est tout pénétré d'idées juridiques ; il croit à la valeur de la démocratie ; mais il est en même temps un Américain très réaliste. Rien ne devait donc être plus curieux que d'observer la manière dont il concilierait dans la poursuite d'une action pratique deux tendances différentes et sur divers points si opposées.

L'organisation de l'Europe est à ses yeux le comble de l'archaisme. Cette guerre lui apparut comme l'occasion de précipiter l'évolution démocratique de cette partie du monde et de semer le germe de nouvelles républiques. Mais tout en servant cette cause philosophique, il fallait que l'Amérique songeât à ses intérêts, soit politiques ou économiques. La satisfaction d'abattre la tyrannie ne pouvait être qu'une partie de la récompense due à son intervention. Le gouvernement fédéral ne pouvait voir sans inquiétude la faiblesse de l'armée américaine comparée aux 100 millions d'habitants des Etats-Unis. Comme le Japon et les colonies anglaises, l'Union voit au delà de la guerre actuelle le problème du Pacifique. Si le Canada et l'Australie ont participé avec tant d'enthousiasme à la guerre, c'est en partie qu'ils ont senti que pour compter dans le Pacifique, il faudrait tenir des gages et disposer d'une puissance militaire. Cela n'a pas échappé au Président Wilson.

Enfin la part prise à une grande guerre ne saurait manquer d'exalter chez beaucoup de citoyens des Etats-Unis le sentiment national.

Au point de vue financier, la prospérité extraordinaire dont ont joui les Etats-Unis depuis 1915 leur fait envisager la nécessité de très larges placements à l'étranger, faute de quoi d'énormes capitaux sans emploi aviliraient chez eux le marché de l'argent. Or, c'est un fait d'expérience, qu'on ne tire parti de ses placements que dans les pays où l'on exerce une influence ou avec lesquels on a des ententes politiques.

Faire des Etats-Unis le grand banquier du vieux monde et en même temps leur prêcher, les engager à se désintéresser des événements d'Europe serait la plus absurde des contradictions. M. Wilson le voit et agit en conséquence.

L'élection de 1916 est venue lui assurer la liberté de ses mouvements juste au moment où il se jugeait enfin sûr de lui et où les provocations de l'Allemagne avaient tendu à l'extrême les rapports entre les deux pays. L'intention qui le porta à demander aux belligérants leurs buts de guerre est assez difficile à saisir dans l'état actuel de notre information. Ce qui est certain, c'est que l'Allemagne sentit vivement le danger qu'elle courrait dans un congrès de la paix présidé par un médiateur, chef d'une des plus grandes puissances du monde et en mesure d'imposer ses idées. Ainsi s'explique peut-être qu'elle ait redoublé de brutalité envers les Etats-Unis, à partir de ce moment-là. Le gouvernement allemand vit dès lors moins d'avantage qu'il n'en avait trouvé auparavant à ce que les Etats-Unis n'intervinssent pas. Dès lors les événements se précipitèrent.

Remarquons enfin que la chute prochaine de Nicolas II dont, pas plus que les gouvernements alliés, l'Amérique ne pouvait douter à partir du début de 1917, levait pour elle une difficulté, dont j'ai dit plus haut les raisons.

La longue patience du Président, les insultes répétées par lesquelles l'Allemagne y répondit eurent l'avantage de persuader aux vrais Américains que la

guerre était la seule issue possible. Un an ou même six mois plus tôt, il n'en aurait pas été de même.

* * *

L'entrée en guerre de l'Amérique n'aura sans doute pas tous les effets que plusieurs s'en promettent au point de vue de l'extension de la démocratie dans le monde. Par contre, elle amènera l'Union à se pourvoir d'un certain nombre d'institutions que les Jefferson et les Jackson auraient regardées comme peu démocratiques : grande armée permanente, diplomatie de carrière, etc.

Pour la première fois l'Amérique se trouvera engagée par des alliances, ce qui jusqu'à présent paraissait également antirépublicain à certains de ses citoyens.

M. Wilson n'est pas sans apercevoir ces conséquences. S'il paraît tenir si fort à l'idée de la Société des Nations, n'est-ce pas à cause de cela ? N'est-ce pas parce qu'il voit dans l'organisation d'une telle société un moyen pour les Etats-Unis d'éviter de s'engager de ce côté-là pour toujours ? Toutes les transformations où l'engage la guerre ne seraient ainsi qu'un provisoire dont la délivrerait la réalisation de l'idéal auquel il demeure attaché.

P. T.

L'ÉTAT D'ESPRIT DES NEUTRES

Pour comprendre l'état d'esprit des nations neutres dans cette guerre, il faut considérer ce qu'est la neutralité.

C'est le droit absolu de ne prendre aucune part au différend, sauf dans le cas de traité d'alliance formel avec l'un des helligerants. Quelque raison qu'ait l'un de ceux-ci de se battre, quelque injuste que soit le dessein de l'autre, la neutralité comporte cette conséquence : Il ne faut donc pas demander, comme font quelques-uns, si les nations peuvent être « neutres devant le crime. » L'application de ce point de vue tendrait à généraliser tous les conflits. Il supprimerait la neutralité, chaque fois qu'une guerre injuste éclaterait dans le monde. Strictement la neutralité comporte même en ce cas le droit de ne pas prendre parti.

Mais aussi ajoutons que le soin de la garder impose des devoirs qui ne permettent pas de rester dans l'inaction et dans l'indifférence. Par exemple sous prétexte que la nation neutre n'a pas à s'occuper de la guerre de ses voisins, on ne saurait lui permettre de laisser ses citoyens s'engager dans une des armées en présence (sauf du consentement commun). Les forces navales d'un des belligérants ne sauraient être admises dans un port neutre qu'à des conditions définies, le blocus effectif établi par une nation en guerre devant les côtes ennemies doit être respecté; les gouvernements neutres doivent poursuivre impitoyablement et indistinctement tous les espions qui tenteraient de s'établir sur leur territoire, etc.

Enfin, la nation neutre a deux grands devoirs, soulager dans la mesure du possible les victimes de la guerre, soit habitants, soit soldats, en faciliter la fin par sa médiation dès qu'elle le peut, sans être accusée de favoriser l'un ou l'autre.

Si la guerre s'était déroulée dans les conditions ordinaires, sans doute les neutres auraient gardé leurs devoirs de neutralité sans les difficultés qu'on a vu se produire.

Mais le blocus général des empires du centre a créé un état de choses sans précédent depuis Napoléon. Ce blocus. les nations alliées ont dû le faire; il était dans la nécessité de la guerre, il rentrait dans l'étendue de leurs droits. Considérons cependant ce qui s'ensuivait, en ce qui regarde les conditions des neutres, la politique consiste, quand on prend un parti à cause des avantages qu'il offre, à ne pas se dissimuler les difficultés qu'il entraîne.

Il y avait plusieurs catégories de neutres. Tout à fait à part se trouve la Suisse, dont la neutralité a le double caractère d'être dans sa propre tradition et dans le statut européen. En conséquence tous les belligérants ont un intérêt sérieux à ce qu'elle soit observée.

Les autres neutres voisins de l'Allemagne forment une seconde catégorie. Par leur situation géographique, ils sont exposés aux menaces de l'Allemagne en même temps qu'au contrôle des alliés. Ils ne pourraient, sans danger, faire d'alliance ni d'un côté ni de l'autre. Leur neutraltté est une neutralité de fait, une neutralité d'équilibre.

Enfin il y a les neutres comme l'Espagne et les États d'Amérique du Sud, dont la neutralité a été une neutralité de choix.

Toutes ces catégories de pays neutres ont été jetées par la guerre dans une situation très difficile, à cause du blocus, qui portait à son maximum leur devoir de neutralité qui se compliquait d'incidents incessants, où naturellement les luttes intérieures, les luttes de parti devaient se donner carrière, sous peine de complications graves, ou d'échec constant de sa politique. L'Entente ne pouvait éviter de connaître ces luttes de parti afin d'agir en conséquence.

Les journaux démocrates les ont représentés comme fort simples à l'usage des lecteurs ignorants ou crédules, ils en ont fabriqué cette image d'Épinal où les conservateurs de tout pays se prononcent en faveur de l'Allemagne et les partis de gauche pour la France. Mais il n'en était pas ainsi, et l'on est en droit de dire que cette fausse simplification loin de faciliter l'action politique l'a égarée jusque dans les Conseils du gouvernement. La conduite des partis à l'égard des belligérants a varié selon les pays, les groupes, les personnes, les temps. Le seul parti qui ait présenté dans le monde entier une certaine unité de vue à ce sujet, c'est le parti socialiste dont les chefs ont à peu près partout travaillé pour l'Allemagne. Ailleurs les mêmes événements ont amené des hommes auparavant unis à prendre parti différemment; les relations personnelles, les effets de l'éducation reçue par des citoyens considérables des nations neutres dans les universités de France ou d'Allemagne, les mariages, les professions ont souvent beaucoup plus fait que les affinités de parti.

Si dans plusieurs pays, les hommes de droite ont peu fourni à la cause de l'Entente, c'est en vertu même du préjugé qui prétend s'autoriser de leur exemple et qu'ils partagent. Mais ce préjugé même est contesté. Il a sa contrepartie dans ce fait qu'en France les royalistes ne sont dépassés par personne dans la vigilance patriotique, l'union civique, le service militaire. Hors de France tout ce qui est éclairé se garde d'identifier la France et la démocratie autant que l'Allemagne pillarde avec l'ordre et l'autorité. Ainsi l'examen de principes mêmes s'est joint aux circonstances pour compliquer les choses et créer les difficultés.

*
* *

Espagne.

Ce qui avant tout devait retenir l'Espagne dans la neutralité, c'est que ses vingt-deux millions d'habitants et ses ressources ne lui permettraient pas le rôle prépondérant auquel un glorieux passé lui donne droit. Les publicistes démocrates qui depuis un siècle font métier en Europe de décréer l'Espagne, ont provoqué de sa part une extrême susceptibilité dans ses rapports avec les autres peuples; c'est honorable, puisqu'elle s'appuie sur des mérites acquis.

En Espagne plus qu'en aucun lieu les partis sont divisés par la guerre, mais les plus chauds partisans des alliés se contentent de demander la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne et protestent quand on les accuse de vouloir entrer en campagne. La neutralité est un dogme pour presque tous les espagnols. Cette neutralité paraît plus conforme aux intérêts du pays. On peut croire qu'elle lui permettra de jouer un grand rôle au Congrès.

On croit aussi que dans l'opinion fidèle à l'ordre établi et au roi, la guerre provoquerait des émeutes et peut-être la révolution, car les masses ne seraient pas en mesure de supporter les frais de la guerre. Quant à l'accusa-

tion portée contre l'Espagne de profiter de la guerre pour faire ses affaires, elle ne saurait jamais atteindre qu'une petite minorité celle qui bénéficie des commandes des alliés. La grande majorité du pays, ou contraire, est durement frappée dans sa vie économique.

Suisse.

On a répandu l'opinion que la Suisse, au moins celle de langue allemande, est en majorité favorable à l'Allemagne. C'est une erreur fondée sur de fausses impressions et sur le vain bavardage de prétendus renseignés. Le plus grand nombre des habitants de la Suisse fait des vœux en notre faveur. Le seul avantage des amis de l'Allemagne est d'y tenir de grosses situations.

Depuis vingt-cinq ans les luttes politiques ont perdu ensuite beaucoup de leur aigreur.

Le gouvernement fédéral et les gouvernement de cantons ont avant tout songé à enrichir le pays; en conséquence l'essor industriel a été considérable. Dans cet essor il ne faut pas s'étonner si l'Allemage a servi de modèle : le développement dont elle offrait l'exemple ayant séduit beaucoup de Suisses. En même temps, l'argent qu'ils gagnaient avec elle a fait qu'elle gagnait leur confiance.

Ne donnons pas dans cette idée que la différence d'institutions existante entre l'Allemagne et la Suisse a créé des malentendus. Elle était balancée par trop d'intérêts et de plus la Suisse est loin d'offrir le spectacle d'une anarchie démocratique.

L'autorité publique s'exerce fortement, la discipline et l'ordre y sont aimés; une puissante bureaucratie qui tend à se constituer autour du pouvoir fédéral ajoute à ces éléments propres l'imitation des méthodes administratives de l'Empire.

On s'est souvent plaint en France de la haute armée de la Suisse. Cependant son état-major ne nous est pas hostile par principe. Seulement une crainte de voir se développer de la propagande hervéiste chez lui l'avait amené avant la guerre à tourner ses regards sur le corps d'officiers allemands dont on admirait l'heureux vainqueur de l'antimilitarisme. On nous avait beaucoup nui en allant répétant que nos institutions militaires reposaient sur un minimum de subordination, l'absence d'exercices dits de caserne, etc. Heureusement la victoire de la Marne et tant d'autres, en éveillant l'admiration d'un grand nombre d'officiers suisses, sont venues corriger cette impression.

Aussi bien nous serions ingrats d'oublier le dévouement des Suisses envers nos populations envahies et nos prisonniers. Le seul tort de nos voisins à cet égard est d'oublier de rappeler leurs services quand on semble n'en pas tenir compte. Une délicatesse les en retient. C'est donc à leurs amis de France de le faire à leur place. Il suffit d'avoir passé le Jura depuis la guerre pour savoir à quel point la France est ardemment admirée chez eux.

Hollande et pays Scandinaves.

La Hollande et les trois pays Scandinaves doivent être groupés ici, parce que leur situation en face de la guerre est la même

Dans chacun de ces Etats la France peut compter sur la majorité des

partis radicaux bourgeois et sur une fraction de conservateurs. Au contraire nos adversaires se recrutent dans des milieux variés, aristocratie, armée, clergé, universités, haut commerce, industrie et parti socialiste.

C'est le cas de repousser à nouveau ce préjugé que l'Allemagne est en Europe l'enseigne de la réaction politique. S'il en était ainsi et si c'était là-dessus que les partis s'orientassent, comment trouverait-elle son appui dans des partis si différents. Il est vrai seulement qu'assez de conservateurs lui savent gré de l'extérieur monarchique qu'elle déploie, des égards qu'elle conserve à l'aristocratie ; mais ces apparences ne vont pas loin. Plus clairvoyants, plus attachés aux réalités matérielles les socialistes s'aperçoivent au contraire que leur parti, en liant son sort à l'Empire, s'est assuré de grands bénéfices. Ils voient les Scheidman et les Sunhkum conseillers du souverain en attendant qu'ils entrent au Ministère. Il s'ensuit que l'Allemagne jette à la fois dans son parti les conservateurs et les socialistes de Suède. Du point de vue patriotique suédois, en toute équité, il est difficile de dire quels sont les plus bernés.

Ajoutons à ceci que les difficultés économiques ont pris dans les royaumes du Nord un caractère aigu, et qu'en conséquence les préoccupations de politique pure y passent au second plan. Le rationnement y sévit de manière à ramener sur soi le principal de l'attention publique.

Etats d'Amérique.

La neutralité de la plupart des républiques américaines est quelque chose de si précaire qu'il n'en faudra pas beaucoup parler.

L'exemple des Etats-Unis y a été puissant sur les élites ; la masse y est indifférente, et se désintéresse de l'Europe. Cependant la guerre sous-marine a montré à beaucoup de gens les graves inconvénients de la neutralité et l'impossibilité qu'il y a à ce que toute l'Europe soit en feu, sans que l'Amérique du Sud s'en ressente.

* * *

Tel est l'état l'esprit des neutres. Il ne justifie de la part des Français aucun genre d'animosité. Ni en droit ni en fait il ne serait séant de nous plaindre de ce que tous ne prennent pas parti pour nous.

La guerre n'est pas une élection à la majorité des voix ; le succès d'une coalition n'est pas lié à l'accroissement indéfini de ses membres. Moins nombreux en 1914 que nous ne sommes à présent, nous n'en avons pas moins porté à l'Allemagne les plus riches coups qu'elle ait reçu les coups dont elle ne se relèvera pas ! A-t-on fait seulement le raisonnement ? si le monde entier mobilisait, qui nous fournirait les produits dont nous avons un si pressant besoin ?

N'oublions pas aussi que les plaintes injustes et tyranniques que plusieurs adressent aux neutres, créent des rancunes dont l'effet peut durer des années. Un bon Français songe à ces effets là. Il met d'accord en se modérant là-dessus, l'équité et ses intérêts.

P. T.

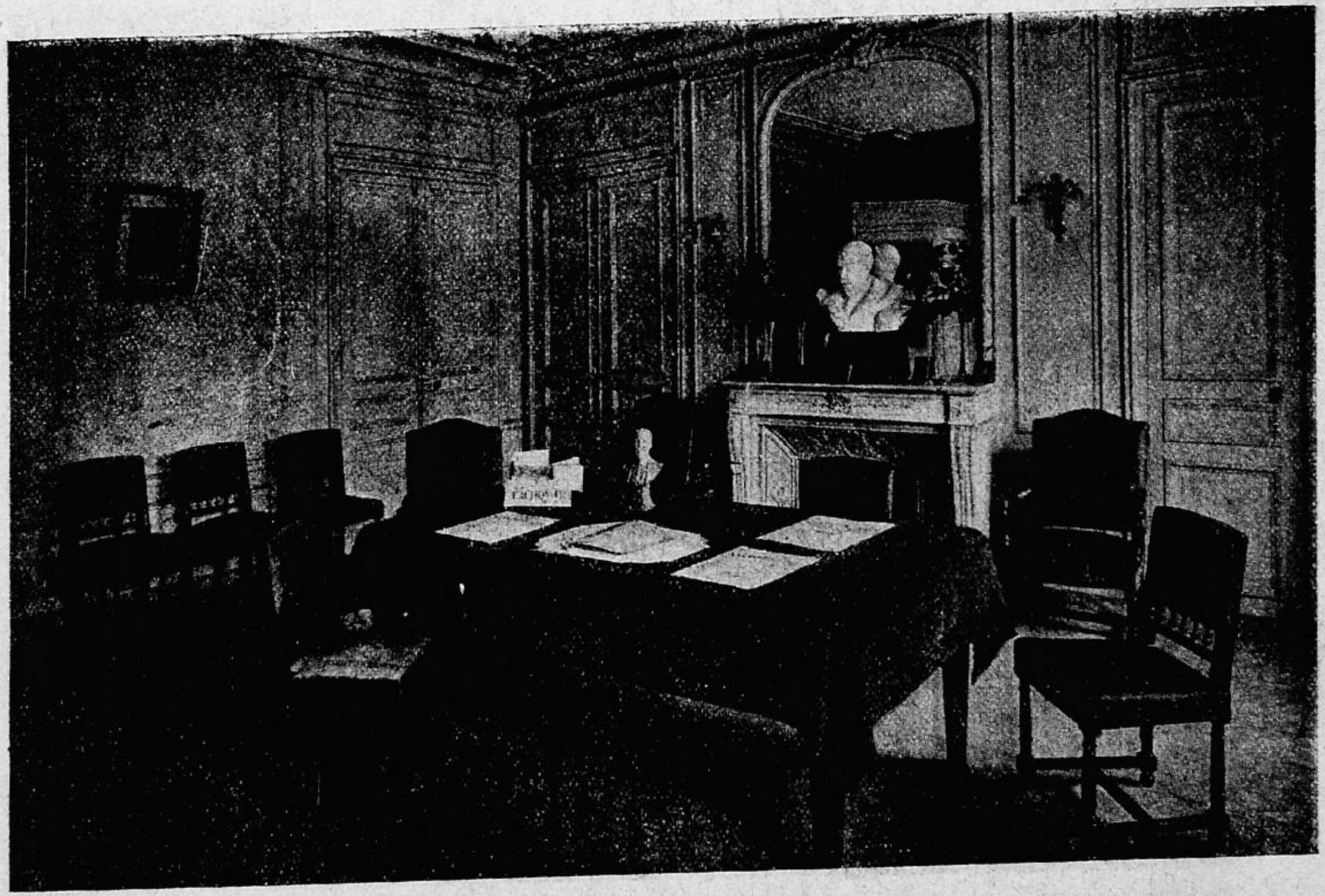

SALON D'ATTENTE

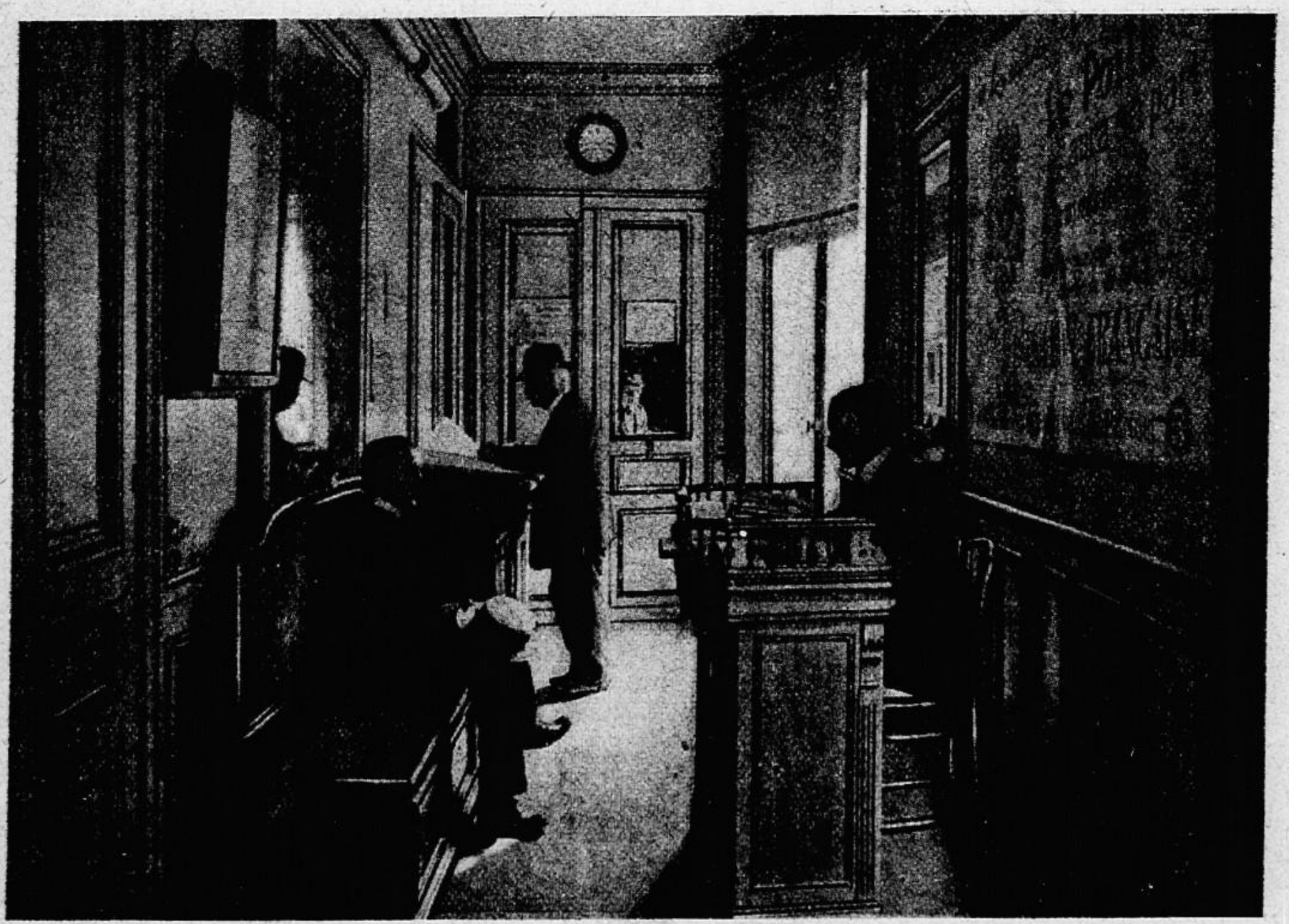

ANTICHAMBRE

Echelle
0 20 40 60 80 KIL.

Bruges · GAND · Malines · BRUXELLES · Gladbach · COLOGNE · Maëstricht · AIX-LA-CHAPELLE · LIÈGE · Verviers · Namur · Mons · Charleroi · Dinant · Givet · Avesnes · Coblence · FRANCFORT-s/-Mein · Wiesbade · Mayence · Darmstadt · Worms · MANNHEIM · Carlsruhe · Landau · Kaiserslautern · Pirmasens · Forbach · Metz · Thionville · Briey · Longwy · Luxembourg · Montmédy · Verdun · Commercy · Saint-Mihiel · Pont-à-M. · Morhange · Les Eparges · Vauquois · Fresnes-en-W. · Saint-Privat · Bouaumont · Conflans · Le Four-de-Paris · Sainte-Menehould · Massiges · Auberive · Tahure · Mourmelon · Châlons-s/-Marne · Epernay · Rethel · Laon · Soissons · Fontenoy · Compiègne · Beauvais · Clermont · Senlis · Pontoise · PARIS · Meaux · Coulommiers · Château-Thierry · Reims · Craonne · Roye · Montdidier · Lassigny · Ribécourt · Noyon · Mouhin-les-Louvain · Andechy · Chaulnes · Péronne · Albert · Bapaume · Hébuterne · Doullens · Arras · Saint-Nazaire · Saint-Pol · Ablain · Carency · Souchez · Lens · Loos · Douai · Scarpe · Escaut · Cambrai · Bethune · La Bassée · Montreuil · Armentières · Messines · Wytschaete · Ypres · Hetsas · Mont du Passeur · Pervyse · Nieuport · Dunkerque · Roulers · Dixmude · Lys · Roubaix · LILLE · Saint-Omer · Oise · Serre · Aisne · Vesle · Ourthe · Meuse · Moselle · Sambre · Somme · Marne · Rhin · Sarre · Rocroy · Hirson · Vervins · Sedan · Mézières · DUCHÉ DE LUXEMBOURG · Treves · Chauvoncourt · Apremont · Saint-Mihiel · Les Eparges · Morhange · Château-Salins · Reichsoffen · Saverne · Pirmasens · Landau · Forbach · Thionville · Metz · Briey · Longwy · Montmédy · Commercy · Verdun · Vauquois · Fresnes-en-W. · Saint-Privat · Bouaumont · Conflans · Le Four-de-Paris · Sainte-Menehould · Massiges · Auberive · Tahure · Mourmelon · Châlons-s/-Marne · Epernay · Rethel · Laon · Soissons · Fontenoy · Compiègne · Beauvais · Clermont · Senlis · Pontoise · PARIS · Meaux · Coulommiers · Château-Thierry · Reims · Craonne · Roye · Montdidier · Lassigny · Ribécourt · Noyon · Mouhin-les-Louvain · Andechy · Chaulnes · Péronne · Albert · Bapaume · Hébuterne · Doullens · Arras · Saint-Nazaire · Saint-Pol · Ablain · Carency · Souchez · Lens · Loos · Douai · Scarpe · Escaut · Cambrai · Bethune · La Bassée · Montreuil · Armentières · Messines · Wytschaete · Ypres · Hetsas · Mont du Passeur · Pervyse · Nieuport · Dunkerque · Roulers · Dixmude · Lys · Roubaix · LILLE · Saint-Omer · Oise · Serre · Aisne · Vesle · Ourthe · Meuse · Moselle · Sambre · Somme · Marne · Rhin · Sarre · Rocroy · Hirson · Vervins · Sedan · Mézières · DUCHÉ DE LUXEMBOURG · Treves · Chauvoncourt · Apremont · Saint-Mihiel · Les Eparges · Morhange · Château-Salins · Reichsoffen · Saverne · Pirmasens · Landau · Forbach · Thionville · Metz · Briey · Longwy · Montmédy · Commercy · Verdun · Vauquois · Fresnes-en-W. · Saint-Privat · Bouaumont · Conflans · Le Four-de-Paris · Sainte-Menehould · Massiges · Auberive · Tahure · Mourmelon · Châlons-s/-Marne · Epernay · Rethel · Laon · Soissons · Fontenoy · Compiègne · Beauvais · Clermont · Senlis · Pontoise · PARIS · Meaux · Coulommiers · Château-Thierry · Reims · Craonne · Roye · Montdidier · Lassigny · Ribécourt · Noyon · Mouhin-les-Louvain · Andechy · Chaulnes · Péronne · Albert · Bapaume · Hébuterne · Doullens · Arras · Saint-Nazaire · Saint-Pol · Ablain · Carency · Souchez · Lens · Loos · Douai · Scarpe · Escaut · Cambrai · Bethune · La Bassée · Montreuil · Armentières · Messines · Wytschaete · Ypres · Hetsas · Mont du Passeur · Pervyse · Nieuport · Dunkerque · Roulers · Dixmude · Lys · Roubaix · LILLE · Saint-Omer

BELGIQUE · PRUSSE · ARTOIS · CHAMPAGNE · ARGONNE · LORRAINE

A.26.27.28.29 · A-F.21.22 · A.1.18 · A.24 · A.2 · A.14 · A.8 · A.9.11.13 · A.7 · F-A.4 · F-A.5 · F.10.11.12.13 · F.15.20.30 · F.16 · F.17 · F.19.23.25 · F.3 · F.6

A.1.18 offensive anglaise, nos 1 et 18.

F.A 21.22 offensive française-anglaise, nos 21.22.

F 10.11.12 13 offensive française, nos 10.11.12.13.

Voir les explications ci-après.

OFFENSIVES FRANÇAISES ET ANGLAISES

Bataille devant Ypres du 14 au 20 Octobre 1914 ; 7.683 prisonniers.

1915

25 Septembre. Bataille devant Loos ; les Anglais font 3.000 prisonniers.
25 Septembre. Offensive française en Champagne ; 23.000 prisonniers, 121 canons.

1916

1er Juillet. Offensive franco-anglaise sur la Somme ; 9.000 prisonniers, 76 canons ; la bataille dure jusqu'en Août. 15.000 prisonniers, 86 canons, 160 mitrailleuses.
Offensive franco-anglaise du 1er Août au 9 Octobre 1916. Les Alliés ont fait 52.000 prisonniers dont 30.000 par les Français, 150 canons.
Offensive française devant Verdun du 25 au 30 Octobre. 6.000 prisonniers, 15 canons.
Bataille sur le front anglais du 13 au 19 Novembre. 7.000 prisonniers.

1917

2 Mars. Offensive anglaise vers Bapaume. 2.100 prisonniers.
18 Mars. Les Anglais prennent Bapaume et 13 villages ; les Français prennent Roye et Lassigny.
19 Mars. Les Alliées reprennent Noyon, Péronne, Chaulnes et 60 villages.
20 Mars. Les Anglais prennent 40 villages et les Français Tergnier.
27 Mars. Prise de Coucy et de Verneuil par les Français.
1er Avril. La Somme est entièrement libérée.
15 Avril. Les Anglais prennent Liévin, 11.000 prisonniers et 100 canons. En Avril. les Anglais ont fait 19.000 prisonniers et pris 257 canons.
Les Français entre Soissons et Reims sur un front de 40 kilomètres prennent 20.000 prisonniers et 100 canons. Du 16 Avril au 1er Mai, les Français ont pris 23.000 hommes, 294 canons et 412 mitrailleuses.
4 Mai. Prise de Craonne par les Français.
5 Mai. Les Français font 5.300 prisonniers sur l'Aisne.
Du 1er au 25 Mai, les Français ont fait entre Soissons et Aubérive 8.800 prisonniers.
Du 16 Avril au 3 Juin, les Anglo-Français ont pris 52.000 hommes et 146 canons,
5 Juin. Devant Ypres, les Anglais font 7.000 prisonniers.
En Juin, les Anglais ont fait 9.000 prisonniers et pris 67 canons.
18 Juillet. Attaque française sur la rive gauche de la Meuse et la Côte 304.
24 Juillet. Offensive française au Chemin des Dames.
31 Juillet-3 Acût. Offensive franco-anglaise sur l'Yser. 6.100 prisonniers.
15 Aout-19Août. Offensive anglo-française dans les Flandres ; Langemarck es pris avec 2.700 hommes.
20 Août-22 Août. Offensive française devant Verdun. Prise de Samogneux, 6.100 prisonniers.
21 Août. Lens est investi par les Anglais, 1.100 prisonniers.
24 Août-26 Août. Prise de la Côte 304, 1.500 prisonniers.
20 Septembre-26 Septembre Offensive anglaise dans les Flandres, 4.000 prisonniers.
4 Octobre. Offensive anglaise sur les Flandres, 4.400 prisonniers.
9 Octobre. Offensive franco-anglaise dans les Flandres, 2.000 prisonniers.
12 Octobre. Offensive anglaise au N.-E. d'Ypres, 1.000 prisonniers.
23 Octobre. Offensive française sur l'Aisne, 7.500 prisonniers, 25 canons.

LES RÉGIONS LIBÉRÉES EN 1917

La retraite allemande.

Au mois de mars 1917, une grande nouvelle enchanta tous les cœurs français. Les communiqués français et anglais du 15 mars apprirent aux nations alliées que l'armée allemande se retirait sur une large partie du front occidental. Sous la pression des troupes françaises et britanniques et la menace de leur offensive, l'ennemi, refusant la bataille, abandonnait les positions où, depuis notre victoire de la Marne, il s'était établi et fortifié.

Les jours suivants, la retraite continua. Nos troupes, gardant le contact avec l'ennemi, le poursuivaient vigoureusement et refoulaient ses arrières-gardes. Puis son mouvement de repli se développa vers le sud.

Ce n'était pas encore la délivrance totale. Vers le 20 mars, les Allemands opposèrent à notre avance une résistance nouvelle et la bataille se stabilisa. De l'est d'Arras au nord de Soissons, en passant par les faubourgs de Saint-Quentin, les Allemands s'étaient arrêtés sur des positions préparées.

Le saillant reconquis par nos troupes comprenait trois cent soixante communes des départements du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne. Près de deux cent mille habitants peuplaient ces territoires avant la guerre.

Les malheureuses populations qui, depuis tant de mois, subissaient la tyrannie et la fureur des Boches, avaient accueilli nos soldats comme des sauveurs et salué de leurs ovations nos régiments. Mais leur allégresse n'était pas sans mélange. Elles avaient aussi à se lamenter sur leur misère et sur la ruine de leur campagne ou de leur cité. L'armée allemande, obéissant à des ordres odieux, avait accompli systématiquement, sur tout le territoire évacué, une œuvre de pillage, de ravage et de destruction. Et le spectacle de cette barbarie abominable enflammait de colère nos soldats.

Les ravages de l'ennemi.

Constatations officielles. — Il fallait que le détail de cette dévastation fût officiellement constaté, afin de perpétuer dans l'histoire la honte allemande, et aussi afin que tous ces dommages fussent un jour réparés par nos ennemis vaincus. Le Gouvernement et le Parlement eurent le soin d'y pourvoir. La commission sénatoriale des dommages de guerre délégua dans les régions reconquises : M. Paul Doumer et quelques-uns de ses collègues à Chauny et au nord-est de Soissons ; M. Henry Chéron et d'autres sénateurs dans les régions de Noyon, Ham, Roye, Péronne. D'autre part une commission extra-parlementaire, composée de MM. Georges Payelle, premier président de la Cour des Comptes ; Armand Mollard, ministre plénipotentiaire ; Georges Maringer, conseiller d'Etat ; Edmond Paillot, conseiller à la Cour de Cassation, — menait dans ces pays une investigation minutieuse. Dès le début d'avril, M. Henry Chéron apportait au Sénat le témoignage des délégués parlementaires. Et le 12 avril, la commission extra-parlementaire remettait au président du Conseil son rapport. Les deux enquêtes, conduites parallèlement, avaient enregistré les mêmes actes de sauvagerie allemande, et aboutissaient aux mêmes conclusions. Durant toute leur domination, les Allemands avaient multiplié les iniquités et les crimes, attestés par d'irrécusables récits. Contraints à la retraite, ils avaient voulu ruiner pour une longue suite d'années, les provinces que la France recouvrait.

Premiers temps de l'occupation allemande. — Dès le début de l'occupation, les Allemands commirent plusieurs assassinats. A Noyon, en septembre 1914, deux commerçants, M. Devaux et M. Richard étaient tués à coups de fusil par des sentinelles ; et dans la même ville Mme Delbecq était tuée par un soldat à qui elle refusait du vin. A Roye, au cours du même mois, deux habitants, MM. Colombier et Lesage,

furent fusillés sans l'ombre d'un prétexte. A Verpillères, plusieurs habitants, au mois d'octobre, furent arrêtés et accusés mensongèrement d'entretenir des communications téléphoniques avec l'armée française. On les déféra au Conseil de guerre. Douze d'entre eux, marqués d'une croix bleue sur la joue droite, furent emmenés en captivité. Deux autres, M. Poizeaux, âgé de quarante-sept ans, et M. Vasset, vieillard de soixante-dix-huit ans, furent fusillés le soir même.

Tels étaient les attentats commis. Partout, en outre, l'armée allemande faisait peser sur nos provinces une oppression qui donne l'idée de la façon dont l'Allemagne victorieuse aurait traité la France. Devant subvenir à la subsistance des troupes, les communes étaient frappées d'énormes contributions. Les soldats prussiens ou saxons, pénétrant dans les maisons à leur guise, s'emparaient de tout ce qui tentait leur convoitise : denrées, meubles, marchandises diverses. Sous peine de prison et d'amende, nos compatriotes étaient astreints à toutes sortes de règlements, à des corvées nombreuses, à de révoltantes humiliations. Emplis de leur orgueil national, les Allemands traitaient la population française comme des esclaves.

Déportations. — Dès l'année 1916, les déportations commencèrent. De nombreux habitants furent mis à labourer et à cultiver les campagnes de Flandre ou d'Allemagne. En janvier et février 1917, cette mesure devint générale et fut appliquée, sans distinction de sexe, à toute la population valide. On n'excepta que les mères de tous jeunes enfants. Ce fut l'occasion de scènes désolantes et la cause de bien des morts. Les bourreaux n'avaient d'égard à rien. Ni les vieillards, ni les malades, ni les infirmes n'obtenaient de pitié. Riches et pauvres, châtelains et paysans étaient en butte aux mêmes sévices : ce qu'on méprisait et détestait en tous, c'était la qualité commune de Français.

Lorsqu'ils préparèrent la retraite, les Allemands évacuèrent sur l'hospice civil de Noyon cinq cents malades de la région de Saint-Quentin. Il y avait parmi eux des paralytiques, des agonisants, des nonagénaires et jusqu'à une femme de cent deux ans. Arrachés de leur lit sans avoir eu le temps de rien emporter, épuisés par le froid, les privations et l'angoisse, ils arrivèrent à Noyon à bout de forces. Les médecins, les pharmaciens, les prêtres de Noyon avaient été des premiers désignés pour l'exil, et nul médicament ne restait dans la pharmacie de l'hôpital ni dans la salle d'opération, méticuleusement pillées. Aussi, malgré les efforts de la charité privée, chaque jour, sept ou huit de ces malheureux mouraient. On dut en inhumer plusieurs dont on ne savait pas les noms. La sœur Saint-Romuald, supérieure de l'hospice a relaté ces circonstances atroces.

A Ham, sur six cents personnes déportées, se trouvaient quatre malades de l'hospice. Le 10 février, un certain nombre de jeunes filles, soudain averties de se tenir prêtes au départ, furent réunies dans la cour du château. Des sentinelles repoussaient à coups de crosse les parents qui voulaient embrasser une dernière fois leurs filles. Après cinq heures d'attente, le triste cortège s'achemina vers la gare. Un photographe officiel prenait de ce défilé, si glorieux pour les armes allemandes, une image destinée à tous les cinématographes de l'empire.

A Chauny, cité industrielle de onze mille âmes, l'évacuation, commencée le 18 février, fut menée si promptement que le 23, il n'y avait plus deux mille personnes en ville. Ceux qui restaient furent entassés, avec environ trois mille habitants de la campagne environnante, dans un faubourg appelé le Brouage. Le 3 mars, un ordre de la Kommandatur enjoignit à tout ce monde de se réunir le lendemain, à six heures du matin, dans une rue. Les malades et les infirmes étant obligés comme les autres de se rendre à cette convocation, il fallut en porter plusieurs jusqu'au lieu de rassemblement, qui s'étendait sur plus d'un quart de lieue. Au cours d'une revue qui dura six heures, un officier préleva encore trois hommes et trente et une femmes pour les déporter dans le Nord. Le froid était si glacial que vingt-sept personnes moururent le jour suivant.

Vol et pillage. — Ces déportations ont permis à l'armée allemande de s'approprier de tout ce qui avait jusqu'alors échappé au pillage. Aussitôt les exilés partis, des camions arrivaient devant les portes des maisons pour tout enlever. Les chefs donnaient l'exemple. A Ham, le général von Fleck fit lui-même déménager le mobilier de la maison Bernot où il était logé. A Noyon, dans la cathédrale, le commandement fit enlever les cloches et les tuyaux du grand orgue. La plupart des maisons furent mises à sac. Surtout les soldats allemands ne manquèrent pas de fracturer et vider les coffres-forts des particuliers et des banques.

Ainsi l'armée allemande prenait soin d'emporter tout ce qu'elle jugeait suscep-

tible de quelque utilité : c'était le vol organisé. Une fois ces rapines accomplies, les troupes, comme prises de frénésie, saccageaient ce dont les camions n'avaient pu se charger. Elles démolissaient à coups de pioches les lits et les armoires, déchiraient le linge, pulvérisaient la vaisselle et les glaces, souillaient d'ordures les tiroirs et les placards, profanaient les églises. On eut dit que cette dévastation était l'ouvrage d'une horde de fous furieux.

Les Allemands ne respectèrent même pas les morts. Dans de nombreux cimetières ils violèrent les tombeaux, pour dépouiller les cadavres ou pour le seul plaisir du sacrilège. Descellant les pierres des caveaux, ils brisaient les cercueils et mettaient à jour les ossements. Et ils arrachaient les Christs d'argent ou de bronze qui veillaient sur le sommeil des défunts.

Destructions. — Enfin, dans la dernière semaine qui précéda leur retraite, les Allemands achevèrent leurs méfaits par la destruction des maisons, des châteaux et des fermes. Sur plusieurs points, ils ne laissèrent qu'un sol presque complètement rasé.

Tantôt ils minaient avec de puissants explosifs les édifices ; ou bien ils incendiaient les agglomérations ; ou encore ils démolissaient à la pioche les chaumières isolées. Parfois, pour abattre les murailles, ils se servaient d'énormes béliers renouvelés du moyen âge.

Que de bourgs et de villages ainsi disparus ! Annois, Flavy-le-Martel, Jussy Villequier-Aumont, Margny-aux-Cerises, et bien d'autres n'existent plus. Lorsque les Allemands quittèrent Chauny, ce n'était plus, à l'exception du faubourg du Brouage, qu'un monceau de décombres. Occupant alors les hauteurs de Rony, ils eurent la sauvagerie de bombarder le Brouage et de s'acharner particulièrement sur l'institution Saint-Charles, dont ils avaient eux-mêmes fait un asile pour les vieillards et les malades. Beaucoup de ces impotents turent tués ou blessés.

Partout les Allemands eurent soin de dévaster les usines et les exploitations agricoles. Partout ils s'appliquèrent à rendre inutilisable l'outillage de la production A Roye, à Ham, à Ourscamps, ils incendièrent ou anéantirent par l'explosion les sucreries, distilleries et autres fabriques. Ils endommageaient les machines, arrachant d'abord le bronze, le zinc, le plomb, le cuivre, enlevant ensuite les pièces mécaniques, brisant les parties de fonte. De même ils détérioraient les instruments de culture, — charrues, herses, faucheuses, moissonneuses, — faussant les roues de fer, fracassant les pignons et les engrenages, brûlant les parties de bois. Les abords des villages étaient encombrés de ces instruments en débris.

La rage boche s'exerça pareillement contre les arbres. Le long des routes, des files entières de grands peupliers, sciés à soixante centimètres de leur base, jonchaient les routes. Dans les campagnes et les jardins, les arbres fruitiers étaient de même abattus ; ou bien on les avait profondément entaillés, de manière à les faire périr. Ailleurs encore on avait fait sauter les arbres à l'aide de dynamite. Dans certaines communes, les paysans français, sous peine de mort, furent contraints de massacrer eux-mêmes les arbres de leurs vergers.

Ainsi cette campagne française, autrefois si joliment ornée de ses villages, de ses clochers et de ses jardins, si gracieuse, sir iche et si variée, ne présentait plus aux yeux, après le départ des Allemands, qu'une étendue couverte de ruines.

Promesse de réparations.

Cette fois, la juste colère française fut plus forte que tous les sophismes humanitaires et socialistes. A de tels crimes commis comme à plaisir, la nation exigeait une sanction : vengeance contre la collectivité allemande, punition personnelle infligée aux coupables, et réparation assurée aux victimes par l'ennemi. Ce sont les grands principes que l'*Action française*, depuis le début de la guerre, n'a pas cessé de proclamer.

Nos politiciens les plus entêtés de leurs chimères n'osèrent point s'opposer à ce vœu de la France à peu près unanime. Et c'est à l'unanimité qu'à la suite du discours de M. Henry Chéron le Sénat vota la résolution suivante :

« Le Sénat, dénonçant au monde civilisé les actes criminels accomplis par les Allemands dans les régions de la France occupées par eux, crimes contre la propriété privée, contre les édifices publics, contre l'honneur, la liberté et la vie des personnes ;

« Constatant que ces actes de violence inouïe on été perpétrés sans l'excuse

d'aucune nécessité militaire et au mépris systématique de la convention internationale du 18 octobre 1907, ratifiée par les représentants de l'empire allemand ;

« Voue à la malédiction universelle les auteurs de ces forfaits dont la justice exige que soit assurée la répression ;

« Salue avec respect ceux qui en ont été les victimes et auxquels la nation promet sollennellement, en s'en portant caution, qu'ils en obtiendront réparation intégrale par l'ennemi ;

« Affirme plus que jamais la volonté de la France soutenue par ses admirables soldats, — et d'accord avec les peuples alliés, — de poursuivre la lutte qui lui a été imposée jusqu'à l'écrasement définitif de l'impérialisme et du militarisme allemands, responsables de toutes les misères, de toutes les ruines et de tous les deuils accumulés sur le monde. »

Ce texte n'est pas exempt de toute phraséologie officielle et républicaine ; et pour condamner la barbarie boche, il n'y avait nul besoin d'invoquer la convention de 1907, qui n'est qu'un argument dérisoire. Ce texte, en revanche, affirme avec netteté l'essentiel : il promet aux Français des régions dévastées qu'ils seront indemnisés par l'ennemi ; et il énonce la volonté française d'écraser l'impérialisme allemand, ce qui équivaut à détrôner les Hohenzollern et détruire l'unité allemande. Aussi Charles Maurras a-t-il pu saluer, dans la résolution du Sénat, l'engagement formel, pris par le Parlement et le Gouvernement républicains, que la victoire ne serait pas vaine et qu'elle apporterait à la France réparations et garanties.

Carte des régions libérées en 1917.

Voir les explications ci-avant.

M MARIUS PLATEAU DANS SON CABINET

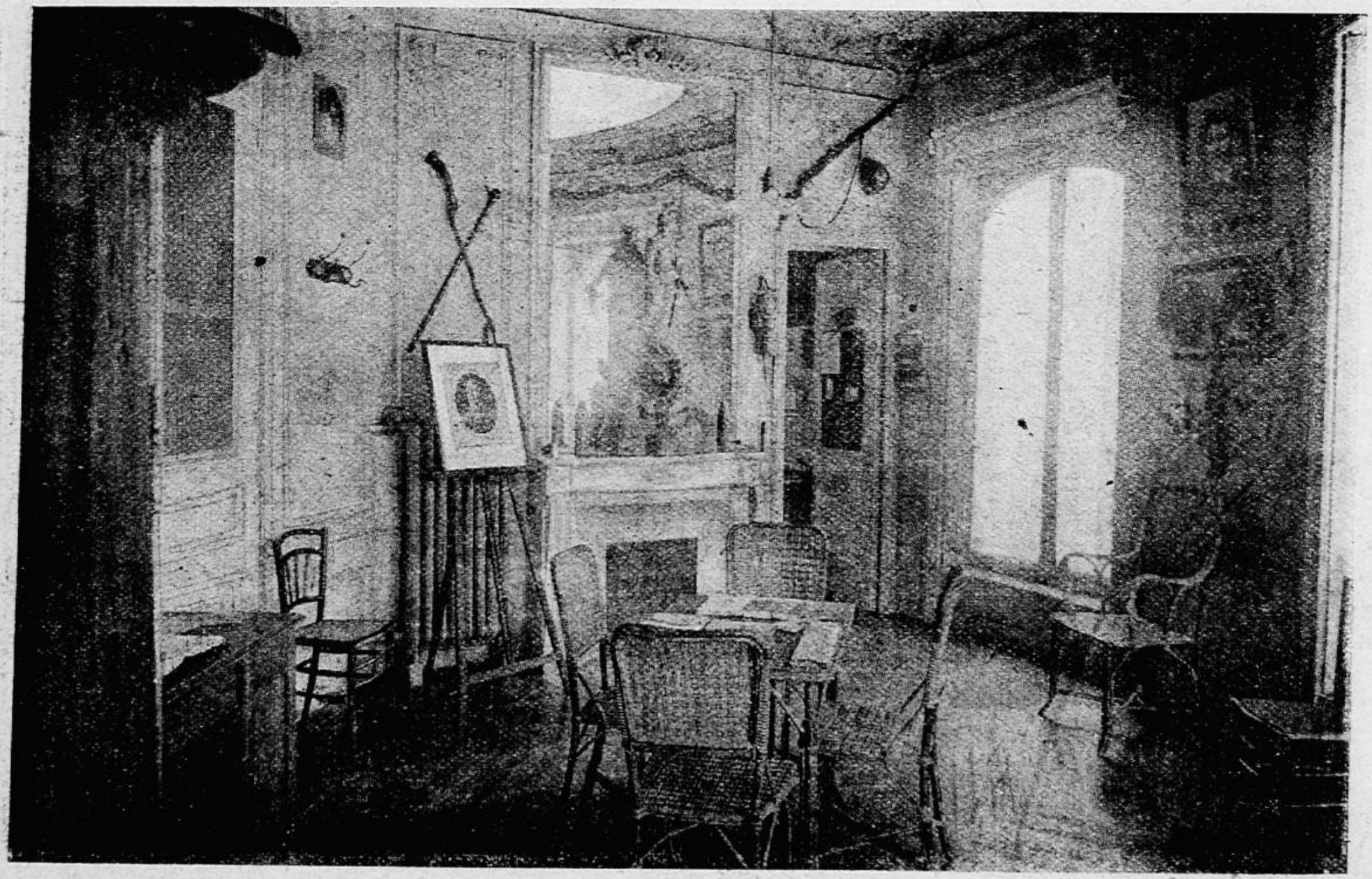

SALLE DES CAMELOTS DU ROI.

LE FLEUVE ET LA VILLE

Par Louis Boumal.

Les lignes suivantes trouvent une place naturelle dans un almanach de la guerre, comme témoignage d'une des provinces frontières de l'Europe latine, du côté de la barbarie allemande. Elles décrivent le sentiment et la pensée de la ville de Liège et de la région mosane, dont elle est la capitale, capitale savante et passionnée, où toute la tradition du monde civilisé aura dans les derniers trente ans reçu et soutenu le choc de l'envahisseur teuton.

L'auteur est un élève de l'université de Liège, professeur d'athénée quand éclata la guerre, aujourd'hui lieutenant d'infanterie, au front depuis le début, décoré de la croix de guerre et chevalier de l'ordre de la couronne, poète et humaniste délicat, l'un de ceux qui auront le mieux saisi et propagé chez nos voisins et alliés, les méthodes générales de notre Action Française.

A Henry Lacoste.

Comme on fermait les écoles et qu'au terme de nos cinq années nous allions quitter la ville, nous voulûmes revoir le fleuve qui coulait au pied des collines. Nous connaissions pour nous y être rencontrés souvent le point culminant d'un coteau boisé d'où l'on voyait à travers la campagne, et la ville et le cours grave des eaux.

Il y eut ce jour-là dans notre ascension plus de lenteur et de silence. Nous suivions à travers la ductile fumée des pipes, la succession de nos souvenirs, car nous savions que cette promenade serait la dernière que nous ferions en commun.

Le fleuve baignait avec onctuosité un paysage qui lui empruntait sa lumière. Il en ordonnait le rythme après en avoir usé les saillies pour se creuser un lit. Toutes les collines et les bois qui couronnaient les collines s'inclinaient jusqu'aux rives étroites où passait mélancolique et cadencée, la procession des hâleurs.

La ligne courbe des eaux n'avait point la régularité des rivières étales au sein des plaines basses. Elle s'enroulait autour des coteaux, comme un sentier large, tantôt éclairée et tantôt obscure, suivant que les bois laissaient ou non passer la lumière.

Le fleuve arrosait ainsi la ville dont on voyait sous les brumes violettes particulières au ciel wallon, les tours et les maisons serrées et les ponts nombreux qui franchissaient l'eau.

Nous avions ce jour-là disputé, non sans passion, de la splendeur latine et de la science allemande dont l'Université s'emplissait chaque jour davantage comme d'un grand bruit, problème aride, angoissant pour ceux qu'occupent le sens d'une idée et le sort d'une civilisation. Quelqu'un de nous vint à dire, montrant le fleuve : « Si les Teutons avaient ceci ! » Et il n'y avait pas dans

ce dire que la puérilité d'une admiration exclusive, car il n'était pas indifférent que ce fleuve nous appartînt ou leur échût en propriété. Il était remarquable au reste qu'il eût changé d'aspect au moment même qu'il abandonnait le sol latin où il coulait depuis sa source.

Moins profond, plus large et sans beauté propre, il activait à travers la plaine hollandaise des moulins paisibles Il changeait d âme aussi comme il avait laissé son visage et comme avaient changé de langue les riverains blonds menant leurs péniches plates. Ce fleuve avait été notre fleuve; il ne l'était plus. Nous n'avions pas ju-qu'ici songé à cette chose pourtant simple, qu'il nous avait façonné un paysage différent de celui qu'il baignait quelques kilomètres plus au nord.

Nous le saluions chaque matin depuis l'enfance, et nos jours qu'il emplissait de fraîcheur et de paix nous n'avions pas vu quel sens profond d'harmonie et d ordre ils revêtaient.

Nous pouvions chercher dans nos mémoires, aucun poète ne les avait chantés si ce n'est Léonard, ce diplomate français qui nous vint avant qu'on prît la Bastille.

> Quel beau jour! Les zéphirs de leurs molles haleines
> Courbent légèrement la pointe des guérets.

Et encore n'étaient-ce point là ses meilleurs vers !

Comme il avait donné son sens au paysage, le fleuve nous avait fait une âme. Parmi les collines souples, ondulées sans excès, canal des rivières mousseuses et des *rèves* tombant des rochers droits, il avait bercé d'un rythme égal nos premières années. Nos pères y avaient puisé ce goût de l'ordre et de la mesure qu'il apportait lui-même à partager les coteaux en deux et à baigner les villes. Sa ligne décorative épousant avec précision les formes du rivage inclinait nos graveurs autant que nos peintres à la netteté du dessin.

Pas plus qu'il ne roulait en lui les teintes fortes du paysage flamand, nous n'avions en nous le sens natif des couleurs. Mais les bois qu'il arrosait plus copieusement au déclin de l'automne, ces bois aux teintes dégradées enseignaient les vertus innombrables de la nuance.

Sur ses bords on rêvait à la fois et sans qu'il y eut trop d'écart entre eux à des poèmes de Verlaine, à des églogues de Virgile. On imaginait sous les bouleaux roux et blancs dont le feuillage avait une agitation solennelle, les jeux de Daphnis et de Chloé, la nudité gracile des filles du pays latin dansant aux pipeaux de Tityre :

Formosi pecoris custos formosior ipse.

Ainsi le fleuve pour pour peu que l'on y prît garde, montrait ces qualités fondamentales du génie latin tissé d'harmonie et de lumière, que nous nous évertuions à chercher dans la confrontation des textes et l'examen des arts. Ces vertus étaient là parmi les eaux tranquilles qui les portaient en elles comme elles portaient la clarté du soleil ou des étoiles ou encore l'ombre légère des collines inclinées. Or, il arriva que les citadins méconnurent l'esprit du fleuve. « Si les Teutons avaient ceci ! » Ils n'eurent point ceci, c'est-à-dire le fleuve, mais ils possédèrent la ville.

***

Si grande avait été la ville autrefois qu' n disait : « école mosane » en désignant les clochetons minuscules dont elle coiffait ses édifices et les cuivres ouvrés qui ornaient ses églises avant que Pise eût travaillé le bronze!

Suivant l'ordre roman sévère et tellement accommodé aux lignes du paysage, les clochers de Saint Jean, de Sainte-Croix et de Saint Barthélemy ordonnaient la vie des anciens quartiers Le palais du prince évêque, saint Lamb rt et la Violette en face du Perron rythmaient selon la mesure d'un style très net, variable en ses formes, m is équilibré durable et plein d'harmonie, le cœur de la Cité. On y fut heureux de vivre sous la crosse, comme témoignait le dicton connu. D'opulentes écoles portaient au loin le renom de la ville, cependant que de siècle en siècle, détournée du sol thiois qu'elle avait possédé dans le nord, elle étendait son territoire vers les cités amies de Huy et de Dinant, vers le pays du sud où sonnait « l'oïl ». Et il était remarquable, précisément que cette marche conquérante eût pris à rebours du courant du fleuve, le chemin des préférences ethniques, tandis que d'opulentes campagnes du Brabançon et du Limbourgeois étaient cédées sans effort.

Puis vinrent les années troubles où l e libre Cité hanta les conquérants, où l'incendie et la ruine lui échurent en partage.

Il y eut sur elle en elle, plusieurs siècles de silence, quand fut mort l'esprit des communes tué là, comme en Flandre, par l'inutilité des rébellions sanglantes.

Dans ses quartiers forains les manouvriers continuaient d'agencer et de graver les armes blanches et bien qu'occupée à recueillir déjà le charbon du sol la ville attestait par ses trente-six paroisses l'ardeur de sa prière. Les paysans des coteaux du nord mêlaient la culture de la fraise à celle de la vigne.

Alors, comme les vallées se peuplaient d'usines et que les charbonnages dressaient à flanc de coteau leur carcasse de fer et de bois la richesse vint à la Cité Le citadin, cet homme à l'esprit vif, à la langue alerte, dont on disait qu'il était le parisien du Nord, commença de s'épaissir le cerveau à boire de la bière allemande

Les Teutons allaient enlaidir l'âme wallonne de la Cité et toutes les vertus latines dont les siècles et le fleuve l'avaient jalousement ornée. On vit dans ses écoles de lourds savants lui apprendre à compiler, non plus à créer, à feuilleter des dictionnaires, à raisonner sur le kiasme ou l'allitération dans Virgile, quand il lui fallait se griser l'ouïe à la divine chanson des poèmes latins On lui enseigna l'origine de ces légendes uniques qu'elle croyait siennes, légendes des fils Aymon ou de Charlemagne et on lui dit qu'elles venaient des brumes germaniques ces poésies d'ampleur et de lumière!

Alors quoiqu'elle se fut arrêtée de bâtir, la ville éleva partout des temples à la bière. Son ciel retentit de vocables germains : « Bierhaus », « Wintergarten », « Keller ». Elle méprisa ses artistes profondément comme des hommes étranges, égarés dans un siècle où la spéculation de l'esprit cédait aux délectations du ventre. Ils s'exilèrent. Elle les perdit pour toujours. Elle négligea dans un même temps l'art de la danse et du chant qui faisait

d'elle autrefois le réjouissement lui-même. Sa musique dont les Français écrivaient au siècle dix-huitième qu'en Italie seulement on trouvait artistes comparables, s'abétit dans les compositions rances de café-concert.

On ne connut plus, au printemps, quand les paroisses étaient en fête, la théorie des filles en robes courtes et des garçons légers « cramignonnant » au rythme cadencé des chansons patoises et quand la ville dut sauver du désastre ses vieux tableaux de musée qui s'effritaient, elle les livra à des barbouilleu s d'outre-Rhin qui les salirent pour toujours. Si bien donc, ô Cité qu'en se mirant dans ton fleuve on n'y reconnaissait plus ton âme. On doutait même si tu en avais une encore.

Si pourtant! Je veux te rendre cette justice que tu gardais pour nos jours, ton âme guerrière, intacte, et droite comme tes bouleaux. Tu t'es souvenue que tu avais quelque chose à défendre : ton sol ; quelque chose à aimer : ton fleuve latin, symbole de ton histoire et de ta vie. Il eût été si simple de prendre garde à ce qu'ils t'enseignaient de vertu romane, de vertu mesurée et claire que nul peuple au monde n'a dépassée et qu'il faut jalousement défendre une fois qu'on la possède.

On raisonne sur bien des choses. On apprend dans l'histoire ce qu'on fut, mais il ne s'en suit pas qu'on demeure fidèle à tant de passé.

Fière de son opulence, plus orgueilleuse d'avoir remplacé les chevaux de ses tramways par les tractions électriques, que d'un monument, dont depuis plus d'un siècle elle n'avait pu rehausser ses arts, la ville ne voyait pas comment elle s'écartait du droit chemin des ancêtres.

Nous disions ce jour-là, contemplant sa splendeur mirée dans les flots du fleuve : Beotie ! et nous secouions de nos habits la poussière de la route. C'est qu'il fallait choisir alors : le fleuve ou la ville. Ecoutant contre tes coteaux battre et monter la mer allemande nous étions sûrs, ô Cité, qu'elle te couvrirait un jour. Le fleuve seul devant toi montait la garde et il était angoissant de te voir, la nuit, dormir derrière ce rempart unique C'est que tu ne prenais point garde au sens visible que les choses portent en elles : Dieu ne donne pas en vain le fleuve pour orner la ville et des hommes à la ville pour garder le fleuve.

BUREAUX DE LA LIGUE

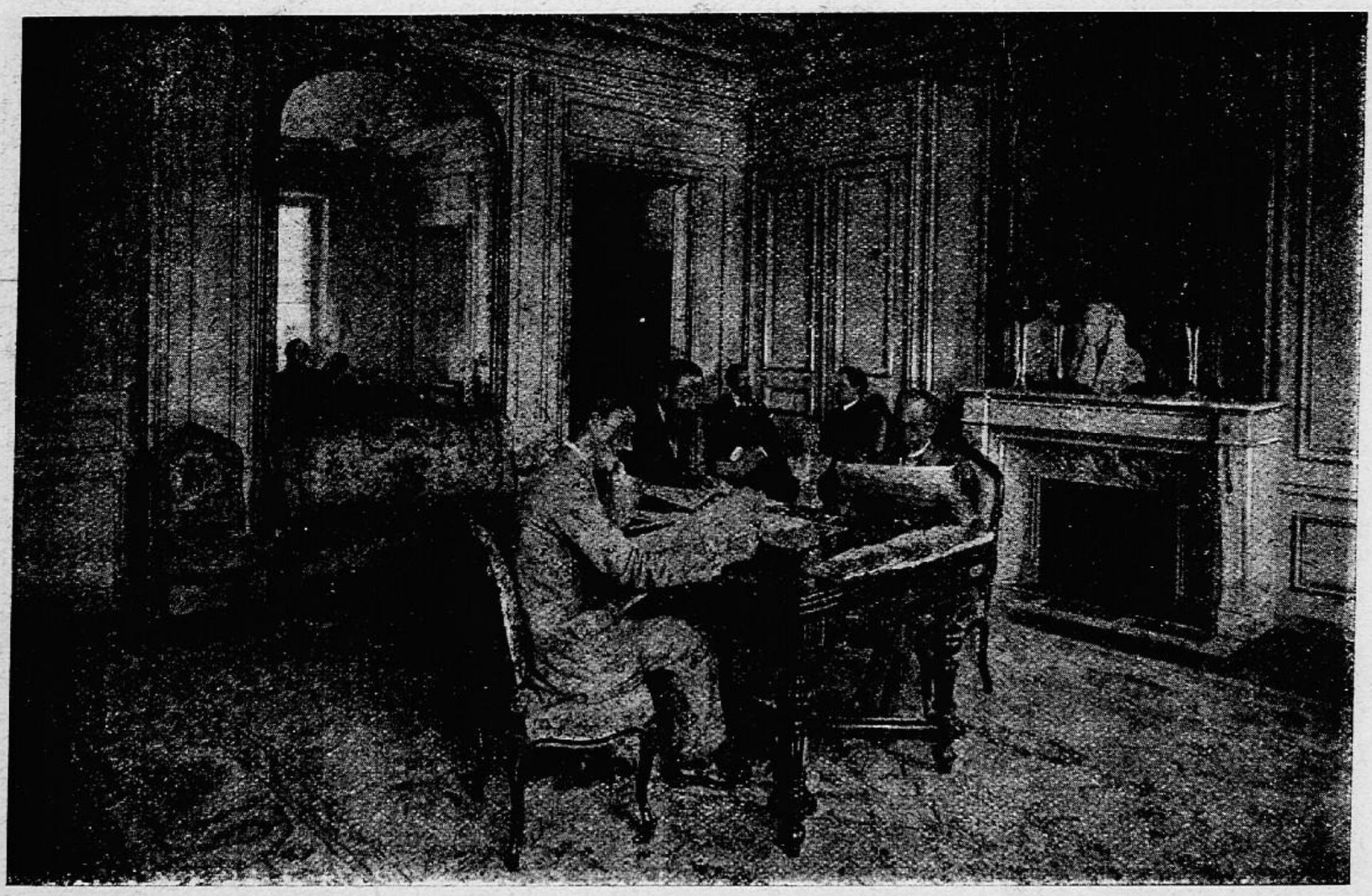

LA PERMANENCE

BIBLIOTHÈQUE DE LA PERMANENCE

LA LIGUE ANTI ALLEMANDE BE GUERRE D'APPUI

L'AFFRANCHISSEMENT DES ÉTATS-UNIS

PAGE D'HISTOIRE

L'entrée des Américains en guerre, a ramené le souvenir des Français à la guerre d'émancipation qui fit d'eux un peuple indépendant. L'occasion est donc bonne de faire l'histoire de cette guerre, et d'y montrer en outre les armées et la diplomatie de notre monarchie nationale.

Les résultats de la guerre de Sept Ans avaient diminué la France sur mer et dans les colonies. Entre autres dures conditions subies en conséquence, comptait l'interdiction de rebâtir le port et les bastions de Dunkerque. Un commissaire anglais, établi dans cette ville, veillait à ce que cette condition fût observée. Cependant, le gouvernement du roi n'abandonnait pas nos intérêts. Loin de pratiquer l'abandon à l'égard du vainqueur d'hier, il s'était remis au travail. Il se tenait à l'affût de l'occasion qui nous permettrait une revanche. Ferme dans ses desseins, prudente dans son action, telle allait se montrer la politique française, dans cette page glorieuse de notre histoire. Vergennes, ministre de Louis XVI, en fut le représentant. D'autre part, rien ne fut négligé pour remettre l'armée et surtout la marine sur pied.

Dans cette affaire d'Amérique, où nous allions remporter un si éclatant triomphe. ce qui est remarquable, c'est la concordance qui existe entre nos possibilités et le langage que parlent nos diplomates. C'est en même temps un esprit de suite rigoureux. Sans impatience, à l'abri des courants soulevés dans l'opinion publique, Vergennes fit tout concourir au même but. de sorte que l'action, engagée avec toutes les chances possibles, nous apporta le résultat cherché avec le moins de pertes qu'il fût raisonnable d'espérer.

Il y a dans tout grand mal du bien. C'est le devoir de la politique de l'y voir et de l'en tirer. La victoire gagnée sur nous par l'Angleterre avait coûté cher à ses finances. Dans le but de les rétablir, elle se vit obligée de taxer ses colonies Le mécontentement que cela causa allait être pour nous l'occasion de reprendre l'avantage.

Donc, un impôt frappant les colonies d'Amérique, fut voté. Le bill du 7 février 1767 défendit de mettre en justice tout acte fait autrement que sur papier timbré D'autres impôts furent mis sur le verre. le plomb, sur d'autres denrées. Les Américains les refusèrent Peu habitués à se soumettre aux ordres de la métropole, ils répondirent à ces lois en se passant des produits anglais. La métropole céda en partie. Seul, par un acte de 1770. l'impôt sur le thé fut maintenu ; mais lorsqu'on voulut le percevoir, des émeutes éclatèrent. En 1773, à Boston, des navires chargés de cette denrée furent mis à sac. Ces violences excitant les esprits, les choses en vinrent bientôt à des conflits armés. Une répression fut ordonnée contre Boston, la guerre s'ensuivit sans même être déclarée. Enfin, un Congrès américain

s'assembla et, le 4 juillet 1776, il proclama l'indépendance des colonies anglaises d'Amérique. Ce fut l'occasion pour la France d'intervenir et de recueillir le fruit de ses préparatifs.

* * *

Quels furent-ils ? Du côté de la diplomatie, on en trouve le témoignage frappant dans les archives des Affaires étraugères. Dès le lendemain du traité de paix qui termina la guerre de Sept Ans en 1763, l'éventualité de la lutte contre l Angleterre fut examinée par Choiseul. Après examen de la situation, dans un mémoire adressé à Louis XV, il conclut que la mer était le seul champ de bataille propice contre cette nation. Déjà les signes avant-coureurs d'un soulèvement des colonies anglaises avaient attiré son attention Tout le temps qu'il passa au ministère, il s'instruisit de cette question dans le but d'une action à venir.

Vergennes qui prit le ministère au commencement du règne de Louis XVI, en 1774, renoua la suite de ces desseins. C'était un diplomate de carrière. Il avrit été ministre de France en Suède ; la patience, la prudence, une grande dextérité, le faisaient apprécier du roi Afin d'avoir les mains libres contre l'Angleterre il commença par suivre une politique de rapprochement avec l'Espagne. Par ses colonies d'Amérique (Cuba, Porto-Rico le Mexique), celle ci pouvait servir d'appui. En même temps, Vergennes engageait dans ses plans Maurepas, conseiller de Louis XVI. La reconstitution de notre marine eut ce dernier pour instrument. Cette besogne, lente et difficile, fut heureusement menée à bien Du côté des colonies anglaises, Vergennes sut également avancer les affaires Il fit entendre aux Américains l'intérêt que leur portait la France, et envoya pour cet objet M. de Bonvouloir, qui, jouissant dans ce pays d'une situation considérable, pouvait y paraître sans trahir le secret des desseins formés à Paris. Il devait, disait Vergennes, « rendre fidèlement compte des événements, parler de la France aux Américains, et leur dire que nous admirions la grandeur et la noblesse de leurs efforts ». En même temps, dans des *Réflexions confidentielles* écrites pour le roi et Maurepas seuls, le ministre définissait le but de son gouvernement. Ce document indiquait notamment que la forme du gouvernement de l'Amérique émancipée serait républicaine. La monarchie française n'y faisait pas objection. Pour un Etat formé dans de pareilles conditions, il était difficile de prévoir autre chose.

Comme devant être assurés par une guerre avec l'Angleterre, Vergennes indique trois buts : premièrement, abaisser la puissance anglaise ; en second lieu développer notre commerce aux dépens du commerce anglais ; troisièmement, recouvrer une partie de nos colonies.

Bonvouloir s'acquitta parfaitement de sa commission. Quoiqu'on ne l'eût revêtu pour plus de commodité d'aucun caractère officiel, il sut donner confiance aux Américains. Il entretint le Comité de correspondance secrète, présidé par Franklin et composé de cinq membres. Ceux-ci reconnurent tout le prix que pouvait avoir un appui venu de la France. Le 3 mars 1776, les Américains décidaient d'envoyer un délégué en France, en la personne de Silas Deane.

C'était aller trop vite. La France ne se tenait pas pour prête encore. On eut soin de traîner l'affaire, d'entretenir les ministres anglais dans des sentiments de sécurité. Cela n empêchait pas d'encourager sous main le soulèvement des colonies, auxquelles on fournissait munitions et argent. On maintenait ainsi les choses dans l'état où l'on devait souhaiter qu'elles fussent quand le temps serait venu de se déclarer. Silas Deane fut reçu à Paris par Gérard, délégué pour le recevoir par Vergennes, qui ne savait pas l'anglais. Deane plaida avec chaleur la cause des Américains et exprima les grands espoirs qu'ils avaient mis en nous, faisant valoir que ses compatriotes demandaient notre appui avant tout autre secours.

On negociait alors l'appui de l'Espagne et la neutralité des autres nations. Il fallait donc temporiser encore. Il fallait d'autre part intéresser l'opinion. D'abord indifférente, on la vit s'allumer de la déclaration de l'indépendance, jetée par les colonies d'Amérique. Le sentiment public fut si fort que uqelques uns reprochaient au ministre son inertie. On était loin de se douter que ses travaux avaient de longue main préédé cet enthousiasme.

Les entretiens du gouvernement et de Silas Deane avaient lieu presque tous les jours. Le roi était mis au courant. Les affaires d'Amérique l'intéressaient, au point qu'il voulut écrire de sa main l'ordre de départ d'une escadre qui allait aux Antilles protéger notre pavillon. Les Américains ne doutèrent plus qu'on préparait un secours déclaré. Afin de resserrer leurs liens avec la France, le 26 septembre 1776, ils déléguèrent le docteur Franklin, Silas Deane et Arthur Lee, en qualité de commissaires en France.

Franklin debarqua le 4 décembre suivant. On sait l'accueil qui lui fut fait à Paris. La meilleure société le reçut, et il jouit d'une vogue universelle.

Déjà le gouvernement anglais avait pris des soupçons qu'il ne cachait plus. Il affichait ses inquiétudes dans une rigueur croissante mise à son exercice du droit de visite. La Hollande et l'Espagne, qui souffraient de cette rigueur, en conçurent une impatience qui favorisait nos desseins. Franklin de son côté recrutait des volontaires et préparait des vaisseaux armés. Un des épisodes les plus connus de cette histoire fut l'embarquement de La Fayette, auquel se joignaient le baron de Kalb, Delesser, Valfort, Fayol et quelques autres officiers sur le navire *Victoire*. Vergennes qui sous main, favorisait ce départ, eu feignit du mécontentement. Il donna l'ordre de retenir La Fayette, mais de manière qu'il vînt trop tard et ne pût être exécuté. Gérard, écrivant au marquis de Noailles, se disait fâché de ce départ, comme appréhendant que La Fayette « étant arrêté par quelque bâtiment anglais. il ne soit confondu avec la foule d'aventuriers qui peuvent tomber entre leurs mains ».

La guerre pendant ce temps se poursuivait au nom des seuls Américains. Certains avantages remportés sur eux au printemps de 1777, firent croire à Londres qu'ils allaient être écrasés. On ne craignit plus alors de pousser la France à bout. Forth vint au nom de nos voisins demander à Maurepas de lui rendre les prises amenées en France par les Américains, et de rendre publics les ordres de notre amirauté française au sujet des corsaires.

Cette mise en demeure fut accueillie avec fermeté et modération. Une note déclara que rendre les prises serait « déclarer les corsaires américains et leur nation pirates et forbans » et que faire imprimer les ordres que donnait le roi était « lui imposer une loi trop humiliante pour oser lui conseiller d'y souscrire ». Cependant, faisait remarquer la note, la paix était préférable à

la guerre. On proposa des accommodements. Au cas où l'Angleterre ne s'y rendrait pas, on acceptait les conséquences de son refus. Depuis ce moment, on se tint prêt. Les vaisseaux furent retenus quinze jours sous divers prétextes. Les négociations avec l'Espagne entrèrent dans une phase plus active que jamais. Celle-ci hésitait sous prétexte de menaces des Barbaresques et des Portugais. L'opinion publique pressait le dénouement.

* * *

Enfin, arriva la nouvelle de la reddition de Saragota. Cet événement détermina le roi à se déclarer sans délai. Le 6 décembre 1777 il fit écrire, par Vergennes, dans ce sens aux commissaires américains.

Cette date mérite d'être rappelée à tous les Français patriotes ; c'est elle qui a marqué le relèvement de la France. L'Espagne fut informée de notre résolution. Les événements furent précipités. Autant on avait montré de patience dans l'ère des négociations, autant on vit régner de promptitude et d'élan dans l'exécution du projet. Si l'Espagne refusait, le parti était pris et l'on avait résolu de marcher seuls. Le 17 décembre, Gérard se rendait à Passy et annonçait aux commissaires américains que le roi reconnaissait les Etats-Unis comme puissance indépendante et signait avec eux une alliance. Une frégate fut chargée de porter la bonne nouvelle en Amérique. On peut se figurer la joie des envoyés américains qui, ayant eu la lourde tâche de décider l'appui de la France, les voyaient enfin accomplis. Le rapport de Franklin au Congrès américain contient l'expression de leurs sentiments « Nous reconnaissons et admirons, disent-ils, la magnanimité du roi et sa sagesse. Nous lui avons dit qu'il nous trouverait fidèles et sûrs et que nous souhaitions avec Sa Majesté que l'amitié entre les deux nations pût être éternelle. »

Le mois de janvier se passa à attendre que le parti de l'Espagne fût pris. Le 4 février 1778, au matin, arriva la nouvelle de son refus. Vergennes y répondit en annonçant que le traité avec l'Amérique serait signé le soir. Le 8 février, les envoyés américains écrivent au Congrès pour l informer de cette signature : « Nous vous disons seulement, et cela avec grand plaisir, que dans tout le cours de cette affaire nous avons rencontré chez cette Cour le plus grand dévouement, et qu'on n'a ni pris ni cherché à prendre avantage de nos difficultés présentes pour obtenir de nous des conditions désavantageuses ; mais telles ont été la magnanimité et la bonté du roi qu'il n'a rien proposé que nous ne puissions accepter de bon cœur dans un état de prospérité complète et de bonheur reconnu. »

Le traité fut notifié au cabinet de Londres, le 13 mars 1778. Dans la déclaration faite à ce sujet, l'indépendance des Etats-Unis était reconnue. Le ton de ce document est ferme et modéré : « En faisant cette communication à la Cour de Londres, le roi est dans la ferme persuasion qu'elle y trouvera de nouvelles preuves des dispositions constantes et sincères de Sa Majesté pour la paix, et que Sa Majesté britannique, animée des mêmes sentiments évitera de son côté tout ce qui pourrait altérer la bonne harmonie. » Aussitôt ce document reçu, l'ambassadeur anglais à Paris eut l'ordre de demander ses passeports. Le commissaire anglais de Dunkerque fut immédiatement expulsé.

l emportait le signe matériel de la sujétion que nous éprouvions depuis quinze ans. Il est à peine besoin de dire que les ordres donnés à ce sujet commandaient de le traiter avec tous les égards.

* * *

Rappelons que la guerre qui s'ensuivit fut surtout une guerre navale, au cours de laquelle notre marine, justifiant les espoirs fondés sur elles, se comporta brillamment. L'Espagne rompit avec l'Angleterre, le 16 juin 1779. Après différentes péripéties au cours desquelles plusieurs nations neutres passèrent de notre côté, Rochambeau termina la guerre en faisant capituler Cornwalis, assiégé déjà par Washington et le marquis de Grasse.

Les préliminaires de paix s'ouvrirent à Versailles, le 20 janvier 1783, et le traité fut signé le 2 septembre suivant. L'indépendance des treize Etats-Unis était reconnu par l'Angleterre qui cédait à l'Espagne la Floride et l'île de Minorque. La France obtint Tabago, les comptoirs du Sénégal, le droit de pêche à Terre-Neuve. Les clauses relatives à Dunkerque étaient abrogées. Ainsi fut consacrée l'œuvre de relèvement de la France, dont les deux principaux artisans avaient été Louis XVI et Vergennes. En même temps, les Etats-Unis prenaient place au rang des puissances appelées à courir sur la scène du monde des destinées indépendantes.

G. D'ORMESCHEVILLE.

MONSEIGNEUR LOBBEDEY

Le 24 décembre 1916, Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, mourait subitement, à Boulogne, où, la veille encore, il avait ordonné trois nouveaux prêtres. Rien ne faisait prévoir cette fin prématurée. Il n'avait que soixante ans. D'appa-

rence robuste, il semblait promis à de longs jours. Mais les épreuves avaient été trop fortes et avaient bri-é son cœur et sa santé. Le prélat qui avait pour devise : *Spicas non spinas*, ne devait pas avoir le bonheur de voir mûrir ici-bas, les épis de la victoire.

Pasteur d'un diocèse ravagé par la présente guerre, auquel il n'a cessé de donner ses soins au détriment de sa santé et au péril de sa vie, il n'en aura pas moins sa place dans la galerie glorieuse des prélats patriotes proposés par les événements à l'admiration et à la reconnaissance de tous les Français.

Né à Bergues, en terre flamande, le 29 février 1856, il avait été tour à tour professeur, curé, vicaire général de Cambrai Cette grande province du Nord est l'une des plus catholiques de France, où la foi est le plus active, où les œuvres prennent leur plus magnifique essor. C'est celle aussi, peut être, où les controverses religieuses ont le plus d'acuité, où la question sociale pro-

voque les débats les plus passionnés. Elle a besoin d'hommes solidement formés. Mgr Lobbedey était de ceux-là.

En 1906, la santé de Mgr Sonnois, vieilli, usé par les fatigues d'un immense apostolat, réclamait un coadjuteur. Les vœux de tous, à Cambrai comme à Lille et à Dunkerque, désignaient son vicaire-général. Au cours de son administration et de son ministère, Mgr Lobbedey avait conquis le respect et l'affection universels. On appréciait son dévouement, son zèle, ses facultés de travail, son attachement au pays ; on aimait sa franchise, son éloquence sans apprêts, la cordialité de son accueil. Pie X, qui avait d'autres vues, le transplanta en Bourbonnais. Evêque de Moulins, Mgr Lobbedey s'adonna pendant cinq années à ce champ nouveau pour lui avec un tel éclat que chacun le vouait à de plus hautes destinées, Moulins en craignant de le perdre, d'autres en souhaitant de le reconquérir. Aussitôt que le siège d'Arras fut vacant par la mort de Mgr Williez, Pie X rendit à la province du Nord le père, le chef dont elle n'avait été que momentanément séparée. Entre Arras et Cambrai, les affinités sont multiples, la collaboration est incessante; les grands Congrès de Lille, le gouvernement des Facultés catholiques déterminent entre la métropole et l'Eglise voisine de perpétuels rapports. Mgr Lobbedey n'avait pas d'apprentissage à faire : il connaissait cette terre laborieuse, les plaines, les mines, la mer ; il connaissait son peuple, patrons, ouvriers, agriculteurs, marins. C'est le 6 juin 1911, que sa nouvelle cathédrale le reçut. Les tragiques événements dont devaient être remplies les dernières années de son ministère font regarder en arrière du côté des signes qui les annonçaient. Trois semaines après son entrée dans Arras, l'alerte d'Agadir mit l'Europe en émoi.

L'horizon semble se rasséréner, mais ce n'est qu'une pâle éclaircie avant l tempête qui fera taire les cloches d'Arras, abattra le lion de cuivre de son beffroi, répandra partout dans la ville la désolation et le deuil. Le temps qui lui reste, Mgr Lobbedey l'emploie à sa mission féconde. Il parcourt son vaste diocèse, prêche par la parole et par l'exemple, distribue le meilleur de lui-même avec cette prodigalité du vrai prêtre, pour qui les titres ne sont pas une vanité, mais une charge. Il reçoit les Jurisconsultes catholiques et préside les séances où s'agitent, en accord avec la discipline de l'Eglise, les règles du droit.

La guerre éclate enfin. Les hordes de l'invasion déferlent à travers l'Artois. Alors Mgr Lobbedey donna toute sa mesure. Emule des Mercier de Malines, des Luçon de Reims, des Chollet de Cambrai, des Charost de Lille, des Marbeau de Meaux, l'évêque d'Arras rajeunit comme eux l'héritage des saints de l'ancienne Gaule et se révèle le *Defensor civitatis*. Il appartenait à un historien de retracer cette page d'histoire : M. Pierre de la Gorce nous a montré Mgr Lobbedey, dans sa ville bombardée, visitant les hospices et les caves, consolant les blessés, communiquant à tous sa flamme, pourvoyant à tout, et n'interrompant même pas, tandis que la canonnade gronde et que les obus couvrent sa voix, l'ordre des cérémonies liturgiques ou le développement d'un sermon.

Un jour vint enfin, où, sous peine d'être isolé et rendu inutile, il fallut s'éloigner d'Arras Il prit Boulogne pour résidence. Une autre tâche l'y attendait. Selon ses forces et selon ses moyens, il s'occupa de réparer les ruines, étendant sa sollicitude à toutes les œuvres d'assistance, d'enseignement et de

propagande. Nous ne pouvons oublier l'honneur qu'il fit à l'Institut d'Action Française de faire publiquement l'éloge des cours qui s'y tenaient, quand Louis Dimier, ayant annoncé des leçons sur Bossuet, reçut l'approbation de l'évêque d'Arras. « Les dégâts matériels, écrivait Louis Dimier, les meurtres, les bombardements, l'incendie, tout ce qu'ont de pressant les faits de la guerre, n'empêche pas un évêque qui court les panser, qu'on a vu s'exposer vingt fois pour les secourir, de maintenir ses regards plus haut, sur le guide, sur l'intelligence, sur les soins que la raison réclame. »

C'est ainsi que Mgr Lobbedey, pasteur et docteur, accomplit jusqu'au bout, dans sa plénitude, sa fonction d'évêque. Il avait vécu et souffert pour l'Eglise et pour la France ; le gouvernement de la défense nationale l'a décoré de la croix de la Légion d'honneur.

ROBERT HAVARD DE LA MONTAGNE.

ÉDOUARD DRUMONT

Drumont est mort le 3 février 1917. Avec cette mort prend fin l'une des glorieuses carrières dont aura retenti la fin du dernier siècle. Tout le mouvement d'antisémitisme auquel l'*Action française* entre autres doit une partie de ses origines, est issu de l'essor de Drumont.

Il était né à Paris, le 3 mai 1844. Il descendait d'une vieille famille française :

sa mère était fille d'un commerçant de Bourges et nièce d'Alexandre Buchon l'auteur de ces *Mémoires et Chroniques sur l'histoire de France* qui contribuèrent à renouveler l'école historique française. Quant à sa famille paternelle, Drumont lui-même a conté plusieurs fois qu'elle était originaire des Flandres.

Les premières œuvres de Drumont n'annonçaient en aucune manière la polimique à laquelle il a dû sa renommée. C'était d'abord *Mon vieux Paris*, puis une publication des *Papiers inédits de Saint-Simon* d'après les originaux conservés aux Archives, et puis des *Mémoires sur Louis XIV*, d'après le journal des Anthoine, ses valets de chambre. Tous ces ouvrages témoignent du goût de l'histoire qui fut toujours vif chez Drumont. Il écrivait dans de nombreux journaux, dont le dernier en date fut la *Liberté*. Les talents déployés dans cette profession le firent avantageusement remarquer, sans lui valoir de notoriété exceptionnelle.

En 1886 enfin parut la *France juive*, qui le classa.

On sait quel fut le retentissement de ce livre. Il est curieux d'avoir à rapporter que l'indifférence publique faillit l'enterrer.

L'éditeur Marpon et Flammarion en reçut le dépôt par grâce et parce que Alphonse Daudet l'en pria. L'auteur qui en avait fait les frais, et qui y avait entasser comme la poudre dans un boulet, tout ce qu'il savait de la puissance juive, en attendait non sans anxiété, l'explosion.

Un article de Magnard paru dans le *Figaro* la détermina tout d'un coup. L'article était hostile; il exprimait le blâme et même l'indignation. Mais en rompant le silence il avait déchaîné autour d'un ouvrage si brûlant toutes les puissances de la réclame. Plus de cent mille exemplaires furent vendus. Le nom de Drumont entra dans la gloire. L'antisémitisme, inconnu jusque-là en France, prit corps et s'installa.

Cet antisémitisme allait avec toute une critique des idées de la révolution, avec lequel il est en contradiction, puisque son point de départ foule au pied les faux principes des droits de l'homme. Par une conséquence de son sujet, Drumont renouvelait la controverse contre les partis politiques triomphants.

Tous ceux que ces partis opprimaient l'accueillirent avec chaleur, tous ceux du moins en qui la crainte et le goût des négociations quand même ne glaçaient pas l'ardeur de la défense soit catholique, soit nationale. Dans les portions inertes du parti conservateur, il trouva des résistances, qui bientôt se changèrent en haine.

De là vint le duel qu'il eut avec Arthur Meyer, dans lequel le directeur du *Gaulois* donna au public parisien un si fameux spectacle, en saisissant au milieu du combat l'épée de son adversaire de la main gauche. Un procès s'ensuivit dans lequel Alphonse Daudet vint témoigner de ce fait à peine croyable.

Il avait eu lieu en conséquence de l'apparition la *Fin d'un monde*, nouvel ouvrage où Drumont poussant sa pointe, promenait sa critique ardente, éloquente, passionnée sur tous les maux dont souffrait la France. Moraliste incomparable dans ses peintures d'une ressemblance extrême, il vouait à l'exécration du pays les politiciens tarés, les mauvais juges, les salons hypocrites, toutes les autorités sociales corrompues. C'était en 1888.

A partir de ce moment, il devint sensible que Drumont s'était créé un public qui lisait ses livres comme le journal pour se former l'opinion sur l'actualité, une opinion que personne n'avait vu professer encore, et qui donnait aux bons

Français, en leur versant de nouvelles lumières, un courage une énergie tout nouvelle.

Les ouvrages suivants, *La Dernière bataille*, en 1890, *Le Testament d'un antisémite*, en 1891, furent accueillis par ce public comme les numéros d'un périodique où se trouvaient commentés tous les événements contemporains.

Enfin fut fondée la *Libre Parole*, qui rendit ce commentaire quotidien. Elle eut tout de suite beaucoup de lecteurs. Les mêmes éléments de l'opinion auxquels a répondu depuis l'*Action française* s'y adonnerent avec passion. La première campagne nationaliste menée autour de Boulanger, en 1889, était passée ; la *Libre Parole* mena la seconde contre le Panama en 1893. Ce fut l'apogée du renom et de l'influence de Drumont.

L'échec de cette campagne marqua quelque déchet dans le succès apparent de l'action. Drumont n'en fut pas moins élu député en 1898 par les antisémites d'Alger. D'autre part, les semences jetées par lui, continuaient de lever dans les esprits. Durant tout le temps qui sépara l'échec du boulangisme de l'affaire Dreyfus, la controverse de Drumont combattit utilement le sommeil et les abandons du ralliement.

Parlant en général, en peut dire que toutes les générations de patriotes et de contre-révolutionnaires qui se sont succédé depuis 1886 sont débitrices de Drumont. Il a été leur guide vers la vérité politique. Complétant et achevant Taine, sa critique juste et profonde a fait d'abord sentir les réalités premières de la vie d'un peuple : le sol et le sang. Répondant aux élans généreux dont Déroulède donnait l'exemple, l'œuvre de Drumont donna aussi à comprendre ce qu'il y avait à faire au dedans du pays pour recouvrer Metz et Strasbourg. Vaugeois aimait à dire que dans l'ordre de l'instinct et des puissances de sentiment l'œuvre de Drumont tendait au même but que Maurras dans l'ordre de la dialectique et de la raison.

A cet égard il est à regretter qu'un choix d'articles de la *Libre Parole* rangé méthodiquement ne soit pas fait. A côté des volumes qui les ont précédés, ils serviraient utilement la renaissance française.

La *Libre Parole* tint vaillamment son rôle lors de l'affaire qui malgré l'effort des patriotes devait aboutir à cette destruction du service des renseignements que la France paie aujourd'hui si cher. Mais en 1902, Drumont ne fut pas réélu député. L'âge amenant les infirmités, son ascendant de polémiste diminua. Les dix dernières années de son existence ne purent éviter ce déclin.

L'*Action française* a repris sa tâche. Sur des principes plus étendus, mais fondamentalement d'accord avec le sens profond de ses directions, elle continue la campagne pour le rétablissement de la patrie. Comme devise de son journal, Drumont avait choisi ces mots : *La France aux Français*. Ils reçoivent à l'heure qu'il est par les efforts de Léon Daudet et de l'*Action française* une application retentissante. Au nombre de ceux dont cette besogne fera triompher la pensée, Drumont tiendra l'un des premiers rangs. Il en aura été le prophète le plus proche et le plus éclatant.

INVOCATION AUX MORTS

Grands frères qui dormez sous la haute liane,
Conquérants, voyageurs, ou saints des Missions,
Ou forçats qui semez les sables des Guyanes,
Décapités cherchant vos têtes à tâtons,

Victimes des destins ou de votre folie,
Vieillards, vierges, guerriers, ou bébés au berceau,
Gens simples s'éteignant comme eût fait leur bougie,
Malades dont les corps s'en allaient par morceaux,

Fiers passants dont la fin fut une apothéose,
Humbles n'ayant pas même à se voir oubliés,
Riches emmitouflés dans vos capsules closes,
Morts de mille ans et morts d'hier, vous me parlez.

Ce n'est plus vous qui gisez là sous ces ordures,
Et qui demeurez là sans forme ni pensée,
Mais votre résidu mortel, la gangue impure,
Que pourtant nous nommons la vie en insensés.

Tandis que ce magma fermente pêle-mêle,
Ce qui fut éternel en vous reste présent;
A travers ma prison éphémère il m'appelle ;
Moi qui suis mort encore, il parle, je l'entends.

Car je suis mort, jusqu'à ce que ce vain corps meure.
Souffle, pensée, ardeurs, mourront avec sa vie ;
Fleurs humaines, il faut s'effeuiller quand vient l'heure,
Et se résoudre en chœur dans l éternel oubli.

Heure à heure je meurs et tout meurt par le monde
De ce que je nommais la vie en blasphémant.
Ames des morts, emportez-moi dans votre ronde,
Anges, morts délivrés qui seuls êtes vivants ;

Aspirez-moi de tout l'effort de vos prières,
Communion des morts, communion des saints,
Comme un rayon de plus à l'orbe des lumières
Dont la sphère tournoie au nom du Saint des Saints ;

D'avance et sans regret j'adresse à toutes choses
L'adieu du naufragé qui sombre sans effort.
Coule radeau d'un jour, tombez senteurs des roses,
Mourez, mon bloc charnel qui déjà sent la mort!

Corps méprisable et cher, il le faut que tu meures;
Souffle pensée, ardeurs mourront avec ta vie ;
Fleurs humaines il faut s'effeuiller, voici l'heure,
Pour refleurir en chœur à l'immortelle vie.

Ames des morts réconciliés, sphère immense,
Mélodieux et magnétique vibrement,
Dont le centre est partout et la circonférence
Nulle part, prenez-moi dans votre tournoiement.

FAGUS.

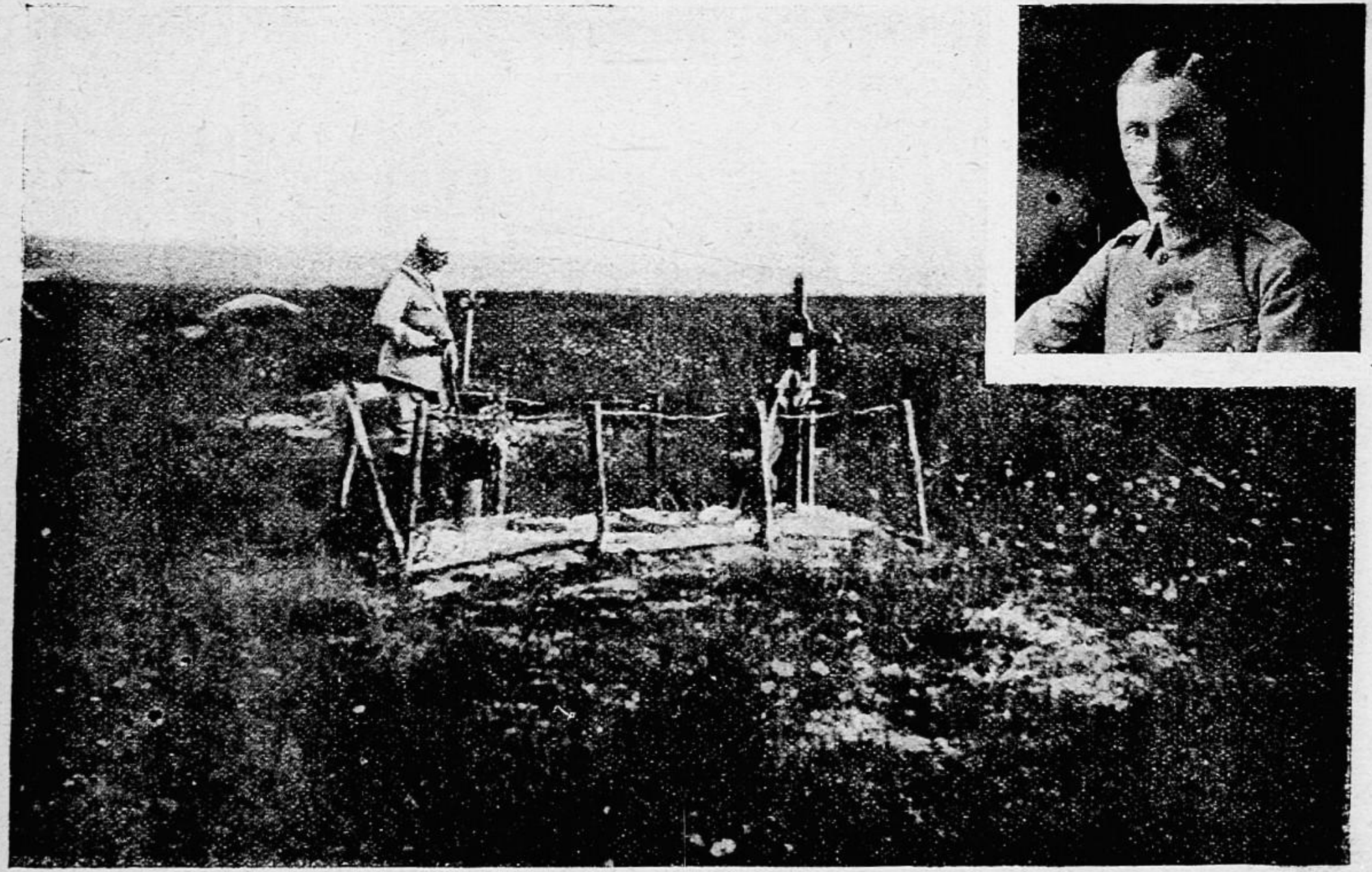

LA TOMBE DE LÉON DE MONTESQUIOU

A gauche le marquis DE CHAUMONT-QUITRY. — Dans le medaillon PAUL DE CASTERAS, tombé au champ d'honneur, qui prit soin de la tombe de notre ami.

NOEL TROUVÉ

Noël Trouvé est tombé à l'ennemi le 1er septembre 1914, atteint d'une balle au front au cimetière de Dannevoux (département de la Meuse).

Il était venu de bonne heure à l'Action Française. Il sortait du lycée quand le comte du Puget, ancien zouave pontifical, clairvoyant royaliste, l'y introduisit. Trouvé reconnut tout de suite l'équivalence profonde des idées de

Maurras et de celles de Bonald, de Villèle. Personne ne maniait mieux que lui le vocabulaire du nationalisme intégral. Il en possédait la doctrine jusque dans ses plus délicates applications. Le Palais de Justice, où l'attachait sa profession d'avocat et qu'il aimait, ne contraria pas ces directions. Il les porta dans ses plaidoiries. Sa parole était ferme, elle dépouillait l'ornement, se posait sur le fait, et, maîtresse du fait par la claire notion de l'idée, ne se détachait plus de l'ordre sauveur des réalités.

A Compiègne, où il était né, il tenait au *Réveil de l'Oise*, les fonctions de rédacteur en chef. C'est dans cette ville que le comte du Puget l'avait connu. Il était le membre le plus actif de la section d'Action Française qu'elle renfermait. Dans les réunions que l'Action Française allait donner par toute la France, Trouvé était un orateur qu'on aimait.

On se souvient du procès absurde, intenté par le ministère public à Charles Maurras, à la fin de l'année 1912.

L'Action Française avait été fêter la Saint-Philippe à Versailles. A la suite

du banquet, on se rendit dans la cour du château, et devant la statue de Louis XIV, Vaugeois harangua l'assistance. Il avait terminé quand la police survint, causant quelque désordre, au cours duquel on s'avisa de prétendre que Maurras avait frappé un sous-officier. Le gouvernement fit le procès là-dessus, jugeant avantageux d'opposer devant le public l'Action Française et l'armée.

Trouvé plaida ce procès. Il ne pouvait le gagner. Mais ce fut l'occasion pour tous d'admirer ses talents, son zèle, son dévouement sans partage à la cause de la restauration nationale. Les magistrats osèrent condamner Maurras et contresigner l'inepte fable dont on espérait le salir. Il en appela, l'opinion intervint. Un flot public d'indignation et de risée obligea le gouvernement à devancer par une amnistie la réformation inévitable du jugement.

Survint la guerre. Trouvé appartenait à la catégorie des réformés. Il avait quitté le service après dix-huit mois; il était libre de ne pas partir Mais il ne put supporter l'idée que d'autres dussent se battre à sa place. « Avec mes idées, dit-il aux siens, je ne puis pas rester. » Il fit casser sa réforme. Il demanda à faire partie du premier départ pour le front. Il avait le grade de caporal. Son départ du dépôt eut lieu le 25 août. Il ne devait pas en revenir.

Trouvé avait épousé la fille d'Octave Chambon, le directeur du *Petit Patriote*, défenseur ardent et ingénieux de la cause nationale et catholique. Son souvenir vivra parmi cette élite française appelée à reconstituer la Patrie, et qui dans cette tâche n'aura rien de mieux à faire que de s'inspirer de son exemple.

OCTAVE DE BARRAL,

Président de la Fédération des sections d'Action Française
de Peris et de la banlieue,
tombé à l'ennemi le 5 août 1915.

La notice d'Octave de Barral est donnée dans l'almanach de 1917.

RENÉ D'AUBEIGNÉ

René d'Aubeigné, sergent au 68e de ligne. est tombé frappé de plusieurs balles au combat de Thuisy (département de la Marne), le 25 septembre 1914.

Le sang généreux de d'Aubeigné avait déjà coulé, lors des inventaires, pour la défense de l'église Saint Thomas-d'Aquin, où il fut arrêté aux côtés du général Récamier et condamné à quatre mois de prison. Depuis, dans

toutes les luttes patriotiques engagées par l'Action Française, et qui ont opéré le réveil national, on vit d'Aubeigné au premier rang. Il occupa les fonctions de secrétaire général des Etudiants d'Action française, sous la direction de Maurice Pujo

Ses camarades. chaque jour plus nombreux, ressentaient son autorité. Il ne la devait pas seulement aux services qu'il avait rendus dans l'intelligence comme dans l'action. La sûreté de son jugement. la fermeté de son cœur, la loyauté de son caractère, inspiraient une confiance sans bornes Quand il regagna sa province, son départ fut vivement regretté. En Poitou. où il avait vécu depuis lors il mena la propagande royaliste dans sa province, tout en maintenant le contact avec ses amis.

A chacun des Congrès que tenait l'Action Française, c'était une joie pour les étudiants de Paris de revoir sa figure de militaire et terrien. L'intelligence la

plus subtile gardait chez lui la solidité du bon sens et l'énergie la plus décidée.

La vie destinait d'Aubeigné à jouer un rôle dans les besognes de l'avenir. Les qualités qui l'y préparaient n'ont pas permis que dans la crise actuelle il marchandât le dévouement qui devait lui coûter la vie.

ÉMILE DEMESMAY

Demesnay est tombé glorieuseument, face à l'ennemi, le 30 juillet 1916.

Président de la section lyonnaise d'Action Française, dont il était le fondateur, il fut l'un de nos militants les plus dévoués.

Esprit mélancolique et noble. Demesnay s'était donné corps et âme à ces deux grandes causes : l'Eglise et la Monarchie. Il les distinguait sans le séparer. Le nationalisme intégral, défini avec une précision fière conduit avec une logique inflexible aux dernières conséquences, était après sa foi religieuse, la seule chose à ses yeux qui donnât à la vie de la dignité et de l'intérêt Royaliste d'origine, il ne s'était donné à l'action qu'après avoir connu Vaugeois. En relations constantes avec Henry-Lucien Brun, en qui vivait à Lyon la tradition d'Henri V, il s'appliqua à faire comprendre les uns aux autres les royalistes anciens et les nouveaux.

Président de section incomparable, possédant admirablement la doctrine royaliste, son rôle au milieu de la jeunesse lettrée et de la jeunesse ouvrière avait été pour ainsi dire de création. La sérénité de l'œuvre achevée ne fut jamais son partage. Le rêve de mieux faire l'obsédait toujours. Adoré des étudiants, des ligueurs et des camelots du roi lyonnais, estimé de ses camarades et de ses chefs, il ne semblait ne voir ni entendre la sympathie qui l'environnait. Rien ne comptait pour lui que d'aboutir.

Officier d'état-major à Lyon, quand éclata la guerre, Demesnay demanda à être envoyé au front. Cela lui fut accordé. Il fut nommé capitaine en août 1915 à la suite du combat de la Fontenelle, où sa compagnie entra la première.

Nous tenons dans cette nomination, la preuve que Demesnay, fut en campagne comme officier, ce qu'il avait été à Lyon : un admirable chef.

LIONEL DES RIEUX

Des Rieux est mort le 27 février 1915, frappé d'une balle au cœur en entraînant sa section à l'assaut d'une tranchée allemande.

Il était Lorrain de naissance, Périgourdin par son père, Provençal en ligne

maternelle. Cette dernière origine l'emporta, aidée par l'éducation qu'il reçut au collège d'Aix-en-Provence, où Maurras l'eut pour condisciple.

La mort de Lionel des Rieux est le symbole de sa trop courte existence. Toute sa vie, il fut sur la brèche contre les influences allemandes étendues sur l'esprit français. L'effet de cette germanisation se fit principalement sentir vers 1890. Des Rieux fut du petit nombre des esprits demeurés français qui se jetèrerent en travers. Le nationalisme intellectuel n'avait alors ni organe, ni expression, et était raillé de ceux qui prétendaient diriger la jeunesse Ce ne fut pas un mince mérite, que de sacrifier les nuées d'outre-Rhin aux beautés des lettres françaises.

Sa première campagne de critique en ce genre eut lieu dans l'*Ermitage*, petite revue d'alors. Un recueil de poèmes qu'il publia bientôt, le *Chœur des Muses*, fut l'occasion pour ceux qu'il avait attaqués de lui faire expier sa hardiesse. Les auteurs du saccage de la pensée nationale firent autour de ses vers la conspiration du silence. C'était alors le sort réservé à tout Français coupable de ne pas s'accommoder de la domination étrangère. Cependant les vers de Des Rieux étaient aussi jeunes que beaux, fermes et graves comme ceux de Malherbe ; ils ouvraient à l'intelligence des voies que ne soupçonnaient pas les auteurs des déliquescences à la mode.

Pendant les années qui suivirent, les livres firent place aux actes. Paris tendit à devenir champ de bataille. Dans cet état de choses nouveau, il n'est pas un acte de la résistance aux Barbares que Lionel des Rieux n'ait appuyé de sa présence. Avec Amouretti et Maurras, il lutte au Félibrige de Paris en faveur d'une orientation fédéraliste conforme aux idées de Mistral. Quand la scission a lieu, il fonde avec ses deux amis l'école parisienne du Félibrige. Il est du petit groupe, si vivant et si riche d'avenir, de la *Cocarde* de Barrès. L'affaire Dreyfus éclate. Des Rieux est pour la défense nationale contre la défense républicaine. Avec Barrès et Bourget il se rend aux réunions de l'Appel au soldat. Il est de la dernière bataille littéraire, celle de la revue *Minerva*.

Lionel des Rieux fit à l'*Enquête sur la Monarchie* de Maurras, une réponse nettement nationaliste, nuancée seulement d'une hésitation dynastique que motivent d'anciennes attaches de famille à l'Empire. Mais peu d'années devaient suffire à fondre cette hésitation.

Des Rieux s'adonna aussi au théâtre. Il écrivit *Hécube*, qui fut représentée sur le théâtre d'Orange, œuvre aussi émouvante que ferme. Il rêvait d'un théâtre provençal. Dans les derniers loisirs que lui laissa la vie du front, il avait achevé une pièce dans ce but, le *Comte d'Orange*, dont la donnée lui venait des fastes provençaux de sa famille maternelle, les d'Ancezune.

La guerre éclata. Des Rieux en fut enivré Eu retrouvant sa vieille ennemie, la France s'était retrouvée jeune et forte. Parti sergent, Des Rieux fut bientôt nommé adjudant et, quoique d'une ancienne classe, obtint sur ses instances d'être envoyé au front. Il apprit en route, par le *Matin* et l'*Homme libre*, les diffamations lancées contre ses camarades du 15e corps par les sénateurs Clemenceau et Gervais. Il en ressentit de vives souffrances. Aujourd'hui toute la France a effacé ce souvenir, en rendant justice à de magnifiques soldats. Des défaillances particulières causées par la prédication de l'indiscipline sociale et de l'anarchie militaire, issues du régime des partis, ne sauraient être portées au compte d'aucune province de France.

Peu de jours après son arrivée au front, Des Rieux avait fait brillamment ses preuves. Le 10 septembre, à la fin de la bataille de la Marne, son capitaine étant hors de combat, il prit le commandement de sa compagnie et fut blessé légèrement à la jambe. Décoré de la médaille militaire pour sa belle conduite au bois des Corbeaux, il obtint le grade de sous-lieutenant. Il devait tomber héroïquement à la tête de ses hommes, quelques mois plus tard, près de cette forêt de Malancourt, aux environs de laquelle il avait vu le jour. Il était âgé de quarante-cinq ans.

RENÉ PÉRINGUEY

René Péringuey, sergent au 69e de ligne, est tombé le 25 septembre 1915 à Beauséjour, frappé d'un éclat d'obus à la tête.

Né le 24 octobre 1894, Péringuey avait fait d'abord ses études à Sainte-Croix de Neuilly, puis à la rue de Madrid et au lycée Janson Son inscription aux Camelots du Roi est du 16 avril 1909, au lendemain de la campagne contre l'insulteur de Jeanne d'Arc, à laquelle il avait pris part, âgé seulement de quinze ans alors. En juillet 1909, un professeur d'histoire de Janson renouvela dans sa chaire les attaques contre Jeanne d'Arc. Péringuey sut par son attitude discipliner l'indignation de ses camarades et lui donner toute sa portée. L'administration soutint le professeur antipatriote, et Péringuey dut quitter Janson. Il termina ses études au lycée Carnot.

Le petit groupe de Carnot qu'il avait fondé, fut un des noyaux et le plus brillant de l'organisation des Lycéens et Collégiens d'Action Française. De cette organisation, à laquelle il consacra ses efforts après sa sortie de Carnot, Péringuey fut avec René-Aimé Paillard le véritable créateur. On sait combien elle a eu d'importance : on lui a dû en grande partie le mouvement patriotique des lycées au moment de la loi de trois ans. Délégué général des Lycéens d'Action française, puis secrétaire adjoint des Etudiants, Péringuey fut pour beaucoup dans le succès toujours croissant des cortèges de Jeanne d'Arc.

Quand survint la guerre, Péringney était étudiant en droit de deuxième année. Tous ses camarades aux Etudiants d'Action Française et aux camelots du Roi aimaient sa bravoure simple, son dévouement, son jeune bon sens. Le cœur le plus généreux, la bonne grâce à la plus charmante faisait naître l'amitié autour de lui.

Péringuey tint une place principale dans les jeunes revues nées au Quartier latin sous l'iufluence ou sous la direction des Étudiants d'Action Française. André d'Armenon, élève du collège Rollin, tombé comme lui au champ d'honneur, avait fondé le *Mail*. Péringuey y collabora. A son tour il fonda et dirigea le *Nouveau Mercure*. Il y donna entre autres des chroniques théâtrales particulièrement remarquées : un goût très sûr, une grande connaissance du sujet, des qualités de style et d'observation le prédestinaient à ce genre de critique. De jolis articles sur la mode masculine annonçaient également en lui le plus spirituel des chroniqueurs. Son carnet de route, publié par ses amis du *Nou-*

veau Mercure, nous a montré ce qu'eût été le développement de son talent et avive encore nos regrets. Crayonné au jour le jour ce carnet restera parmi les plus belles pages vécues qu'ait inspirées la guerre, à cette génération qui n'avait pas à se reprocher les fautes et les erreurs d'avant-guerre, et qui les a payées.

JEAN-MARC BERNARD

Jean-Marc Bernard est tombé à Carency, le 4 juillet 1915.

Il était Dauphinois et demeurait à Saint-Rambert-d'Albon. Il avait relativement peu produit : *La mort de Narcisse*, *Quelques essais*, *Pages politique des poètes français*, *Sub Tegmine fagi*, composent son bagage. Tous les lettrés aussi ont gardé le souvenir de ses brillants articles du *Divan*, des *Guêpes*, de *la Revue Critique des Idées et des Livres*.

Fidèle à son programme des *Pages politiques*, Bernard, guidé par son ami Raoul Monier, avait adhéré avec une merveilleuse ardeur aux doctrines de restauration nationale de l'Action Française. L'ouvrage en question constitue l'une des meilleures anthologies de la poésie française. A ceux qui objecteraient que c'est voir la poésie d'un point de vue trop étroit, notre ami eût répondu que les Muses n'ont ni le droit ni le devoir de se désintéresser de la Cité. Ce sont de belles personnes mi-divines, mi-humaines ; elles sentent les douleurs publiques, les soucis généreux des citoyens, la beauté de l'ordre en toute chose. Aussi, la politique a-t-elle trouvé accès chez les plus grands des poètes français. Tantôt c'est la passion, tantôt c'est la doctrine qui les inspire. Quelque lecteur pressé feuilletant ces poètes, rencontre une pièce adressée à un roi, la passe outre, parce qu'il s'imagine qu'elle ne contiendra que des flatteries de courtisan. Bernard le prévient dans sa préface : « Les grands poètes ne furent jamais des courtisans. Les grands poètes lorsqu'ils adressent des louanges à un prince, le font convaincus de leur valeur personnelle, et cela suffit bien à enlever à leurs éloges l'apparence de flagorneries quémandeuses. Mieux qu'une longue discussion, le sonnet de Malherbe à Louis XIII nous prouve que les poètes de cour ne furent pas des valets. Un orgueil comme le leur peut s'incliner devant un roi sans déchoir. Quand ils chantèrent les prouesses et la sage administration des princes, les poètes ne tentèrent jamais autre chose, qu'écrire pour les races futures une page d'histoire. Comme les rois servaient ce sont aussi des services qu'ils rendaient en composant leurs poèmes.

Bernard a fait commencer cette anthologie par Villon Il amène ensuite Ronsard, le poète royal par excellence, Aggrippa d'Aubigne, du Bellay, Malherbe, Régnier, Tristan, Corneille, La Fontaine, Rotrou, Molière, Boileau, Racine Voltaire, Saurin, Pompignan, de Belloi, André Chénier, Hugo, Musset, Verlaine et Auguste Angellier avec ses admirables *Dialogues civiques*. Certains de ses dialogues sont d'une tragique actualité et pleins d'avertissements. Aver-

tissements, hélas! trop négligés. Cette belle anthologie se termine par le noble mécounu Jean Moréas et Paul Claudel l'auteur applaudi de l'*Otage*.

Sub tegmine fagi est un clair et beau livre qui a dû être écrit sur les bords du Rhône, au hasard des courses vagabondes dans les auberges du Dauphiné. Parmi les belles strophes qu'il contient on aime à citer celle-ci où l'action apaisante du temps sur la passion s'exprime si bien :

Je puis enfin penser à toi sans te maudire :
Le calme est revenu dans mon cœur déchiré.
Aujourd'hui que je peux, comme autrefois, sourire,
Je ne sais plus si j'ai pleuré.

Quand le passé, une fois rompu, veut se reprendre, voyez comme le poète l'endort :

Mais moi qui te reviens aujourd'hui plus viril,
Si mon âme n'a point changé, malgré l'exil,
Hélas ! pour avoir trop ressenti d'autres fièvres,
Je n'ose approcher de tes lèvres

Il y a chez J. M. Bernard une nuance qui lui est personnelle et qu'il doit peut-être à sa vie retirée et champêtre :

Je suis un peu celui qui laisse
Courir les flots s'ils sont pressés.

Citons en terminant ces beaux vers pleins d'un sentiment calme et pur :

Que l'orgueil ni l'amour ne possèdent notre âme
Ils ne pourront jamais allumer une flamme
Comparable à ce feu puissamment soutenu
Dont nous vous réchauffez, Sagesse et toi Vertu.

Ce délicat poète dauphinois manquera à la France, que la victoire, pour laquelle il offrit sa vie, aura retrempée et rajeunie.

André Olivier.

JEAN DE TERLINE

Si nombreux et si éclatants que soient les exploits qui nous sont rapportés par la chronique quotidienne de la guerre, certains de ces hauts faits ont été si beaux qu'ils continuent et continueront toujours à se détacher parmi les autres. La mort sublime de l'aviateur de Terline est un de ces traits immortels où pourra toujours se mirer, dans sa parfaite pureté, l'héroïsme de notre race.

Le héros, que toute la France a admiré, était des nôtres. Les Macquart de Terline comptent parmi les familles qui sont l'honneur de l'Artois. Ils se glorifient légitimement de descendre en ligne directe de la famille de Jeanne d'Arc. Le maréchal des logis aviateur Jehan de Terline était membre de la section de la *Ligue d'Action française* de Saint-Omer.

Jean de Terline, né le 21 juillet 1892, appartenait au début de la guerre, à un régiment de cuirassiers. Devenu maréchal des logis, le désir ardent de *servir* à un poste d'honneur et de danger lui fit demander son passage dans l'aviation.

Le 20 mai 1916. il mérite sa première citation à l'ordre de l'aéronautique :
« Pilote adroit et brave, qui a déja livré plusieurs combats à courte distance. Le mai, a attaqué, à dix kilomètres à l'intérieur des lignes allemandes, un fokker qu'il a

obligé à atterrir précipitamment. Est revenu au terrain d'atterrissage avec son avion criblé de balles dont plusieurs dans les organes essentiels de l'appareil. »

Il n'a pas besoin de plus de six semaines pour trouver l'occasion d'un nouvel exploit et gagner la médaille militaire :

Le 2 juillet 1916, après avoir obligé un aviatik à abandonner la lutte, a attaqué un fokker et l'a abattu dans ses lignes.

Enfin, voici, à la fin de ce même mois de juillet, l'acte sublime qui couronne une progression constante dans l'héroïsme cet acte que le Commun qué officiel a fait connaître à la France émue et qu'une dernière citation a résumé en ces termes :

« Déjà cité a l'ordre de l'armee et décoré de la médaille militaire pour avoir abattu un fokker, le 2 juillet 1916, et un aviatik, le 6 juillet 1916 est mort en héros. le 27 juillet 1916, au cours d'uu combat aérien. Ayant épuisé ses cartouches à bout portant et voyant son adversaire sur le point de repasser les lignes, l'a abordé à une altitude de 3.000 mètres et l'a précipité au sol en l'entrainant dans sa propre chute. »

On se rappelle les détails, donnés par l'autorité militaire, de ce combat sans pareil. Le 27 juillet, vers quatre heures du matin, un albatros qui a réussi à passer nos lignes, vient survoler Châlons. On connait bien ce visiteur quotidien et dangereux que l'on a surnommé Arminius. Avant qu'il ait atteint la ville, un tir de barrage bien réglé l'a, cette fois, obligé à rebrousser chemin. Mais trois de nos avions se sont lancés à sa poursuite « bien décidés à en finir avec lui ».

L'Allemand est rapide et habile : il n'est, à vol d'oiseau, qu'à une quinzaine de kilo mètres de ses lignes et il peut les avoir atteintes en dix minutes. Les trois chasseur français forcent leur visesse : ils gagnent la distance de combat et bientôt les mitrail leuses crépitent.

« Les trois Français, l'un dans le dos, les autres sur les flancs, avançaient dans le sillage de l'ennemi, et bientôt ce ne fut qu'à quelques mètres que les adversaires se fusillaient. Comme un tourbillon, montant, descendant, voletant, virant, se cabrant brusquement, les quatre oiseaux humains faisaient un quadrille de la mort fantastique. Les bandes succèdent aux bandes. Fusillé à bout portant de haut en bas, de droite à gauche, non atteint sans doute par miracle dans ses œuvres vives. l'albatros résiste Rivé à sa mitrailleuse, tandis que son pilote force de vitesse, l'oberleutnant observateur tire sans répit sur le Français le plus proche. Et l'on se rapproche du front. Dans un un instant les tranchées seront atteintes, et déjà les quatre avions survolent les premiers boyaux. Voici Mouaucourt et la cote 180, et tout près la fameuse Main de Massiges, les tranchées allemandes. le terrain ennemi, le salut pour l'albatros. »

Les munitions s'épuisent. Ne voulant à aucun prix laisser échapper l'ennemi, les trois Français manœuvrent le gouvernail tout autour du Boche. « Les avions sont si près les uns des autres qu'ils semblent d'en bas soudés entre eux. » Mais alors, se trouvant ainsi bord à bord, ballottés dan leurs propres remous, deux des Français entrent en collision, chavirent, tombent en spirales pour atterrir enfin dans nos lignes, heureusement sans dommages.

« Restaient face à face, l'albatros chargé de deux passagers et le nieuport piloté par le maréchal des logis Macquart de Terline, vingt-quatre ans, ancien cuirassier, héros modeste, autant qu'habile et audacieux, deux fois cité pour de nombreux exploits et depuis quelques jours décoré de la médaille militaire pour avoir abattu un fokker. La veille, il avait devant ses camarades, et sans fanfaronnade, dit simplement : « Si ma mitrailleuse s'enraye, je rentre dans le Boche » Et parmi ces jeunes gens où l'héroisme est monnaie courante, cette folie n'avait pas paru vantardise.

« Le voilà donc à l'épreuve maintenant. Sous lui à vingt mètres à peine, l'albatros fuit à tire-d'ailes. Sa mitrailleuse est muette, il est trop tard pour songer à arrêter la fuite éperdue de l'adversaire Le Français voit le géant aux cheveux roux qui braque sur lui un revolver et qui menace de le fusiller à bout portant. Il voit ses deux camarades blessés, tourbillonner et tomber, il reste seul devant l'ennemi. Alors, sans hesiter, dans un élan de froide résolution et d'héroïque folie, Macquart de Terline, visant le gouvernail de l'albatros, pique subitement et, comme il l'avait promis « entre dans le Boche ».

« Le choc a lieu terrible; un craquement, et c'est la chute fatale. Accrochés l'un à l'autre, les deux oiseaux tombent maintenant. Puis les deux avions se séparent et vont s'écrouler sur le sol à cent mètres l'un de l'autre. Dans les débris, on retrouva le corps déchiqueté de l'aviateur allemand et de son vainqueur, le maréchal des logis Macquart de Terline. »

Tel fut ce combat, digne d'être placé parmi ceux que chantèrent les plus grands poètes de tous les temps : tel fut le sacrifice d'une magnifique jeunesse, accompli résolument pour la patrie, en plein ciel radieux, par cet arrière-petit-neveu de Jeanne d'Arc.

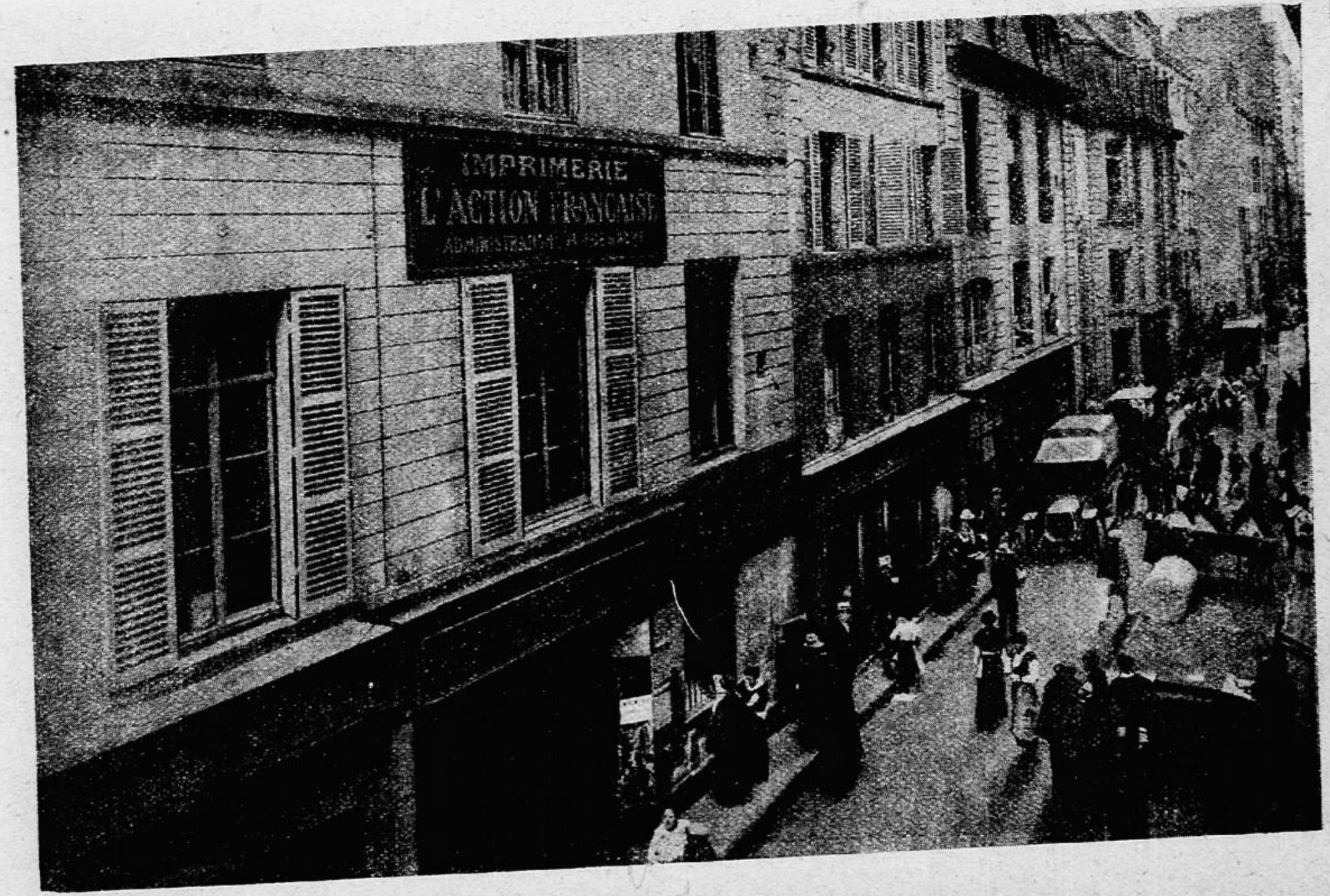

L'IMPRIMERIE DE L'ACTION FRANÇAISE

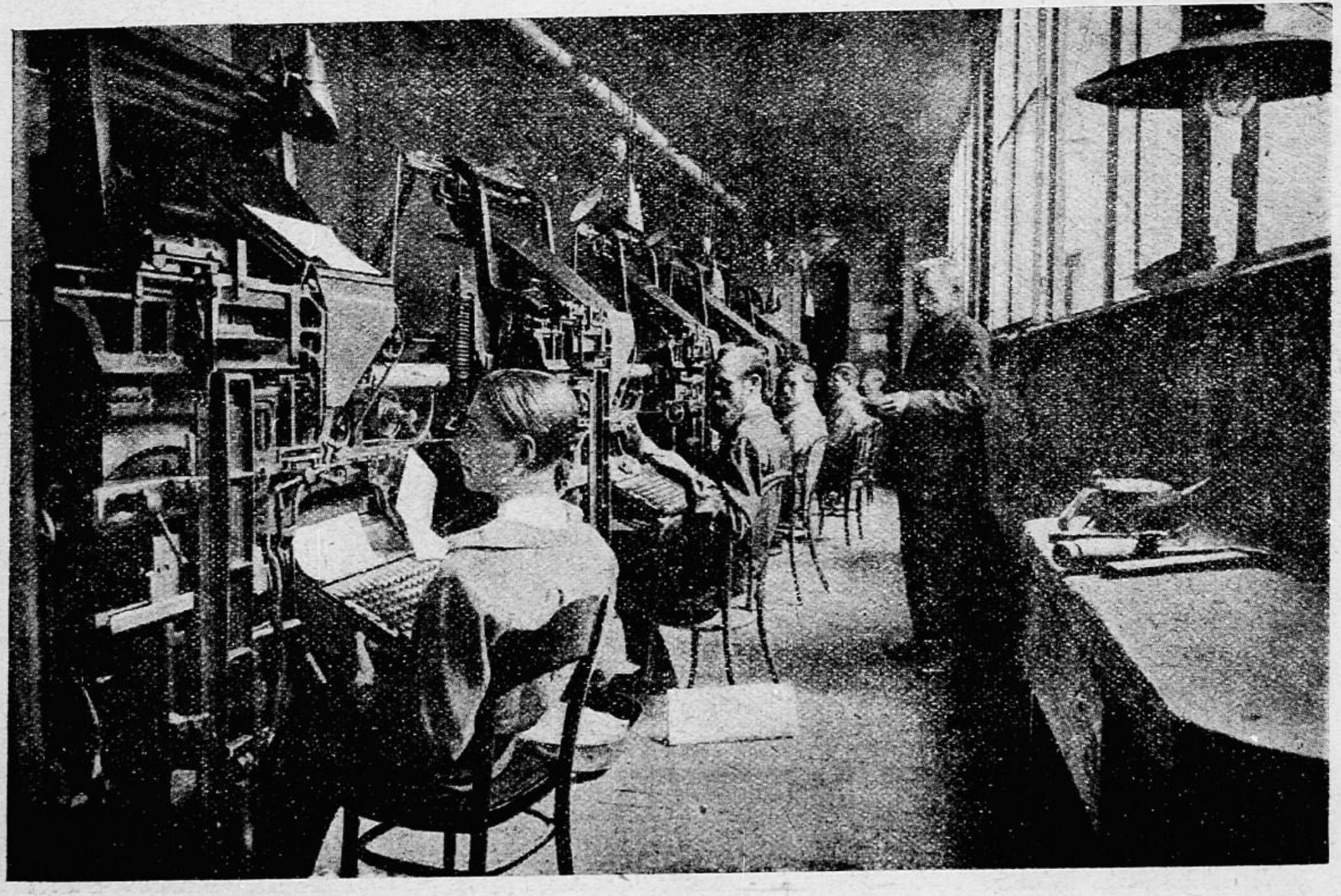

LA LINOTYPE

LES CORRESPONDANTS DE BLESSÉS

DE L'ACTION FRANÇAISE

Ce service a été organisé au début de la guerre afin que les combattants, appartenant à nos organisations, blessés et évacués dans une ville de l'intérieur, puissent retrouver des amis politiques qui les visitent ou les accueillent pendant la durée de leur traitement. De plus, nos correspondants pourront les mettre en relation avec les membres non mobilisés de nos groupements locaux. Autant qu'il leur sera possible, ils s'efforceront de leur procurer les facilités et les adoucissements que réclame leur état de santé. Enfin les correspondants de l'*Action française* sont un lien entre les blessés et leur famille. Les premiers ont ainsi la satisfaction de ne pas se sentir isolés et de retouver un réconfort moral et un appui auprès des membres de l'*Action Française*.

Aujourd'hui plus de cent cinquante villes possèdent leur correspondant, et nos blessés ou malades sont assurés de trouver auprès d'eux un bienveillant et amical accueil. Il leur suffira de justifier soit de leur qualité d'adhérent à une organisation d'*Action Française*, soit d'une référence ou d'un mot de recommandation de leur chef de groupe ou du secrétariat de Paris.

Voici la liste des amis obligeants qui ont bien voulu apporter leur concours à l'*Action Française*.

Abbeville. — M. René Dertin, 118, faubourg Rouvray. — M. Maurice Dieudonné, 245, chaussée d'Hocquet.

Agen. — M et Mme Debúc, 5, rue Cuvier.

Aix-en-Provence. — Dr Latil, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu.

Alais. — M. François, Auphan, avocat.

Albi. — M. Louis Cére, sacristain à la Madeleine, à Albi.

Alençon. — M. René de Beauregard, au château d'Ache.

Alger. — M. Milhe, 8, rue Ledru-Rollin.

Amélie-les-Bains. — Mme de Pons, Château-le-Vieux.

Amiens. — Mme Maurice Dupont, 6, rue Jeanne-d'Arc.

Angers. — Marquis de Cumont, Le Louroux-Bécomais (Maine-et-Loire).

Angoulême. — M. de Bercegol, 19, rue d'Austerlitz.

Annecy. — Le comte Paul de Guigné, château de La Cour, à Annecy-le-Vieux et Claude Crozier, Hôtel de France, rue Sommeiller, Annecy.

Arcachon. — M. l'abbé Boucherit, missionnaire apostolique, villa Béthanie cours Tartas.

Auray. — M. J. Martin d'Auray.

Autun. — M. André de Noiron, Hôtel de la Poste.

Avignon. — M. Bayle, place des Carmes.

Bagnères-de-Bigorre. — Mme Jeanne Baron, 24, rue des Pyrénées.

Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Vendeuvre. — Capitaine Barbarat, 47, rue de l'Ecole-Militaire, à Brienne-le-Château.

Bas-en-Basset (Haute-Loire). — M. Jean Theillère, place Principale.

Bayonne et *Biarritz.* — M. Augustin Lacombe, 4, rue de l'Evêché, à Bayonne, et villa Clémence, à Biarritz.

Beaugency (Loiret). — M. Marchais-Rabier.

Beauvais. — M. Cotillard, 15, rue Jeanne-Hachette.

Berck-Plage. — Mlle Wagon, 12, avenue de la Gare.

Bergerac. — Le marquis et la marquise de Foucault de Lardimalie, château de Bridoire, par Bouniagues.

Béthune. — M. Lambert Prou à la permanence d'*A. F.* 23, Grand'place.

Béziers. — M. Prosper Comte, 14, place du Cirque.

Blaye. — Mlle Marthe Orsini, 44, rue Saint-Romain.

Blois. — M. Coyreau des Loges, rue des Papegaults ; M. de Laduye, 20, quai Saint-Jean.

Bordeaux. — Permanence d'*Action Française*, 43, rue Porte-Dijeaux.

Boulogne-sur-Mer. — M. Th. Huret, 20, rue de la Gare.

Bourges. — M. Louis Potier, 6, rue des Hémerettes.
Brest. — M. Derrien, 52, rue de Siam.
Briare et *Gien* (*Loiret*). — M. Louis Martin, 2, rue Porte-Berry, à Sully-sur-Loire (Loiret).
Caen, *Luc*, *Saint-Aubin* et *Lion-sur-Mer*. — Mme Charles Roze, 130, place Villers.
Carcassonne. — Mlle de Barescut, 12, rue Grignon.
Castelsarrasin. — M. Jean Dubord, avocat.
Castres. — M. Louis Denat, publiciste, 15, rue de l'Hôtel-de-Ville.
Cavaillon. — Mme Charles Fraisse, 13, boulevard Carnot ; M. Augustin Bouscarb, cours Bournissac ; M. Sistre, cours Carnot.
Cette. — M. Marcel Bertrand, permanence d'*A. F.*, 18, rue Nationale, tous les jeudis et dimanches.
Châlons-sur-Marne. — M. Findeling, 13, rue des Lombards.
Châlon-sur-Saône. — M. Roger Joly, publiciste, 2, rue de l'Evêché.
Chambéry. — Pierre Vallet, *Le Réveil Savoyard*, 82, place Saint-Léger.
Charité-sur-Loire (*La*). — Mme J. de Parceval, hôpital de Mouron.
Châteaudun. — Mlle L. Coffin, rue du Guichet.
Château-Gontier. — M. R. Guillier, rue Dublineau, 22.
Cholet. — M. Paul Cesbron-Lavau, Le Chêne-Landry.
Clairvaux. — Mme de Lassus, Château des Forges, par Longchamp (Aube)
Clamecy. — Jean Neveu-Lemaire, Le Carillon.
Compiègne. — M. Emile Daelman, 16, rue d'Alger.
Cournonterral (*Hérault*). — M. Bourrier, Froment.
Cuers (*Var*). — M. François Gense.
Dax. — M. G. Laussucq, avoué, place de l'Hôtel-de-Ville.
Decize. — M. J. de Froment.
Digne. — M. Régis de Beaulieu, villa Paradis.
Dijon. — M. Henry Poupon, rue de la Liberté.
Draguignan. — M. Verrion, 13, rue Nationale.
Dunkerque. — M. Bouly de Lesdain, avocat ,18, rue Sainte-Barbe.
Dôle. — Comte de Grivel, 14, rue du Collège.
Enghien-les-Bains. — M. Léon Renault, 32, avenue de Ceinture.
Evreux. — M. Pierre Izarn, 38, rue Victor-Hugo.
Flers-de-l'Orne. — M. Pierre Féron, place Saint-Jean.
Fontainebleau. — M. Dupuis, 8, avenue du Chemin-de-Fer, Avon-Fontainebleau.
Fontenay-le-Comte. — M. Hervineau, à Fontenay-le-Comte.
Fougères. — M. Brière, *Journal de Fougères*, rue Nationale.
Gaillac. — M. Jean Jalabert.
Ganges (*Hérault*). — M. Jules Abric.
Grand-Combe (*La*) (*Gard*). — M. Louis Deschanel, rue de la Parreau.
Grenoble. — A. Sillan, 34, avenue Félix-Viallet.
Guérande. — M. le baron de Tersannes.
Laigle (*Orne*). — Mme Tubry, La Chapelle-Viel (Orne).
La Rochelle. — M. Louis de la Guérivière, 11, rue du Palais, 11.
La Roche-sur-Yon. — M. Michel Merlier, 2, rue Delille.
Laval. — M. Le Breton, rue de Bootz, 9. Permanence ouverte tous les jours, rue Joinville, 48 bis.
Le Havre. — M. G. Barthelmé, 15, rue du Général-Galliéni.
Le Mans. — M. Gaultier, 3, rue d'Issaac.
Le Puy. — M. Georges Boudon, avoué, 34, place du Breuil.
Le Vigan. — M. Jean Pilleboue, avocat.
Limoges. — M. Emmanuel Hervy, 33, boulevard Gambetta.
Lorient. — Permanence d'*A. F.*, M. Lunven, président de la section, 34, rue Gambetta.
Lourdes. — Mme de Gastebois, villa Marie-Albert.
Louviers. — M. le baron d'Esneval, château d'Acquigny (Eure).
Luçon. — M. Raymond Biré.
Lure (*Haute-Saône*). — M. Charles Groslambert.
Lyon. — M. Emile Salomon, 48, avenue de la République ; M. Louis Jasseron, 62, cours Gambetta.
Marseille. — M. Ch. Seguin, avocat, 5, cours Saint-Louis.

Mazamet (*Tarn*). — M. Paul Peyssou, 20, rue Chevalière.
Meaux. — M. C. Baty, 28, rue Cornillon.
Mende. — M. Ulysse Masmejean, avocat, rue Chaptal.
Montauban. — M. Gaston Tesseyre, 6, rue du Collège.
Montbrison. — Le baron de Vazelhes, rue du Palais de Justice, et château de Grézieux-le-Fromental.
Montluçon. — M. Laurent Louis, 68, rue Saint-Jean.
Montpellier. — M. Marcel Bertrand, 5, rue des Augustins.
Moulins. — M. Léon Vérillaud, 8, rue François-Péron.
Nancy. — Permanence de la section d'*A. F.*, 6, rue de l'Equitation (salle Deglin)
Nantes. — M. le commandant de Kertanguy, 1, place Monselet.
Narbonne. — Dr Aussilloux, 7, rue au Blé.
Nevers. — Mme Pillet, 4, rue Sabatier.
Nice. — M. le baron de Galland, 2, rue de Cronstadt.
Nîmes. — Louis Desmonteix, 4, rue Baduel.
Niort. — M. Victor Morisson.
Nœux-les-Mines. — M. Armand Dubois, 5, rue d'Arras.
Nogent-le-Perreux, Bry, Champigny. — M. Bonnardelle, 84, Grande-Rue, Nogent-sur-Marne.
Orléans. — M. Henri Madre, 6, rue d'Avignon,
Pamiers. — M. Lucien Tournier, 10, rue Malbec.
Paray-le-Monial. — M. de Saint-Maurice, à Vigny, par Paray-le-Monial.
Paris. — Marquise de Mac-Mahon, 2, rue Falbert ; comtesse de Fallois, 13, rue Cortambert ; Mme Jules Challamel, 108, rue du Bac ; Mme Dupuis, 129, boulevard Saint-Michel ; Mme Bourrus, 29, rue du Poteau ; Mme Noël Trouvé, 4, rue Jean-Bart.
Pau. — M. Henry Touzis, avocat, 14, rue Latapie.
Pauillac (*Médoc*). — M. A.-M. Planes, 8, quai de la Verrerie.
Perpignan et le *Roussillon*. — Mme Henri Bertran de Balanda, à La Tour-Bas-Elne.
Pignan (*Hérault*). — Mlle Thérèse Ramon.
Poitiers. — M. de Roux, avocat, 14, place de la Liberté.
Pont-Audemer. — Commandant Flandin, 41, rue Sadi- Carnot.
Preignac. — Bibliothèque d'*Action Française*, route Nationale. S'adresser à M. Jules Ducos, secrétaire de la section d'*A. F.*
Quimper. — Vicomte de la Villemarqué-Cornouaille.
Quimperlé. — Mme A. de Penguern, Korizel, Quimperlé.
Redon. — M. H. Rosot, rue de l'Union.
Rennes. — Permanence d'*A. F.*, 15, rue Hoche.
Riom. — M. Henri Fourgous, rue de l'Intendance-d'Auvergne.
Roanne. — M. Grognot, 48, rue du Lycée.
Rochefort-sur-Mer. — Commandant Lemoine, rue des Fleurs.
Rouen. — M. Dupont-Borel, 32, rue de la Grosse-Horloge.
Sables-d'Olonne. — Mme Perrocheau, villa « Les Algues « sur le remblai ; M. d'Hastrel de Rinedoux, 64 bis, rue du Palais.
Saint-Denis, Pierrefitte et *environs*. — Mme Bourin, 81, boulevard de la Station, Pierefitte.
Saint-Etienne. — M. Louis-André Colcombet, 13, place Marengo.
Saint-Gaudens. — M. Armand Souques, avocat.
Saint-Germain-en-Laye, Le Vésinet, Poissy. — Permanence d'*A. F.*, 5, rue de Mantes, à Saint-Germain-en-Laye.
Saint-Jean-de-Luz. — M. G. de Cadaran, quai de l'Infante.
Saint-Lô. — M. Auguste Durand, banquier, 28, place du Champ-de-Mars.
Saint-Maximin (*Var*). — M. François Jaume.
Saint-Nazaire. — M. Marcel Lucas, avoué honoraire, ancien avocat, 14, rue du Four-de-Marsain.
Saint-Omer. — M. Joseph Dusautoir, 46, rue de Courteville.
Samer (*Pas-de-Calais*). — Mlle d'Héricault, au château de Tingry.
Sens. — Permanence d'*A. F.*, 16, rue Rigault.
Sully-sur-Loire (*Loiret*). — M. Louis Martin, rue Port-Berry.
Tarbes. — M. Jean Lapèze, avocat, 43, rue Larrey.
Toulouse. — M. Paul Nahon, 6, rue de Rémusat.

Tonnay (*Charente*). — M. Robert Bossuet, aux Capucins.
Tours. — Baron Henry Auvray, 21, rue de l'Archevêché.
Tulle. — M. Cibiat, 2, quai de Vallon.
Uzès. — M. Joseph Chauvet, 52, boulevard Gambetta.
Valence. — M. Paul Jayer, 124, rue Montplaisir-Sud.
Vannes. — Comtesse de P. de Saint-Vulfran, 39, rue Richemont.
Versailles. — M. du Lac, 3, impasse Jouvencel.
Vesoul. — M. Hubert Bailly, *Réveil de la Haute-Saône*, 40, rue du Breuil.
Vitré. — S'adresser à la permanence d'*A. F.*, rue Châteaubriand.
Vitry-le-François. — Mme J. Le Maire, 11 bis, avenue du Colonel-Moll.
Yseure (*Allier*). — Mme de la Chauvinière, Le Parc-Beaumanoir.

MAXIME REAL DEL SARTE

Amputé de la guerre, Président de la Fédération nationale des Camelots du Roi.

LA CORRECTION DU JOURNAL

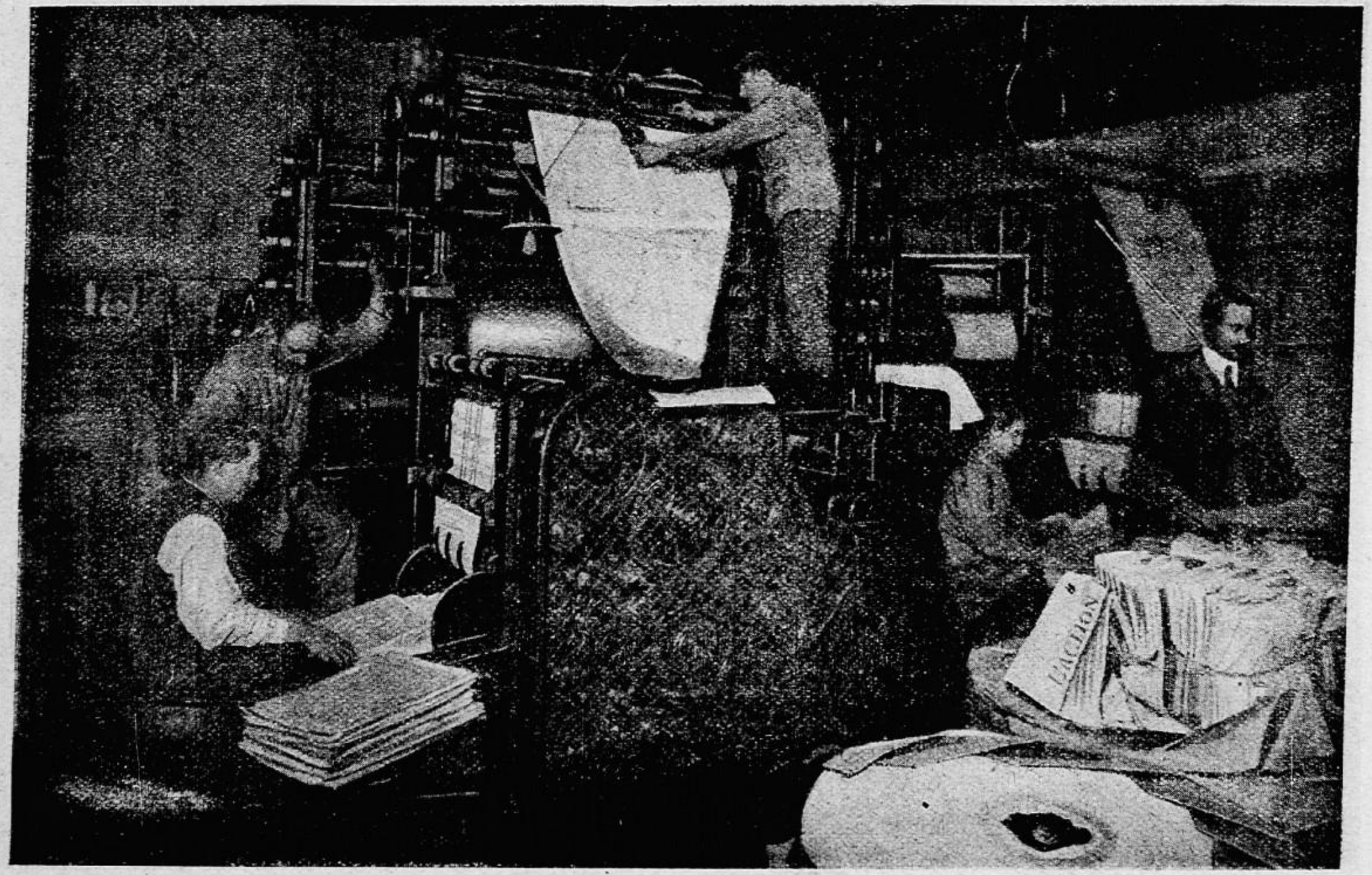

LE TIRAGE : UNE DES ROTATIVES.

LE MOULIN

Au Médecin aide-major Gentilhe,
du G. R. D. 68.

Sur le ciel rose qui s'azure
D'un bel azur déconcertant,
Le vieux moulin bat la mesure,
Aux fanfares du vent d'antan.

Mais dans la nuit qu'est-ce qu'il guette,
Ce veilleur jamais somnolent?
Veut il jouer à la raquette
Avec la lune pour volant?

Où dans le filet de ses toiles
Qu'il relance inlassablement,
Ferait-il la pêche aux étoiles
Qui frissonnent au firmament?

Contre lui le hibou chuchote
De nombreux griefs dans la nuit.
Le picaresque Don Quichotte
Ne chargerait pas contre lui.

Il ne lui chercherait point noise,
Mais saluerait de son plumail,
Sous sa bourgignotte d'ardoise,
Ce bon chevalier du travail.

S'il tourne encore sa mâture,
Il n'a pourtant plus son meunier,
Dans les prisons de la kulture
Ce brave gémit prisonnier.

Et sa tristesse est infinie
A voir tourner sous le ciel gris
Les moulins de Poméranie,
Pareils à des chauves-souris.

Dans la brise qui le fouette,
Il pleure son joli moulin,
Ouvrant des ailes d'alouette
Sur un bleu ciel de fleur de lin.

Le moulin connaît les angoisses,
Voici bien déjà trois étés,
Comme les flèches des paroisses,
Des bois et des champs désertés.

Il se raidit sur la colline.
Ferme et comme un espoir vivant;
La plaine serait orpheline
S'il cessait de virer au vent.

Car malgré les joutes funestes,
Mêlant les pauvres bataillons,
Il faut toujours les mêmes gestes
De ses bras vêtus de haillons.

Il travaille, il faut qu'on travaille
A l'arrière au lieu de pleurer...
C'est la nécessaire bataille,
Braves gens, que de labourer.

Il faut garder à notre terre,
Le trésor sans égal des blés,
Il faut que du grain nécessaire,
Tous nos vieux greniers soient comblés.

Labourez. Le canon laboure
La rouge terre des lauriers.
Fauchez comme dans leur bravoure
Moissonnent là-bas nos guerriers.

Ils préparent le pain de gloire,
Que vos épis montent épais.
Aux ouvriers de la victoire
Assurez le pain de la paix.

A. Pont.

LE PLIAGE DU JOURNAL

LE FIL SPÉCIAL

CHRONIQUE AGRICOLE

LE RELÈVEMENT APRÈS LA GUERRE

Parmi les nombreux problèmes de l'après-guerre, dont il importe de se préoccuper d'avance, un des plus importants est celui de la reconstitution de notre vie agricole, et cela particulièrement pour les parties du territoire national qui, depuis plus de trois ans, sont soumises à toutes les dévastations de la guerre. Dans toute la zone d'opération des armées, les tranchées, les boyaux, les abris, les mines, et par-dessus tout les formidables bombardements de l'artillerie, ont profondément bouleversé le sol. Interrogez le premier poilu venu, il vous dira au milieu de quel désert chaotique se poursuit la lutte contre l'envahisseur. Ajoutez à cela les dévastations méthodiques que l'ennemi opère dans ses reculs. Ajoutez encore que les milliers et milliers d'éclatements d'obus n'ont pas eu pour seul effet un bouleversement du sol : les gaz des explosions, en saturant les terres, les ont empoisonnées et stérilisées.

En face de ces résultats de la guerre, le problème de la reconstitution agricole dans les parties dévastées du territoire doit donc être envisagée sous différents aspects.

Une des premières tâches qui s'imposera, et des plus délicates, sera le repérage des anciennes propriétés, la restitution de leur bien aux propriétaires du sol. Dans beaucoup d'endroits, en effet, il n'y aura plus trace de limites ni de bornage des champs. Il faudra donc procéder à des opérations de recadrastrement. Il semble que cette tâche, pour être menée à bien en toute équité et justice, devra être confiée aux municipalités aidées des comités locaux.

Ce travail de reconstitution de la propriété individuelle pourra souvent donner lieu à l'opération connue sous le nom de « remembrement » des terres. Mais, ainsi que le fait remarquer fort justement M. Brault, dans un rapport à la Société des Agriculteurs de France, il faut bannir, en cette matière, toute mesure d'obligation impérieuse. Il serait dangereux, au point de vue social, au point de vue de l'ordre public, que l'Etat impose la modification des domaines sans l'accord des intéressés. Le rôle de l'Etat doit se borner à conseiller, encourager et faciliter le remembrement dû à l'initiative des propriétaires et cultivateurs.

Avec ou sans remembrement, la remise en état de culture des terrains bouleversés devra être précédée d'opérations de renivellement. Ces travaux ressortent de l'art du Génie rural. Ils réclament un outillage spécial pour être menés vite et bien. Ils pourront être entrepris par des associations locales d'agriculteurs, auxquelles l'Etat devra prêter une aide efficace en mettant à leur disposition ses ingénieurs, pour la direction des travaux et l'outillage nécessaire pour leur exécution.

Ce n'est pas seulement pour la zône des batailles que se pose le problème du relèvement agricole après la guerre. On peut dire que c'est pour la France entière. Dans une très intéressante étude, qui a paru dans le numéro du *Correspondant* du 10 avril 1917, et qui a pour titre : *La motoculture appliquée à la petite et à la moyenne propriété*, M. René Jarry évalue à plus de 2.500.000 hectares la superficie des terres incultes, et cette évaluation doit être, croyons-nous, au-dessous de la vérité. Il est de toute nécessité, pour l'avenir de la France, que son agriculture récupère et mette en valeur cette portion inutilisée de son patrimoine. C'est en vue de cette récupération et de cette mise en valeur au moyen de la motoculture, que M. Jarry propose tout un système de groupement des cultivateurs pour l'emploi des appareils mécaniques. Cette question des machines agricoles est d'ailleurs devenue, « par une conséquence fatale de la guerre », disait M. Méline dans un récent discours, « une question de premier plan ».

Mais il ne suffit pas de conseiller aux agriculteurs l'emploi de la machinerie agricole pour l'intensification de la culture et l'augmentation des rendements : il faut, en plus, que les spécialistes de ces questions leur fournissent toutes les indications nécessaires pour l'emploi utile de cette machinerie. C'est ce qu'a fait le comte Alfred de Poncins, directeur du Syndicat de culture mécanique de l'Union du Sud-Est' en ce qui concerne les tracteurs agricoles. Dans son opuscule « Quelque notes pratiques pour la recherche des types de tracteurs agricoles convenant le mieux à la culture française », on trouvera les indications les plus précises pour l'emploi de ces appareils, dont l'usage se répand de plus en plus.

L. DE JAHAN.

THE BUTTEROSI SYNDICATE

TÉLÉPH^E : PASSY 57-29, GUT'44-20, PASSY 58-85.

BUREAUX ET MAGASINS : 147-148 AVENUE MALAKOFF_ PARIS

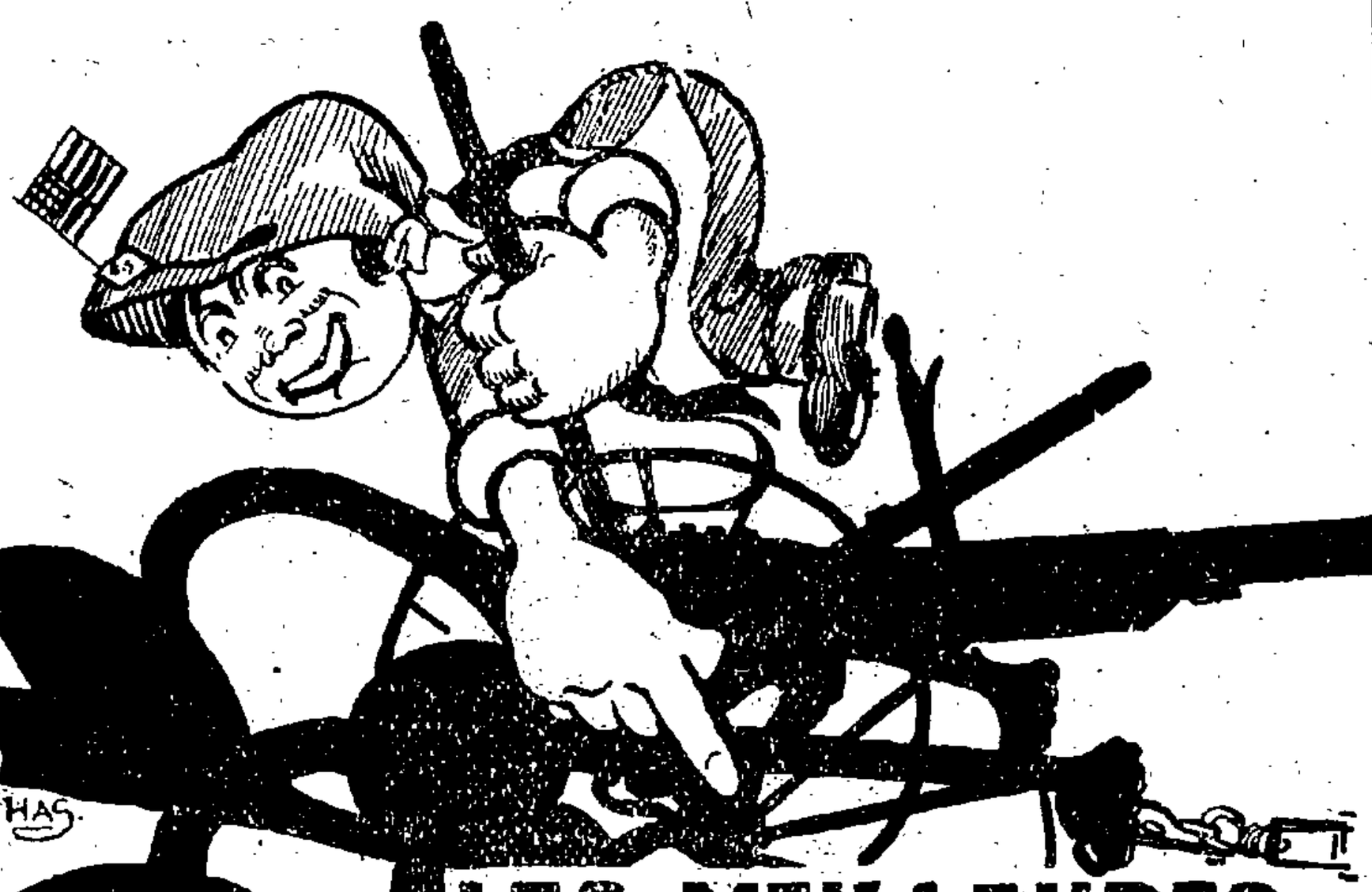

LES MEILLEURES
MACHINES AGRICOLES
AMERICAINES
DE TOUTE NATURE ET
POUR TOUS TRAVAUX.

LA LIBRAIRIE AGRICOLE

de la

Maison Rustique

26, rue Jacob, PARIS

PUBLIE

Tous les Livres d'Agriculture, d'Elevage, d'Apiculture, d'Horticulture, etc., etc.

DONT VOUS AVEZ BESOIN

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DU CULTIVATEUR. 11 volumes, à..... **2** »

BIBLIOTHÈQUE DU CULTIVATEUR. 44 volumes, à. **1 50**

BIBLIOTHÈQUE AGRICOLE. 50 volumes, à..... **4** »

BIBLIOTHÈQUE DU JARDINIER 15 volumes, à... **1 50**

BIBLIOTHÈQUE HORTICOLE. Nombreux volumes a prix divers.

LE BON JARDINIER. Encyclopédie horticole. (150e édition entièrement remaniée). Plus de 1 000 pages, 6 planches en couleurs, nombreuses gravures. Broché, **11** fr., Relié, **15** fr.

LA MAISON RUSTIQUE DES DAMES. (18e Edition.) Tenue du ménage, Cuisine, Médecine domestique, Jardin, Basse-cour, Travaux de la fermière. 2 volumes, **8** fr. **50** brochés, **13** fr. reliés

Demandez à la Librairie Agricole le Catalogue général, qui vous sera adressé gratis et franco.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE. (81e année.) Rédacteur en chef Henry SAGNIER, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agriculture, paraît tous les samedis en Grand in-8° de 44 pages avec 12 planches en couleurs et de nombreuses illustrations. Le premier et le plus complet des journaux agricoles.
Abonnement : 1 An, **20** fr. ; 6 mois, **10** fr. **50** ; 3 Mois, **5** fr. **50.**

REVUE HORTICOLE. (90e année.) Rédacteur en chef, Dr Bois, assistant au Muséum. Paraît le 1er et le 16 de chaque mois en Grand in-8° de 36 pages avec 24 magnifiques planches en couleurs et de nombreuses gravures.
Abonnement : 1 An, **20** fr. ; 6 Mois, **10** fr. **50** ; 3 Mois, **5** fr. **50.**

GAZETTE DU VILLAGE (54e année), politique et agricole. Paraît tous les Dimanches.
Abonnement : 1 An, **6** fr. ; 6 Mois, **3** fr. **50** ; 3 Mois, **2** fr.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Règles du Bureau international (international board)

ARTICLE PREMIER. — Le jeu doit être joué par onze équipiers dans chaque camp.

Les dimensions du terrain du jeu seront : longueur maximum 119 mètres (130 yards) ; miniumm 91 mètres (100 yards) ; largeur maximum 91 mètres (100 yards) ; minimum 45 m. 50 (50 yards).

Le terrain de jeu sera délimité par des lignes dites lignes de limites. Celles des extrémités sont les lignes de but ; celles de côté, les lignes de touche. Les lignes de touche forment, avec les lignes de but, des angles droits. Un drapeau, dont le piquet aura au moins 1 m. 52 1/2 (cinq pieds) de hauteur, sera placé à chaque coin du champ de jeu. Une ligne parallèle aux lignes de but sera tracée, divisant le champ de jeu en deux parties égales. Le centre du terrain sera visiblement marqué ; un cercle de 9 m. 150 (10 yards) de rayon sera tracé autour de ce centre.

Les buts seront composés de deux montants placés sur les lignes de but à égale distance du drapeau de coin et espacés de 7 m. 320 (8 yards). Ils seront reliés à leur sommet par une barre transversale placée à 2 m. 440 (8 pieds) au-dessus du sol. L'épaisseur des montants et de la barre ne pourra dépasser 0 m. 125 (cinq pouces).

Deux lignes seront tracées à 5 m. 490 (6 yards) de chaque montant du but. Elles auront 5 m. 490 (6 yards) de longueur et seront perpendiculaires aux lignes de but. Les extrémités de ces lignes seront réunies par une ligne parallèle à la ligne de but. L'espace ainsi délimité sera démommé surface de but. De même, d'autres lignes, analogues aux précédentes, seront tracées, ayant 16 m. 470 (18 yards) de longueur. L'espace ainsi délimité sera dénommé surface de réparation.

Un point sera visiblement marqué en face et à 10 m. 980 (12 yards) de distance du milieu de chaque but ; ce point est appelé point de réparation.

Le ballon sera sphérique, d'une circonférence d'au moins 0 m. 675 (27 pouces) et de 0 m. 700 (28 pouces) au plus. Il pèsera, au commencement de la partie, de 368 gr. 875 à 425 gr. 525 (de 12 à 15 onces).

L'extérieur du ballon doit être en cuir et aucun produit pouvant constituer un danger pour les joueurs ne pourra être utilisé pour la confection du ballon.

Dans les marches internationaux, les dimensions du jeu seront : maximum 110 mètres (120 yards) sur 73 m. 20 (80 yards), minimum 100 mètres (110 yards) sur 63 m. 35 (70 yards).

ART. 2. — La partie durera 90 minutes, à moins d'accord contraire.

Le camp favorisé par le sort pourra choisir soit le coup de pied d'envoi, soit le côté.

Le jeu commencera par un coup de pied placé, donné au centre du jeu vers la ligne de goal opposée. Les joueurs du camp attaqué ne pourront s'approcher à moins de 9 m. 150 (10 yards) du ballon avant que le coup de pied soit donné ; aucun joueur ne pourra dépasser la ligne médiane du jeu dans la direction du but adverse, avant que le coup de pied d'envoi soit donné.

ART. 3. — Il ne sera changé de côté qu'après la première moitié de la partie. L'arrêt, après la première moitié de la partie, ne dépassera pas cinq minutes, à moins que l'arbitre le permette. Lorsqu'un but aura été obtenu, le camp venant de le perdre aura droit à un coup de pied placé au centre du jeu, comme il est dit à l'article 2.

Après le repos, le camp qui n'aura pas donné le coup de pied d'envoi aura droit à un coup de pied placé donné au centre du jeu, toujours comme l'indique l'article 2.

ART. 4. — Sauf les exceptions visées par le règlement, un but sera obtenu lorsque le ballon aura passé entre les montants et sous la barre transversale du but sans avoir été jeté, frappé de la main ou porté par un joueur du camp attaquant.

Si la barre est déplacée pendant la partie pour une cause quelconque, l'arbitre aura le droit d'acorder un but si, d'après lui, le ballon aurait passé en dessous de la barre restée dans sa position normale.

Le ballon reste en jeu s'il touche l'arbitre ou les juges de touche se trouvant à l'intérieur du champ de jeu.

Le ballon touchant un poteau de but, la barre transversale ou les piquets de coin et rebondissant dans le jeu reste en jeu.

Le ballon dépassant les lignes du but ou les lignes de touche, soit à terre, soit en l'air, sera hors jeu.

ART. 5. — Lorsque le ballon sortira du jeu en dépassant une ligne de touche, un joueur du camp opposé à celui qui l'aura touché en dernier lieu le rejettera en jeu au point où il aura traversé la ligne de touche. Le joueur rejetant le ballon doit se placer sur la ligne de touche, le visage tourné vers le jeu ; il rejettera le ballon au-dessus de la tête et des deux mains dans une direction quelconque : le ballon sera en jeu lorsqu'il aura été rejeté dans le jeu. Un but ne pourra être fait en jetant le ballon, et le joueur qui le jettera ne pourra reprendre part au jeu qu'après que le ballon aura touché un autre joueur.

Le règlement est observé si une partie quelconque de chacun des deux pieds du joueur touche la ligne au moment où le ballon est jeté.

ART. 6. — Lorsqu'un joueur joue le ballon ou fait une entrée en touche, tout joueur du même camp qui, au moment où le ballon est touché ou jeté, est plus rapproché de la ligne de goal adverse que celui qui a touché le ballon en dernier lieu, est hors jeu. Il ne peut ni toucher lui-même le ballon, ni gêner d'aucune manière un joueur, ni influencer le jeu jusqu'à ce que le ballon ait touché un autre joueur, à moins qu'il y ait à ce moment au minimum trois joueurs du camp adverse plus proches que lui de leur propre ligne de but.

Aucun joueur n'est hors jeu dans le cas d'un coup de pied de coin ou d'un coup de pied de but (voir art. 7), lorsque le ballon a touché en dernier lieu un adversaire ou s'il se trouve dans sa propre moitié du terrain de jeu au moment où le ballon a été joué ou jeté en jeu par l'un de ses partenaires.

ART. 7. — Lorsque le ballon aura dépassé la ligne de but après avoir touché en dernier lieu un joueur du camp adverse, il sera relancé du pied par un joueur quelconque du camp dont la ligne de but aura été dépassée, après avoir été placé dans le jeu, dans la moitié de la surface de but la plus proche du point où le ballon est sorti du jeu.

Lorsque le ballon aura touché en dernier lieu un joueur du camp dont la ligne de but aura été dépassée, un joueur du camp adverse placera le ballon dans le jeu, dans un rayon de 0 m. 915 (1 yard) du piquet du drapeau de coin le plus rapproché, et le lancera du pied (coup de pied de coin).

Dans aucun des deux cas, un adversaire ne pourra s'approcher du ballon à moins de 9 m. 150 (10 yards) avant que le ballon ait été joué.

ART. 8. — Le gardien de but peut se servir de ses mains dans sa propre surface de réparation, mais ne peut porter le ballon,

Il ne peut être chargé que s'il tient le ballon en mains, ou s'il gêne intentionnellement un advresaire, ou s'il sort de la surface de but.

Le gardien de but peut être changé pendant la partie, mais l'arbitre doit en être d'abord averti.

ART. 9. — Il est défendu de passer un croche-pied, de donner un coup de pied à un adversaire, de le frapper ou de sauter sur lui (voir art. 13).

Sous aucun prétexte aucun joueur, à l'exception du gardien de but dans la surface de réparation ne peut intentionnellement toucher le ballon des main ou des bras

Aucun joueur ne peut se servir de ses mains pour tenir ou pousser un adversaire. La charge est permise, mais elle ne doit être ni violente, ni dangereuse.

Un joueur ne peut être chargé par derrière, à moins qu'il barre intentionnellement un adversaire.

ART. 10. — Lorsqu'un coup de pied franc a été accordé, les adversaires de celui qui donne le coup de pied ne doivent pas approcher à moins de 10 yards (9 m. 150) du ballon jusqu'à ce que le coup soit donné, à moins qu'ils se tiennent sur leur propre ligne de but.

Le ballon devra faire un tour sur lui-même, c'est-à-dire parcourir la distance de sa circonférence, pour être considéré comme joué.

Le joueur qui donne le coup de pied ne peut rejouer le ballon avant que celui-ci

ait été joué par un autre équipier quelconque. Le coup de pied de départ, sauf ce que prévoit l'article 2, le coup de pied de coin et le coup de pied de but sont des coups de pied francs en ce qui concerne la signification du présent article.

ART. 11. — Un goal peut être fait d'un coup de pied franc accordé pour infraction à l'article 9, mais non d'aucun autre coup de pied franc.

ART. 12. — Il est défendu de porter des clous sous les souliers, à moins qu'ils soient enfoncés à ras du cuir, ou bien des plaques ou pièces en métal ou en gutta-percha dépassant les semelles ou les talons des bottines ou les jambières.

Si des barres ou des boutons sont appliqués aux talons ou aux semelles des bottines, ils ne pourront dépasser 0 m. 0125 (1 /2 pouce) d'épaisseur et toutes les attaches qui les fixent seront enfoncées à ras du cuir.

Les barres seront transversales et plates, elles auront au minimum 0 m. 0125 (1 /2 pouce) de largeur et traverseront la largeur de la semelle de bout en bout.

Les boutons devront être ronds et aplatis ; ils auront au minimum 0 m. 0125 (1 /2 pouce) de diamètre et ne seront ni coniques ni pointus. Tout joueur contrevenant à cette règle sera immédiatement exclu de la partie et ne pourra plus y prendre part. L'arbitre devra, si on le lui demande, examiner les souliers des joueurs avant le commencement d'un match.

ART. 13. — Il sera désigné un arbitre qui aura à veiller à l'application des règles du jeu et à décider de tous les cas donnant lieu à discussion ; ses décisions pour les questions de fait se passant dans le courant de la partie seront sans appel *pour autant que cela concerne le résultat du jeu.* Il prendra note de ce qui se passe et remplira les fonctions de chronométreur.

Dans le cas où l'un des joueurs se conduirait de façon inconvenante, le ou les coupables seront avertis une première fois. En cas de récidive et même, en cas de violence, sans avertissement préalable, l'arbitre devra lui ordonner de quitter le champ du jeu.

Le nom du ou des joueurs en cause sera transmis au comité compétent, qui jugera son cas.

L'arbitre devra tenir compte du temps perdu soit accidentellement ou pour tout autre motif. *Un joueur étant blessé pendant le match, doit être de suite porté hors de la ligne de but ou de touche la plus rapprochée, et le jeu repris.* L'arbitre devra suspendre le match ou le terminer lorsque, par suite de l'obscurité, de l'intervention des spectateurs ou pour tout autre motif, il le jugera nécessaire.

Dans tous les cas où une partie aura été ainsi terminée, il fera un rapport, au sujet des raisons qui l'ont fait agir, au comité compétent qui statuera suivant le cas.

L'arbitre devra accorder un coup de pied libre chaque fois qu'il jugera la conduite d'un joueur dangereuse, ou pouvant le devenir, mais sans l'être suffisamment pour justifier son expulsion. Les pouvoirs de l'arbitre peuvent être exercés pour toute infraction commise pendant la suspension temporaire du jeu ou lorsque le ballon est hors jeu.

ART. 14. — Deux juges de touche seront choisis qui auront à décider, sous réserve de l'approbation de l'arbitre, si le ballon a franchi les limites et quel est le camp ayant droit à un coup de pied de coin, à un coup de pied de but ou à une rentrée en touche. Les juges de touche aideront l'arbitre dans l'application des règlements du jeu. En cas d'ingérence non justifiée des juges de touche, comme aussi au cas où la conduite du juge de touche laisserait à désirer, l'arbitre aura le droit de lui ordonner de quitter le jeu et de le remplacer. Un rapport à ce sujet devra être adressé au comité compétent qui appliquera les mesures qu'il jugera nécessaires.

ART. 15. — Lorsqu'un point quelconque sera en discussion, le ballon sera considéré en jeu jusqu'à ce qu'une décision ait été prise.

ART. 16. — En cas d'arrêt temporaire de la partie, si le ballon n'a dépassé ni les limites latérales, ni les lignes de but, la partie sera reprise comme suit : à l'endroit où le ballon se trouvait au moment de l'arrêt, l'arbitre le *laissera tomber* à terre et il sera en jeu après avoir touché le sol. Si le ballon sort des limites avant d'avoir été touché par un joueur, l'arbitre le *laissera à nouveau tomber à terre.* Aucun joueur ne peut toucher le ballon avant qu'il ait touché le sol.

ART. 17. — Pour toute infraction aux articles 5, 6, 8, 10 et 16, ou pour l'expulsion d'un joueur par application de l'article 13, le camp opposé à celui auquel appartient de joueur coupable de l'infraction aura droit à un coup de pied franc, à donner à l'endroit où l'infraction a été commise.

Pour toute infraction intentionnelle à l'article 9 commise par un joueur du camp attaqué dans l'enceinte de réparation de son camp, l'arbitre devra accorder au camp opposé un coup de pied de réparation qui sera donné dans les conditions suivantes :

Le ballon sera posé sur le point de réparation et tous les joueurs, à l'exception de celui qui applique le coup de pied et du gardien du but du camp opposé, se tiendront à l'extérieur de l'enceinte de réparation. Le gardien de but défendant ne doit pas dépasser sa ligne de but.

Le ballon doit être lancé en avant. Il sera en jeu aussitôt que le coup de pied aura été appliqué et un but peut être marqué d'un coup de pied de réparation mais le joueur qui aura donné le coup de pied ne pourra toucher le ballon à nouveau avant que celui-ci ait touché un autre joueur. S'il en est besoin, la partie pourra être prolongée de manière à laisser donner le coup de réparation.

Un coup de pied libre sera accordé au camp opposé si le ballon n'est pas lancé en avant ou est touché de nouveau par le joueur appliquant le coup de pied avant d'avoir touché un autre joueur. L'arbitre a le droit de ne pas appliquer les prescriptions du présent article dans le cas où, en l'appliquant, il croirait favoriser le camp qui a commis l'infraction.

Si, lorsqu'un coup de pied de réparation est donné, le ballon passe entre les doteaux sous la barre, le but ne pourra être annulé par suite d'infraction au présent article commise par le camp défendant (1).

(1) Le coup de pied de réparation ne peut être accordé que pour les huit fautes suivantes commises avec préméditation par un joueur du camp défendant dans sa propre surface de réparation :

1. — Passer un croche-pied ;
2. — Frapper du pied un adversaire ;
3. — Sauter sur un adversaire ;
4. — Tenir le ballon de la main ;
5. — Tenir un adversaire ;
6. — Pousser un adversaire ;
7. — Charger un adversaire violemment ou dangereusement ;
8. — Charger un adversaire par derrière.

Les infractions aux numeros 1, 3, 4, 5, 6 et 8 peuvent être considérées comme non préméditées et dans ce cas aucune pénalité ne doit être appliquée.

LE FOOTBALL-RUGBY

Le terrain de Rugby doit avoir la forme d'un rectangle. Les dimensions extérieures ne doivent jamais dépasser au maximum, 144 mètres de longueur d'une ligne de ballon mort à l'autre, sur 70 mètres de largeur, d'une ligne de touche à l'autre. En cas d'impossibilité matérielle d'avoir un terrain de cette dimension, s'en rapprocher autant que possible en gardant les mêmes proportions.

Le champ de jeu doit toujours mesurer 100 mètres (longueur d'un but à l'autre) et 70 mètres de largeur d'une ligne de touche à l'autre. Les lignes de touches, de ballon mort, le but des 22 et des 50 mètres doivent être marqués à la chaux.

Sur chaque ligne de but et à égale distance des lignes de touches, sont élevés deux poteaux. le plus haut possible, plantés à 5 m. 50 l'un de l'autre et reliés à trois mètres du sol, par une barre transversale. C'est ce que l'on appelle en terme echnique les buts.

A 22 mètres derrière la ligne de but, sera tracée dans le même sens, une autre ligne. A partir de cette ligne le ballon est mort, même s'il ne fait que toucher cette ligne.

Le ballon doit être ovale, et se rapprocher des dimensions suivantes :

Longueur 27 à 28 centimètres : grand périmètre, 75 à 77 centimètres : petit périmètre 63 à 65 centimètres, poids 360 à 400 grammes.

LES RÈGLEMENTS

Le Rugby se joue entre deux équipes de quinze hommes, chaque équipe est divisée en quatre lignes qui sont les suivantes : les avants, les demis, les trois-quarts et l'arrière.

La ligne d'avant comprend huit hommes ; la ligne de demis, deux hommes, un à la mêlée, un à l'ouverture ; la ligne de trois quarts, quatre homme ; et l'arrière, un seul homme.

La durée d'une partie est de 80 minutes, se divisant en deux mi-temps de 40 minutes, avec un repos de 5 minutes. En France, pour certains matches de championnats, au cas où aucun résultat n'est obtenu on accorde des prolongations qui sont de 20 minutes (on change de camp au bout de 10 minutes).

Avant la partie, les deux capitaines tirent au sort le choix du terrain. Le coup d'envoi revient au capitaine qui perd.

La victoire revient à l'équipe qui a marqué le plus grand nombre de points.

Décompte des points

Un essai vaut 3 points, le gain d'un but après un essai, 2 points. un but sur coup franc ou après un arrêt de volée, vaut 3 points, un « drop-goal « ou but sur coup tombé, réussi au cours d'une partie, vaut 4 points. Si toutefois le but sur coup tombé est réussi sur un coup franc, il ne compte que 3 points.

Un essai est marqué quand un joueur va poser le ballon sur la ligne de but adverse, ou derrière cette ligne. Il n'est pas obligé de le porter. Si le ballon entre dans les buts à la suite d'un coup de pied et qu'un joueur du camp attaquant touche le ballon il y a essai. Si dans le dernier cas, il est touché à temps par un joueur du camp attaqué, le jeu revient aux 22 mètres par un coup de pied de renvoi.

Quand une équipe a marqué un essai, un joueur prend le ballon au point où l'essai a été marqué. D'ordinaire, l'arbitre marque lui-même ce point afin d'éviter toute discussion. Donc, ce joueur prend la balle et l'apporte dans le terrain de jeu, à la distance qu'il juge utile pour lui et la plus commode pour la transformation, puis il dispose le ballon pour un coup de pied placé.

Pour que le but soit réussi, il faut envoyer le ballon directément du terrain de jeu, par dessus la barre transbersale, ou pour employer une expression courante, faire passer la balle entre les deux poteaux de l'adversaire. Si en passant, leballon touche soit la barre transversale ou un des poteaux, le coup est bon pourvu qu'après avoir quitté terre, il ne touche au préalable ni le sol ni un joueur.

Un but ne peut en aucun cas être gagné par un coup de pied de volée, un coup d'envoi ou un coup de pied de renvoi.

Si le coup de pied de l'homme qui essaye de transformer est manqué, le ballon est mort et remis en jeu par un coup de renvoi (coup de pied tombé) de la ligne des 22 mètres.

Lorsqu'un essai a été marqué, les joueurs du camp contre lequel l'essai a été fait, doivent se mettre derrière leur ligne de but. La transformation est assez délicate et comporte un réglement assez compliqué :

Après un essai, le ballon peut être passé de mains en mains jusqu'à celui qui le placera pour le coup de pied, mais à la condition expresse qu'il ne touchera pas terre dans le champ de jeu.

Le joueur qui donne le coup de pied et celui qui le place devront être deux personnes distinctes. Le joueur qui donne le coup de pied ne peut donc, dans aucun cas, toucher le ballon une fois qu'il est sur le sol.

Les joueurs contre lesquels l'essai a été marqué, peuvent charger l'homme qui donne le coup de pied de transformation, dès que le ballon a été placé à terre.

Cependant, si un des leurs met seulement le pied sur sa ligne de but (ou de la marque, si le but est tenté sur un coup franc) avant que le ballon ait été posé à terre par les adversaires, la charge est comptée comme ayant été faite, l'arbitre siffle alors et le droit de charger est perdu.

Le joueur en train de placer le ballon à terre ne doit pas faire croire à ses adversaires qu'il a placé le ballon. S'il le fait, la charge pourra être recommencée plusieurs fois.

Si une charge a été interdite pour les motifs donnés plus haut, les joueurs du camp pénalisé peuvent malgré cela sauter en l'air et essayer de toucher la balle, pourvu qu'ils demeurent en dedans de leur ligne de but ou de la marque. Le but n'est pas accordé si le ballon a été ainsi touché avant de franchir les deux poteaux au-dessus de la barre transversale.

Si l'arbitre siffle pour interdire une charge juste au moment où le joueur qui transforme donne le coup de pied, celui-ci n'est pas obligé de recommencer son coup de pied ; il aura la faculté de le faire, s'il a manqué son but. Par contre, si le but a été fait, il pourra le garder.

Les joueurs du camp qui a perdu l'essai doivent revenir le plus vite possible derrière leur ligne de but. Mais le camp qui donne le coup de pied ne peut, pour demander qu'on interdise la charge, arguer de ce fait que tous les joueurs ne sont pas encore rentrés.

Il y a un but si le ballon, après s'être passé par-dessus la barre transversale, est renvoyé par le vent.

LE JEU

Il y a trois sortes de coups de pied : le coup de pied tombé, le coup de pied placé et le coup de pied de volée.

Le coup de pied tombé ou « drop goal » se donne en laissant tomber le ballon à terre et en le frappant avec le pied lorsqu'il rebondit.

Le coup de pied placé est plus simple et s'explique par lui-même. Il suffit de frapper dans le ballon qui, au préalable, a été posé sur le sol.

Le coup de pied de volée qui sert, soit pour dégager en touche ou déplacer le jeu d'une touche à l'autre, se donne en laissant tomber le ballon de ses mains et en le frappant avec le pied avant qu'il n'ait touché terre.

Le coup d'envoi est toujours un coup de pied placé qui se donne au centre du terrain de jeu, c'est-à-dire sur la ligne des 50 mètres, au début de la partie. A la seconde mi-temps, il est donné, par le camp opposé à celui qui a mis le ballon en jeu au début de la partie. Lorsqu'une équipe a marqué un but, soit sur un coup franc ou après un essai, il est alors donné par le camp qui a perdu le but.

Coup d'envoi et de renvoi.

Au moment où le coup d'envoi est donné, les adversaires doivent se tenir à dix mètres du ballon. En cas d'infraction à cette règle, le coup de pied pourra être recommencé.

Les joueurs du camp attaquant ne devront pas dépasser le milieu du terrain tant que le coup de pied n'aura pas été donné. En cas d'infraction, une mêlée sera

sifflée immédiatement au centre du terrain. En résumé les joueurs ne doivent jamais « charger « tant que le coup d'envoi n'a pas été donné.

Le coup de renvoi ou de 22 mètres est un coup de pied tombé donné à moins de 22 mètres de la ligne des buts de celui qui donne le coup de pied.

Le coup de renvoi a lieu : quand le ballon franchit, porté ou lancé, la ligne de touche, de but, ou celle de ballon mort, après un essai qui n'a pas été transformé en but, après une touche.

Comme pour les coups d'envoi, tous les joueurs du camp qui donne le coup de pied, doivent se tenir en arrière du ballon tant qu'il n'a pas été joué.

En cas d'infraction à cette règle, le camp lésé pourra réclamer une mêlée au milieu de la ligne des 22 mètres. Par contre, les adversaires n'ont pas le droit de charger au-delà de la ligne des 22 mètres, ni même d'avancer tant que le coup de pied n'a pas été donné. En cas d'infraction le coup de pied doit être recommencé.

Même observation pour l'homme qui donne le coup de pied de renvoi. Ce coup de pied doit être « tombé ». S'il est donné de « volée » le coup est nul et doit être recommencé.

Le coup d'envoi doit porter à une distance de dix mètres, celui de renvoi au moins à la ligne des 22 mètres. Si cependant le ballon atteint cette ligne et qu'il soit ramené par le vent, le coup est bon. En cas d'infraction, le camplésé pourra demander à l'arbitre de faire recommencer le coup de pied ou demander une mêlée. L'habitude, en France, veut que l'arbitre, pour cette infraction, qui n'est en quelque sorte point voulue, fasse tout simplement recommencer le coup.

Cependant, si le capitaine du camp lésé l'exige comme c'est son droit, la mêlée aura lieu dans le premier cas au centre du terrain, dans le deuxième au milieu de a ligne des 22 mètres.

La Touche.

Le coup depied de renvoi sera recommencé, si le ballon va directement en touche sans avoit au préalable touché terre. S'il touche le sol, puis qu'il rebondisse et aille en touche, le coup est bon.

Le ballon est en touche : 1° s'il franchit la ligne de touche même en l'air, ou s'il vient frapper le poteau de touche : dans ce cas c'est de demi du camp adverse à celui qui a fait sortir le ballon, qui le remet en jeu à la touche.

2° Si le joueur qui court avec le ballon dépasse d'un pied, voire même s'il marche sur la ligne, ou encore s'il touche un des poteaux limitant le terrain de jeu, le ballon est considéré comme sorti.

Dans les deux cas, le ballon est remis en jeu au point où il est sorti du terrain.

Dans l'un des deux cas, le joueur (d'ordinaire le demi de mêlée) qui remet le ballon en touche, peut, à son choix :

1° Lancer le ballon à un autre joueur dans le trerain du jeu, à angle droit de la ligne de touche, et ne peut rejouer lui-même le ballon, avant qu'un autre joueur de n'importe quel camp ne l'ait touché.

2° Ou bien, il peut l'apporter dans le terrain du jeu, à angle droit de la ligne de touche et le mettre dans une mêlée, à 10 mètres de cette ligne, car le capitaine du camp qui fait la touche, peut à son gré, réclamer une mêlée au lieu et place de la simple rentrée en touche.

Dans le cas d'une remise en jeu incorrecte, c'est-à-dire si le demi qui fait la touche ne lance pas le ballon en ligne droite face à la touche, le camp adverse aura le ballon qui sera joué conformément à la deuxième manière, c'est-à-dire par une mêlée à 10 mètres environ de la ligne de touche.

La touche se joue de la manière suivante :

Les avants des deux amps s'échelonnent face à la touche en se marquant de très près. Le demi qui lance le ballon est seul derrière la ligne de touche. Le demi adverse qui le marque n'a pas le droit de sortir du terrain de jeu.

Le ballon lancé par le demi est en jeu.

Le ballon qui est allé en touche et que le vent aura ramené à l'intérieur du terrain de jeu est considéré comme étant sorti.

Aussitôt le jeu commencé, il est permis à tout équipier pourvu qu'il ne soit pas « hors jeu », de donner des coups de pied dans le ballon de le ramasser et de courir en le gardant, de le frapper ou de le passer en arrière à un de ses co-équipiers. Mais un joueur ne doit jamais ramasser le ballon dans les cas suivants :

1° Lorsqu'il est en mêlée.

2° Lorsqu'il est à terre ou a été mis a terre après un tenu.

Le joueur, dans ces deux cas, ne peut que le talonner, c'est-à-dire le faire sortir par des petits coups de pied.

Lorsqu'un joueur du camp attaquant, pénètre dans les buts adverses avec le ballon et qu'il est tenu correctement et mis dans l'impossibilité de poser le ballon à terre, l'arbitre doit siffler une mêlée à 5 mètres.

La mêlée.

La mêlée a lieu soit sur une faute, soit sur une sortie en touche, ou plus simplement encore, lorsque le ballon au milieu d'un cafouillage général est mis dans l'impossibilité d'être joué.

La mêlée se forme de la façon suivante : à l'endroit exact où la faute a été commise.

Les huit hommes des deux lignes d'avants, se placent en trois lignes de la façou suivante : trois hommes en première ligne, deux hommes en deuxième ligne et trois hommes en troisième ligne. La balle est placée au centre de la mêlée par le demi du camp qui n'a pas commis de faute. Les deux hommes placés au centre de la première ligne, appelés têtes de mêlée ou talonneurs, ont la besogne de faire rentrer la balle dans leur camp.

Tous les joueurs dans la mêlée, doivent avoir les deux pieds sur le sol au momen où le ballon est mis dans la mêlée.

Il ne peut y avoir de mêlée qu'à l'intérieur du terrain de jeu.

Si une équipe en mêlée près de sa propre ligne de but talonne le ballon pour lui faire franchir cette ligne et fait un touché, l'arbitre doit appliqer la pénalité de la rentrée volontaire.

Le rebond n'est pas une faute. On appelle rebond, le ballon qui frappe un joueur sur toute partie du corps sauf les bras et les mains et qui rebondit en avant.

L'arrêt de volée.

L'arrêt de la volée a lieu quand un joueur saisit le ballon de volée et que celui-ci provient directement de l'adversaire, à la suite d'un coup de pied, d'un « en avant » ou d'un rebond. Le joueur fait alors une marque avec son talon à la place où l'arrêt a été fait. L'arrêt de volée ne peut être réclamé que si un joueur fait sa marque après avoir attrapé le ballon. Toutefois, la marque doit être faite aussi vite que posible après que le ballon a été rattrapé : l'arrêt de volée peut être considéré comme marqué lorsque la marque a été faite simultanément avec l'arrêt du ballon. Un arrêt de volée peut être fait par un joueur dans son propre but.

La caractéristique de l'arrêt de volée est qu'il fait obtenir au camp du joueur, qui le réussit un coup franc, même si un en-avant ou un coup de main a été sifflé. N'importe quel joueur du camp qui a obtenu le coup franc peut donner le coup de pied.

Le coup franc.

Le coup de pied franc peut être tombé, placé ou de volée. Il se donne après l'arrêt de volée et aussi après certaines fautes que nous indiquerons.

Un but peut être fait sur un coup franc. En ce cas, il faut que le coup de pied soit placé ou tombé et envoyé entre les deux poteaux avant qu'il ait touché le sol. Le gain de ce but vaut 3 points. Il ne peut pas y avoir de but si le coup de pied a été donné de volée.

Mais, par contre, dans les trois cas, il peut y avoir essai, si un homme du camp attaquant a suivi et touché la balle dans les buts adverses avant un joueur du camp attaqué.

Lorsque, pour donner le coup franc, un joueur se retire derrière sa propre ligne de but, il devra faire franchir au ballon cette ligne. En cas d'infraction, le camp oppsé pourra, s'il n'a pas pu jouer le ballon, faire recommencer le coup de pied.

Le coup de pied peut être donné à n'importe quelle distance en arrière de la marque, mais toujours à la même distance de la ligne de touche.

Tant que le ballon n'a pas été envoyé, les joueurs du camp qui donne le coup de pied doivent se tenir en arrière du ballon. Si une infraction se produit, c'est-à-dire

si un joueur du camp qui donne le coup de pied charge et dépasse l'homme qui a le ballon avant que ce dernier s'en soit débarrassé, une mêlée sera formée à l'endroit où l'infraction a été commise, c'est-à-dire à l'endroit où l'homme a chargé.

Les joueurs du camp contre lequel un coup franc a été sifflé auront le droit de charger : 1° s'il s'agit d'un coup placé aussitôt que le ballon touche terre ; 2° si le joueur se dispose à donner un coup de pied de volée ou un coup de pied tombé, aussitôt qu'il prend son élan, ou fait mine de frapper le ballon.

Toutefois, dans ce dernier cas, tant que le joueur n'a pas lâché le ballon, il peut toujours s'arrêter, et ses adversaires devront se retirer derrière la marque.

Si les adversaires chargent avant que le ballon ait touché terre ou que le joueur ait commencé à prendre son élan, ils devront se reculer de nouveau derrière la marque et l'arbitre pourra déclarer le droit de charger comme étant perdu.

Le coup franc s'accorde lorsqu'un joueur commet les fautes suivantes :

1° S'il touche intentionnellement le ballon de la main, se laisse tomber dans la mêlée sur le ballon ou l'en sort avec ses mains ; 2° s'il est tenu en portant le ballon et qu'il ne mette pas de suite celui-ci à terre ; 3° s'il empêche un adversaire de se relever ou de mettre le ballon à terre ; 4° lorsqu'il touche le ballon étant hors-jeu ; 5° s'il arrête un joueur du camp adverse qui n'a pas le ballon ; 6° lorsqu'il ne joue pas correctement ou qu'il joue avec brutalité ; 7° lorsque le ballon est placé d'une façon incorrecte dans la mêlée (dans les jambes au lieu du milieu), ou lorsqu'on l'y fait rentrer volontairement de la main ou du pied lorsqu'il en est sorti ; 8° si, sans courir lui-même vers le ballon, il charge un adversaire qui n'a pas la balle ; 9° si ne faisant pas partie lui-même d'une mêlée, il gêne volontairement les demis ou les trois quarts adverses en se tenant en avant de la ligne du ballon situé dans la mêlée ; 10° s'il empêche volontairement la mise correcte du ballon dans la mêlée ; 11° si faisant partie d'une mêlée, il quitte du ou des pieds le sol, avant que le ballon ait été posé dans la mêlée.

Toutes autres fautes sont laissées à l'appréciation de l'arbitre qui juge, suivant la gravité de la faute, s'il doit donner un coup de pied franc ou faire faire une mêlée à l'endroit où l'infraction aux règles a été faite. Les pouvoirs d'un arbitre sont si étendus qu'il peut accorder un essai, s'il pense que cet essai aurait été inévitablement obtenu sans l'incorrection commise par un joueur.

Lorsqu'un joueur porteur du ballon est mis dans l'impossibilité de le jouer, alors qu'il est entouré d'adversaires, ou qu'il est pris dans un cafouillage, il est ce qu'on appelle en terme technique « tenu ».

Dans ce cas, il doit se débarrasser immédiatement du ballon, sous peine de voir son camp pénalisé d'un coup franc.

Le hors-jeu.

Un joueur est hors-jeu s'il pénètre dans une mêlée par le côté de ses adversaires ou si, volontairement ou non, derrière lui le ballon a été joué en dernier lieu par un joueur de son propre camp ; par contre, si un joueur adverse a couru cinq mètres avec le ballon, il cesse d'être hors-jeu et peut s'emparer à nouveau de la balle.

Lorsqu'une équipe s'est assurée le ballon en mêlée et que le demi adverse, qui mit le ballon, dépasse la ligne, il est hors-jeu, et doit s'arrêter sous peine de coup franc.

Un joueur est susceptible d'être hors-jeu derrière la ligne de but adverse, mais non derrière sa propre ligne de but, sauf dans le cas d'un coup de pied franc donné par son propre camp, alors il doit se tenir en arrière du ballon jusqu'au moment où le coup de pied est donné.

Un joueur hors-jeu cesse de l'être quand un joueur de son camp portant le ballon le dépasse dans la direction du but ennemi.

Un joueur hors-jeu, tant qu'il n'aura pas été remis en jeu, ne doit pas avancer ni gêner un adversaire d'une façon active ou passive. S'il contrevient à cette règle, le camp lésé peut choisir soit un coup franc à l'endroit où la faute a été commise, soit une mêlée à l'endroit où le ballon a été joué en dernier lieu avant cette faute.

Si le ballon ou le porteur du ballon viennent à toucher l'arbitre, le ballon est mort et une mêlée est faite à ce point. (L'arbitre met lui-même le balon en mêée.)

Si le cas se produit en but, il y a essai, si le porteur appartient au camp attaquant ; touche, si le porteur appartient au camp attaqué, et enfin coup de renvoi si le ballon est libre au moment où li touche l'arbitre.

RÈGLE DU JEU DE MANILLE

On compte deux sortes de Manille qui sont :
La Manille proprement dite.
La Manille aux enchères.

MANILLE PROPREMENT DITE

La Manille se joue à quatre personnes associées deux à deux.

Le donneur distribue les cartes par la droite en les donnant deux par deux ou quatre par quatre.

Après avoir distribué huit cartes à chacun des joueurs, le donneur retourne la dernière carte qui indiquera la couleur de l'atout et qui, de plus, selon sa valeur, ui sera comptée en points.

Règles.

On doit toujours fournir de la couleur demandée, même quand c'est l'adversaire qui joue et quelque préjudice qu'on en éprouve.

Pourtant si l'on n'avait pas de carte pour répondre à la couleur demandée et que ce soit le partenaire qui soit maître, on jette une carte quelconque sans être obligé de couper.

Si, au contraire, c'est l'adversaire qui est maître, on est tenu de couper.

Si ce dernier a déjà coupé, il faut surcouper. Dans le cas où l'on ne pourrait surcouper, l'on jette une carte quelconque de son jeu, généralement une carte seule : ce qui s'appelle se défausser.

On doit toujours si on le peut, surmonter les cartes de ses adversaires tout en fournissant de la couleur ; quand on ne peut surmonter, on met une carte quelconque de la couleur, au mieux de son intérêt.

Ces règles sont absolues et leur inobservation entraîne la perte de la partie.

Marque.

Les points se comptent en leur attribuant la valeur suivante :

La *manille* ou dix vaut cinq points ; le *manillon* ou as en vaut quatre ; le *roi*, trois ; la *dame*, deux ; et le *valet*, un. Les autres cartes n'ont point de valeur.

On ajoute ensuite à ce total un point par pli, ce qui fait un point pour chaque fois quatre cartes.

Le résultat connu, la somme totale des points que l'on peut obtenir étant 68, celui des deux camps qui a plus de la moitié de ce nombre, soit 34 points, marque pour lui la différence en plus.

Lorsque chaque camp possède un total de 34 points, aucun ne marque ce nombre et l'on continue la partie en passant la main, comme si le coup avait amené un résultat.

MANILLE AUX ENCHÈRES

sans surprise.

On y joue chacun pour soi, à trois, quatre, cinq et six joueurs.

Selon le nombre de joueurs, on se sert de 30 cartes pour trois, cinq ou six joueurs et du jeu complet de trente-deux cartes pour quatre joueurs.

Dans le cas où on se sert du jeu de 30 cartes, on en ôte les deux sept rouges et les deux sept noirs.

On donne comme à la Manille ordinaire.

10 cartes à chacun pour 3 joueurs.
8 — — — 4 —
6 — — — 5 —
5 — — — 6 —

Celui qui donne ne fait pas la retourne.

Chaque joueur ramasse alors ses cartes et le premier à par er qui est celui placé à la droite du donneur' c'est-à-dire le premier en cartes, annonce le nombre de points qu'il pense faire avec son jeu, les cartes ayant la même valeur et suivant le même ordre qu'à la Manille ordinaire et l'atout élant désigné par le joueur qui aura la parole le dernier.

Le joueur suivant prend à son tour la parole et annonce s'il passe ou émet un nombre de points supérieur à celui énoncé par le premier joueur.

Les joueurs suivants font de même. passent ou montent sur l'enchère dernière

Il n'y a de limite à l'enc6ère qne l'abstention de tous les joueurs sur la dernière enchère.

On ne doit pas cependant jouer sur une enchère inférieure à 21 points pour trois ou quatre joueurs ou inférieure à 15 points pour cinq ou six joueurs.

La plus forte enchère arrêtée, celui qui l'a faite annonce alors quel sera l'atout.

Le joueur, premier en carte, qui est toujours à la droite du donneur, jette une earte et la partie s'engage.

Le joueur qui a mis la plus forte enchère et désigné l'atout se défend seul contre les autres joueurs coalisés.

Les règles du jeu pour fournir ou couper sont les mêmes qu'à la Manille, mais les partenaires ne peuvent et ne doivent se renseigner sur leur jeu; ils ne sont pas obligés de *monter*, *couper* on *surcouper* sur la carte de l'un d'entre eux.

On est obligé de fournir dans n'importe-quelles conditions.

La *coupe*, la *surcoupe* quand on le peut, sont obligatoires sur le jeu de l'adversaire.

Les autres règles de la Manille s'appliquent en considérant le joueur qui joue seul comme un camp et les autres joueurs réunis comme le camp opposé.

Les plis terminés, chacun des deux camps compte ses points de la même façon qu'à la Manille.

On peut donc faire 70 points à trois, 68 à quatre, 66 à cinq joueurs et 65 à six joueurs.

Le joueur qui a mis l'enchère la plus forte doit faire au moins autant de points qu'il en a annoncés dans son enchère; et dans ce cas' il marque le nombre de points qu'il a demandés.

En cas contraire, ce sont ses adversaires qui marquent ce même nombre de points.

Les parties se jouent en un nombre de points qae l'on fixe soi-même.

MANILLE AUX ENCHÈRES
avec surprise.

Les règles précédentes de la Manille aux enchères s'appliquent à cette variété de la Manille, il n'y a de modifié que les règles qui suivent.

Au lieu de retirer les 2 cartes qui sont en plus pour 3, 5 et 6 joueurs, on laisse e. jeu entier et on fait un talon de 2 cartes. Le joueur qui a fait la plus haute enchère prend ces deux cartes et en écarte ensuite deux à son choix.

Les 2 cartes écartées vont grossir les points des adversaires qui les ajoutent aux points qu'ils ont faits.

A quatre joueurs, on laisse au talon 4 cartes que l'on cache, ou sur ces 4 cartes, on en laisse 2 visibles.

Celui qui a mis la plus forte enchère fait ce qu'il veut du talon, le prend ou le laisse ; mais au moment de jouer, il ne doit avoir en main qu'un nombre de cartes égal à celui de ses adversaires auxquels il remet celles qu'il écarte de son jeu et qui ront gross ir leur nombre de points. Sous aucun prétexte, un joueur ne peut regarder les cartes Ξ ises à l'écart.

La partie ne peut commencer qu'une fois les écarts faits et les jeux étant d'un nombre égal de cartes.

La Manille se continue comme à la Manille aux enchères sans surprise.

MANILLE-PIQUET

Cette sorte de Manille a les mêmes règles générales que les manilles précédentes en voici les traits particuliers :

On joue comme au piquet en un nombre de points déterminés, 120 ou 150, chacun pour soi, suivant les valeurs des cartes et les règles habituelles de la Manille.

Le donneur retourne sa dernière carte qui est l'atout et chacun joue son jeu, suivant les valeurs des cartes et les règles habituelles de la Manille.

Le coup terminé chacun compte et marque ses points.

TOUT POUR TOUS SPORTS

W. ALLEN PARIS
TEL 314-19

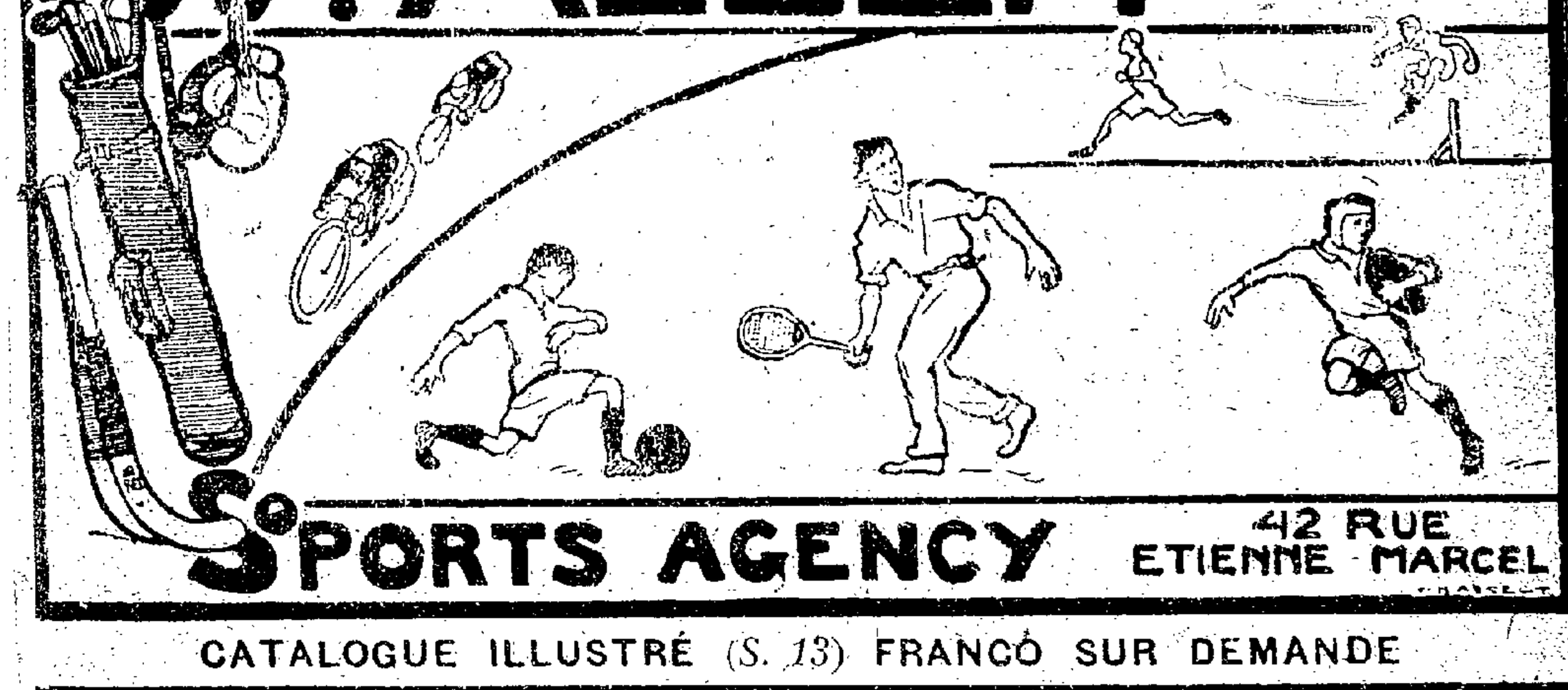

SPORTS AGENCY 42 RUE ETIENNE MARCEL

CATALOGUE ILLUSTRÉ (S. 13) FRANCO SUR DEMANDE

LES ÉCHECS

L'*Action Française* publie chaque dimanche, depuis mars 1917, une colonne d'Echecs. Les problèmes et les parties forment une récréation intellectuelle très appréciée des lecteurs, particulièrement des soldats, dans les longues heures d'attente.

Parmi les nombreuses marques d'approbation que nous a valu la création de notre rubrique, nous devons citer celles du baron de Pampelonne, très connu des lecteurs de l'*Action Française* par ses intéressants articles touchant les questions maritimes.

Les réflexions suivantes, venant d'une plume aussi autorisée que la sienne, seront lues avec fruit par tous les lecteurs désireux d'approfondir les mystérieuses beautés du jeu d'Echecs.

« Le noble jeu des Echecs est trop négligé en France. Je crois qu'il est utile de le propager, surtout dans les tranchées, parmi les officiers, les sous-officiers et même les soldats assez instruits pour en comprendre le mécanisme. C'est un merveilleux remède contre le « cafard », je le sais par expérience. La pensée échiquéenne est assez absorbante pour détourner, au moins momentanément, l'esprit des tristesses et des découragements qu'on peut endurer. Lorsqu'une pensée triste me hante le cerveau, qu'une fatigue menace d'amener l'insomnie, j'emploie, pour mon hygiène morale, le remède *échecs*. Je porte ma pensée vers telle ou telle situation d'une partie antérieurement jouée, j'y cherche des combinaisons nouvelles et le diable noir s'envole, le sommeil vient.

J'apprécie aussi le jeu d'échecs à l'heure actuelle, en ce qu'il est un admirable éducateur des lois de la guerre. Tout n'est pas absurde dans ce qu'a dit à ce sujet le boche Lasker (*La Stratégie*, 1915). Toutes les grandes lois de la stratégie et de la tactique s'y retrouvent et la connaissance des grands principes échiquéens nous eut peut-être épargné bien des fautes. En tous cas, on aurait peut-être pensé qu'une partie sérieuse, contre un ennemi très fort, est une partie *longue*, qui ne se gagne pas en cinq coups, mais doit être développée logiquement, sans viser un résultat immédiat ; que l'on doit chercher à occuper des positions favorables, permettant de gagner la partie par une lente et continuelle supériorité, provenant d'un plan général assez souple pour utiliser les circonstances et les erreurs de l'ennemi.

On devrait peut-être aussi en conclure qu'on ne peut espérer le gain que si les règles du jeu sont les mêmes pour les deux adversaires et que, s'il a le droit de nous prendre des pièces, nous avons celui de lui en prendre aussi. Les socialistes ne sont pas de cet avis ; ce sont de médiocres joueurs d'échecs... »

***

Ajoutons ces lignes de M. A. Geoffroy-Dausay, le champion français : « Depuis le commencement de la guerre, les Echecs ont gagné beaucoup de terrain en France. Notre noble jeu a fait d'innombrables adeptes, au front et à l'arrière. Malheureusement, la volonté est généralement plus grande que la science et c'est le devoir de tous les amateurs avertis d'instruire les nouveaux joueurs, de leur apprendre que les échecs ne sont pas un jeu de hasard ou de commerce qu'on apprend en quelques semaines, qu'il existe une très riche littérature sur notre jeu, que l'étude des livres est absolument indispensable à celui qui veut devenir un vrai joueur d'échecs, et ne fut-ce que de force majeure, que l'étude des problèmes est un des passe-temps les plus instructifs, les plus passionnants, pour ceux qui n'ont pas sous la main un adversaire, de leur force, etc, etc. C'est surtout le devoir des colonnes d'échecs d'agir dans ce sens et, dans cet ordre d'idées, j'ai salué avec joie la nouvelle colonne de l'*Action Française*.

La grande presse ne s'ouvre cependant que très lentement aux Echecs. C'est que la presse reflète l'état d'esprit du grand public et celui-ci, vous le savez tous, hélas, est d'une ignorance attristante en ce qui concerne les Echecs... »

***

Citons enfin cet extrait des *Echecs Modernes* d'Henri Delaire : « Le jeu d'Echecs semble reprendre chez nous, depuis quelques années, la faveur dont il bénéficia vers le milieu du XVIII[e] siècle, au temps où l'Echiquier français était prédominant.

Ce serait aller loin que d'espérer lui voir reprendre cette première place qu'il occupait dans le monde à l'époque des Philidor, Deschapelles et La Bourdonnais. Constatons cependant que nos jeunes générations, sourdes à maintes légendes stupides colportées par les profanes, s'adonnent aux échecs avec ardeur.

Pour réaliser quelque progrès, il est nécessaire que l'adepte en appelle à ses devanciers, qu'il recoure à un enseignement éclairé, méthodique.

Le néophyte, le pousse-bois du début, peut briguer par l'étude la qualité d'amateur, puis qui sait... de maître !

L'insuffisance théorique a été manifestement la cause de notre décadence après Philidor, dont les travaux analytiques ne rencontrèrent chez nous que l'indifférence publique, alors que beaucoup d'amateurs étrangers les accueillirent très favorablement.

La culture raisonnée du jeu fut très en honneur dans les divers pays d'Europe; nous avons, en très peu de temps été dépassés en nombre et en qualité. Les Russes et les Allemands, avec leurs pléiades de maîtres, tiennent aujourd'hui la tête de l'Echiquier universel; c'est indubitablement à leur éducation spéciale, scientifique, qu'ils doivent cette prééminence.

L'absence de toute théorie n'est pas seulement un obstacle à la propagation du jeu. Elle a pour conséquence absurde d'introduire le hasard dans le combat ; tel un coup de dés qui désignerait la pièce à jouer, supprimant l'intérêt et l'esthétique, et faussant les combinaisons normales.

L'étude méthodique des Echecs s'impose donc à tout praticien doué de bon sens ; elle est nécessaire, indispensable, pour acquérir quelque talent. Vouloir s'en priver serait renoncer au délicat plaisir intellectuel assuré en récompense d'un léger effort.

Parmi les légendes dont j'ai parlé plus haut, j'en veux particulièrement combattre une : Celle qui représente les Echecs comme un jeu d'une complexité excessive, presque insurmontable pour une intelligence moyenne. Rien n'est plus facile que de citer des milliers d'exemples propres à la réfuter, voire parmi les maîtres connus. S'il est vrai que, pour devenir maître, un travail analytique suivi d'une longue pratique, soit nécessaire à quelques-uns, pour presque tous, l'étude mesurée, facile, est accessible sans fatigue et presque immédiatement agréable.

***

Tous les renseignements indispensables aux débutants sont contenus dans une brochure de 24 pages : *Les Premières Notions d'Echecs* (franco 0 fr. 50). Adresser les demandes à M. Gaston Legrain, rédacteur des Echecs à l'*Action Française*.

L'ACTION FRANÇAISE

ORGANE DU NATIONALISME INTÉGRAL

Journal Quotidien du Matin,

0 fr. 10, en vente partout.

Fondateur : **Henri VAUGEOIS**

Directeurs politiques : **Léon DAUDET, Charles MAURRAS**

		1 an	6 mois	3 mois
Tarif des Abonnements :	Paris, Seine et Seine-et-Oise..	**20** fr.	**10** fr.	**5** fr. **50**
	Provinces et Alsace-Lorraine.	**24** fr.	**13** fr.	**7** fr. »
	Etranger.....	**36** fr.	**18** fr.	**10** fr. »

Rédaction et Administration, 14, rue de Rome, Paris (8e).

Téléph. LOUVRE 26-49. — Adresse télégr. « ACTIOFRAN PARIS »

CARTES POSTALES

de l'*Action Française.*

LES BUREAUX DU JOURNAL

L'IMPRIMERIE

LA LIGUE ET LES ORGANISATIONS ANNEXES

Série de 24 cartes en bistre (*avec deux portraits de Léon Daudet*) **en vente par pochette au Secrétariat de l'Administration de l'*Action Française*, 14, rue de Rome (8e).**

La pochette : 2 fr. 25 pris à nos bureaux.

— 2 fr. 50 franco.

Prière d'envoyer de préférence mandat ou bon de poste.

LE SACRÉ-CŒUR DE LA VICTOIRE, PAR MAXIME RÉAL DEL SANTE

Modèle en bronze fondu par Susse frères, en vente au journal *l'Action française*
S'adresser à M. G. Desmarest, 14, rue de Rome.

N° 1 Hauteur 0m,40	350 »
N° 2 — 0m,25	220 »
Photographie sur carte postale.....	0 25
Par cent	20 »

LA SAINTE DE LA PATRIE

(Jeanne d'Arc au bouclier), par MAXIME RÉAL DEL SARTE.

Modele en bronze fondu par Susse frères, en vente au jovrnal l'*Action française*.

S'adresser à M. G. Desmarets, 14, rue de Rome,

Hauteur 0m19.....	100 francs en bronze.
— —	130 — dorée au mercure.
Photographie sur carte postale..	0 fr 25.
Par cent.....	20 francs.

LIGUE DE

"Guerre d'Appui"

POUR AIDER LA

CAMPAGNE ANTI-ALLEMANDE

DE

Léon Daudet

NOUS LES AURONS !

Bulletin Hebdomadaire de la Ligue de Défense Anti-Allemande

(Guerre d'appui)

14, rue de Rome — PARIS

Président d'Honneur : Général MERCIER, ancien ministre de la guerre, sénateur.

Vice-Président d'Honneur : Général de VILLARET, ancien commandant de corps d'armée.

Président : M. E. DE RESNES.

ABONNEMENTS :

SIX MOIS..... **6** FR. | UN AN..... **10** FR.

Adresser les Souscriptions et les Abonnements :

Soit à M. G. DESMAREST, *Secrétaire général* ;
Soit à M. LE COMTE DE ROUVROY, *Trésorier général*.

Pour Paraître Prochainement

par Maxime REAL DEL SARTE

DESSINS DE GUERRE

Texte de LÉON DAUDET

Un Album avec reproductions de dessins de Guerre de l'artiste

En souscription chez M. de BOCCARD, Éditeur

11, rue de Médicis. PARIS (VI^e^)

En vente au Secrétariat de la Permanence centrale d'*Action Française*.

Cartes postales représentant les dessins de MAURICE LEROY, illustrant les mois du calendrier de notre Almanach.

Prix : 1 fr. 20 la pochette de 12 cartes.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Sommaire du calendrier	3
Calendrier romain et astronomique	5
Manière de s'orienter sans instrument par les étoiles	31
Ephémérides de la guerre	32
Le Tableau de chasse de Léon DAUDET	41
Où le Boche a passé, par le BIFFIN	48
Le faux complot de l'Action Française	57
La Journée des dupes, par PAMPILLE	68
Les crimes contre la patrie, par Pierre LOFFET	71
La part du combattant, d'après Charles MAURRAS	79
La Révolution russe d'après Jacques BAINVILLE, par André OLIVIER	90
Les chefs socialistes et la guerre, d'après Charles MAURRAS, par André OLIVIER	101
Léon Daudet, le procureur du Roi, ballade, par Maxime BRIENNE	108
J'ai une idée, nouvelle, par Jacques des GACHONS	110
La guerre sous-marine par Jacques D'ANGLEJAN	116
Les États-Unis et la guerre	126
L'état d'esprit chez les neutres	131
Offensives françaises et anglaises	138
Les régions libérées en 1917	141
Le fleuve et la ville (Liége et la Meuse), par Louis BOUMAL	147
L'affranchissement des États-Unis, par G. D'ORMESCHEVILLE	155
Monseigneur Lobbedey, par R. HAVARD DE LA MONTAGNE	160
Edouard Drumont, par André OLIVIER	162
Invocation aux morts, poésie, par FAGUS	165
Noël Trouvé, par André OLIVIER	167
René d'Aubeigné, »	169
Emile Demesmay, »	170
Lionel des Rieux, »	170
René Péringuey, »	172
Jean-Marc Bernard. »	173
Jean de Terline	175
Les Correspondants des blessés de l'Action Française	179
Le Moulin, poésie par A. PONT	185
Chronique agricole, par L. DE JAHAN	189
Football Association	192
Football Rugby	196
Règle du jeu de manille	201
Les Echecs	204

CARTES

Pages

Carte des offensives françaises et anglaises 137
Carte dépliante des régions libérées en 1917..... .... 143, 144

GRAVURES

Portraits par Paul Riquet.

Monseigneur le Duc d'Orléans..... 39
Monseigneur Lobbedey..... 160
Edouard Drumont..... 162
Octave de Barral..... 168

PORTRAITS EN PHOTOGRAPHIE

Léon Daudet..... 41
Charles Maurras..... 80
Noël Trouvé..... 167
René d'Aubeigné..... 169
Jean de Terline..... 175
Maxime Real del Sarte..... 182

Photographie de la tombe de Léon de Montesquiou..... 166
Photographie de Paul de Casteras..... 166

Les douze mois de l'année, dessins de Maurice Leroy..... 4 à 29

Vues de nos locaux : pages 29, 30, 47, 78, 89, 99, 107, 109, 114, 115, 124, 125, 135, 136, 145, 146, 151, 152, 153, 154, 177, 178, 183, 184, 187, 188

RÉPERTOIRE DES ADRESSES COMMERCIALES

RECOMMANDÉES DE PARIS ET DE PROVINCE

Alimentation de regimes. *Les produits Warréaliments*, 128, rue Victor-Hugo, Tours.

Agriculture. *Machines agricoles*, BUTTEROSI, av. Malakoff, 147 et 148.

Alimentation. Hippolyte DUVAL, 317, rue de Belleville, Paris.

Arts. *La Revue « Les Arts »*, 15, rue Ville-l'Évêque.

Appareils pour malades. DUPONT, rue Hautefeuille, 10.

Autels portatifs pour le front et missions. ARAGON, rue Bonaparte, 20.

Bijoux. A. AUGIS, 32, rue de la République, Lyon.

Chapelier. *Dubuscq*, MAUGER, successeur, rue de Rennes, 67.

Chauffage. BROSSEL, *bois et charbons*, rue de Vaugirard, 238.

Chaussures. MAXIM's, rue du Faubourg-St-Antoine, 19.

Chemiserie. RAMLOT, rue de Rennes 76.

Déménagements. BAILLY, place Saint-Sulpice, 10.

Dents. LOUIS, rue du Fg. Montmartre, 8, achats de vieux dentiers.

Deuil. AU CAMÉLIA, rue Rivoli, 2.

Eaux minérales. Source Badoit Saint-Galmier (Loire) (Eau de table).
— Vals Saint-Jean.

Horticulture. BROSSY, rue de la Balme, 17, Lyon.
— Librairie agricole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob.

Hôtel *d'Orléans-Saint-Germain*. Paul ROYDOT, **rue Jacob, 50.**

— **Nice.** *Hôtel Central*, avenue de Beaulieu, 37 J. VIALE, propriétaire.

Imprimerie. LEVÉ, rue Cassette, 17, Paris (Saxe 03.47). *Succursales* : 71, rue de Rennes, Paris (Saxe 03.45). — Sens (Yonne), 1, rue de la Bertauche.

Jeux de salon. DELAIRE, rue des Pyramides, 4.

Librairie agricole DE LA MAISON RUSTIQUE, 26, rue Jacob (tous les ouvrages d'horticulture, agriculture, etc.

Lingerie d'église. ARAGON, rue Bonaparte, 20.

Machines Agricoles. *The Butterosi Syndicate*, avenue Malakoff, 147 et 148.

Menuisier. AUSSEUR, avenue de Ségur, 51 *bis*.
— Lucien LACOUR, rue Vésale, 3.

Modes. LE JOURNAL *Les Modes*, 15, rue Ville l'Évêque.
— Suzanne VALLON, modiste, 60, avenue Malakoff.

Musique (*cours par correspondance*). SINAT, carrefour de l'Odéon, 6.

Orfèvrerie d'Eglise. BOULARD, rue de Sèvres, 2.

Ornements d'Eglise. Aragon, rue Bonaparte, 20.

Papeterie. Caron (gros et demi-gros), rue Cassette, 7.

Papiers peints. Félix Poulain, avenue de Clichy, 11.

Photographe. G. Penabert, passage du Havre, 36.

Spécialités pharmaceutiques : *Diabète*, Phar. Ferré, b. St-Germain, 142.
— Auguste Fagard, 23, avenue de la Motte-Picquet.
— Huckel, pharmacien, Héricourt.
— G. Rocher, pharmacien, 32, rue de Grenelle.
— Laboratoire de l'abbé Panet, Blandecques.
— A. Puy, Pharmacien, Grenoble.
— Laboratoire Vidal et Dudot, Melun.

Publicité *Mutuelle Générale*, Bernard Sornin, rue Cassette, 7.

Rhum-Vierge (*Dépositaire du*). Auguste Blachère, Avignon.

Sport. W. Wallen, rue Etienne-Marcel, 42.

Souvenirs mortuaires. Maison Mignard, 38, rue Saint-Sulpice.

Tailleurs. Ledez et Vignal, boulevard Saint-Germain, 189.
— Lefèvre et Barthe, avenue de l'Opéra, 45.
— Ramlot, rue de Rennes, 76.
— J. Vodable, passage de l'Opéra, 22.

Vitrerie. Charles Hénault, 19, rue du Départ.

Vin de Champagne. *Champagne Roi Albert* Ier, 12, rue de Sèze.

Voyages (articles de), Vodable, passage de l'Opéra, 15-17.

Voitures d'enfants. Garnier, av. de la Défense, 9, Puteaux-Paris. (Catalogue franco).

UN POT GRATIS

Eczéma, Plaies aux Jambes, Démangeaisons, etc. Contre toutes les Maladies de Peau, Mr L. ROCHER, Pharmacien, 32, Rue de Grenelle, Paris, enverra **jusqu'au 20 Février seulement** un pot d'essai gratuit de **POMMADE FLORENTINE**, remède surprenant. Passé cette date, il ne sera plus envoyé que le grand pot contre mandat de **3 fr. 25**.

[redacted] Joindre 0,30 timbres pour impôt et port. [redacted]

HOTEL D'ORLÉANS-SAINT-GERMAIN

Paul ROYDOT, propriétaire, 50, rue Jacob, Paris. (*Entre le Luxembourg et le Louvre, métro Saint-Germain-des-Prés.*)

Table d'hôte, déjeuner **3** francs, dîner **3** francs. — Appartements et chambres de **12** francs à **2** fr. **50**. Chauffage central, salle de bains. Electricité. Salle de correspondance et salon de conversation.

Il est consenti des prix spéciaux pour longs séjours. Recommandé aux familles pour les jeunes gens qui font leurs études à Paris. Pension au mois.

DÉFENDEZ-vous contre les

VERS

Tænias, Solium (Ver Solitaire) Botriocéphales, Lombrics, Tricocéphales, Oxyures, et autres parasites.

Destruction absolue à tout âge

par les VERMIFUGES **PIVOT**

SIROP SOUVERAIN PIVOT

La Cure de Deux Flacons franco, 5 fr. 50

VERMIFUGE, DÉPURATIF, LAXATIF DES ENFANTS

calme les nerfs, prévient les convulsions, chasse les vers

PILULES VERMIFUGES PIVOT

Pour la cure vermifuge chez les adultes, des lombrics-oxyures et des troubles nerveux et gastro-intestinaux provoqués par les Vers

Prix : 6 fr. franco

POTION SPÉCIALE TÆNIFUGE PIVOT

Infaillible p. expulser les Ténias (verts plats) avec la tête. Prix : 14 fr. franco

TRAITEMENT radical des oxyures (petits vers blancs), tricocéphales (vers de mineurs), qui provoquent l'anémie vermineuse et les vertiges, les crises nerveuses et la dyspepsie. **Demandez Laboratoire V. PUY, Grenoble (Isère),** renseignements, curieuse brochure illustrée sur les vers.

Envoyée franco contre 0 fr. 25 en timbres

SIROP PECTORAL CALMANT

HUCKEL, pharmacien à Héricourt (Haute-Saône)

Le plus efficace des remèdes contre Toux sèche et nerveuse, Rhume, Catarrhe, Oppressions et toutes les maladies de poitrine. Des milliers de personnes ont obtenu la

GUÉRISON EN 48 HEURES

Prix de la bouteille..... **3 fr. 75**

Dépôt dans toutes les Pharmacies

Ajouter **0 fr. 60** en sus pour le port.

UN MOIS SUFFIT POUR GUÉRIR AVEC UN TRAITEMENT EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL,

toutes les maladies de la Peau et Vices du sang.

ECZEMA, ULCÈRES VARIQUEUX

GRAVES ET ANCIENS RÉPUTÉS INCURABLES.

Soulagement immédiat dès la première application.

Onguent Végétal et Méthode contre mandat de **2f.50**

Laborat. de l'ABBÉ PANET, Secteur L. BLENDECQUES (P.d.C.)

A LA CAMPAGNE

Ma Villa • Son Jardin
& leurs Dépendances

Revue Mensuelle pratique

d'Horticulture, d'Économie domestique, de la Vie à la Campagne.

Administration et Rédaction : **Cours Henri, 50 — LYON**

Abonnement simple..... **1** fr. **50** Av. prime depuis **2** fr. **50**, **3**, **4** et **6** fr. **50**	ABONNEMENT D'ESSAI de 3 mois. . . **0 fr. 20** réservé aux acheteurs de l'Almanach.

VOIR SES PRIMES DANS LE SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDES

Lits, Fauteuils, Voitures et Appareils mécaniques

POUR MALADES & BLESSÉS

DUPONT

10, rue Hautefeuille, PARIS

Tél. : Gobelins 18-67.

ENVOI DU CATALOGUE ILLUSTRÉ FRANCO

Société générale d'Imprimerie et d'Édition Levé

SIÈGE SOCIAL : 17, rue Cassette, PARIS VI^e^ (Tél. *Saxe 03-47*)

Succursales : **PARIS, 71, r. de Rennes** (Saxe 03-45); — **SENS (Yonne), 1, r. de la Bertauche.**

Labeurs et Journaux. — Publications périodiques de tout genre : coloniales, scientifiques, de médecine, d'enseignement et d'éducation.

Périodiques illustrés et Journaux catholiques, Journaux de sports, etc.

Impressions en langues étrangères — Tableaux. — Affiches

CADRE composé par M. Ch. COPPIER, l'auteur du DIPLOME

"AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE"

EN VENTE

A la Maison GOUPIL & Cie, Éditeurs-Imprimeurs

15, Rue de la Ville-l'Évêque — PARIS

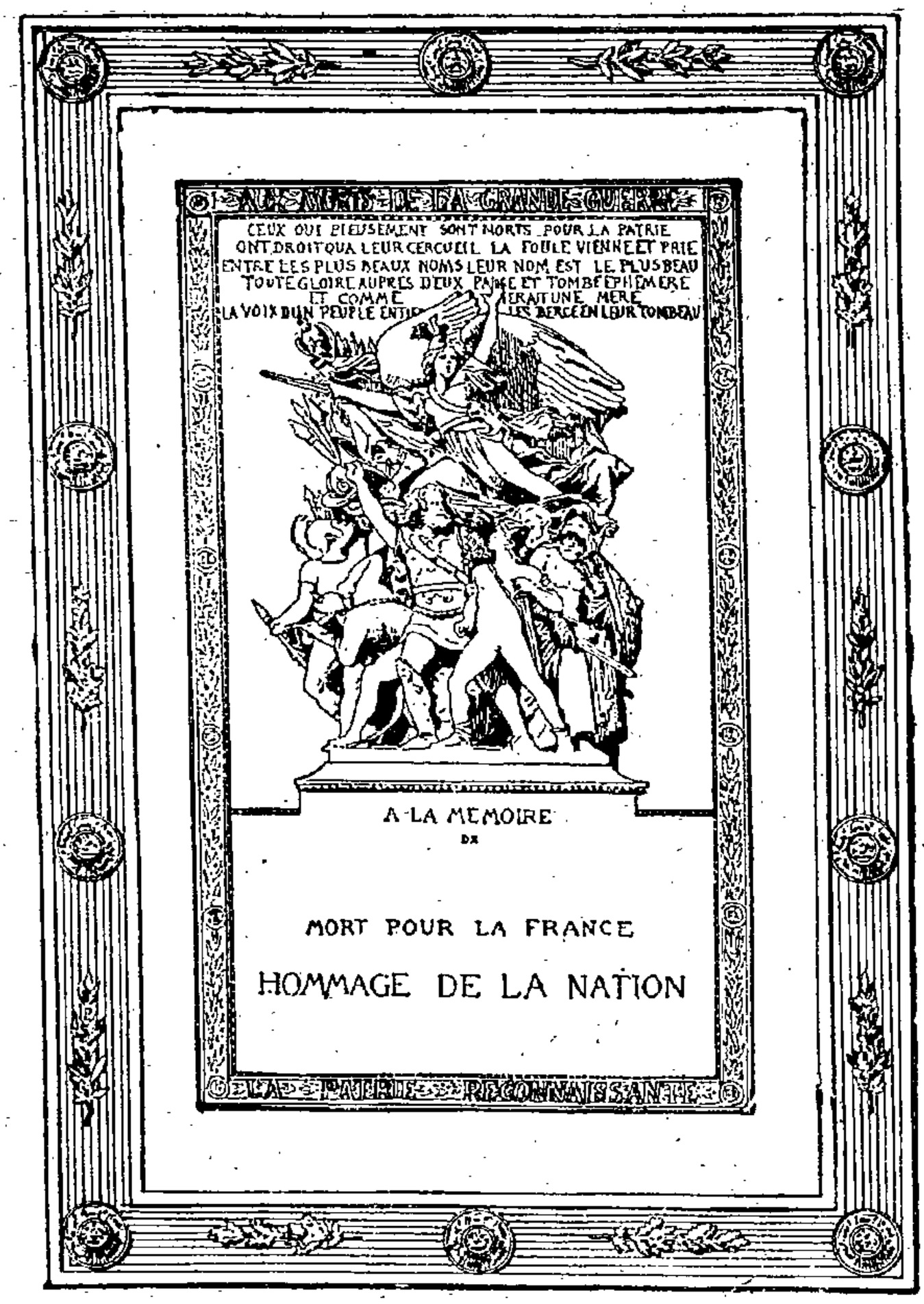

Ce cadre, en parfaite harmonie avec le Diplôme, est en bois de chêne ou d'acajou massif, avec des applications de motifs décoratifs, boucliers grecs, feuillesde chêne et de laurier, en bronze patiné, doré ou argenté.

Prix du cadre seul, en chêne mouluré, avec motifs en bronze patiné.	**20 fr**
Prix du cadre avec verre et carton.	**23 fr**
Prix du cadre seul en acajou massif, plat uni, avec motifs en bronze doré ou argenté.	**30 fr.**
Prix du cadre avec verre et carton.	**33 fr.**

Emballage et port en sus.

La Maison Goupil se charge de tous Encadrements.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS. Hᵀ

Pour nos Jardins

Pivoine herbacés.

*Autant pour être agréable aux acheteurs de l'***Almanach** *que dans l'espoir d'être favorisé de leurs commandes, je leur offre, jusqu'à* **fin janvier**, *de leur expédier, en bon temps, franco gare française, contre le* **Bon-Prime** *ci-dessous, accompagné d'un mandat-poste de* **5 francs** *pour tous frais, une des* **24** *collections suivantes (deux demi-collections* **6 francs**) :

30	Iris des Jardins, bien assort.	6	Var. de Lilas, simpl. ou doub.	75	Griffes d'asperges.
12	Var. de Plantes vivaces.	5	— Pivoines herbacees.	60	Fraisiers en 5 variétés.
5	— Plantes grimpantes.	6	— Cannas.	15	Framboisiers en 5 variétés.
5	— Arbustes à fleurs.	8	— Chrysanthèmes.	15	Groseillers à grappes, 5 var.
6	— Arbustes a feuillage.	8	— Dahlias, simp. ou dbl.	5	Arbres fruitiers.
6	— Hortensias.	8	— Géraniums s. ou d[les]	4	Var. de Pêchers.
5	— Rosiers nains.	8	— Œillets remontants	5	— Poiriers.
4	— Rosiers grimpants.	30	Glaieuls en mélange.	5	— Pommiers.

Ceux qui désireraient plusieurs collections, je les leur offre à **9** fr. **50** les deux ; **14 francs** les trois ; **27 francs** les six ; **39 francs** les neuf ; **50 francs** les douze.

Passé le **31 Janvier** ces collections, ou demi-collections, seront majorées de **0 fr. 50** l'une.

ROSIERS

Lyon est par excellence "La patrie des belles Roses"

Pour montrer la supériorité de mes produits, soit comme vigueur des sujets et beaux choix des variétés, j'ai établi des **colis d'essai**, *composés des meilleures espèces, prises dans une magnifique collection de près de* **600** *variétés.*

COLLECTION D'AMATEUR

Toutes variétés, toutes nuances, très remontants.

Les **15** variétés assorties.....	**13**	fr.
Les **40** — —	**32**	fr.
100 Rosiers en 50 variétés....	**75**	fr.

COLLECTION D'ÉLITE

Choix extra de variétés recommandées ou de premiers mérites pris dans ce qu'il y a de plus beau, fleurissant de juin aux gelées.

Les 12 variétés bien variées.....	14	fr.
Les 25 — —	27	fr.

ROSIERS GRIMPANTS, remontants ou non.

Choix extra pour garnitures de Grilles, Palissades, Colonnes.

10 variétés, bien variées..... **11** fr. | 20 variétés, bien variées..... **20** fr.

Tous ces Rosiers nains sont greffés sur semis d'églantiers de 2 ans.

ROSIERS TIGES et **DEMI-TIGES** manquent.

Pour profiter des prix ci-dessus, la commande doit être accompagnée de son montant, sinon les frais d'emballage et de port sont en sus.

CATALOGUE GRAINES ET PLANTES FRANCO SUR DEMANDE

BON A ENVOYER à Frédéric BROSSY,

Marchand-Grainier, **8-10, Rue de la Balme, LYON**, ou, à défaut du « **BON** », se réclamer de l' « **Action Française** ».

THE BUTTEROSI SYNDICATE

TÉLÉPH' : PASSY 57-29, GUT'44-20, PASSY 58-85.

BURÉAUX ET MAGASINS : 147-148 AVENUE MALAKOFF_ PARIS

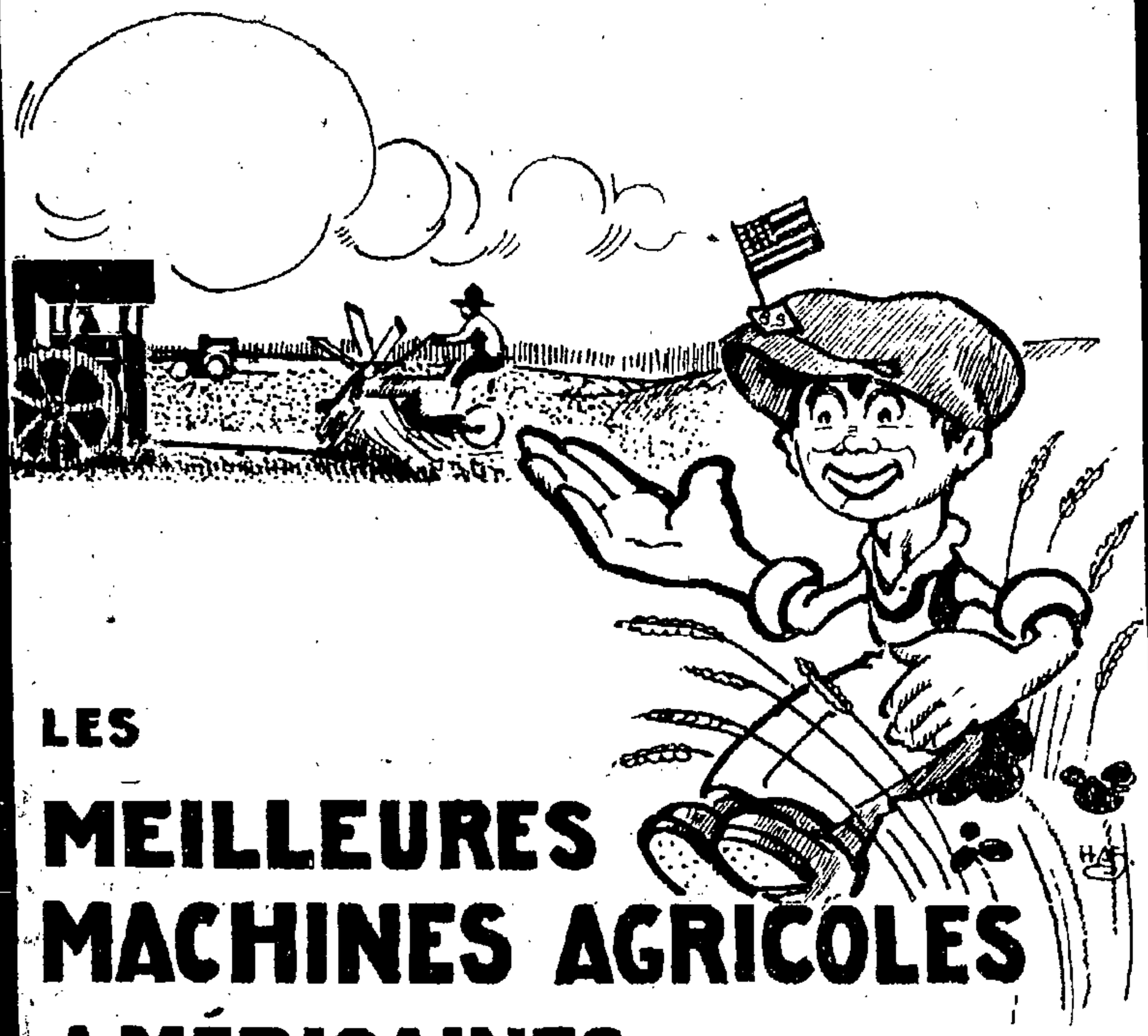

LES

MEILLEURES MACHINES AGRICOLES AMÉRICAINES

DE TOUTE NATURE ET POUR TOUS TRAVAUX.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, 17, RUE CASSETTE.